

Commune de Val-de-Ruz

Conseil communal

COMPTES ET GESTION 2014

Rapport du Conseil communal à l'attention du Conseil général

Version: 1.0 – TH 190890

Date: 26.5.2015

Date:

Version :1.0 – TH 190890

26.5.2015

Révisions

Date	Version	Description	Auteur(s)
28.04.2015	0.1	Création du document	CHS
03.05.2015	0.2	Révision chapitre 1	CHS
05.05.2015	0.3	Intégration tableaux comptables	CHS
07.05.2015	0.4	Intégration effectifs, rédaction	CHS
07.05.2015	0.5	Vérification comptabilité et RH	CHS, YBU, JBO, JBA
11.05.2015	0.6	Intégration remarques et vérifications, fiches du rapport de gestion et rapport de gestion du Conseil communal	CHS
13.05.2015	0.7	Finalisation premier jet, mise en consultation auprès des unités centrales et des membres du Conseil communal	CHS
18.05.2015	0.8	Intégration corrections, première lecture du Conseil communal, mise à disposition de la CGF	CHS, CC, CGF
21.05.2015	0.9	Finalisation	CHS
26.05.2015	1.0	Adoption par le Conseil communal	CC

The10d.docx Page 2 sur 98

Date: 26.5.2015

Table des matières

1.	Résu	mé		7	
2.	Situa	tion gé	nérale	9	
3.	Aper	çu du k	oilan au 31 décembre 2014	13	
4.	Com	pte de	résultat : vue d'ensemble	14	
	4.1.	Classi	fication par natures	16	
		4.1.1	Charges par natures (cf. tableau 2)	16	
		4.1.2	Recapitalisation de prévoyance.ne : conséquences du plan adopté par le Grand Conseil	17	
		4.1.3	Revenus par natures (cf. tableau 2)	19	
	4.2.	Classi	fication fonctionnelle (cf. tableau 4)	21	
5.	Perso	onnel e	et charges salariales (groupe 30)	22	
	5.1.	Charg	es de personnel	22	
		5.1.1	Personnel administratif et d'exploitation	22	
		5.1.2	Personnel enseignant	23	
	5.2.	Ventil	ation selon les chapitres de la classification fonctionnelle	23	
	5.3.	Effect	ifs du personnel	25	
6.	Char	ges de	biens et services (groupe 31)	30	
7.	Char	Charges et revenus de transferts (Groupes 36 et 46)			
	7.1.	Charg	es de transferts	31	
	7.2.	Reven	nus de transferts	32	
8.	Taxe	s et im	pôts	32	
	8.1.	Taxes	et autres revenus	32	
	8.2.	Impôt	:s	33	
9.	Com	ptes de	es investissements	34	
10.	Appr	éciatio	n d'ensemble	37	
	10.1.	Taux o	d'endettement net	37	
	10.2.	Degré	d'autofinancement	38	
	10.3.	Part d	les charges d'intérêts	38	
	10.4.	Degré	de couverture des revenus déterminants	39	
	10.5.	Dette	brute par rapport aux revenus	39	
	10.6.	Propo	ortion des investissements	40	
	10.7.	Part d	lu service de la dette	40	
	10.8.	Dette	nette par habitant	41	
	10.9.	Taux	d'autofinancement	41	
	10.10). Poids	des intérêts passifs	42	
11.	Dési	gnation	de l'organe de révision de la commune	42	

Date: 26.5.2015

12.	Gesti	on de la Commune durant l'année 2014	43
	12.1.	Conseil communal	43
	12.2.	Chancellerie	44
	12.3.	Travaux publics, eaux, environnement et forêts	46
		12.3.1 Administration des forêts	46
		12.3.2 Eau potable	48
		12.3.3 Assainissement et environnement	50
		12.3.4 Travaux publics	52
	12.4.	Développement territorial, mobilités et culture	54
		12.4.1 Administration de l'aménagement, de l'urbanisme et des transports	54
		12.4.2 Sports, loisirs, culture, jeunesse et promotion régionale	56
		12.4.3 Bicentenaire (rapport des Communes de Val-de-Ruz et de Val-de-Travers)	58
	12.5.	Education, jeunesse et sports	59
		12.5.1 Education et jeunesse	59
		12.5.2 Accueil pré- et parascolaire	61
	12.6.	Société, sécurité, énergie, bâtiments et contrôle des habitants	64
		12.6.1 Contrôle des habitants – Etat civil	64
		12.6.2 Guichet social régional	67
		12.6.3 Sécurité	72
		12.6.4 Energie	75
		12.6.5 Gérance du patrimoine	78
	12.7.	Institutions, développement économique, personnel et finances	82
		12.7.1 Organisation et système d'information	82
		12.7.2 Achat et économat communal	83
		12.7.3 Développement économique	84
		12.7.4 Ressources humaines	86
		12.7.5 Finances et comptabilité générale	89
13.	Conc	lusion	93
14.	Proje	rts d'arrêté	95
15.	•	xes	98

26.5.2015

Date:

Tableaux

Tableau 1:	Situation de la Commune de Val-de-Ruz par rapport au canton et à la Confédération, à travers quelques indicateurs (Sources: Office fédéral de la statistique; Service cantonal de statistique)	c
Tableau 2:	Aperçu d'ensemble du bilan de la Commune, valeur au 31 décembre 2014, en CHF	
Tableau 3:	Vue d'ensemble du compte de résultat	15
Tableau 4:	Compte de résultat : aperçu selon la classification fonctionnelle, en CHF	20
Tableau 5:	Répartition des charges du personnel administratif et d'exploitation selon les sous-groupes de la classification par nature, en CHF et en %	22
Tableau 6:	Répartition des charges du personnel enseignant selon les sous-groupes de la classification par nature, en CHF et en %	23
Tableau 7:	Répartition des charges de personnel selon les chapitres de la classification fonctionnelle, en CHF et en %	24
Tableau 8:	Répartition des traitements du personnel administratif et d'exploitation selon la classification fonctionnelle, en CHF et en %	24
Tableau 9:	Répartition des traitements du personnel enseignant par cycle, en CHF et en %	25
Tableau 10:	Répartition des autres charges de personnel, selon les chapitres de la classification fonctionnelle, en CHF et en %	25
Tableau 11:	Effectif du personnel employé par la Commune en 2014, en équivalents plein temps (EPT) et en nombre de personnes	26
Tableau 12:	Effectifs du personnel enseignant des années scolaires 2013-2014 et 2014-2015, en équivalent plein temps et en nombre de personnes	29
Tableau 13:	Répartition des charges de biens et services selon la classification fonctionnelle en CHF et en %	30
Tableau 14:	Répartition des charges de transferts selon les chapitres de la classification fonctionnelle en CHF et en %	31
Tableau 15:	Répartition des revenus de transferts selon les chapitres de la classification fonctionnelle en CHF et en %	31
Tableau 16:	Répartition des revenus des taxes selon les chapitres de la classification fonctionnelle en CHF et en %	33
Tableau 17:	Répartition des points d'impôt entre l'Etat et la Commune consécutive à la réforme de l'harmonisation des impôts et à la révision de la loi sur la police	34
Tableau 18:	Vue d'ensemble des produits des impôts et répartition en CHF et en %	34
Tableau 19:	Vue d'ensemble des engagements de la Commune au 31 décembre 2013	35
Tableau 20:	Dépassement des crédits d'engagement du Conseil général	36
Tableau 21:	Temps consacré par les membres du Conseil communal à la conduite des dicastères. En 2014, par ordre croissant et en heures	44

The10d.docx Page **5** sur **98**

26.5.2015

Date:

Graphiques

Graphique 1:	Répartition des ménages privés selon la taille du ménage, au 31 décembre			
	2013, pour Val-de-Ruz, le canton de Neuchâtel et la Suisse, exprimée en %			
	(Source : OFS, Statistique des ménages)	10		
Graphique 2:	Répartition de la population selon la taille des ménages privés, au 31 décembre			
	2013, pour Val-de-Ruz, le canton de Neuchâtel et la Suisse, exprimée en %			
	(Source : OFS, Statistique des ménages)	10		
Graphique 3:	Fluctuations de l'effectif du personnel communal en 2014	27		
Graphique 4:	Salaire annuel moyen du personnel administratif et technique communal au 31			
	décembre 2014	28		
Graphique 5:	Taux d'activité moyen du personnel administratif et technique communal, selon			
	les unités administratives, au 31 décembre 2014	29		
Graphique 6:	Variation des indicateurs prévus par la loi sur les finances de l'Etat et des			
	communes (LFinEC), du 24 juin 2014, entre 2013 et 2014, en %	37		

The10d.docx Page **6** sur **98**

26.5.2015

Date:

Madame la présidente, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux,

1. Résumé

Les comptes 2014 présentent un bilan plus favorable que celui au 31 décembre 2013. La dette envers les instituts financiers a diminué de CHF 13,2 millions pour atteindre CHF 95 millions. Entre le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2014, cette même dette aura ainsi baissé de CHF 21,5 millions. Cette réduction aurait pu être améliorée de CHF 1 million, si la vente du bâtiment de Fontainemelon au Cabinet médical de groupe n'avait pas été bloquée par un recours et si elle avait été réalisée, comme prévu, en 2014. En tout état de cause, l'objectif que s'était donné le Comité de fusion a été atteint puisque l'intégralité de l'aide à la fusion a été affectée au remboursement de la dette. Le taux d'intérêt moyen de la dette s'élève à 2,14%. La fortune a augmenté de CHF 793'703 et se monte à un peu moins de CHF 43,6 millions. Les engagements conditionnels incluent la part du découvert technique de prévoyance.ne relative à la Commune, soit CHF 34,16 millions.

Le résultat d'exploitation boucle sur un déficit de CHF 533'794, soit une amélioration de CHF 4,7 millions par rapport au budget 2014, ceci en raison d'un changement du mode de comptabilisation des opérations financières liées à la recapitalisation de <u>prévoyance.ne</u>. Ce résultat aurait pu être équilibré sans l'alimentation, à hauteur de CHF 530'000, d'une provision constituée pour le changement de primauté en 2039 décidé par le Grand Conseil dans le cadre de la recapitalisation de <u>prévoyance.ne</u>. Le résultat financier présente un bénéfice de CHF 1,3 million, inférieur de CHF 408'000 par rapport au budget. Avec un excédent de revenus de CHF 793'648, le compte de résultat présente un bénéfice meilleur que le budget (CHF 539'750).

Le compte de résultat aurait pu atteindre un bénéfice de l'ordre de CHF 1,3 million. Comme relevé cidessus, le Conseil communal a toutefois souhaité tenir compte du changement de primauté prévu en 2039 par le Grand Conseil dans le cadre de la recapitalisation de <u>prévoyance.ne</u>. A l'instar de nombreuses associations et fondations subventionnées par les collectivités publiques et contrairement à ce qui a été pratiqué dans les autres grandes Communes et à l'Etat, le Conseil communal a décidé, en accord avec votre Commission de gestion et des finances, de suivre les recommandations du Contrôle cantonal des finances et de la Chambre fiduciaire. Il a ainsi décidé de constituer une provision pour l'échéance de 2039 et de l'alimenter dans les comptes 2014, à hauteur d'un vingt-cinquième du montant final, soit de CHF 530'000.

Comme il s'y était engagé dans le budget 2014, le Conseil communal a renoncé à des prélèvements à des réserves hors des comptes financés par des taxes causales et des comptes forestiers.

Enfin, la Commune a réalisé des investissements nets pour CHF 5,1 millions, inférieurs aux engagements prévus dans le budget 2014 (CHF 5,69 millions). Le Conseil communal n'en est pas heureux. Certes, la Commission des investissements constituée en 2014 a effectué un important travail de planification et de suivi des crédits d'engagement durant l'année écoulée, mais c'est au niveau des dicastères que la conduite des projets doit encore être améliorée et renforcée. En ce sens,

The10d.docx Page **7** sur **98**

Date: 26.5.2015

Version: 1.0 - TH 190890

le rapport adopté par votre Autorité en décembre 2014 sur la réorganisation de la gérance du patrimoine apporte une première réponse. Il en va de même de l'appui que les ingénieurs de Viteos SA et de la Ville de Neuchâtel fournissent à la Commune depuis le printemps 2015, en matière d'eau potable et d'eaux usées. Enfin, les mesures de réorganisation mises en œuvre au sein du dicastère des travaux publics, des eaux et de l'environnement apporteront des améliorations dans le suivi des engagements par rapport à 2014.

Le Conseil communal se réjouit toutefois de constater que la dette est passée en dessous de la barre symbolique de CHF 100 millions. En outre, Val-de-Ruz n'a pas dû emprunter en 2014 pour financer ses investissements, le degré d'autofinancement s'élevant à 123%. Le taux d'endettement net (127%) s'est amélioré de 11,7% par rapport à 2013 (138%), alors qu'il était de 185% en 2012. Quant à la part des charges d'intérêts, elle atteint 2,4% et peut être considérée comme bonne selon les valeurs indicatives du MCH2.

Le bénéfice enregistré en 2014 doit beaucoup à la bonne tenue du produit de l'impôt des personnes physiques. Une tenue essentiellement liée à une augmentation de 220 contribuables et non à celle du revenu imposable. C'est un risque important pour nos Autorités car on ne saurait fonder la santé financière de notre collectivité à long terme sur la seule croissance démographique, ne serait-ce qu'en raison des contraintes nouvelles posées par la mise en œuvre de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire.

Comme nous le relevions dans le plan financier et des tâches 2016-2020, le moment de relâcher nos efforts en matière de consolidation des finances n'est donc pas encore venu. Ce constat est d'autant plus vrai qu'il n'est pas encore possible, au moment de la rédaction du présent rapport, de prévoir toutes les conséquences du franc fort sur la marche de l'économie, de la réforme de la fiscalité des entreprises, au niveau fédéral, et de l'assainissement des finances cantonales. Ceci sans oublier les conséquences financières du plan de recapitalisation de prévoyance.ne décidé par le Grand Conseil. Un plan bien plus corseté que les exigences fixées par la législation fédérale et dont toutes les incidences sur les finances publiques n'ont certainement pas été appréciées à leur juste valeur. A lui seul, le changement de primauté pèsera chaque année, plus d'un point d'impôt jusqu'en 2039. Le Conseil communal espère que le Grand Conseil saura revenir sur sa décision, notamment dans le cadre des débats sur l'assainissement des finances de l'Etat.

The10d.docx Page 8 sur 98

Version: 1.0 - TH 190890

2. Situation générale

Durant l'année 2014, les prestations et les finances de notre Commune, outre la mise en place de la nouvelle organisation, ont été influencées par un certain de nombre de paramètres structurels et de tendances de longue durée illustrés par les indicateurs présentés sur le tableau 1.

Tableau 1: Situation de la Commune de Val-de-Ruz par rapport au canton et à la Confédération, à travers quelques indicateurs (Sources: Office fédéral de la statistique; Service cantonal de statistique)

Indicateurs	Commune de Val-de-Ruz	Canton de Neuchâtel	Suisse
Evolution de la population entre 2000 et 2014 en % ¹⁾	17,2%	6,5%	14,3%
Jeunes de 0 à 19 ans par rapport à la population totale en 2014 ²⁾	25,4%	21,6%	20,2%
Rapport de dépendance des jeunes à fin 2013 ²⁾	42,2%	35,9%	32,5%
Personnes âgées de 65 ans et plus par rapport à la population totale en 2013 ³⁾	14,6%	18,4%	17,8%
Rapport de dépendance des personnes âgées à fin 2013 ³⁾	24,3%	30,7%	28,7%
Evolution du nombre d'emplois entre 2008 et 2011 ⁴⁾	16,6%	11,0%	15,8%
Taux de chômage en avril 2014 ⁵⁾	3,2%	5,3%	3,2%
Taux d'aide sociale en 2013 ⁶⁾	2,8%	7,3%	3,2%
Augmentation des surfaces d'habitat et d'infrastructures entre 1992/1997 et 2004/2005 ⁷⁾	9,7%	5,8%	9,2%

Service cantonal de statistique (STAT) et Office fédéral de la statistique (OFS):

http://www.ne.ch/autorites/DEAS/STAT/population/Documents/RCP2014Annexe1.xlsx

http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/01/new/nip_detail.Document.141978.xls

http://www.ne.ch/autorites/DEAS/STAT/population/Documents/RCP2014Annexe5.xlsx,

http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/01/new/nip_detail.Document.141984.xls

The10d.docx Page 9 sur 98

Le rapport de dépendance indique le nombre de personnes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 20 à 64 ans. STAT et OFS :

Le rapport de dépendance indique le nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 personnes de 20 à 64 ans (STAT et OFS, mêmes références que ci-dessus)

Statistique des entreprises, STATENT, http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/06/02.html

Communiqué mensuel du Service de l'emploi sur le chômage dans le canton de Neuchâtel en avril 2014 : http://www.ne.ch/autorites/DEAS/STAT/emploi-chomage-salaire/Documents/Compress 1404.pdf

STAT, bénéficiaires de l'aide sociale par commune ; OFS, pour les données d'ensemble au niveau national : http://www.ne.ch/autorites/DEAS/STAT/domaines/Documents/13 2 2.xlsx, http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/13/03/03/key/02.Document.96480.xls

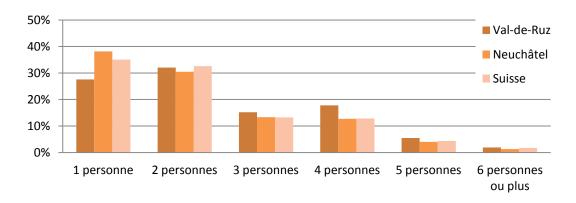
⁷⁾ OFS, Statistique de la superficie : www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/02/03.html

à l'attention du Conseil général Date : 26.5.2015

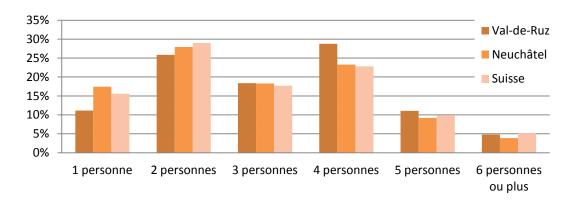
Ainsi, l'évolution démographique de Val-de-Ruz, entre 2000 et 2014 (+17,2%), se distingue nettement de la situation qui prévaut au double niveau fédéral (+14,3%) et cantonal (+6,5%). En 2012, le bilan migratoire du district du Val-de-Ruz enregistre un solde positif de +268 habitants. Le Val-de-Ruz a perdu 669 habitants de nationalité suisse, dont 430 partis vers d'autres Communes du canton, mais en gagne 702, dont 491 en provenance d'autres Communes neuchâteloises. Le solde migratoire de la population étrangère est positif (+235 habitants)¹, avec l'arrivée de 248 personnes en provenance de l'étranger et 15 départs vers d'autres Communes ou d'autres cantons.

Les flux de contribuables n'étant plus traités dans la nouvelle statistique fiscale, nous ne disposons pas des chiffres de la taxation 2012. On rappellera néanmoins que la Commune avait enregistré un solde négatif de plus 100 contribuables, en 2011, contre un peu de moins de 60 en 2010.².

Graphique 1 : Répartition des ménages privés selon la taille du ménage, au 31 décembre 2013, pour Val-de-Ruz, le canton de Neuchâtel et la Suisse, exprimée en % (Source : OFS, Statistique des ménages)



Graphique 2: Répartition de la population selon la taille des ménages privés, au 31 décembre 2013, pour Val-de-Ruz, le canton de Neuchâtel et la Suisse, exprimée en % (Source : OFS, Statistique des ménages)



La part des jeunes dans la population totale dépasse 25% à Val-de-Ruz, contre 21,6% pour le canton et 20,2% au niveau national (cf. tableau 1). Il en résulte un rapport de dépendance des jeunes de

The10d.docx Page 10 sur 98

-

Service cantonal de statistique (http://www.ne.ch/autorites/DEAS/STAT/domaines/Documents/1 3 3.xlsx)

Etat de Neuchâtel: Statistique fiscale et flux de contribuables 2011.- Neuchâtel, octobre 2013 (www.ne.ch/autorites/DEAS/STAT/finances-fiscalite/Documents/Fiscalit%C3%A9/Rapport_SFISC_2011.pdf)

Date: 26.5.2015

42,2% à Val-de-Ruz, contre 35,9% pour le canton et 32,5% au niveau national. Ce rapport de dépendance n'est pas sans incidences financières, en particulier dans le domaine scolaire. Allié à de nouveaux modèles d'organisation familiale, il influence aussi les charges dans l'accueil pré- et parascolaire. Le développement de ces prestations permet toutefois aux deux parents de conserver une activité professionnelle et de contribuer à la consolidation de l'assiette fiscale cantonale et communale. C'est d'ailleurs l'objectif visé par la réforme de l'imposition des personnes physiques adoptée par le Grand Conseil en 2012.

A ce sujet, il est intéressant de constater (cf. graphique 1) que les ménages privés³ de trois, quatre et cinq personnes - à défaut d'indicateurs sur la famille plus fins aux trois niveaux - sont plus fréquents dans notre Commune qu'aux niveaux cantonal et national. On observe l'inverse pour les ménages privés d'une personne. Les ménages privés de quatre personnes et plus regroupent, au 31 décembre 2013, 44,7% de la population de notre Commune, contre 36,3% pour le canton et 37,7% au niveau national (cf. graphique 2). La répartition des ménages privés et l'organisation familiale, à court et à long termes, ne doit pas être appréciée uniquement en termes de charges. Elle contribue aussi au dynamisme de notre Commune : elle n'est probablement pas étrangère à la bonne tenue des recettes fiscales versées au titre de l'impôt des personnes physiques, ce qui irait d'ailleurs dans le sens des objectifs de la réforme adoptée par le Grand Conseil en 2012. Il est ainsi intéressant de constater qu'en 2012 l'impôt total moyen par habitant de notre Commune s'élève à CHF 4'220 (2011 : CHF 4'178) et dépasse celui du canton (CHF 4'169)⁴.

On peut se demander également si, outre l'emploi, le niveau de qualification et de revenu, il n'existe pas non plus un lien entre la structure des ménages privés de notre Commune et le taux d'aide sociale remarquablement bas qui est le sien, comme le montre le tableau 1. Mais dans ce dernier domaine, notre Commune subit, sur le plan financier, le taux d'aide sociale cantonal de 7,3% en raison du système de répartition mis en œuvre à travers le pot commun qui exige de Val-de-Ruz un effort de CHF 3 millions, soit six points d'impôt. Nous y reviendrons au chapitre 7.

Sur le plan économique, le nombre d'emplois a augmenté de 16,6%, contre 11% pour l'ensemble du canton. En 2011, on recensait ainsi 6'283 emplois pour 5'136 équivalents plein temps (EPT), dont 378 (270 EPT) pour le secteur primaire, 2'826 (2'682 EPT) pour le secteur secondaire et 3'079 (2'185 EPT) pour le secteur tertiaire. Avec 3,2% en avril 2014, le taux de chômage de notre Commune est égal à la moyenne nationale et il est inférieur à celui du canton (cf. tableau 1).

Comme en 2011, la part du district du Val-de-Ruz aux recettes totales versées au titre de l'impôt des personnes morales est, en 2012, la plus faible du canton, avec 2,5%. Pour notre Commune, l'impôt moyen par personne morale s'élève à CHF 12'565, pour 398 contribuables, avec une croissance de

The10d.docx Page 11 sur 98

Selon la définition de l'OFS, on entend par ménage privé une personne vivant seule ou un groupe de personnes vivant dans le même logement. Dans cette catégorie, l'OFS distingue les ménages familiaux, qu'on subdivise en ménages mono- ou plurifamiliaux et les ménages non familiaux.

Etat de Neuchâtel : *Statistique fiscale 2012*.- Neuchâtel, décembre 2014 (http://www.ne.ch/autorites/DEAS/STAT/finances-fiscalite/Documents/Fiscalit%C3%A9/Rapport statistique fiscale 2012.pdf)

Version: 1.0 - TH 190890

Date: 26.5.2015

27,9% entre 2011 et 2012, ce qui est peu en comparaison avec Val-de-Travers : l'impôt moyen par personne morale y atteint CHF 15'519, pour 371 contribuables, avec une croissance de 20,2% entre 2011 et 2012.

Pour terminer, l'augmentation des surfaces d'habitat et d'infrastructures (cf. tableau 1) mérite d'être appréciée, d'une part, à la lueur de l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, le 1^{er} mai 2014. Le taux de croissance affiché entre 1991/1997 et 2004/2005 appartient à une époque révolue tant il s'écarte des objectifs visés par cette base légale adoptée par 63,6% des Vaudruziens, le 3 mars 2013. La Commune devra donc assurer son développement futur, au double plan démographique et économique, avec une marge de manœuvre liée à la réduction de la surface à bâtir de 17 hectares dictée par le canton et avec de nouveaux outils comme la mise en œuvre de l'urbanisation à l'intérieur du milieu bâti, thème central de notre projet-modèle, qui a reçu le soutien de la Confédération, le 28 mai 2014.

D'autre part, l'augmentation des surfaces consacrées à l'habitat et aux infrastructures est souvent allée de pair, par le passé, avec des investissements importants consentis dans les équipements par les anciennes Communes. Ces investissements, qui expliquent l'endettement dont nous avons hérité dans le bilan d'ouverture, se traduisent chaque année en charges d'entretien, d'amortissements et d'intérêt dans nos comptes d'exploitation. C'est pourquoi notre développement futur devra aussi tenir compte de la capacité financière de la Commune, comme nous l'avons relevé dans le plan financier et des tâches 2016-2020. En matière d'aménagement, il s'agira ici d'œuvrer avec l'ensemble des acteurs concernés - propriétaires de terrains, acteurs de la construction, etc. - pour planifier les projets et échelonner leur réalisation dans le temps. C'est là un des importants défis qui attend nos Autorités dans les années à venir.

The10d.docx Page 12 sur 98

Date: 26.5.2015

3. Aperçu du bilan au 31 décembre 2014

Le bilan 2014 (cf. tableau 2) s'améliore par rapport à celui au 31 décembre 2013. En effet, la dette globale (engagements financiers à court et à long termes) est passée de CHF 108,2 millions à CHF 95 millions, soit une baisse de CHF 13,2 millions. Pour rappel, ces mêmes engagements s'élevaient à CHF 116,5 millions au moment du bilan d'ouverture. La Commune aura ainsi remboursé CHF 21,5 millions d'emprunts entre 2013 et 2014. L'objectif du Comité de fusion, qui souhaitait que l'aide à la fusion soit affectée à la diminution de la dette, est ainsi atteint. La fortune a augmenté de quelque CHF 793'703, pour atteindre CHF 43,6 millions.

Relevons toutefois que les engagements conditionnels de la Commune pour le découvert de prévoyance.ne s'élèvent à CHF 34'158'400. Par ailleurs, il est prévu que la caisse de pensions institue un plan de prévoyance de base en primauté de cotisation dès que son taux de couverture atteindra 80%, mais au plus tard au 1^{er} janvier 2039. Le découvert résiduel à la date du changement de primauté sera réparti entre les employeurs. Le montant attribuable à la Commune de Val-de-Ruz au 1^{er} janvier 2014 est de CHF 13'255'000, à considérer comme un engagement à provisionner. Afin de se préparer au changement de primauté en 2039, la Commune de Val-de-Ruz a créée en 2014 une provision « Provision recapitalisation prévoyance.ne "2039" » alimentée à hauteur CHF 530'200 par an de 2014 à 2038. Le montant du versement annuel à la provision sera adapté au fur et à mesure de l'évolution des estimations de prévoyance.ne.

Dans le détail, dans les disponibilités et placements à court terme du groupe 100, le niveau de liquidités a été diminué pour être attribué au remboursement d'emprunts, conformément aux objectifs visés par la fusion. L'augmentation des créances du groupe 101, au 31 décembre 2014, provient de la facturation des taxes survenue en fin d'année.

Au passif du bilan, les dettes à court terme (groupe 201) ont été remplacées par des emprunts à long terme (206). La dette globale s'élève ainsi à 95 millions, contre CHF 108 millions au 31 décembre 2013 et 116 millions au 1^{er} janvier 2013, soit une diminution de CHF 21,5 millions depuis la fusion. Le taux d'intérêt moyen de la dette s'élève à 2,14%.

De manière générale, les groupes 205 et 208 enregistrent une diminution des engagements à provisionner de 4'401'333. Les provisions à long terme (groupe 208) diminuent essentiellement en raison du versement de la part communale à la réserve de fluctuations de valeurs à <u>prévoyance.ne</u>, pour un total de CHF 4,1 millions pour notre Commune.

Le chapitre 290 consacré aux fonds spéciaux enregistre une augmentation de CHF 153'000. Toutefois, la réserve consacrée au traitement des eaux usées a fait l'objet d'un prélèvement de près de CHF 218'000. A relever que la réserve liée aux déchets des entreprises est épuisée. Elle présente un solde positif de plus de CHF 76'000 qu'il s'agira de combler. A cet effet, le Conseil communal a chargé le dicastère des travaux publics de lui soumettre des propositions.

The10d.docx Page 13 sur 98

Version: 1.0 - TH 190890

La réserve de réorganisation décidée par votre Autorité le 19 décembre 2012 et alimentée par l'aide à la fusion figure sous le chapitre 291. Comme le Conseil communal s'y était engagé, aucun prélèvement n'a été opéré en 2014. De même, il a renoncé à mettre à contribution la réserve consacrée au développement régional.

Tableau 2: Aperçu d'ensemble du bilan de la Commune, valeur au 31 décembre 2014, en CHF

		Situation au 31.12.2014	Situation au au 31.12.2013
1	ACTIF	172'638'414	189'523'413
10	Patrimoine financier	61'423'455	77'880'586
100	Disponibilités et placements à court terme	7'697'262	22'017'735
101	Créances	16'286'390	15'555'491
104	Actifs de régularisation	2'629'231	5'794'110
106	Stocks, fournitures et travaux en cours	-	1'296
107	Placements financiers	44'356	45'560
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)	34'766'215	34'466'393
14	Patrimoine administratif	111'214'960	111'642'827
140	Immobilisations corporelles du PA	110'405'258	110'917'715
142	Immobilisations incorporelles	23'450	15'714
144	Prêts	-	2'250
145	Participations, capital social	715'647	707'147
146	Subventions d'investissement	70'605	-
2	PASSIF	-172'638'414	-189'523'413
20	Capitaux de tiers	-113'781'998	-132'439'849
200	Engagements courants	-6'357'548	-8'075'625
201	Engagements financiers à court terme	-	-4'340'862
204	Passifs de régularisation	-5'878'789	-4'993'973
205	Provisions à court terme	-1'241'996	-1'964'297
206	Engagements financiers à long terme	-95'003'521	-103'847'991
208	Provisions à long terme	-1'864'911	-5'543'943
209	Eng. envers les fin. spéciaux et les fonds enregistrés comme capitaux de tiers	-3'435'234	-3'673'160
29	Capitaux propres	-58'856'416	-57'083'563
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	-4'195'470	-4'042'132
291	Fonds	-11'061'371	-10'235'560
299	Excédent/découvert du bilan	-43'599'575	-42'805'872

4. Compte de résultat : vue d'ensemble

En application du *Modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)*, le compte de résultat boucle sur trois niveaux résumés sur le tableau 3 :

1) Le résultat opérationnel se décompose en deux parties :

The10d.docx Page 14 sur 98

Version: 1.0 - TH 190890

Tableau 3: Vue d'ensemble du compte de résultat

				Δ B2014-		Δ C2013-
Nive	aux de résultat	C2014	B2014	C2014	C2013	B2013
Chai	ges d'exploitation	70'475'698	71'044'699	-569'001	67'374'734	3'100'964
30	Charges de personnel	32'429'509	34'140'397	-1'710'888	30'433'607	1'995'902
31	Charges de biens et services et aut. ch. d'expl.	14'933'650	14'248'050	685'600	12'948'750	1'984'900
33	Amortissements du patrimoine administratif	5'182'565	4'893'000	289'565	4'958'347	224'218
35	Attr. aux fonds et financements spéciaux	570'935	349'894	221'041	584'166	-13'231
36	Charges de transfert	15'469'002	15'500'928	-31'926	15'799'231	-330'229
37	Subventions à redistribuer	755'002	620'000	135'002	614'242	140'760
39	Imputations internes	1'135'035	1'292'430	-157'395	2'036'390	-901'355
Reve	enus d'exploitation	-69'941'904	-65'940'281	-4'001'623	-68'822'927	-1'118'977
40	Revenus fiscaux	-41'701'070	-37'501'045	4'200'025	-39'801'911	1'899'159
41	Revenus régaliens et de concessions	-42'684	-30'000	12'684	-29'590	13'094
42	Taxes	-12'725'946	-12'473'873	252'073	-12'377'760	348'185
43	Revenus divers	-645'398	-694'643	-49'245	-443'900	201'497
45	Prél. sur les fonds et financements spéciaux	-315'205	-912'764	-597'559	-388'708	-73'503
46	Revenus de transfert	-12'621'564	-12'430'926	190'638	-13'154'077	-532'512
47	Subventions à redistribuer	-755'002	-604'600	150'402	-590'590	164'412
49	Imputations internes	-1'135'035	-1'292'430	-157'395	-2'036'390	-901'355
Résu	ultat des activités d'exploitation	533'794	5'104'418	4'570'624	-1'448'193	-1'981'987
34	Charges financières	3'303'723	3'119'899	183'824	3'863'021	-559'298
44	Revenus financiers	-4'635'666	-4'860'030	224'364	-4'514'267	-121'399
Résu	ultat provenant de financements	-1'331'942	-1'740'131	408'189	-651'245	-680'697
Résu	ıltat opérationnel	-798'148	3'364'287	-4'162'435	-2'099'438	1'301'290
38	Charges extraordinaires	4'500	-	4'500	5'005'270	-5'000'770
48	Revenus extraordinaires	-	-3'904'037	3'904'037	-	-
Résu	ultat extraordinaire	4'500	-3'904'037	3'908'537	5'005'270	-5'000'770
Tota	l du compte de résultats	-793'648	-539'750	-253'898	2'905'832	-3'699'480

a) Le *résultat d'exploitation* regroupe l'ensemble des charges et des revenus à l'exception des charges financières et des produits financiers des groupes 34 et 44.

Le résultat d'exploitation des comptes 2014 présente un déficit de CHF 533'794, soit une amélioration de près de CHF 4,6 millions par rapport aux prévisions budgétaires qui tenaient compte de la contribution de la Commune à la réserve de fluctuations de valeurs de prévoyance.ne.

Ce résultat aurait été équilibré sans la nouvelle provision de CHF 530'200, constituée au moment du bouclement, provision découlant toujours de la recapitalisation de la caisse de pensions et sur laquelle nous reviendrons plus en détail.

b) Le résultat financier, basé sur les rubriques des comptes 34 et 44, boucle sur un bénéfice de près de CHF 1,3 million, inférieur de CHF 408'189 par rapport au budget. Les rendements du

The10d.docx Page 15 sur 98

patrimoine financier ont été plus modestes qu'espéré dans les prévisions budgétaires (CHF - 224'364) et les charges financières ont été supérieures au budget (CHF +183'824).

Version: 1.0 - TH 190890

- c) Le résultat opérationnel boucle sur un bénéfice de CHF 798'148. Vu le bon résultat opérationnel, le Conseil communal a renoncé à effectuer des prélèvements sur des réserves affectées hors des chapitres autofinancés et des forêts. Ainsi, la réserve prévue pour la réorganisation de la Commune n'a pas été sollicitée, comme le Conseil communal s'y était engagé dans le budget 2014.
- d) Le compte de résultat boucle au final sur un excédent de revenus de CHF 793'648, meilleur que celui prévu au budget 2014.

4.1. Classification par natures

Les résultats de la classification par nature reflètent la marche d'ensemble de la Commune, indépendamment de l'organisation et des prestations. La différence la plus importante, par rapport au budget 2014, concerne les charges de personnel qui sont inférieures de CHF 1,7 million, en raison de la recapitalisation de <u>prévoyance.ne</u> dans les comptes 2014. Par rapport aux comptes 2013, la baisse des imputations internes de plus de CHF 900'000 est liée à la consolidation de l'organisation de la Commune. Pour rappel, en 2013, de nombreuses charges avaient été regroupées dans les groupes 39 et 49. Il n'était à l'époque pas encore envisageable de les répartir de manière détaillée dans les différents groupes de charges.

4.1.1 Charges par natures (cf. tableau 2)

Dans les comptes 2014, les charges de personnel du groupe 30 (cf. tableau 2) représentent 46% des dépenses communales. Elles incluent en recettes la dissolution de la provision constituée pour la contribution de la Commune à la réserve de fluctuations de valeurs de prévoyance.ne (CHF 4,1 millions) qui figurait dans le budget sous le chapitre 48. S'y ajoute une provision de CHF 530'200 liée à la nouvelle loi sur la caisse de pensions.

Les charges de biens et services et les autres charges d'exploitation (groupe 31), soit 21,2% des charges communales, ont été moins bien tenues, avec un dépassement de quelque CHF 685'000 (+4,8%) par rapport au budget.

Les charges d'amortissement du groupe 33 (7,4% des charges totales) sont supérieures au budget (CHF +289'565; +5,9%). En effet, lors de la préparation du budget 2013, il avait été décidé de dissoudre la réserve « route » du bilan (rubrique 2910100), alimentée par la taxe d'équipement, afin d'amortir d'anciens investissements et de facto des amortissements. Au moment du bouclement des comptes 2013, vu le bon résultat opérationnel, cette opération a été abandonnée et dès lors, les amortissements se sont reportés sur l'exercice 2014.

The10d.docx Page 16 sur 98

Version: 1.0 - TH 190890

Dans les attributions aux fonds et financements spéciaux du groupe 35, la différence entre le budget et les comptes (CHF +221'041, +63,2%) résulte d'attributions au fonds forestier et à l'approvisionnement en eau.

Les charges de transfert du groupe 36 représentent 21,9% des charges totales. Il s'agit principalement de subventions versées pour l'accueil pré- et parascolaire, ainsi que dans le secteur de l'aide sociale. La Commune maîtrise difficilement certaines de ces dépenses qui dépendent de la législation cantonale, de décisions prises par les parents, dans le domaine de l'accueil, ou d'autres collectivités publiques, en raison des mécanismes de répartition entre les guichets sociaux par exemple. Le groupe 36 a globalement bien été tenu puisque les comptes sont finalement inférieurs de quelque CHF 32'000 (-0,2%) au budget.

Les charges financières du groupe 34 sont plus élevées dans les comptes que dans le budget (CHF +183'824; +5,9%), principalement dans la gestion du patrimoine financier. Les charges d'intérêts passifs figurant sous ce chapitre sont en revanche inférieures de plus de CHF 282'000 par rapport au budget.

4.1.2 Recapitalisation de <u>prévoyance.ne</u> : conséquences du plan adopté par le Grand Conseil

Les charges de personnel du groupe 30 enregistrent dans les comptes 2014 le versement de la part de la Commune à la réserve de fluctuations de valeurs de <u>prévoyance.ne</u>, pour un montant de CHF 4,1 millions, neutralisé par la provision constituée en 2013. Elles incluent également les effets des décisions prises par le Grand Conseil le 26 juin 2013.

Pour rappel, la législation fédérale entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012 impose aux institutions de droit public d'atteindre un degré de couverture de 80% dans les quarante ans qui suivent, soit au 1^{er} janvier 2052 au plus tard.

Or, le plan de recapitalisation de <u>prévoyance.ne</u> adopté par le Grand Conseil le 26 juin 2013 prévoit les mesures suivantes :

- 1) atteindre un degré de couverture de 80% au plus tard en 2039 ;
- 2) dès les 80% atteints, passer de la primauté des prestations à la primauté des cotisations ;
- 3) procéder au versement du découvert résiduel de 20%, lié au passage d'un degré de couverture de 80 à 100%, au plus tard en 2039, sous déduction d'une participation de l'Etat de CHF 100 millions.

Pour la Commune, ce passage de 80 à 100% représente une somme estimée à plus de CHF 13,2 millions au 1^{er} janvier 2014.

Afin de rendre les chiffres liés au découvert des institutions de prévoyance plus transparents et de définir la manière de les recenser dans les comptes des collectivités publiques, le Conseil suisse de présentation des comptes publics (CSPCP) a émis un complément à la recommandation no. 9 du

The10d.docx Page 17 sur 98

Version: 1.0 - TH 190890

manuel MCH2, qui traite des provisions et des engagements conditionnels. Selon cette recommandation, le passage du degré de couverture actuel à 80% devrait faire l'objet d'une provision dans les comptes, alors que le passage de 80% à 100% devrait être inscrit dans l'annexe aux comptes en tant qu'engagement conditionnel.

Le Conseil d'Etat a chargé le Contrôle cantonal des finances (CCFI) d'analyser cette recommandation, à la lueur de la situation neuchâteloise. Comme le passage au degré de couverture de 80% d'ici à 2039 est prévu par le plan de recapitalisation décidé par le Grand Conseil, le CCFI estime que le passage du degré de couverture de 80% à 100% en 2039 représente un engagement probable qui peut dès aujourd'hui être estimé de manière fiable. Il recommande de procéder à l'inscription d'une provision dans les comptes.

Etant donné la situation précaire des finances cantonales, le Conseil d'Etat a décidé de ne pas suivre la recommandation du CCFI et d'enregistrer le passage de 80% à 100% dans les engagements conditionnels en annexe des comptes cantonaux, au lieu de constituer une provision directement en comptabilité.

Le Conseil communal a apprécié la situation avec la Commission de gestion et des finances. En ce qui concerne le passage au degré de couverture de 80 à 100% d'ici à 2039, il a décidé de ne pas suivre le Conseil d'Etat et les autres grandes Communes et de se rallier à l'avis du CCFI. En effet, cette obligation est connue et ne peut pas être ignorée puisqu'elle a été décidée par le Grand Conseil et inscrite dans une loi, même si elle est discutable et que ses conséquences n'ont probablement pas été appréciées dans toute leur ampleur.

On signalera au passage que les acteurs parapublics affiliés à <u>prévoyance.ne</u>, qu'il s'agisse d'associations ou de fondations subventionnées par l'Etat ou les Communes, à l'instar de Tourisme neuchâtelois, du Réseau urbain neuchâtelois ou du Bibliobus, sont tenus par leur fiduciaire et leurs autorités de surveillance de tenir compte de cette obligation. Le Conseil communal voit donc mal pour quelles raisons objectives les collectivités publiques devraient être traitées différemment d'organisations qu'elles financent par ailleurs. Pour faire face à cette situation, deux options ont été appréciées avec la Commission de gestion et des finances :

- 1) comptabiliser cette provision sur un exercice et l'adapter année après année : cette variante aurait pour conséquence de réduire la fortune de plus de CHF 13,2 millions et d'augmenter notre dette d'autant, avec de lourdes conséquences financières sur la génération actuelle, pour une charge à absorber dans un délai de 25 ans ;
- 2) constituer une provision alimentée chaque année, dès 2014, par un apport d'un vingt-cinquième du montant total de CHF 13,2 millions, soit une somme de CHF 530'200, à prévoir dans les budgets de fonctionnement.

C'est la seconde option que le Conseil communal a finalement retenue, en accord avec la Commission de gestion et des finances, dans le cadre des opérations de bouclement des comptes 2014. Ainsi, les charges de personnel du groupe 30 ont-elles été grevées d'un montant de CHF 530'200.

The10d.docx Page 18 sur 98

Version: 1.0 - TH 190890

Date: 26.5.2015

4.1.3 Revenus par natures (cf. tableau 2)

Les revenus fiscaux du groupe 40 représentent plus de 59,6% des ressources financières de la Commune. Pour la première fois, ils sont influencés par la bascule d'impôt décidée par le Grand Conseil en 2013.

Ils sont en augmentation de quelque CHF 4,2 millions par rapport au budget 2014. Cette hausse est imputable, à hauteur de quelque CHF 2,8 millions, à l'impôt des personnes physiques. Cette augmentation est aussi liée à la comptabilisation des revenus du fonds de répartition de l'impôt des personnes morales qui figure sous le chapitre 40 dans les comptes et le chapitre 46 dans le budget.

Le produit de l'impôt des personnes morales et l'apport du fonds de répartition sont en réalité inférieurs au budget en raison de corrections de taxation 2013 comptabilisées en 2014. Basé sur les prévisions de l'Etat, le budget 2014 tablait sur un produit de l'impôt des personnes morales de CHF 2,54 millions et un apport du fonds de CHF 2,97 millions, pour un total de CHF 5,5 millions. Les comptes 2014 enregistrent une somme totale de CHF 3,9 millions, soit une diminution de recettes de CHF 1,6 million, heureusement compensée par les apports supplémentaires des personnes physiques.

Relevons au passage que les abandons de créances fiscales, comptabilisés sous rubrique 9100.4008.00, se sont élevés à CHF 422'146 soit une diminution de plus de CHF 166'000 par rapport à 2013.

Les taxes du groupe 42 représentent 18,2% des recettes communales. Elles sont inférieures aux montants prévus dans le budget (-0,7%). A elle seule, la révision de la taxe d'exemption du service de défense incendie, décidée par votre Autorité en juin 2014, représente une perte de près de CHF 433'000.

Les prélèvements aux réserves sont inférieurs de plus de CHF 597'000 (-65,5%) au budget 2014. Ils concernent le traitement des eaux usées (CHF 217'886), la gestion des déchets (CHF 32'777) et le domaine de l'énergie (CHF 65'543).

Les revenus de transfert du groupe 46 (18% de l'ensemble des revenus) incluent les dédommagements et les subventions. Ils sont plus élevées de CHF 190'000 que le budget 2014. Comme nous l'avons vu plus haut, le budget 2014 incluait sous le groupe 46 les recettes versées au titre du fonds de répartition du produit de l'impôt des personnes morales de CHF 2,97 millions. Abstraction faite de ce montant, les revenus de transfert sont supérieurs de près de CHF 3 millions par rapport au budget.

L'augmentation la plus importante (CHF +2,5 millions) concerne le domaine des écoles. Enfin, le montant reçu au titre de la péréquation financière intercommunale s'élève à CHF 275'907 dans les comptes, contre CHF 127'216 prévus au budget, soit une recette supplémentaire de CHF 148'691.

The10d.docx Page 19 sur 98

Version: 1.0 - TH 190890

Tableau 4: Compte de résultat : aperçu selon la classification fonctionnelle, en CHF

Clas	sification fonctionnelle (résumé)	C2014	B2014	ΔB2014- C2014	C2013	ΔC2013- B2013
0	Administration générale	4'798'892	2'426'720	2'372'172	6'246'368	-1'447'476
01	Législatif et Exécutif	1'074'139	1'042'936	31'203	992'835	81'304
02	Services généraux	3'724'753	1'383'784	2'340'969	5'253'533	-1'528'780
1	Ordre et sécurité publique	838'131	611'120	227'011	322'868	515'263
11	Sécurité publique	11'117	486'025	-474'908	97'336	-86'219
14	Questions juridiques	175'306	121'605	53'701	219'778	-44'471
15	Service du feu	305'254	-250'635	555'889	-315'198	620'452
16	Défense	346'455	254'125	92'330	320'952	25'502
2	Formation	20'063'946	19'650'272	413'674	22'678'703	-2'614'757
21	Scolarité obligatoire	19'583'927	19'374'272	209'655	22'383'946	-2'800'019
22	Ecoles spéciales	470'417	276'000	194'417	294'757	175'660
23	Formation professionnelle initiale	9'601		9'601		9'601
3	Culture, Sports, Loisirs et Eglises	2'196'922	1'689'346	507'576	1'476'570	720'352
32	Culture, autres	485'793	486'860	-1'067	213'873	271'920
34	Sports et loisirs	1'533'994	1'020'745	513'249	1'069'421	464'573
35	Eglises et affaires religieuses	177'134	181'741	-4'607	193'275	-16'141
4	Santé	396'696	543'880	-147'184	426'295	-29'599
42	Soins ambulatoires	328'631	472'480	-143'849	399'111	-70'479
43	Prévention de la santé	67'214	70'000	-2'786	25'409	41'805
49	Santé publique, non mentionné ailleurs	850	1'400	-550	1'775	-925
5	Sécurité sociale	9'560'689	9'424'470	136'219	9'199'986	360'702
53	Vieillesse et survivants	204'858	117'180	87'678	97'573	107'285
54	Famille et jeunesse	1'569'355	1'512'472	56'883	1'575'860	-6'505
55	Chômage	661'549	0	661'549	494'666	166'883
56	Construction de logements sociaux	0	25'000	-25'000	22'923	-22'923
57	Aide sociale et domaine de l'asile	7'124'926	7'769'818	-644'892	7'008'964	115'963
6	Transports	4'871'652	5'000'617	-128'964	4'420'135	451'518
61	Circulation routière	3'888'846	3'982'652	-93'806	3'400'870	487'976
62	Transports publics	1'020'148	1'028'965	-8'817	1'046'077	-25'929
64	Télécommunications	-37'342	-11'000	-26'342	-26'812	-10'530
7	Prot. de l'env. et am. du territoire	715'727	806'610	-90'883	745'411	-29'685
71	Approvisionnement en eau	0	0	0	0	0
72	Traitement des eaux usées	0	0	0	0	0
73	Gestion des déchets	272'433	300'000	-27'567	269'350	3'083
74	Aménagements	0	0	0	259	-259
77	Protection de l'environnement, autres	12'681	40'310	-27'630	11'828	853
79	Aménagement du territoire	430'613	466'300	-35'687	463'975	-33'361
8	Economie publique	-789'202	-804'063	14'861	-937'287	148'084
81	Agriculture	24'595	33'700	-9'105	27'202	-2'608
82	Sylviculture	230'148	41'581	188'567	-2'378	232'526
84	Tourisme	51'494	47'000	4'494	52'121	-627
85	Industrie, artisanat et commerce	56'083	1'100	54'983	23'767	32'317
87	Combustibles et énergie	-1'151'522	-927'444	-224'079	-1'037'999	-113'523
9	Finances et impôts	-42'653'451	-39'888'722	-2'764'729	-44'579'049	1'925'598
91	Impôts	-42'055'548	-40'761'545	-1'294'003	-41'431'480	-624'068
93	Péréquation financière	-275'907	-127'216	-148'691	-392'293	116'386
95	Quotes-parts, autres	-42'684	-30'000	-12'684	-29'590	-13'094
96	Administration de la fortune et de la dette	-1'072'961	1'030'039	-2'103'000	180'146	-1'253'106
99	Postes non répartis	793'648	0	793'648	-2'905'832	3'699'480
	Excédent des charges/revenus (-)	-793'648	-539'750	-253'898	2'905'832	-3'699'480

The10d.docx Page 20 sur 98

Date: 26.5.2015

4.2. Classification fonctionnelle (cf. tableau 4)

Abstraction faite du chapitre 9, Finances et impôts, la formation représente 47% des charges nettes de la Commune. Elle est suivie par la sécurité sociale (22,4%), puis les transports (11,4%) et l'administration générale (11,3%).

Les services généraux (chapitre 02) enregistrent une augmentation de charges nettes importante imputable à une comptabilisation, sous le chapitre 96, des produits des biens-fonds du patrimoine financier. Dans le budget 2014, ces recettes figuraient déjà sous le chapitre 02. Il s'agit donc d'une correction purement comptable qui induit une diminution de recettes de quelque CHF 2,8 millions.

Le produit des amendes, sous le chapitre de la sécurité publique, enregistre une augmentation de plus de CHF 322'000. Le service du feu a quant à lui été impacté par la révision de la taxe d'exemption qui induit une baisse de revenus de CHF 433'000. S'y ajoute une augmentation des dédommagements à des collectivités publiques de CHF 93'500. Les charges sont également supérieures au budget dans le chapitre de la défense (militaire et protection civile), principalement dans les biens, services et marchandises.

Par rapport au budget, les charges scolaires sont plus élevées dans les comptes, notamment sous le chapitre consacré aux bâtiments (CHF +529'000), avec des amortissements (CHF +287'000) et des charges de biens, marchandises et services (CHF +633'400) supérieurs au budget. En revanche, les comptes 2014 des trois cycles bouclent avec des montants inférieurs au budget et aux comptes 2013. Les dédommagements versés pour les écoles spéciales sont supérieurs de quelque CHF 195'000 par rapport au budget. Il s'agit de la participation de la Commune, pour l'année scolaire 2013-2014, concernant les élèves scolarisés dans des écoles spécialisées cantonales et extracantonales. Par ailleurs, le prix de journée des écoles spéciales a été majoré de 5% ; enfin, une partie des écolages a été directement payée par la Commune au lieu d'être refacturée à l'éorén.

Le chapitre des sports et loisirs s'écarte du budget pour une somme de CHF 513'249 imputable à des modifications de la comptabilisation des salaires et des recettes inférieures aux prévisions de quelque CHF 70'000.

En matière de sécurité sociale, l'ensemble des charges de la facture sociale (groupes 53, 55, 56, 57 et les allocations familiales comptabilisées sous le chapitre 54 s'élèvent à CHF 8'245'573 dans les comptes contre CHF 8'066'470 au budget. La différence est principalement due à plusieurs opérations de passage au principe d'échéance, pour un total de CHF 236'423, liées à l'introduction de la facture sociale, à savoir : allocations familiales pour personnes sans activité lucrative : CHF 82'584; mesures d'intégration professionnelles : CHF 151'837; programmes d'insertion : CHF 2002. Le budget a été respecté pour les crèches et les garderies comptabilisées sous le chapitre 54.

Le chapitre de l'approvisionnement en eau a été équilibré avec une affectation de quelque CHF 470'000 à la réserve. Celui consacré au traitement des eaux usées a en revanche fait l'objet d'un prélèvement à la réserve de CHF 217'886, certes inférieur à ce qui était prévu au budget et aux comptes 2013. Il n'en demeure pas moins que ces prélèvements successifs préoccupent le Conseil

The10d.docx Page 21 sur 98

Version: 1.0 - TH 190890

communal. Ce dernier a chargé le dicastère des eaux et de l'environnement d'examiner l'évolution des réserves et de lui proposer des mesures permettant à terme d'équilibrer ce chapitre et de reconstituer les réserves pour eaux usées. Il en va de même pour les chapitres consacrés aux déchets. Là encore, les prélèvements aux réserves devront faire l'objet d'une analyse approfondie du dicastère des travaux publics suivie de mesures correctrices.

Malgré des recettes supérieures aux prévisions de près de CHF 300'000, le compte forestier boucle avec un excédent de charges plus élevé que le budget (CHF +188'567). Les charges de biens, services et marchandises ont été plus importantes que budgétisées et le fonds forestier a été alimenté à hauteur de quelque CHF 91'000 de plus que le budget. A la connaissance de ce résultat, le Conseil communal a chargé le dicastère des forêts d'effectuer une analyse économique permettant, à terme, d'équilibrer ce chapitre et si possible de le rendre bénéficiaire.

Le groupe 85, Industrie, artisanat et commerce, enregistre les charges découlant du lancement des réseaux mis en place dans le cadre de la révision du projet-modèle, pour un total de CHF 45'500, qu'il était initialement prévu de compenser par un prélèvement à la réserve consacrée au développement économique et à la promotion régionale. Le Conseil communal a renoncé à cette opération vu le bon résultat des comptes.

5. Personnel et charges salariales (groupe 30)

5.1. Charges de personnel

5.1.1 Personnel administratif et d'exploitation

Tableau 5: Répartition des charges du personnel administratif et d'exploitation selon les sous-groupes de la classification par nature, en CHF et en %

					Δ B2014-	
No.	Libellé	C2014	en %	B2014	C2014	C2013
300	Autorités et commissions	791'199	5.6%	802'775	-11'576	795'557
301	Salaires du pers. administratif et d'expl.	9'874'856	69.9%	9'703'720	171'136	9'225'609
303	Travailleurs temporaires		0.0%			-653
304	Allocations	170'479	1.2%	154'500	15'979	150'601
305	Cotisations patronales	3'041'899	21.5%	6'028'752	-2'986'853	2'307'080
309	Autres charges de personnel	245'220	1.7%	376'700	-131'480	288'294
Total		14'123'653		17'066'447	-2'942'794	12'766'490

Selon la classification par natures à trois positions, les charges de personnel se divisent en six souschapitres (cf. tableau 5). Les salaires du groupe 301 constituent près de 70% des charges du personnel administratif et technique. Le groupe 305 comptabilise la part de la Commune aux opérations liées à la recapitalisation de <u>prévoyance.ne</u> décrites plus haut.

Par rapport au budget, les salaires du groupe 301 sont plus élevés dans les comptes, de quelque CHF 171'000, ceci en raison d'adaptations découlant des descriptions de fonction (CHF +54'000), à

The10d.docx Page 22 sur 98

Version: 1.0 - TH 190890

l'intégration de l'accueil parascolaire « Le Côtillon » et l'ouverture en continu des accueils (CHF +70'000), au renforcement de l'administration des eaux (CHF +33'000) et des piscines d'Engollon et des Geneveys-sur-Coffrane (CHF +75'000). Relevons que CHF 245'000 d'heures supplémentaires ont été payées avec les comptes 2014, ce montant étant compensé par la dissolution d'une provision comptabilisée sous rubrique 301008. Toutefois, CHF 262'574 d'heures supplémentaires et de soldes de vacances ont été à nouveau provisionnés.

Ces adaptations, alliées à une erreur d'estimation de CHF 145'000, ont influencé les charges du groupe 305. En effet, sans tenir compte des montants liés à la recapitalisation de <u>prévoyance.ne</u>, ce groupe enregistre une augmentation de quelque CHF 280'000 par rapport aux comptes 2013.

5.1.2 Personnel enseignant

Tableau 6: Répartition des charges du personnel enseignant selon les sous-groupes de la classification par nature, en CHF et en %

NI -	175-117	C204.4	0/	D204.4	Δ B2014-	62042
No.	Libellé	C2014	en %	B2014	C2014	C2013
302	Salaires des enseignants	14'493'544	79.3%	13'934'700	558'844	14'206'090
303	Travailleurs temporaires	205'247	1.1%	152'650	52'597	182'170
304	Allocations	228'376	1.2%	136'700	91'676	219'447
305	Cotisations patronales	3'342'357	18.3%	2'805'400	536'957	3'033'930
309	Autres charges de personnel	15'171	0.1%	21'000	-5'829	12'171
Total		18'284'696		17'050'450	1'234'246	17'653'808

L'élaboration du budget 2014 pour le personnel enseignant s'est déroulée dans des circonstances difficiles. Pour rappel, à la suite du départ de l'administratrice, l'administration des écoles a dû être assumée au pied levé par les ressources humaines. Par ailleurs, les informations du Cercle scolaire ont dû être consolidées et comparées avec celles du Service cantonal de l'enseignement obligatoire pour élaborer le budget 2014.

Or, durant l'année 2014, il a été constaté que les fichiers communaux et cantonaux étaient incomplets, ce qui a conduit à un correctif de quelque CHF 273'000 (cf. tableau 6). A ceci s'ajoutent, d'une part, la reprise du Collège de Vilars pour un montant de CHF 217'000, d'autre part, des variations liées aux remplacements consécutifs à des départs. Ces modifications ont influencé les charges du groupe 305 qui ont dû être revues et corrigées en cours d'année, ce qui explique la différence entre les comptes et le budget 2014.

5.2. Ventilation selon les chapitres de la classification fonctionnelle

Les charges salariales de la formation représentent 67% du total (cf. tableau 7). A titre de comparaison, il est intéressant de relever que les comptes 2014 de ce chapitre sont plus cohérents avec le budget 2015 que le budget 2014. Les charges salariales de l'administration générale sont, comme nous l'avons déjà relevé, influencées par les opérations liées à la recapitalisation de <u>prévoyance.ne</u>.

The10d.docx Page 23 sur 98

Version: 1.0 - TH 190890

Tableau 7: Répartition des charges de personnel selon les chapitres de la classification fonctionnelle, en CHF et en %

		Part		Δ B2014-	
Chapitre fonctionnel	C2014	en %	B2014	C2014	C2013
0 Administration en général	3'350'508	10.3%	6'906'141	-3'555'633	2'427'324
1 Ordre et sécurité publique	1'079'923	3.3%	1'058'960	20'963	1'115'957
2 Formation	21'743'834	67.0%	20'517'530	1'226'304	20'910'314
3 Culture, sports et loisirs, églises	960'627	3.0%	579'405	381'222	522'716
4 Santé	850	0.0%	1'400	-550	3'210
5 Sécurité sociale	635'813	2.0%	639'955	-4'142	499'917
6 Transports, trafic et télécommunication	2'060'139	6.4%	2'003'935	56'204	2'136'076
7 Prot. env. et aménagement du territoire	1'651'262	5.1%	1'540'841	110'421	1'482'380
8 Economie publique	784'280	2.4%	779'540	4'740	660'896
9 Finances et impôts	162'272	0.5%	112'690	49'582	674'819
Total général	32'429'509		34'140'397	-1'710'888	30'433'607

Tableau 8: Répartition des traitements du personnel administratif et d'exploitation selon la classification fonctionnelle, en CHF et en %

	00014	Part	20044	Δ B2014-	
Chapitre fonctionnel	C2014	en %	B2014	C2014	C2013
0 Administration en général	1'454'006	14.7%	1'615'210	-161'204	1'133'636
1 Ordre et sécurité publique	703'530	7.1%	665'190	38'340	721'157
2 Formation	2'751'839	27.9%	2'843'870	-92'031	2'623'538
3 Culture, sports et loisirs, églises	779'578	7.9%	474'950	304'628	430'645
4 Santé		0.0%			
5 Sécurité sociale	506'982	5.1%	520'050	-13'068	401'100
6 Transports, trafic et télécommunication	1'638'061	16.6%	1'631'310	6'751	1'710'268
7 Prot. env. et aménagement du territoire	1'293'653	13.1%	1'251'330	42'323	1'155'848
8 Economie publique	620'575	6.3%	609'760	10'815	506'938
9 Finances et impôts	126'633	1.3%	92'050	34'583	542'479
Total général	9'874'856		9'703'720	171'136	9'225'609

En examinant le tableau 8, les traitements du personnel administratif et technique du groupe 301 totalisent près de CHF 9,9 millions, dont 27,9% alloués à la formation, 14,7% à l'administration générale, 16,6% aux transports et 13,1% à la protection de l'environnement.

Les traitements des enseignants (groupe 302, cf. tableau 9) totalisent CHF 14,5 millions, soit une somme supérieure au budget 2013 de près de CHF 559'000, qui touche essentiellement le cycle 2, à la suite de l'intégration du Collège de Vilars et en raison des correctifs apportés en cours d'année que nous avons évoqués plus haut. On observe que les traitements des cycles 1 et 3 se situent en revanche dans la cible du budget. On relèvera au passage que l'écart par rapport au budget 2014 est compensé par des recettes de transferts largement supérieures aux prévisions budgétaires (cf. chapitre 7.2) dans les trois cycles.

The10d.docx Page 24 sur 98

Version: 1.0 - TH 190890

Tableau 9: Répartition des traitements du personnel enseignant par cycle, en CHF et en %

		Part		Δ B2014-	
Chapitre fonctionnel	C2014	en %	B2014	C2014	C2013
Cycle 1	3'253'156	22.4%	3'228'000	25'156	3'091'563
Cycle 2	5'141'190	35.5%	4'550'700	590'490	4'994'756
Cycle 3	6'099'198	42.1%	6'156'000	-56'802	6'119'771
Total général	14'493'544		13'934'700	558'844	14'206'090

Tableau 10: Répartition des autres charges de personnel, selon les chapitres de la classification fonctionnelle, en CHF et en %

		Part		Δ B2014-	
Chapitre fonctionnel	C2014	en %	B2014	C2014	C2013
0 Administration en général	28'370	10.8%	75'500	-47'130	41'681
1 Ordre et sécurité publique	192'104	73.4%	240'700	-48'596	224'395
2 Formation	30'200	11.5%	21'000	9'200	18'110
3 Culture, sports et loisirs, églises	493	0.2%	0	493	360
4 Santé		0.0%			
5 Sécurité sociale	153	0.1%	5'000	-4'847	0
6 Transports, trafic et télécommunication	3'909	1.5%	5'000	-1'091	2'533
7 Prot. env. et aménagement du territoire	4'321	1.7%	15'000	-10'679	9'721
8 Economie publique	2'001	0.8%	38'000	-35'999	3'664
9 Finances et impôts		0.0%			
Total général	261'551		400'200	-138'649	300'465

Les autres charges de personnel du groupe 309 (cf. tableau 10) incluent notamment les frais de formation et de recrutement engagés par la Commune en 2014. Ceux-ci sont inférieurs au budget 2014, pour près de CHF 138'650, en raison des travaux inhérents à la mise en place des nouvelles structures communales. La plus grosse part des autres charges de personnel concerne les soldes des sapeurs-pompiers.

5.3. Effectifs du personnel

L'effectif mensuel moyen du personnel administratif et d'exploitation (cf. tableau 11) s'est élevé, en 2014, à 116,1 équivalents plein temps (EPT), soit 3,7 de plus que ne le prévoyait le budget, ce qui représente un total de 166,4 personnes en moyenne mensuelle. S'y ajoutent 12,3 EPT de personnel en programme d'intégration. Au total en moyenne mensuelle, 128,4 EPT, pour 182,3 personnes, assurent le bon fonctionnement de la Commune.

L'effectif inclut les personnes payées à l'heure : déchèteries, devoirs surveillés, garde-bains, patrouilleurs scolaires, etc. Il comprend également les remplacements temporaires pour des personnes en congé-maladie ou en congé-maternité, qui font l'objet de remboursements des assurances. Il englobe les apprentis et prend en compte des modifications de taux d'activité. Il illustre en outre des réorganisations internes, avec des réaffectations de postes entre les unités administratives, ainsi que les effets des décisions de votre Autorité.

The10d.docx Page 25 sur 98

Version: 1.0 - TH 190890

Tableau 11: Effectif du personnel employé par la Commune en 2014, en équivalents plein temps (EPT) et en nombre de personnes

	Persor	nel adminis	stratif et teo	chnique			
Unités administratives	B2014 (EPT)	Effectif moyen en 2014 (EPT)	Δ B2014- C2014 (EPT)	Effectif moyen (nb. de person- nes)	Personnel en mesure d'inté- gration (Effectif moyen en EPT)	Effectif moyen en 2014 (EPT)	Effectif moyen (nombre de personnes)
	(a)	(b)	(c = b-a)	(d)	(e)	(f = b+e)	(g)
Conseil Communal	5.0	5.0		5.0		5.0	5.0
Achats et économat							
Am. du territoire, urbanisme et transports	2.5	2.5		3.0		2.5	3.0
Chancellerie	2.5	3.0	0.5	3.2	0.5	3.5	4.4
Comptabilité générale	3.1	3.3	0.2	4.0	0.6	3.9	5.0
Contrôle des habitants et état-civil	2.7	3.3	0.6	4.1		3.3	4.1
Développement économique et finances	2.0	2.0		2.0		2.0	2.0
Eaux et environnement	9.7	10.1	0.4	10.4	1.0	11.1	11.9
Ecoles	8.5	7.3	-1.2	14.5	0.2	7.4	14.9
Energie	0.5	0.3	-0.2	0.3		0.3	0.3
Forêts		6.7	6.7	7.0		6.7	7.0
Gérance du patrimoine	19.1	20.7	1.6	29.3	3.4	24.1	32.9
Organisation et système d'information	1.5		-1.5				
Prévoyance sociale	6.5	6.6	0.1	9.3	0.3	6.9	10.1
Ressources Humaines	4.3	4.8	0.5	5.1	0.5	5.3	5.8
Sécurité	4.0	3.7	-0.3	8.9	0.6	4.3	9.9
Sports, loisirs, culture, jeunesse, promotion régionale	5.7	6.0	0.3	17.3	1.9	7.9	19.4
Structures d'accueil préscolaire et parascolaire	6.1	8.9	2.8	14.6		8.9	14.6
Travaux publics	28.7	21.9	-6.8	28.5	3.3	25.2	32.0
TOTAL	112.4	116.1	3.7	166.4	12.3	128.4	182.3

Les réorganisations internes touchent principalement la réaffectation de 1,5 EPT de l'organisation à la chancellerie, au contrôle des habitants et à l'énergie. De même, les patrouilleurs scolaires ont été transférés des écoles à la sécurité et les forestiers, des travaux publics aux forêts.

Les effectifs incluent également l'intégration de l'accueil parascolaire « Le Côtillon » et l'ouverture en continu des accueils, ce qui se traduit par une augmentation de 2,8 EPT et l'engagement d'une personne dans le domaine eaux et environnement (+1 EPT). Dans le domaine de la sécurité, l'augmentation de 0,6 EPT pour le commandant des sapeurs-pompiers et le renforcement administratif s'est réalisée en août, d'où la différence avec le budget 2014. Dans le secteur des sports, la fonction de responsable d'exploitation de la piscine d'Engollon a été passée à son taux d'activité initial, soit de 0,5 à 0,8 EPT. La Commune a formé en outre cinq apprentis en 2014. Il s'agit de deux apprentis de commerce et deux apprenties éducatrices dans les structures d'accueil. L'apprenti forestier-bûcheron formé par la Commune a pu être engagé, en août 2014, suite à un départ à la retraite.

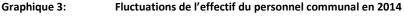
The10d.docx Page **26** sur **98**

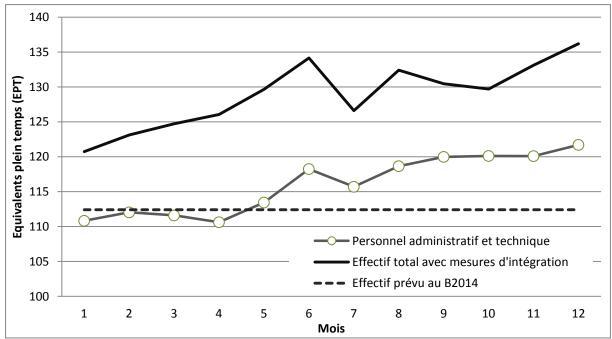
Version: 1.0 - TH 190890

Les remplacements pour congé-maladie et accident ou pour un congé maternité peuvent être estimés à 3,2 EPT sur toute l'année. Ces chiffres « gonflent » l'effectif de manière un peu artificielle car la personne en congé et celle qui la remplace sont toutes deux comptabilisées dans la statistique, pour une période limitée dans le temps. Les impacts sont toutefois limités sur le plan salarial puisque ces remplacements sont couverts par les assurances. C'est notamment ce que l'on observe à la gérance du patrimoine, la prévoyance sociale et dans l'accueil pré- et parascolaire.

En cours d'année, l'effectif de certaines unités peut fortement évoluer selon les saisons. La piscine d'Engollon exige par exemple 1,8 EPT pour les garde-bains et 1,6 EPT pour les caissières, durant le mois de juillet. L'effectif consacré aux devoirs surveillés et aux patrouilleurs tombe quant à lui à zéro pendant les vacances scolaires.

Comme le pratiquaient déjà certaines anciennes Communes, mais sans que cela ne soit recensé systématiquement, Val-de-Ruz a pu bénéficier, tout au long de l'année 2014, de personnel en mesure d'intégration pour une moyenne annuelle de 12,3 EPT, soit 9,5% de l'effectif total engagé en 2014. Sur ces 12,3 EPT, 9,5 proviennent de mesures d'intégration professionnelle, 2,5 EPT du Guichet social régional et 0,3 EPT de l'Assurance-invalidité.





Le graphique 3 illustre les entrées et les sorties de personnel en cours d'année et l'on constate que l'effectif du personnel administratif et technique augmente de 10,9 EPT entre janvier et décembre. Si l'on tient compte de la suppression du poste d'administrateur de l'organisation et du système d'information, cette hausse est, en valeur nette, de 9,4 postes. Entre janvier et décembre, l'effectif de l'accueil parascolaire augmente à lui seul de 6 EPT, à partir de la rentrée d'août 2014, selon les décisions de votre Autorité. Comme nous l'avons relevé, la statistique tient compte de remplacements liés à des congés-maladie ou maternité ce qui peut représenter jusqu'à 2 à 3 EPT

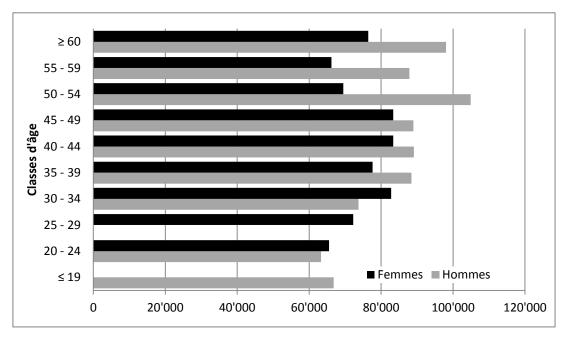
The10d.docx Page 27 sur 98

Date: 26.5.2015

Version: 1.0 - TH 190890

selon les moments de l'année. Notons que cette évolution est cohérente avec le budget 2015 qui prévoit 120,4 EPT suite aux restructurations et aux intégrations que nous avons évoquées.

Graphique 4: Salaire annuel moyen du personnel administratif et technique communal au 31 décembre 2014



Au 31 décembre 2014, l'effectif du personnel communal se composait de 48% d'hommes, pour un âge moyen de 47,3 ans, et de 53% de femmes, pour un âge moyen de 47 ans. La très grande majorité des collaborateurs-trices communaux (94,1%) sont de nationalité suisse. Le solde est de nationalité française (1,8%), portugaise (1,2%), et composé de représentants de la Pologne, de l'Italie et de l'Ancienne République yougoslave de Macédoine.

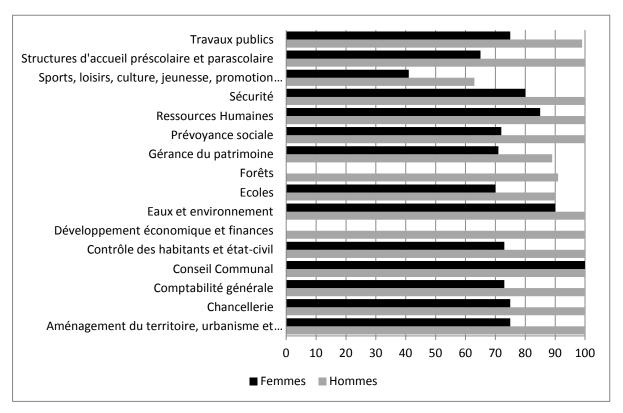
Le salaire annuel moyen pour un taux d'activité de 100% est plus élevé pour les femmes âgées de 20 à 34 ans (cf. graphique 4). La situation s'inverse dès la classe d'âge des 35 à 39 ans, les hommes composant notamment la très grande majorité des cadres administratifs et techniques communaux. On peut aussi y voir un effet de l'ancienneté.

Comme on peut s'y attendre, les femmes sont plus nombreuses à travailler à temps partiel que les hommes (cf. graphique 5). En moyenne, le taux d'activité moyen des femmes s'élève à 65,3% contre 95,7% chez les hommes. Toutefois, ces taux peuvent varier d'une unité à une autre comme on le constate sur le graphique 5. On relèvera que le taux d'activité moyen des hommes s'élève à 99% aux travaux publics et à 63% dans le domaine des sports, culture et loisirs, ce dernier employant de nombreuses personnes payées à l'heure.

The10d.docx Page 28 sur 98

Version: 1.0 - TH 190890

Graphique 5: Taux d'activité moyen du personnel administratif et technique communal, selon les unités administratives, au 31 décembre 2014



Les comptes 2014 couvrent deux années scolaires. Sur le tableau 12, on constate que le personnel enseignant a augmenté de 34 postes, pour 13 EPT, entre les années scolaires 2013-2014 et 2014-2015. Les effectifs du cycle 1 ont augmenté de 5,7 EPT (+12 enseignants) entre les deux années scolaires, ceux du cycle 2 de 9,5 EPT (+15 enseignants), ceux du cycle 3, ont diminué de 2,3 EPT (+7 enseignants), soit un total de +13 EPT (+34 enseignants).

Tableau 12: Effectifs du personnel enseignant des années scolaires 2013-2014 et 2014-2015, en équivalent plein temps et en nombre de personnes

	_	Ann	Année scolaire 2013-2014				ée scolair	e 2014-20	015
	Cycles	1	2	3	Total	1	2	3	Total
Hommes	Nombres	1	13	36	50	3	17	36	56
	EPT	0.7	8.7	27.9	37.2	0.7	12.0	24.4	37.1
Femmes	Nombres	56	79	48	183	66	90	55	211
- Tellines	EPT	33.8	42.9	28.0	104.7	39.4	49.1	29.2	117.8
Total	Nombres	57	92	84	233	69	107	91	267
Total	EPT	34.4	51.6	55.9	141.9	40.1	61.1	53.6	154.9
F= 0/ d., total	Hommes	1.9%	16.8%	49.9%	26.2%	1.8%	19.6%	45.5%	24.0%
En % du total	Femmes	98.1%	83.2%	50.1%	73.8%	98.2%	80.4%	54.5%	76.0%

The10d.docx Page 29 sur 98

Version: 1.0 - TH 190890

Il est également intéressant de constater que les femmes représentent plus de 80% du personnel enseignant pour les cycles 1 et 2, et 54,5% pour le cycle 3. Entre les deux années scolaires, la part des femmes augmente de 2,2% dans l'effectif du corps enseignant.

6. Charges de biens et services (groupe 31)

Tableau 13: Répartition des charges de biens et services selon la classification fonctionnelle en CHF et en %

		Part		Δ Β2014-	
Chapitre fonctionnel	C2014	en %	B2014	C2014	C2013
0 Administration en général	1'515'130	10.1%	1'739'605	-224'475	1'792'498
1 Ordre et sécurité publique	705'201	4.7%	757'050	-51'849	661'149
2 Formation	3'647'556	24.4%	2'853'524	794'032	2'968'580
3 Culture, sports et loisirs, églises	1'111'033	7.4%	715'850	395'183	625'256
4 Santé	67'214	0.5%	67'500	-286	23'974
5 Sécurité sociale	114'507	0.8%	129'400	-14'893	118'633
6 Transports, trafic et télécommunication	1'429'972	9.6%	1'912'050	-482'079	1'164'876
7 Prot. env. et aménagement du territoire	4'379'283	29.3%	4'507'465	-128'182	4'129'080
8 Economie publique	1'905'837	12.8%	1'530'706	375'131	1'419'212
9 Finances et impôts	57'918	0.4%	34'900	23'018	45'492
Total général	14'933'650		14'248'050	685'600	12'948'750

Les charges de biens et de services (cf. tableau 13) sont concentrées sur les prestations techniques, comme l'environnement et l'aménagement du territoire, qui inclut l'eau potable, l'assainissement et les déchets (29,3%), les transports (9,6%) ou l'économie publique qui comprend les forêts (12,8%). Ces charges sont, en partie ou en totalité, couvertes par des taxes affectées ou le produit de ventes de bois. Dans les chapitres 0, 1, 4, 5, 6 et 7, les comptes 2014 bouclent avec un résultat meilleur que le budget.

Pour rappel, les charges de biens et services incluent des dépenses qui ne sont pas considérées comme des investissements. En effet, il s'agit de dépenses de consommation courante qui n'ont pas pour finalité la création d'actifs durables. Les biens acquis sont consommés ou revendus directement ou dans une période de temps limitée. L'entretien courant rentre également dans cette catégorie. A l'inverse, les investissements sont, selon le MCH2, des dépenses qui créent des actifs ayant une durée d'utilité de plusieurs années. Il peut également s'agir de dépenses d'acquisition, de création et d'amélioration d'actifs durables à des fins publiques.

Le Conseil communal a précisé sa pratique dans une directive daté du 23 septembre 2013. Les critères cumulatifs suivants sont appliqués pour qu'une dépense soit considérée comme un investissement. Premièrement, selon le critère d'importance, la dépense totale pour l'objet d'investissement doit s'élever au minimum à CHF 50'000. Deuxièmement, selon le critère de durabilité, la dépense doit concerner l'achat d'un objet d'investissement dont la durée d'utilisation s'étale sur 5 ans au minimum ; ou en cas de rénovation, cette dernière doit avoir une durée de vie de 10 ans au minimum. Par conséquent, certaines dépenses qui figuraient autrefois dans le compte des

The10d.docx Page **30** sur **98**

Version: 1.0 - TH 190890

investissements sont désormais comptabilisées dans le compte d'exploitation. C'est aussi ce qui explique en partie les fluctuations observées entre le budget et les comptes 2013.

Le secteur de la formation enregistre l'écart le plus important entre le budget et les comptes 2014. Le budget consacré aux bâtiments scolaires a en effet été sous-estimé sur plusieurs chapitres.

7. Charges et revenus de transferts (Groupes 36 et 46)

7.1. Charges de transferts

Tableau 14: Répartition des charges de transferts selon les chapitres de la classification fonctionnelle en CHF et en %

		Part		Δ B2014-	
Chapitre fonctionnel	C2014	en %	B2014	C2014	C2013
0 Administration en général	1'300	0.0%	15'000	-13'700	0
1 Ordre et sécurité publique	496'469	3.3%	409'600	86'869	415'600
2 Formation	3'907'941	26.2%	3'646'000	261'941	3'686'569
3 Culture, sports et loisirs, églises	175'133	1.2%	179'000	-3'867	123'687
4 Santé	328'631	2.2%	474'980	-146'349	399'111
5 Sécurité sociale	8'878'237	59.5%	8'732'393	145'844	8'655'201
6 Transports, trafic et télécommunication	982'510	6.6%	985'305	-2'795	976'277
7 Prot. env. et aménagement du territoire	526'507	3.5%	881'150	-354'643	553'537
8 Economie publique	133'423	0.9%	140'000	-6'577	137'032
9 Finances et impôts	38'850	0.3%	37'500	1'350	852'217
Total général	15'469'002		15'500'928	-31'926	15'799'231

Tableau 15: Répartition des revenus de transferts selon les chapitres de la classification fonctionnelle en CHF et en %

		Part		Δ B2014-	
Chapitre fonctionnel	C2014	en %	B2014	C2014	C2013
0 Administration en général	0	0.0%	-8'826	8'826	0
1 Ordre et sécurité publique	-391'291	-2.6%	-404'740	13'449	-452'087
2 Formation	-9'603'071	-64.3%	-7'402'000	-2'201'071	-8'473'304
3 Culture, sports et loisirs, églises	-252'800	-1.7%	-2'200	-250'600	-2'200
4 Santé		0.0%			
5 Sécurité sociale	-76'165	-0.5%	-81'435	5'270	-102'828
6 Transports, trafic et télécommunication	-46'285	-0.3%	-5'000	-41'285	-10'799
7 Prot. env. et aménagement du territoire	-57'827	-0.4%	-12'600	-45'227	-17'876
8 Economie publique	-1'856'148	-12.4%	-1'413'909	-442'239	-1'607'888
9 Finances et impôts	-337'978	-2.3%	-3'100'216	2'762'238	-2'487'094
Total général	-12'621'564		-12'430'926	-190'638	-13'154'077

Il est intéressant de comparer les charges et les revenus de transferts des groupes 36 et 46 (cf. tableaux 14 et 15). Près de 60% des charges de transfert concernent le secteur de la sécurité sociale.

The10d.docx Page **31** sur **98**

Version: 1.0 - TH 190890

Les dépenses de la seule Commune dans ce chapitre s'élèvent à CHF 3,45 millions; après la comptabilisation du pot commun, elles atteignent CHF 6,45 millions. L'effort de solidarité de Val-de-Ruz dans l'aide sociale peut donc être estimé à CHF 3 millions, soit l'équivalent de 6 points d'impôt, valeur 2014 (cf. chapitre 8.2). Ce groupe enregistre un écart de plus de CHF 145'844 par rapport aux prévisions budgétaires, qui tient en bonne partie au passage au principe d'échéance consécutif à l'introduction de la facture sociale, comme nous l'avons vu plus haut.

Dans le secteur de la formation, les charges de transferts de l'accueil parascolaire sont supérieures au budget de CHF 257'000. Elles ont été estimées en valeur nette dans le budget. Si l'on déduit les recettes du groupe 46, soit CHF 493'000, on constate que le budget a été tenu. Sous le chapitre 7, les transferts ont été largement inférieurs au budget, tout particulièrement dans l'approvisionnement en eau (CHF -435'000), de par un changement d'imputation de l'achat d'eau au SIVAMO. Les transferts ont été plus élevés dans le traitement des eaux usées (CHF +76'755).

Par rapport aux comptes 2013 et au budget 2014, les groupes 36 et 46 du chapitre des finances et impôts (chapitre 9) n'enregistrent plus, aux comptes 2014, les montants versés et perçus au titre du fonds de redistribution de l'impôt des personnes morales. Ces sommes sont désormais comptabilisées dans le groupe 40, selon les directives du service des communes (SCOM).

7.2. Revenus de transferts

Si l'on retranche du budget 2014, dans le groupe 46, le montant lié au fond de l'impôt des personnes morales, les revenus de transfert augmentent non pas de CHF 190'000, mais de CHF 3,1 millions. Cette différence trouve son explication principale dans le chapitre de la formation. Les subventions cantonales dans les comptes présentent un résultat meilleur que le budget à hauteur de quelque CHF 2,2 millions, tout particulièrement aux cycles 2 (CHF +832'000) et 3 (CHF +538'000). Ces améliorations compensent en partie les différences constatées plus haut dans les traitements du personnel enseignant.

8. Taxes et impôts

8.1. Taxes et autres revenus

L'essentiel des taxes (69%) est encaissé dans le secteur de la protection de l'environnement et de l'aménagement du territoire (cf. tableau 16). Rappelons que les taxes doivent couvrir intégralement les charges dans les secteurs de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement. Pour ces deux domaines, les taxes encaissées dans les comptes sont inférieures au budget. Si la situation dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable permet d'alimenter la réserve avec un montant de CHF 468'544, il n'en va pas de même pour l'assainissement qui fait l'objet, pour la deuxième année consécutive, d'un prélèvement à la réserve de CHF 217'886, certes inférieur au budget 2014. Cela signifie néanmoins que le produit de la taxe ne permet pas de couvrir les charges de ce chapitre.

The10d.docx Page 32 sur 98

Version: 1.0 - TH 190890

Pour le chapitre des déchets des ménages, sans prendre en compte les autres sources de revenus, les taxes couvrent 68,3% des coûts. La charge résiduelle de ce chapitre, soit environ CHF 272'000, représente la prise en charge de 20% des charges nettes par l'impôt.

L'économie publique rapporte 15,3% des taxes, notamment les forêts qui ont produit plus de CHF 1,7 million de revenus en 2014, soit un peu plus de CHF 224'000 que le budget. Les taxes encaissées dans la sécurité publique représentent 9% des taxes totales. Le produit des amendes est supérieur de quelque CHF 322'553 au budget 2014 ; celui de la taxe d'exemption inférieur de CHF 432'916.

Tableau 16: Répartition des revenus des taxes selon les chapitres de la classification fonctionnelle en CHF et en %

		Part		Δ B2014-	
Chapitre fonctionnel	C2014	en %	B2014	C2014	C2013
0 Administration en général	-71'898	-0.6%	-22'500	-49'398	-45'495
1 Ordre et sécurité publique	-1'140'132	-9.0%	-1'257'350	117'218	-1'494'566
2 Formation	-280'508	-2.2%	-306'300	25'792	-271'149
3 Culture, sports et loisirs, églises	-193'683	-1.5%	-201'600	7'917	-193'310
6 Transports, trafic et télécommunication	-119'824	-0.9%	-117'340	-2'484	-112'150
7 Prot. env. et aménagement du territoire	-8'783'390	-69.0%	-8'747'383	-36'007	-8'521'859
8 Economie publique	-1'948'721	-15.3%	-1'808'900	-139'821	-1'719'328
9 Finances et impôts	-187'790	-1.5%	-12'500	-175'290	-19'904
Total général	-12'725'946		-12'473'873	-252'073	-12'377'761

8.2. Impôts

Le produit des impôts enregistre pour la première fois les effets de la nouvelle répartition décidée par le Grand Conseil en 2013. Les chiffres ne sont donc pas immédiatement comparables à ceux de 2014. La mise en œuvre de cette réforme est résumée sur le tableau 17.

Le produit de l'impôt des personnes physiques représente 90% des recettes fiscales communales (cf. tableau 18), ce qui est cohérent avec la nouvelle répartition du produit des impôts. Le produit de l'impôt des entreprises, qui inclut en 2014 la part perçue par la Commune au titre de la répartition du produit de l'impôt des personnes morales, représente 9,5%. L'impôt des personnes morales a été largement inférieur aux prévisions budgétaires (CHF -1,2 million) à la suite d'une importante correction de la taxation 2013 qui s'est répercutée sur les comptes 2014.

Il convient de relever que l'augmentation de l'impôt des personnes physiques est étroitement liée à celle du nombre de contribuables. Elle a en fait peu à voir avec une augmentation du revenu imposable. En effet, les tableaux de bord de l'Etat permettent de constater un nombre de contribuables en hausse, d'environ 220, alors que le revenu moyen, toutes catégories confondues, stagne, puisqu'il n'augmente que de CHF 54. Ce constat, même s'il mérite d'être encore approfondi, est inquiétant. Il signifie que l'assiette fiscale communale s'améliore en raison de la seule démographie et que la création de richesses liée à la bonne tenue de l'économie ne profite pas aux contribuables vaudruziens.

The10d.docx Page **33** sur **98**

Version: 1.0 - TH 190890

Le Conseil communal suivra donc avec la plus grande attention ces tendances et les affinera à l'aide d'indicateurs plus précis. En effet, avec la révision en cours de notre plan d'aménagement, notre Commune ne peut pas compter uniquement sur l'évolution de la démographie pour améliorer ses recettes fiscales.

La valeur d'un point d'impôt peut être établie, sur la base des comptes 2014, à CHF 497'743 contre CHF 516'444 en 2013. Cette évolution est certes influencée par les mécanismes de bascule. Mais elle devra être suivie avec attention par nos Autorités : la diminution constatée entre 2013 et 2014 constitue en effet un point de vigilance. Pour rappel, le calcul du point d'impôt résulte de l'addition des impôts des personnes physiques sur le revenu et sur la fortune, ainsi que des prestations en capital, pour l'année courante et sans les correctifs des années antérieures, divisée par le coefficient fiscal (0,68).

Tableau 17: Répartition des points d'impôt entre l'Etat et la Commune consécutive à la réforme de l'harmonisation des impôts et à la révision de la loi sur la police

Types d'impôt	Répartition Etat/Commune en 2013	Répartition Etat/Commune depuis 2014	Répartition Etat/Commune dès 2016	Répartition Etat/Commune dès 2017
Impôt des personnes physique	130 / 61	123 / 68	120 / 71	121 / 70
Impôt des personnes morales	100 / 100	123 / 77*	120 / 80*	120 / 80*
Impôt à la source	130 / 70	123 / 77	120 / 80	120 / 80
Impôt des frontaliers	50 / 150	50 / 150	120 / 80	120 / 80

^{* 70%} acquis du produit de l'impôt des personnes morales acquis directement par la Commune; les 30% restants sont redistribués en fonction de la population (15%) et du nombre d'emplois (15%) et figurent sous le chapitre 46, revenus de transferts, et non sous le chapitre 91, impôts

Tableau 18: Vue d'ensemble des produits des impôts et répartition en CHF et en %

Types d'impôts	Catégories	B2014	C2014	Δ C2014- B2014	Part en %
Impôts directs,	Gains en loterie	-	12'346	12'346	0.0%
personnes physiques	Impôt sur le revenu et la fortune	32'065'500	34'212'754	2'147'254	82.3%
	Impôts à la source	616'045	739'501	123'456	1.8%
	Impôts des frontaliers	1'370'000	1'678'467	308'467	4.0%
	Prestations en capital	575'000	765'274	190'274	1.8%
	Total	34'626'545	37'408'342	2'781'797	90.0%
Impôts directs, personnes morales	Impôt sur le bénéfice et le capital	2'545'000	1'296'913	-1'248'087	3.1%
personnes morares	Fonds intercommunal SIPM	-	2'633'725	2'633'725	6.3%
	Total	2'545'000	3'930'638	1'385'638	9.5%
Autres impôts directs	Impôts fonciers	185'500	209'533	24'033	0.5%
an cots	Total	185'500	209'533	24'033	0.5%
Total général		37'357'045	41'548'512	4'191'467	100.0%

9. Comptes des investissements

Le compte des investissements à proprement parler ne contient plus les dépenses et recettes du patrimoine financier, conformément à la recommandation no. 10 du MCH2. Ainsi, les engagements

The10d.docx Page **34** sur **98**

Version: 1.0 - TH 190890

du patrimoine financier et du patrimoine administratif doivent désormais être présentés dans deux comptes séparés.

Les engagements nets prévus dans le budget 2014, pour le patrimoine administratif et financier, s'élevaient à CHF 5'695'651. Les comptes 2014 bouclent avec CHF 5'144'649, soit des charges nettes inférieures à la planification budgétaire. A l'exception des routes, les engagements ont tous été inférieurs aux prévisions.

Tableau 19: Vue d'ensemble des engagements de la Commune au 31 décembre 2013

	Patrin	noine adminis	tratif	Patri	imoine fina	ncier	
	Dépenses		Dépenses	Dépenses		Dépenses	
Fonctionnelle	brutes	Recettes	nette	brutes	Recettes	nette	Total
1 Ordre et sécurité publique	27'600	-13'800	13'800				13'800
2 Formation	133'787	-283'504	-149'717				-149'717
3 Culture, Sports, Loisirs et Eglises	2'338	-22'142	-19'804				-19'804
6 Transports	3'416'305	-118'965	3'297'340				3'297'340
7 Prot. de l'env. et aménagement	3'234'907	-1'334'875	1'900'031				1'900'031
8 Economie publique	74'193	-40'293	33'900				33'900
9 Finances et impôts				143'999	-74'901	69'099	69'099
Total général	6'889'129	-1'813'579	5'075'551	143'999	-74'901	69'099	5'144'649

Conformément au tableau de contrôle des crédits d'engagement, plusieurs crédits, enregistrant encore des dépenses en 2014, ont dépassé l'enveloppe accordée par le Législatif communal, dont certains ont déjà fait l'objet de crédits complémentaires. Ils sont résumés sur le tableau 20.

Les dépassements suivant nécessitent encore des éclaircissements, les autres ayant été traités dans des rapports lors de précédentes séances du Conseil général :

- a) Traversée de Dombresson, pour la partie « Routes », avec un dépassement de CHF 715'777 : l'enveloppe globale du crédit est respectée au 31 décembre 2014. Toutefois, des vérifications sont encore en cours pour contrôler les métrées et les répartitions des coûts 2014 entre les différents services.
- b) Améliorations foncières, avec un dépassement de CHF 582'225 : aucun crédit n'a été accordé pour ces travaux dans les anciennes Communes, car les dépenses étaient considérées comme « liées », c'est-à-dire imposées par une loi de rang supérieur. Toutefois, le Conseil communal saisira, encore en 2015, le Conseil général d'un rapport à ce sujet.
- c) Ajoutons que le chantier de la route de Fontaines à Fontainemelon a fait l'objet d'un décompte de plus de CHF 1 million de francs en 2014, transmis par l'entreprise avec plus d'une année de retard. Un crédit complémentaire a été soumis à votre Autorité en date du 6 mars 2015.

La maîtrise des engagements passe par une gestion de projet rigoureuse. Force est constaté que cet objectif n'est de loin pas encore atteint, malgré les travaux réalisés en 2014 par la Commission des investissements. Un gros travail doit encore être accompli par les dicastères. Si la situation est en

The10d.docx Page **35** sur **98**

Version: 1.0 - TH 190890

voie d'être résolue pour le patrimoine immobilier, suite au rapport adopté par votre Autorité en décembre, elle est encore loin d'être optimale, en 2014, dans les travaux publics, l'alimentation en eau et l'assainissement.

Pour y remédier, le Conseil communal a réorganisé la gestion des eaux et de l'assainissement à travers une collaboration renforcée avec les bureaux techniques de Viteos SA et de la Ville de Neuchâtel, qui assurent depuis le printemps 2015 les prestations d'ingénierie dont notre collectivité a besoin.

Tableau 20: Dépassement des crédits d'engagement du Conseil général

Libellée investissement	Montant brut initial voté	Crédit complé- mentaire voté	Total crédit voté	Dépenses cumulées au 31.12.2014	Solde du crédit au 31.12.2014
Traversée de Cernier-Assainissement	160'000	0	160'000	166'682	-6'682
Traversée de Cernier-Eau potable	465'000	230'000	695'000	621'067	73'933
Traversée de Dombresson-Routes phase 1	1'080'000	0	1'080'000	738'231	341'769
Traversée de Dombresson-Routes phase 2	742'272	0	742'272	1'800'018	-1'057'746
Total traversée de Dombresson-Routes phases 1& 2	1'822'272	0	1'822'272	2'538'249	-715'977
Traversée de Dombresson-Eau potable phase 1	565'000	0	565'000	482'320	82'680
Traversée de Dombresson-Eau potable phase 2	775'792	0	775'792	610'900	164'892
Traversée de Dombresson-Assainissement phase 1	2'365'000	0	2'365'000	1'770'079	594'921
Traversée de Dombresson-Assainissement phase 2	1'823'668	0	1'823'668	1'165'086	658'583
Traversée de Dombresson-Eclairage public phase 2	288'267	0	288'267	173'083	115'184
Total traversée de Dombresson, tous les services	7'640'000	0	7'640'000	6'739'717	900'283
Réfection route de Fontaines à Fontainemelon-Routes Réfection route de Fontaines à Fontainemelon-Eau	1'071'000	-175'659	895'341	896'191	-850
potable Réfection route de Fontaines à Fontainemelon-	105′000	109'179	214'179	214'067	112
Assainissement	1'345'000	248'830	1'593'830	1'593'830	0
Total route de Fontaines, tous les services	2'521'000	182'350	2'703'350	2'704'087	-737
Les Hauts-Geneveys, viabilisation du secteur Le Calendrier-Assainissement	141'361	127'123	268'484	174'691	93'793
Améliorations foncières - La Côtière, part communale	0	0	0	124'950	-124'950
Améliorations foncières - Engollon, part communale	0	0	0	127'207	-127'207
Améliorations foncières - Engollon, part propriétaire	0	0	0	123'213	-123'213
Améliorations foncières - Savagnier-Dombresson, part communale	0	0	0	154'700	-154'700
Améliorations foncières - Savagnier-Dombresson, part propriétaire	0	0	0	52'155	-52'155
Total améliorations foncières	0	0	0	582'225	-582'225
Collège de Fontainemelon, isolation toiture	125'000	0	125'000	129'067	-4'067

Mais de gros efforts doivent être accomplis pour améliorer l'élaboration des demandes de crédits et leur suivi technique et financier. En effet, la facturation des travaux par les entreprises et autres mandataires ne respecte pas toujours les échéances de paiement prévues en cours d'année et le

The10d.docx Page **36** sur **98**

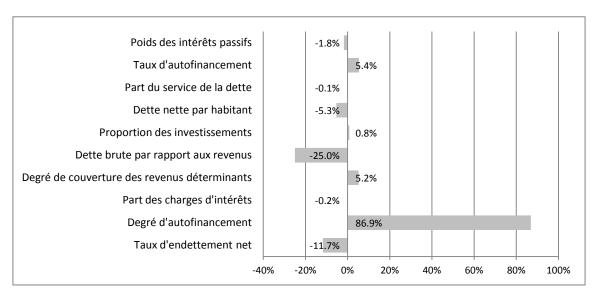
Version: 1.0 - TH 190890

principe d'annualité des comptes, en vigueur dans les collectivités publiques. C'est notamment ce qui est survenu avec le solde de factures concernant la route de Fontaines à Fontainemelon qui engendre un dépassement de CHF 357'896 sur le domaine des eaux en 2014. Le Conseil communal s'est ouvert de ce problème lors d'une rencontre avec la Fédération neuchâteloise des entrepreneurs. Il envisage l'introduction de pénalités dans les contrats si les échéances de paiement ne sont pas respectées.

10. Appréciation d'ensemble

Par rapport aux comptes 2013 et au bilan d'ouverture, force est de constater que l'image de la Commune présentée par les principaux indicateurs prévus par la nouvelle loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC), du 24 juin 2014, s'améliore, comme l'illustre le graphique 6.

Graphique 6: Variation des indicateurs prévus par la loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC), du 24 juin 2014, entre 2013 et 2014, en %



10.1. Taux d'endettement net

$$\frac{Dette\ nette\ I}{Revenus\ fiscaux\ directs} \times 100$$
Valeur indicatives < 100% bon
$$100\% - 150\% \qquad \text{suffisant}$$

$$> 150\% \qquad \text{mauvais}$$

Cet indicateur mesure combien de tranches annuelles d'impôt seraient nécessaires pour rembourser la dette nette, soit la dette résiduelle après aliénation des biens du patrimoine financier.

Le taux d'endettement net s'élève à 127% en 2014 contre 138% en 2013. Compris entre 100 et 150%, il est considéré comme suffisant selon le MCH2.

The10d.docx Page **37** sur **98**

Version: 1.0 - TH 190890

Les revenus fiscaux directs de l'année sont en hausse de 4.83%, alors que la dette nette baisse de 4.03%. Cette situation, selon les règles imposées à l'Etat par la LFinEC, équivaudrait à devoir autofinancer 80% des investissements afin de contenir l'endettement.

10.2. Degré d'autofinancement

Autofinancement $\times 100$ Investissements nets

Valeur indicatives > 100% Conjoncture très favorable

> 80-100% Cas normal

50-80% Période de ralentissement

Cet indicateur mesure la part des investissements que la collectivité peut financer par ses propres moyens.

Le degré d'autofinancement s'élève à 123% en 2014, contre 36% en 2013. Le mauvais degré d'autofinancement de 2013 est dû à la provision créée pour la recapitalisation de prévoyance.ne, puisqu'il se serait situé à 116% sans cette provision de CHF 5 millions.

Ainsi, en 2014, l'autofinancement s'améliore par rapport au budget, d'une part en raison d'une enveloppe d'investissements nets inférieure de CHF 620'102 et d'un bénéfice en hausse de CHF 253'898.24, mais d'autre part par une hausse des amortissements de CHF 224'218.

Cela démontre que le degré d'autofinancement des investissements ne saurait être le seul élément garant de la bonne santé et de la bonne gestion financière de la Commune. En effet, avec un budget équilibré, l'autofinancement peut être amélioré uniquement par une hausse des amortissements, engendrée par des dépenses d'investissements en augmentation ou alors des investissements avec un taux d'amortissement élevé. Il se produit ensuite un effet de "tenaille", car la hausse des amortissements conduit à devoir réduire les autres charges de fonctionnement pour pouvoir équilibrer les budgets futurs.

Le degré d'autofinancement atteint en 2014 est toutefois idéal car la Commune a pu payer ses investissements sans recourir à l'emprunt.

Part des charges d'intérêts 10.3.

Charges d'intérêts nets $\times 100$ Revenus courants

Valeur indicatives 0% - 4% bon

4% - 9% suffisant > 9% mauvais

Cet indicateur fait apparaître quelle part des « revenus disponibles » est affectée aux charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée.

Page 38 sur 98 The10d.docx

Version: 1.0 - TH 190890

La part des charges d'intérêts est passée de 2,7% en 2013 à 2,4% en 2014. Selon le MCH2, cette situation est jugée comme bonne car inférieure à 4%. Cette amélioration est principalement due à l'augmentation des revenus fiscaux et la baisse des intérêts passifs de CHF 200'000. Les revenus fiscaux étant l'élément influençant de manière prépondérante cet indicateur, en période de haute conjoncture, la part des charges d'intérêts aura donc tendance à baisser et à augmenter, en phase de récession.

10.4. Degré de couverture des revenus déterminants

$\frac{Solde\ du\ compte\ de\ r\'esultats}{Revenus\ d\'eterminants} \times 100$

Valeur indicatives > 0% Compte de fonctionnement équilibré/excédentaire

-2.5 - 0% Déficit modéré< -2.5% Déficit exagéré

Cet indice permet de rapporter le résultat en valeur absolue par rapport à la taille de la Commune et à sa capacité financière, ce qui est intéressant surtout lorsque nous sommes en présence d'un déficit.

Il s'élève à -4.11% en 2013, en raison de la recapitalisation de prévoyance.ne, contre 1,09% en 2014.

10.5. Dette brute par rapport aux revenus

Dette br	ute × 100	
Revenus cor		
Valeur indicatives	très bon	
	50%-100%	bon
	100%-150%	moyen
	150%-200%	mauvais
	> 200%	critique

L'indice permet d'évaluer la situation d'endettement ou de déterminer si l'endettement est proportionnel aux revenus obtenus.

Il passe de 164% en 2013 à 139% en 2014, soit d'une situation jugée mauvaise à moyenne puisque située entre 100 et 150%. Cette amélioration est due à la diminution des engagements envers les instituts financiers de CHF 13 millions, consécutive aux bons résultats des comptes 2014 et par le versement de l'aide à la fusion en 2013. Cet indicateur est intéressant, car il permet de replacer l'endettement en valeur absolue par rapport aux revenus, en le mettant en relation avec la capacité financière de la Commune.

The10d.docx Page **39** sur **98**

apport du Conseil communal

10.6. Proportion des investissements

$\frac{Investissements\ bruts}{D\acute{e}penses\ totales} \times 100$

Valeur indicatives < 10% activité d'investissement faible

10 - 20% activité d'investissement moyenne20 - 30% activité d'investissement forte

Version: 1.0 - TH 190890

26.5.2015

Date:

> 40% activité d'investissement très forte

Cet indice permet d'évaluer l'activité dans le domaine des investissements. Un sous-investissement peut conduire à une dégradation du patrimoine et engendrer des effets de rattrapage conséquents dans le futur.

En 2014, il atteint 9,4% contre 8,6% en 2013. Cet indicateur étant inférieur à 10%, l'activité d'investissement de la Commune est considérée comme faible selon le MCH2.

L'indicateur 2013 serait sensiblement le même que celui de 2014, sans la charge extraordinaire pour la recapitalisation de <u>prévoyance.ne</u> de CHF 5 millions, qui fait augmenter les dépenses totales de 2013. En comparaison avec les données de la statistique financière 2013 du service cantonal de statistique, l'indicateur de Val-de-Ruz se situe dans la moyenne des Communes neuchâteloises, alors qu'il n'est que de 3% pour l'Etat. A relever que le service précité calcule son indicateur sur l'investissement net et non brut.

10.7. Part du service de la dette

 $\frac{\textit{Service de la dette}}{\textit{Revenus courants}} \times 100$

Valeur indicatives ≤ 5% charges faibles

5 - 15% charges acceptables

> 15% charges fortes

L'indicateur met en évidence l'incidence des coûts financiers sur le budget. Il permet de constater dans quelle mesure les revenus courants sont absorbés par le service de la dette (y compris les amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge budgétaire plus restreinte pour les autres postes du budget.

Le service de la dette s'élève à 9,6% en 2014 contre 9,7% en 2013. Compris entre 5 et 15%, il est considéré comme acceptable par le MCH2.

La Commune de Val-de-Ruz consacre quasiment 10% de ses revenus au paiement des charges financières. L'indicateur reste acceptable en raison des taux d'intérêts relativement bas. Toute chose étant égale par ailleurs, les taux d'intérêts devraient monter à plus de 6% pour que les charges financières soient considérées comme trop fortes. Toutefois, une augmentation des amortissements engendrée par les investissements peut aussi rentrer en ligne de compte.

The10d.docx Page 40 sur 98

10.8. Dette nette par habitant

$\frac{\textit{Dette nette I}}{\textit{Population résidante permanente}} \times 100$

Valeur indicatives 0 - 1'000 CHF endettement faible

1'001 - 2'500 CHF endettement moyen
2'501 - 5'000 CHF endettement important
> 5'000 CHF endettement très important

Version: 1.0 - TH 190890

26.5.2015

Date:

La dette nette par habitant diminue: CHF 3'194 en 2014, contre CHF 3'374 au 31.12.2013 et CHF 4'150 au 01.01.2013. Il s'agit d'un endettement considéré comme important par le MCH2, car compris entre CHF 2'501 et 5'000.

L'endettement net baisse dans une moins grande proportion que l'endettement brut entre 2013 et 2014, car le premier nommé prend en compte le patrimoine financier à l'actif du bilan, qui lui baisse de CHF 16 millions sur la même période. En effet, les liquidités excédentaires au 31 décembre 2013 ont été principalement utilisées pour le remboursement de la dette envers différents instituts financiers.

10.9. Taux d'autofinancement

$\frac{Autofinancement}{Revenus\ courants} \times 100$

Valeur indicatives > 20% bon

10% - 20% moyen < 10% mauvais

Cet indice révèle quelle proportion de son revenu la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.

En 2013, le taux d'autofinancement s'élève à 3,2%. Il atteint 8,6% en 2014. Inférieur à 10%, il est considéré comme mauvais selon le MCH2.

L'indicateur de 2013 est, comme pour les autres indicateurs, péjoré par la provision relative à la recapitalisation de la caisse de pension. Pour notre Commune, il démontre toutefois qu'une grande part des revenus encaissés durant l'année est utilisée pour couvrir les charges courantes et que peu de marge subsiste pour le financement des activités d'investissement.

The10d.docx Page 41 sur 98

Version :1.0 – TH 190890

Date: 26.5.2015

10.10. Poids des intérêts passifs

$\frac{\textit{Charge d'intérêts}}{\textit{Revenus fiscaux}} \times 100$

Valeur indicatives < 10% Seuil d'endettement faible

10%-20% Seuil d'endettement moyen> 20% Seuil d'endettement est exagéré.

Cet indicateur calcule la part des recettes fiscales consacrée au paiement des intérêts passifs. Il s'élève à 8% en 2014 contre 9,8% en 2013.

Cette indicateur est fortement influencé par le niveau des taux d'intérêts, en baisse constante ces dernières années, ainsi que par le niveau d'endettement envers les instituts financiers qui ont diminué de CHF 20 millions entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2014.

11. Désignation de l'organe de révision de la commune

Le Conseil d'Etat, à l'article 20 de son Règlement général d'exécution de la loi sur les finances de l'Etat et des communes (RLFinEC), adopté le 20 août 2014, a décidé de confier la compétence de désigner l'organe de révision au Conseil général, sur proposition du Conseil communal et de la Commission de gestion et des finances. Cet article a la teneur suivante :

Art. 20 ¹Le Conseil général désigne l'organe de révision, sur proposition du Conseil communal et préavis de la commission financière.

²L'organe de révision est désigné pour le contrôle d'un à trois exercices. Son mandat prend fin avec l'approbation des derniers comptes annuels. Une ou plusieurs reconductions sont possibles, dans les limites des règles d'audit applicables aux organes de révision agréés.

Cette nouvelle disposition a été discutée et introduite dans le projet de RLFinEC, seulement quelques semaines avant son adoption par le Conseil d'Etat. Ainsi, elle n'a pas pu être anticipée lorsque le Conseil communal a attribué, au mois de janvier 2014, le mandat à la fiduciaire Soresa SA pour une durée de 4 ans, soit pour l'audit des comptes 2013 à 2016.

The10d.docx Page 42 sur 98

³Peuvent être désignés comme organes de révision une ou plusieurs personnes physiques ou morales ou des sociétés de personnes.

⁴Le Conseil communal informe le service des communes de l'entrée en fonction de l'organe de révision.

⁵Lorsqu'il constate que, dans les deux mois qui suivent la fin du mandat, la démission ou la révocation de l'organe de révision, le Conseil général n'a pas désigné de nouvel organe, le service des communes impartit un délai à la commune pour régulariser la situation. Passé ce délai, le service des communes désigne un organe de révision pour l'exercice annuel.

Version: 1.0 - TH 190890

Sur la base d'un appel d'offres auprès de cinq sociétés différentes, Soresa SA s'est révélée la plus compétitive au niveau des tarifs et elle dispose de toutes les compétences requises. Elle emploie une quinzaine d'employés, notamment plusieurs personnes au bénéfice du diplôme d'expert-comptable. Soresa SA vérifie également les comptes de plusieurs autres Communes neuchâteloises. Elle est aussi très active dans les Communes du canton de Berne, confrontées également à la mise en place du MCH2, ce qui permet à notre collectivité de bénéficier d'une expertise supra-cantonale.

C'est pourquoi nous prions le Conseil général d'adopter le projet d'arrêté permettant de ratifier le mandat confié à la fiduciaire Soresa SA jusqu'au contrôle des comptes 2016.

12. Gestion de la Commune durant l'année 2014

Le Conseil communal a souhaité compléter le rapport à l'appui des comptes par une présentation de la gestion durant l'exercice écoulé. Les missions et les prestations confiées aux unités administratives et techniques de la Commune, leur fonctionnement ainsi que les résultats obtenus sont présentés sous la forme de fiches dont la lecture est destinée à compléter les remarques à l'appui des comptes.

12.1. Conseil communal

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les membres du Conseil communal tiennent une statistique de leur emploi du temps, à l'instar du personnel administratif et technique. Il s'agit ici d'en fournir un aperçu très général. Les chiffres détaillés ont été remis à la commission de votre Autorité chargée d'examiner le statut et le taux d'occupation futurs du Conseil communal. Ils sont également à disposition de la Commission de gestion et des finances.

En 2014, le Conseil communal a accompli environ 14'305,8 heures de travail, soit en moyenne 2'861 heures par membre, chancelier non compris. A titre indicatif, l'horaire annuel de référence 2014 des employés est de 2'088 heures. Cet horaire inclut les vacances, les jours fériés ou les absences dues au service militaire, ce qui représente pour les cinq conseillers communaux un total de 1'724,5 heures.

Les activités propres au fonctionnement du Conseil communal totalisent près de 5'136 heures, soit près de 35,9% des heures effectuées par les membres de l'Exécutif. Les séances (préparation et temps de séance) proprement dites représentent 2'609 heures et les représentations 748 heures. Comme en 2013, le Conseil communal a siégé en 2014 deux demi-journées par semaine : le lundi matin pour traiter des affaires courantes et le jeudi matin pour se pencher, en raison des travaux de réorganisation et de mise en place des structures communales, sur des projets ou des dossiers exigeant un examen et un suivi plus approfondis. Relevons également que les conseillers communaux ont consacré 583 heures au Conseil général et à ses commissions, dont 503 consacrés aux séances et à leur préparation.

The10d.docx Page 43 sur 98

Version: 1.0 - TH 190890

Tableau 21: Temps consacré par les membres du Conseil communal à la conduite des dicastères. En 2014, par ordre croissant et en heures

Groupes de prestations	Heures	Groupes de prestations	Heures
Achat – Economat	11.8	Sport et loisirs	323.3
Population	42.5	Mobilité	339.8
Jeunesse	54.8	Prévoyance sociale	369.8
Comptabilité	107.3	Energie	376.8
Finances	113.8	Eau et environnement	434.5
Ressources humaines	134.5	Développement économique	456.8
Institutions	160.8	Sécurité	467.5
Pré+Para scolaire	167.5	Gérance	559.8
Urbanisme	226.5	Culture et promotion régionale	608.8
Organisation et informatique	229.0	Travaux publics	744.8
Forêts	294.0	Ecole	925.3
Aménagement du territoire	296.5	Total général	7'445.5

Le tableau 21 décrit par ordre croissant les heures consacrées par les conseillers communaux à la conduite des dicastères. Ces heures se déclinent elles-mêmes en activités génériques, communes à l'ensemble des chefs de dicastère.

Par exemple, les conseillers communaux ont consacré près de 1'592 heures à la préparation et à la conception de rapports et 1'564 heures au traitement et au suivi de leurs courriers électroniques ou sur papier. La préparation et la conduite de séances totalisent quant à elles près de 7'843 heures. Les tâches administratives génériques qui peuvent concerner le suivi de projets, des travaux de planification et d'organisation représentent 409 heures. Rappelons que les membres du Conseil communal assurent eux-mêmes la gestion de leur emploi du temps et leur secrétariat.

12.2. Chancellerie

Dicastère	Conseil communal
Unité administrative	Chancellerie

Mission et objectifs principaux

Mission de l'unité

Garantir le soutien logistique et le secrétariat du Conseil communal et du Conseil général ; assurer le suivi des décisions prises et mettre en place les dispositions nécessaires en vue de leur application.

Objectifs généraux

- Apporter le support nécessaire au bon fonctionnement des Autorités politiques
- Garantir le respect du cadre institutionnel et des dispositions législatives
- Réaliser la communication interne et externe, notamment les relations avec la presse
- Appliquer le protocole
- Suivre le bon archivage de l'ensemble des documents, à l'exception du volet « construction »

Bases légales et réglementaires principales

- Constitution fédérale de la Confédération suisse, du 18 avril 1999
- Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Cst. NE), du 24 septembre 2000
- Loi sur les communes (LCo), du 21 décembre 1964
- Loi sur les droits politiques (LDP), du 17 octobre 1984
- Loi sur la procédure et la juridiction administrative (LPJA), du 27 juin 1979

The10d.docx Page 44 sur 98

Version: 1.0 - TH 190890

- Loi sur l'archivage (LArch), du 22 février 2011
- Règlement général de la Commune de Val-de-Ruz, du 19 décembre 2012
- Règlement protocolaire de la Commune de Val-de-Ruz, du 9 décembre 2013

Indicateurs relatifs aux prestations en 2014

Prestations	Indi	cateurs	Résu	ıltats
Adopter des décisions pour la bonne marche de la Commune	-	Nombre d'arrêtés signés	-	57 arrêtés du Conseil communal et 28 arrêtés du Conseil général
Gérer la Commune	-	Nombre de séances du CC	-	45 séances ordinaires, ce qui représente 258 pages de procès-verbaux
Assurer la communication interne et faciliter l'accès au dossier	_	Nombre de dossiers dans la GED	-	43'736 dossiers au 31.12.2014

Commentaires

Pour le Conseil communal, les 45 séances ordinaires concernent la gestion courante des affaires communales. A cela s'ajoutent un nombre similaire de séances le jeudi matin pour définir la stratégie, assurer le suivi de projets inhérents à la mise en place de la Commune, évoquer les dossiers complexes et recevoir différentes personnes invitées sur des thèmes spécifiques.

Projets et investissements conduits par l'unité en 2014

Titre du projet	Objectifs 2014	Résultats atteints en 2014
Rédaction de différents arrêtés et règlements pour le bon	 Règlement relatif à la gestion des déchets 	 Adopté le 28 avril 2014
fonctionnement de la Commune	 Incompatibilités de fonction 	 Adopté le 29 septembre 2014
Poursuite de la mise en place d'un concept de communication	 Rapport d'information au Conseil général 	 Pris acte le 15 décembre 2014
Audit documentaire de la gestion électronique de documents (GED)	 Conclure un mandat externe pour effectuer l'audit de la GED en vue de proposer des mesures d'améliorations 	 Le mandat a été octroyé, les mesures correctives seront effectuées durant l'année 2015

Commentaires

 Faute de temps, la mise en place d'un concept de communication n'a pas pu être entièrement réalisée en 2014. Elle figure dans les objectifs 2015.

Effectifs (en équivalents plein temps)

		C2014 (effectif	
Personnel	B2014	annuel moyen)	Δ B2014-C2014
Administratif	2.50 EPT	3.00 EPT	+0.50 EPT
Mesures d'intégration professionnelle (MIP)	0.00 EPT	0.50 EPT	+0.50 EPT
Conseil communal	5.00 EPT	5.00 EPT	0.00 EPT
Total	7.50 EPT	8.50 EPT	+1.00 EPT

Commentaires

- A la suite du départ à la retraite de l'administrateur de l'organisation et du système d'information, les tâches ont été reprises par la chancellerie. De ce fait, le pourcentage (50%) qui était prévu pour du secrétariat a été transféré à la chancellerie.
- Pour remplacer l'administrateur susmentionné, une chargée de missions a été engagée le 1^{er} août 2014 à 50%.
- Un collaborateur a souhaité réduire son pourcentage (100%) à la chancellerie et il travaille désormais à 40% au

The10d.docx Page 45 sur 98

contrôle des habitants. Ce taux a pu être proposé au collaborateur qui était placé dans le cadre des mesures d'intégration professionnelle (MIP).

Version: 1.0 - TH 190890

 Comme en 2013, la chancellerie a eu la chance de pouvoir bénéficier successivement du placement de deux personnes en mesures d'intégration professionnelle.

12.3. Travaux publics, eaux, environnement et forêts

12.3.1 Administration des forêts

Dicastère	Travaux publics, eaux, environnement et forêts
Unité administrative	Service des forêts

Mission et objectifs principaux

Mission de l'unité

Assurer la gestion des forêts propriété de la Commune, y compris des infrastructures forestières qui s'y trouvent, tout en garantissant l'entier des fonctions assumées par les surfaces boisées et en assumant des actions d'information de la population et des élus.

Objectifs généraux

- Planifier l'ensemble des travaux forestiers d'exploitation et de soins à la jeune forêt
- Réaliser une partie des travaux forestiers d'exploitation et de soins à la jeune forêt
- Assurer le suivi et l'entretien des infrastructures forestières et des limites de propriété
- Organiser concrètement les travaux forestiers sur l'ensemble de l'année
- Réaliser les inventaires forestiers nécessaires à la réalisation des plans de gestion
- Remplir les obligations administratives liées au suivi et à la gestion des forêts y compris les décomptes nécessaires à l'obtention des aides financières fédérales et cantonales
- Assurer la surveillance sanitaire des massifs forestiers
- Informer la population en matière d'exploitation des forêts et actions pédagogiques en forêt
- Participer activement à la promotion du bois dans tous les débouchés potentiels
- Participer aux martelages des bois dans les forêts communales, cantonales et privées (sous mandat du SFFN)
- Conseils et suivi des propriétaires forestiers privés (sous mandat du SFFN)
- Cubage et commercialisation des bois
- Police forestière

Bases légales et réglementaires principales

Loi cantonale sur les forêts (LCFo), du 6 février 1996 Règlement d'exécution de la loi cantonale sur les forêts (RELCFo), du 27 novembre 1996 Loi sur la protection de la nature (LCPN), du 22 juin 1994

Loi sur la faune sauvage (LFS), du 7 février 1995

Indicateurs relatifs aux prestations en 2014

Prestations	Indicateurs	Résultats
Réalisation annuelle des plans de gestion des forêts	 Volume de bois exploité en regard de la possibilité indiquée dans les plans de gestion 	 Les volumes d'exploitation des bois tels que stipulés dans les plans de gestion sont réalisés. Les massifs forestiers sont entretenus d'une

The10d.docx Page 46 sur 98

Version: 1.0 - TH 190890

			-	manière durable. Les soins à la jeune forêt sont réalisés d'une manière continue chaque fois que c'est nécessaire.
Commercialisation efficace des produits forestiers	-	Les produits récoltés dans les forêts sont écoulés sur le marché des bois selon un principe de maximisation économique	_	Les produits forestiers sont vendus aux acheteurs proposant les prix les plus intéressants.
Maintien courant des infrastructures forestières	-	Les infrastructures forestières sont régulièrement entretenues dans le cadre de travaux courants et périodiques	_	Les infrastructures forestières (desserte, bâtiments) sont fonctionnelles en tout temps.
Gestion adéquate des massifs forestiers axée sur le long terme	-	L'ensemble des fonctions des forêts sont assurées sur le long terme		La forêt continue de jouer son rôle protecteur La forêt continue de jouer son rôle de production La forêt continue de jouer son rôle de préservation de la diversité écologique La forêt continue de jouer son rôle social et culturel
Information de la population et des élus en matière de gestion des forêts	_	Les élus obtiennent lorsque nécessaire les informations adéquates sur la gestion pratiquée en forêt La population obtient lorsque nécessaire les informations adéquates sur la gestion pratiquée en forêt	-	Les élus sont informés sur la gestion pratiquée en forêt La population est informée sur la gestion pratiquée en forêt

Commentaires

- Les forêts font partie du patrimoine communal. Elles sont gérées d'une manière durable depuis plus de 100 ans assurant ainsi une production de bois garantie dans le temps et une préservation de l'ensemble des prestations forestières reconnues.
- La gestion des forêts est garantie par des plans de gestion qui sont régulièrement mis à jour. Ces plans de gestion garantissent l'engagement de la Commune à poursuivre une exploitation responsable et durable de ses forêts.
- Le service forestier communal permet d'assurer le suivi de ces plans de gestion en adéquation avec les principes édictés dans les lois forestières tant fédérales que cantonales.

Projets et investissements conduits par l'unité en 2014

Titre du projet	Objectifs 2014	Résultats atteints en 2014
Gestion continue des forêts communales	 Réalisation des divers plans annuels des travaux 	 Les plans annuels des travaux ont été réalisés selon la planification Le plan de gestion des forêts du massif de Chézard-Saint-Martin a été rédigé.
Maintien de l'entretien de la dévestiture	 Les infrastructures forestières sont maintenues en état 	 Suite au problème du report des travaux de 2013, l'entretien de la desserte forestière a été poursuivi durant l'année 2014. Les travaux prévus ont été réalisés.
Information des élus	 Les élus communaux sont informés des travaux réalisés dans les forêts de leur Commune 	 Les représentants des élus ont été informés des activités réalisées en forêt par l'intermédiaire des représentants siégeant à la commission forestière d'arrondissement. Le conseiller communal en charge des forêts et l'administratrice du dicastère sont informés en continu des actions menées en forêt.

The10d.docx Page 47 sur 98

Version: 1.0 - TH 190890

Information de la population: sentier didactique du bicentenaire	-	Réalisation et inauguration du sentier	-	Sentier réalisé et inauguré en septembre 2014.
_		_		_

Commentaires

- L'entretien des forêts profite à tous. Si la partie la plus visible est l'exploitation des produits forestiers, les autres prestations telles que la fonction de protection ou la fonction sociale sont primordiales. Les bienfaits de la forêt ne sont malheureusement pas directement monétarisables mais il faut considérer qu'ils représentent potentiellement une valeur annuelle de plus de 10 millions de francs dont profite directement la communauté.
- Les forêts communales permettent de récolter en continu près de 20'000 m³ de bois annuellement. Le bois est un matériau écologique, durable, produit localement avec du personnel de notre région. Il est de plus neutre en termes de CO2 et est produit sans apport d'engrais ou de produit phytosanitaire. Parallèlement, la présence de la forêt préserve un maximum de diversité dans notre région et stabilise nos sols.
- Parallèlement, la population locale et de passage dans la région profite directement de l'entretien de la desserte forestière dans le cadre des activités de détente lors des nombreuses balades pratiquées dans les massifs boisés de la Commune.

Effectifs (en équivalents plein temps)

		C2014 (effectif	
Personnel	B2014	annuel moyen)	Δ B2014-C2014
Technique	0.00 EPT	6.70 EPT	+6.70 EPT
Total	0.00 EPT	6.70 EPT	+6.70 EPT

Commentaires

L'effectif des forestiers a subi une variation durant l'année 2014 par l'engagement d'un forestier à 50% pour répondre aux normes de sécurités en vigueur. Le service forestier communal a joué, jusqu'en septembre 2014, un rôle en tant qu'entreprise formatrice. C'est une tâche importante qu'il serait nécessaire de reprendre en considérant le fait que la forêt et la gestion qui y est pratiquée permet de garder des emplois décentralisés hautement nécessaire à la poursuite des exploitations durable de nos boisés.

Autres remarques

Néant

12.3.2 Eau potable

Dicastère	Institutions, développement économique, personnel et finances
Unité administrative	Eau potable

Mission et objectifs principaux

Mission de l'unité

Le service des eaux doit assurer une exploitation et entretien de l'ensemble du réseau d'eau, des sources, des puits, des réservoirs, des conduites et des pompages de manière fiable pour l'ensemble des consommateurs tout en s'assurant de la qualité de la fourniture de la ressource.

Objectifs généraux

- Assurer l'approvisionnement en eau (source et puits)
- Assurer la distribution de l'eau potable aux clients
- Assurer la facturation et le service à la clientèle et aux partenaires

The10d.docx Page 48 sur 98

Version: 1.0 - TH 190890

Bases légales et réglementaires principales

- Loi fédérale du 9 octobre 1992 sur les denrées alimentaires (LDAI) RS 817.0
- Loi fédérale du 24 janvier 1991 sur la protection des eaux (LEaux) RS 814.20
- Loi sur la protection des eaux (LCPE), du 1^{er} janvier 2011
- Loi cantonale du 24 mars 193 sur les eaux (LEaux) RS 731.101
- SSIGE et ses directives W1f W3f W4f W6f W11 W 1000/1002/1005

Indicateurs relatifs aux prestations en 2014

Prestations	Indicateurs	Résultats
Maintien courant des infrastructures	 Entretenues de manière régulière mais avec un maximum d'économie 	Le but est atteint.Fonctionnalité
Gestion du fonctionnement	 Processus d'autocontrôle en cours 	 Le processus avance de manière satisfaisante mais des points doivent encore être améliorés
Prélèvements d'échantillon d'eau	 16 campagnes de prélèvements 	 Pas de problème de qualité d'eau
Service de piquet	 Suivi des fuites, des alarmes 	 Service de piquet assuré
Information de la population en matière de qualité de l'eau	 La population obtient lorsque nécessaire les informations adéquates 	 La population est informée sur la qualité de l'eau par les fiches annuelles depuis le site internet de la Commune

Commentaires

Néant

Projets et investissements conduits par l'unité en 2014

Titre du projet	Objectifs 2014	Résultats atteints en 2014
Commune Val-de-Ruz	 Campagne de remplacements de vieux compteurs d'eau 	 Environ 250 compteurs ont été remplacés par les travaux publics à la satisfaction des clients
Cernier – rue des Monts et Bois- Noir	 Suivi du CAD 	- Statut quo
ViruzO	 Mise en place d'un appui technique avec Viteos 	 Collaboration encore en cours, à satisfaction de chacun Création de groupe de travail ad hoc sur les dossiers importants
Dombresson – Route du Seyon Phase II	 Changement de la conduite d'eau principale et raccordements privés 	 Travaux seront terminés au printemps 2015 à satisfaction.
Les Geneveys-sur-Coffrane – Mont- Racine	 Remplacement de la conduire principale, extension sur le chantier des Neufs Chemins et raccordements privés 	 Travaux terminés au printemps 2014 à satisfaction des bordiers
Cernier – Frédéric-Soguel	 Remplacement de la conduite principale d'alimentation et branchement des privés 	 Travaux terminés automne 2014 à satisfaction des bordiers.
Réservoir de Fontainemelon	 Rénovation du réservoir 	- En cours
Alimentation du village d'Engollon	 Suppression des sources et du réservoir 	- En cours
Information des élus	 Les élus communaux sont informés 	 Une présentation à la station de pompage des Prés Royer a été organisée aussi bien pour les

The10d.docx Page 49 sur 98

Version: 1.0 - TH 190890

				élus de l'Exécutif que pour ceux du Législatif.
Maintien de l'entretien des réseaux	-	Les infrastructures de l'eau sont maintenues en état	-	Partiellement satisfaisant, le report budgétaire implique que certains travaux ont été ralentis par rapport aux prévisions
Dombresson - Rte du Seyon Phase 2	_	Remplacement conduite transport eau potable	_	Les travaux sont partiellement terminés à satisfaction des usagers (reste 100m pour 2015)

Commentaires

Néant

Effectifs (en équivalents plein temps)

		C2014 (effectif	
Personnel	B2014	annuel moyen)	Δ B2014-C2014
Administratif	2.70 EPT	3.10 EPT	+0.40 EPT
Technique	7.00 EPT	7.00 EPT	0.00 EPT
Mesures d'intégration professionnelle (MIP)	0.00 EPT	1.00 EPT	+1.00 EPT
Total	9.70 EPT	11.10 EPT	+1.40 EPT

Commentaires

 En moyenne sur l'année, 0.4 EPT a été engagé pour appuyer l'administration du service des eaux, pour la reprise des données de compteurs.

Autres remarques

Néant

12.3.3 Assainissement et environnement

Dicastère	Travaux publics, eaux, environnement et forêts	
Unité administrative	Environnement	

Mission et objectifs principaux

Mission de l'unité

Le service d'assainissement prend en charge les eaux naturelles et collectées produites par la population et veille à leur traitement adéquat, dans le respect de l'environnement. Ce faisant il joue un rôle essentiel en faveur de la salubrité publique, de la santé des citoyens et de la préservation d'un cadre de vie agréable.

Objectifs généraux

- Assurer l'épuration des eaux afin d'éviter les maladies et lutter contre le risque d'épidémies
- Eviter les inondations et la pollution des eaux souterraines
- Assurer le fonctionnement de l'ensemble des installations
- Organiser les travaux d'exploitation (maintenance préventive, pannes etc..)
- Respecter les normes techniques et légales
- Maintenir l'équilibre des cours d'eau afin qu'il contribue également à l'autoépuration des eaux pluviales et des eaux épurées sortant des Step
- Protéger l'environnement

Bases légales et réglementaires principales

- Loi sur la protection des eaux du 24.01.91
- Ordonnance sur la protection des eaux du 28.10.98

The10d.docx Page **50** sur **98**

Version: 1.0 - TH 190890

- Loi fédérale sur la protection de l'environnement du 7.10.83
- Loi fédérale sur les produits chimiques
- Ordonnance sur la réduction des risques liée aux produits chimiques
- Ordonnance sur la protection des travailleurs contre les risques liés aux microorganismes
- Ordonnance sur les installations basses tension
- Loi sur les installations électriques
- Norme SIA 190 sur les canalisations
- Norme SN 592 000 sur l'évacuation des eaux des biens-fonds
- Directive de la VSA sur l'évacuation des eaux pluviales

Indicateurs relatifs aux prestations en 2014

Prestations	Indicateurs	Résultats
Maintien des infrastructures	 Entretenues de manière régulière mais avec un maximum d'économie 	Le but est atteintFonctionnalité
Gestion du fonctionnement	 Beaucoup de retard au niveau des processus d'automation 	 Améliorer les résultats et diminution des coûts

Commentaires

Une des tâches qui incombent à la Commune, en vertu des législations fédérale et cantonale, consiste à organiser, sur son territoire, l'évacuation des eaux usées d'une part, et, d'autre part, l'infiltration, la rétention et/ou l'évacuation des eaux claires.

Cela implique non seulement la construction des réseaux publics de collecte des eaux, mais également leur maintien (rénovation), leur extension (nouveaux quartiers, ...) et leur modernisation (évolution technique, mise en séparatif etc.).

Les contrôles de conformité sont également un aspect important et touchent non seulement l'équipement public, dont font partie les cours d'eau, mais également les installations privées lorsque celles-ci sont soupçonnées être non conformes aux règles en vigueur ou défectueuses. Sous cet aspect, le service d'assainissement est donc le gardien du sol et du sous-sol, en évitant sa pollution.

Projets et investissements conduits par l'unité en 2014

Titre du projet	Objectifs 2014	Résultats atteints en 2014
Réfection mur biologie	– Etanchéifié	 Le but est atteint dans le respect du budget
		 Fonctionnalité
Compensation électrique	 Remplacement 	 Fonctionnalité
Digesteur n°2	 Révision et contrôle 	 Fonctionnalité
Dombresson - Rte du Seyon Phase 2	 Mise en séparatif et raccordements privés 	 Travaux partiellement terminés à satisfaction des usagers (reste 100m pour 2015)

Commentaires

- Passablement de travaux sur la maintenance électromécanique et électrique en plus de la maintenance courante.
- Epurer les eaux signifie en extraire des résidus et des boues qu'il s'agit ensuite de traiter, d'évacuer et incinérer. Ce sont ainsi, annuellement, environ 560 tonnes de boues déshydratées, qui sont incinérées à Vadec et 4'200'000 m³ d'eau qui sont traitées.
- Les filtres que nous devions réviser en 2012 et 2013 pour un montant de CHF 100'000 n'ont pas été faits car nous sommes en attente d'instructions pour la mise en place du système relatif aux micropolluants.

Effectifs (en équivalents plein temps)

The10d.docx Page 51 sur 98

Version: 1.0 - TH 190890

Personnel	B2014	C2014 (effectif annuel moyen)	Δ B2014-C2014
Administratif			
Technique			
Enseignant			
Mesures d'intégration professionnelle (MIP)			
Intégration sociale			
Total			

Commentaires

- Les effectifs de ce personnel sont intégrés aux effectifs des Travaux publics et forêts. Par conséquent aucun chiffre n'est mentionné ci-dessus.
- L'unité n'a pas engagé de personnes en MIP ou ISP durant cette année.

Autres remarques

La Step des Quarres prend de l'âge (14 ans pour une durée de vie moyenne 30 ans) on constate de plus en plus de panne au niveau électromécanique et dans l'automation. De petite partie de mur de la biologie on été étanchéifiés. Nous avons remplacés les batteries de compensations ainsi que beaucoup de démarreurs de pompes. D'important investissement automation, micropolluants, seront à prévoir pour les années futures, ces frais d'entretien permettront de prolonger la durée de vie de la Step de 15 à 20 ans. Les stations de pompages devront être assainies, ainsi que l'A4eovr. Ces installations sont obsolètes, ce qui se traduit par le nombre de pannes.

12.3.4 Travaux publics

Dicastère	Travaux publics, eaux, environnement et forêts
Unité administrative	Travaux publics

Mission et objectifs principaux

Mission de l'unité

Le service de la voirie assure la gestion de l'infrastructure publique, des ouvrages (murs de soutènement), de l'éclairage public, des espaces publics (l'entretien des espaces verts, pelouses, massifs d'arbustes, parcs). Il entretien également été comme hiver le réseau routier communal.

La signalisation verticale et horizontale ainsi que le marquage routier sont également des tâches récurrentes. Le service participe au ramassage des déchets urbains et verts ainsi que des déchèteries.

Objectifs généraux

- Entretenir les aménagements urbains communaux
- Entretenir les routes communales (nids de poule, déneigement) afin de garantir la sécurité routière
- Garantir l'enlèvement des ordures ménagères et déchets verts
- Gestion des déchèteries et des filières de recyclage
- Assurer le suivi des travaux de la commission des aménagements urbains

Bases légales et réglementaires principales

- Loi sur les routes et voies publiques (LRVP 735.10)
- Normes VSS
- Loi concernant le traitement des déchets (LTD 805.30) et son Règlement d'exécution de la loi concernant le traitement des déchets (RLTD) 805.301
- Loi fédérale sur la protection de l'environnement (RS 814.01) et son ordonnance (RS 814.600)

The10d.docx Page 52 sur 98

Version: 1.0 - TH 190890

Prestations	Indicateurs	Résultats
Maintien des infrastructures	 Entretenues de manière régulière mais pas toujours de manière optimale vu les économies à réaliser. 	 Le but fixé en 2014 atteint.
Gestion du fonctionnement	 Bonne avance mais reste à finaliser 	 Améliorer les résultats et diminuer les coûts

Projets et investissements conduits par l'unité en 2014

Titre du projet	Objectifs 2014	Résultats atteints en 2014	
Déchets	 Améliorer la capacité de récupération pour le verre Optimiser les transports 	 Les objectifs ont été partiellement atteints, restent deux sites en attentes pour les bennes à verres. En amélioration 	
	 Etude avec Vadec du nombre de déchèteries nécessaire pour avoir les meilleures économies 	– En cours	
Déneigement	 Assurer le déneigement des routes communales 	 Les objectifs fixés sont atteints à satisfaction des usagers. 	
Routes	 Deuxième évaluation de nos routes Suite de l'étude Nibuxs 	 Les relevés des 270 km de routes communales ont été faits par nos voyers. En cours 	
Chézard-St-Martin Rue Jean Labran et rue du Petit Chézard	 Réfection de la surface de la chaussée 	– Travaux terminés	
Les-GSC – rue des Prélets	 Réfection de la surface de la chaussée et rabaissement du trottoir vers les passages piétons 	– Travaux terminés	
Dombresson - Rte du Seyon Phase 2	 Réfection de la traversée et création de trottoirs 	 Les travaux partiellement terminés à satisfaction des usagers (reste 100ml pour 2015) 	
Les-Geneveys-sur Coffrane – rue de la Rinche	 Réfection de la surface de la chaussée partie sud 	 Travaux terminés 	

Commentaires

- Environ 100 tonnes d'enrobé on été utilisés pour reboucher les « nids de poules » sur l'ensemble de la Commune.
- Plusieurs tronçons ont été entretenus soit par gravillonnage soit par enduit.

Effectifs (en équivalents plein temps)

		C2014 (effectif	
Personnel	B2014	annuel moyen)	Δ B2014-C2014
Administratif	2.50 EPT	2.50 EPT	0.00 EPT
Technique	26.20 EPT	19.40 EPT	-6.80 EPT
Mesures d'intégration professionnelle (MIP)	0.00 EPT	3.30 EPT	+3.30 EPT
Total	28.70 EPT	25.20 EPT	-3.50 EPT

The10d.docx Page **53** sur **98**

Version: 1.0 - TH 190890

Commentaires

 Les effectifs du personnel forestier et de l'environnement ont été intégrés au budget du personnel des Travaux publics. Aucune variation pour le personnel de l'environnement n'est enregistrée. La diminution de l'effectif provient du passage des forestiers au service des forêts.

 L'unité a pu en revanche bénéficier d'un renforcement temporaire de personnes en mesure d'intégration pour les travaux d'extérieur à savoir 3.30 EPT

Autres remarques

Néant

12.4. Développement territorial, mobilités et culture

12.4.1 Administration de l'aménagement, de l'urbanisme et des transports

Dicastère	Dicastère « développement territorial, mobilités, culture »
Unité administrative	Administration de l'aménagement, de l'urbanisme et des transports

Mission et objectifs principaux

Mission de l'unité

Veiller à ce que le développement du territoire communal corresponde aux plans d'aménagement locaux des 15 anciennes Communes. Soutenir le Conseil communal dans la création d'un futur plan d'aménagement de Val-de-Ruz. Gérer les demandes en lien avec les permis de construire et assurer le suivi y relatif.

Objectifs généraux

- Gérer le projet de création d'un plan directeur régional et d'un plan d'aménagement local unique pour l'ensemble des villages de Val-de-Ruz
- Gérer la réception, le contrôle, le suivi, la délivrance et la facturation des demandes de permis de construire, en lien avec les services communaux et cantonaux concernés
- Gérer le suivi des permis de construire sanctionnés jusqu'au contrôle de conformité, en lien avec les services communaux et cantonaux concernés
- Gérer l'archivage des permis de construire
- Renseigner et accompagner les partenaires (citoyens, acteurs économiques, tiers, etc.) pour toutes questions relatives au domaine de l'aménagement et de l'urbanisme
- Gérer et résoudre les dossiers d'aménagement du territoire problématiques au sein de la Commune de Val-de-Ruz
- Elaborer le budget de l'unité administrative
- Veiller à ce que les comptes de l'unité administrative soient respectés conformément au budget

Bases légales et réglementaires principales

- Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et son ordonnance (OAT)
- Loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT) et son règlement d'exécution (RELCAT)
- Loi cantonale sur les constructions (LCONSTR) et son règlement d'exécution (RELCONSTR)
- Loi cantonale sur les routes et voies publiques (LRVP)
- Loi sur les communes (LCO)
- Plans d'aménagement des 15 anciennes Communes, leur règlement d'exécution ainsi que leur règlement des constructions y relatifs
- Arrêté du Conseil communal relatif à la perception de taxes et émoluments et son règlement d'exécution

Indicateurs relatifs aux prestations en 2014

The10d.docx Page 54 sur 98

Version: 1.0 - TH 190890

Prestations	Indicateurs	Résultats
Gestion des permis de construire	 Respect des délais Respect des procédures Respect des législations en vigueur 	 179 nouvelles demandes de permis de construire en 2014 (84 en sanction définitive et 95 en minime importance). 174 décisions en matière de permis de construire rendues en 2014 (138 décisions positives, dont 59 en sanction définitive et 79 en minime importance; 36 décisions négatives, dont 28 en sanction définitive et 8 en minime importance). 80 autorisations de chauffage.
Gestion de l'aménagement communal	 Respect des délais Respect des procédures Respect des législations en vigueur 	 4 plans de quartier en cours d'élaboration. 2 plans d'alignement en cours d'élaboration. Route de Fontaines : soutien au Conseil communal dans le montage du dossier. Chauffage à distance : modification partielle du plan spécial de la zone d'activité mixte du site de Cernier pour permettre la construction de la centrale de chauffe.

Commentaires

- Durant l'année 2014, 19 demandes de permis de construire ont fait l'objet d'oppositions ; 13 sont réglées, 6 sont en cours de traitement ou en mains des instances supérieures.
- Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle LAT au 01.05.2014 et le lancement des travaux liés à la création d'un plan d'aménagement local de Val-de-Ruz, deux dossiers de modification partielle de PAL hérités des anciennes Communes (l'un à Cernier, l'autre aux Hauts-Geneveys) sont pour le moment gelés dans l'attente qu'une réflexion globale soit établie pour l'ensemble du territoire de Val-de-Ruz.
- 6 dossiers litigieux en matière d'aménagement du territoire, impliquant des privés et/ou des entreprises ont été suivis en 2014 par le service : 1 dossier est réglé, 2 en passe de l'être et 3 sont toujours en traitement et/ou en négociation.

Projets et investissements conduits par l'unité en 2014

Titre du projet	Objectifs 2014	Résultats atteints en 2014
Sanction du PAL de Chézard-Saint- Martin	 Lever les 15 oppositions liées au PAL en vue de sa sanction. 	 Objectif atteint; le dossier fait maintenant l'objet de recours et est en mains du service juridique du Conseil d'Etat.
Viabilisation du secteur « Le Calendrier » aux Hauts-Geneveys	 Viabiliser les parcelles concernées 	 Seule une partie des travaux prévus ont été réalisés en 2014 (notamment à cause de la découverte de roche blanche dans le terrain). Le solde s'effectuera en 2015.
Viabilisation du secteur « Sous-le- Village » à Boudevilliers	Coordonner les interventions de la Commune avec le promoteur	 Dossier initié par la Commune de Boudevilliers. Objectif atteint : les contacts nécessaires ont été pris par le promoteur afin de prévoir les dépenses au budget 2015. Les travaux sont réalisés par le promoteur et la Commune rembourse la part qui lui incombe, conformément au contrat d'équipement.
Conception du plan d'aménagement de Val-de-Ruz	 Présenter un rapport au Conseil général pour une demande de crédit-cadre; mettre en place la structure du projet 	 Objectifs atteints

Commentaires

 S'agissant de la conception du plan d'aménagement de Val-de-Ruz, il faut ici rappeler que l'ensemble de la démarche est définie comme projet-modèle par la Confédération au vu de l'important processus participatif qui est mis en place.

The10d.docx Page 55 sur 98

La prochaine étape du projet (2015) est de constituer la première partie du plan directeur régional, selon les vœux du canton.

Version: 1.0 - TH 190890

Effectifs (en équivalents plein temps)

		C2014 (effectif	
Personnel	B2014	annuel moyen)	Δ B2014-C2014
Administratif	2.50 EPT	2.50 EPT	0.00 EPT
Total	2.50 EPT	2.50 EPT	0.00 EPT

Commentaires

- L'effectif n'a subi aucune variation durant l'année 2014.
- L'effectif actuel de 2.5 personnes permet de gérer les permis de construire, les diverses demandes des clients et les dossiers d'aménagement d'un point de vue administratif mais non technique. Cette partie fait l'objet de mandats à des juristes, des architectes ou des urbanistes. S'agissant des contrôles de conformité, une procédure a été mise en place entre le service de l'urbanisme et le service de la sécurité, qui fait appel à deux volontaires de la police du feu pour effectuer les visites. Le rattrapage a démarré dans le courant du deuxième semestre 2014.
- Durant l'année 2014, l'administrateur du service a participé à 369 séances, soit : 43 visions locales, 126 séances liées à l'urbanisme (principalement avec les requérants et les architectes), 135 séances liées à l'aménagement du territoire et 65 séances diverses (BPA, comptes, budget, séance des cadres, etc.).
- L'administrateur du service a été nommé chef du projet relatif à la conception d'un plan d'aménagement. Le travail dévolu à cette tâche est estimé à 30 % en moyenne sur l'ensemble d'une année. Ce pourcentage supplémentaire vient se greffer aux 100 % dévolus à la marche courante du service et au suivi des dossiers. Sans autre mesure, il est probable que le service accuse des retards importants dans les tâches courantes qui lui sont dévolues pendant les quatre années que dureront le projet PAL; un appui de l'architecte engagé pour la gérance du patrimoine, à un taux minimum de 10 %, serait le bienvenu durant cette période décisive pour la Commune de Val-de-Ruz.

Autres remarques

Les dossiers en lien avec le domaine des transports sont gérés par le chef de dicastère de par sa connaissance approfondie du sujet mais également par le fait que l'urbanisme et l'aménagement occupent le 100 % du temps de travail des collaborateurs du service (hors projet PAL).

12.4.2 Sports, loisirs, culture, jeunesse et promotion régionale

Dicastère	 Education, jeunesse et sports Développement territorial, mobilité et culture 	
Unité administrative	Sports, loisirs, culture, jeunesse et promotion régionale	

Mission et objectifs principaux

Mission de l'unité

Gestion des installations sportives culturelles et de loisirs en matière de location, administration, entretien, etc.; coordination du groupe de travail réseau « Vivre »; Elaboration d'offres destinées à la population de la Commune; Soutien aux sociétés locales et associations villageoises, Coordination et participation aux activités du Bicentenaire

Objectifs généraux

- Gérer les infrastructures sportives, culturelles et de loisirs, y compris les piscines communales et scolaires.
- Mettre à disposition de la population un système de location des salles par internet.
- Coordonner et participer aux activités du Bicentenaire.
- Gérer le groupe de travail réseau « Vivre » et impliquer les participants pour qu'ils proposent des solutions d'avenir (mise à jour des critères de subvention, élaboration d'une politique de la jeunesse, etc.).
- Gérer et mettre à disposition des sociétés locales et associations villageoises un outil sur internet permettant le référencement et l'annonce de manifestations.
- Réaliser les manifestations de compétence communale (Fête nationale, foires de Dombresson et Coffrane, etc.).

The10d.docx Page **56** sur **98**

Version: 1.0 - TH 190890

- Gérer les bibliothèques publiques communales (à Fontainemelon et aux Geneveys-sur-Coffrane).
- Traiter les demandes de subvention et soutien divers en matière de sports, loisirs et culture.
- Elaborer des offres promotionnelles à l'attention de la population (abonnements de piscine et de ski par exemple).
- Evaluer l'état des infrastructures sportives, ceci de manière à planifier dans le temps les travaux à réaliser.
- Soutenir les sociétés locales lors de l'organisation de manifestations d'envergure communale et régionale.
- Organiser la participation communale aux manifestations telles que Val-de-Ruz Expo et Fête la Terre.

Bases légales et réglementaires principales

- Loi sur le sport.
- Loi sur les subventions.
- Normes BPA.

Indicateurs relatifs aux prestations en 2014

Projets et investissements conduits par l'unité en 2014

Objectifs 2014

Titre du projet

Inventaire des infrastructures

Prestations	Indicateurs	Résultats
Bicentenaire	 Voir rapport ci-après. 	
Soutien aux sociétés locales et associations villageoises	 Base de données des sociétés et associations sur le site internet. Calendrier des manifestations. Brochure « promotion du sport pour les élèves du CSVR ». 	 Près de 150 sociétés et associations sont référencées. Les sociétés et associations utilisent de plus er plus cette possibilité pour annoncer leurs manifestations. Plusieurs sociétés ont profité de cette opportunité pour présenter leurs activités aux élèves, ceci dans un but de faire découvrir leurs sports et d'acquérir de nouveaux membres.
Réseau « Vivre »	 Implication des membres pour présenter de nouvelles idées et projets au Conseil communal. 	 Les membres se sentent bien impliqués et vont travailler en 2014 et 2015 sur plusieurs chantiers (critères de subvention, politique de la jeunesse, coordination commune-sociétés, révision du plan d'aménagement).
Fête nationale	Participation de la population.Implication des sociétés locales.	Participation régulière de la population.Bonne implication des sociétés.
Location des salles sur internet	 Utilisation du site internet. 	 Les utilisateurs sont désormais acquis à cet outil qui est de plus en plus utilisé.
Foires de Dombresson et Coffrane	 Participation de la population, marchands, forains, sociétés locales et associations villageoises. 	 Ces manifestations continuent d'être appréciées de tous.
Participation de la Commune aux manifestations locales (Val-de-Ruz Expo, Fête la Terre)	 Fréquentation du stand. 	 Fête la Terre a permis au centre de secours de se présenter. Val-de-Ruz Expo a permis de présenter les enjeux de la votation communale de Fontaine mais également la nouvelle application pour Smartphone ainsi que la collaboration Commune & sociétés de téléskis.
Utilisation des piscines communales	– Fréquentation.	 L'abonnement « découverte » est apprécié de la population qui peut se rendre dans les 3 piscines communales. Vu l'été 2014, nous avons constaté une augmentation de la fréquentation des piscines intérieures.

The10d.docx Page **57** sur **98**

L'inventaire démarré en 2013

Résultats atteints en 2014

L'inventaire a été terminé en 2014. Il en est

Version: 1.0 - TH 190890

sportives, culturelles et de loisirs	devait être finalisé en 2014.	ressorti qu'une priorité devait être mise sur la piscine de la Fontenelle, celle-ci étant en très
		mauvais état. Un rapport sera présenté au Conseil général en 2015.

Effectifs (en équivalents plein temps)

		C2014 (effectif	
Personnel	B2014	annuel moyen)	Δ B2014-C2014
Administratif	2.90 EPT	3.20 EPT	+0.30 EPT
Technique	2.80 EPT	2.80 EPT	
Mesures d'intégration professionnelle (MIP)	0.00 EPT	1.90 EPT	+1.9 EPT
Total	5.70 EPT	7.90 EPT	+2.20 EPT

Commentaires

 Les chiffres indiqués ci-dessus tiennent compte du personnel rémunéré à l'heure de manière occasionnelle, à savoir les régisseurs de la salle de spectacles de Fontainemelon, les bibliothécaires publiques et les auxiliaires des piscines.

Autres remarques

12.4.3 Bicentenaire (rapport des Communes de Val-de-Ruz et de Val-de-Travers)

Le projet « Par Monts et par Vaux » des Communes de Val-de-Travers et de Val-de-Ruz a constitué un élément central parmi l'ensemble des contributions retenues par le Canton pour commémorer le bicentenaire de l'entrée de Neuchâtel dans la Confédération.

La journée officielle, réunissant notamment des délégations de l'ensemble des gouvernements cantonaux, a été l'occasion d'une très belle fête sur le site d'Evologia à Cernier.

Cette journée a été suivie de manifestations populaires le samedi 13 et le dimanche 14 septembre. Les personnes qui y ont pris part, notamment de nombreuses familles avec enfants, ont généralement été très contentes de ce qui leur était proposé et des « environnements » aménagés à cet effet. Avec l'assentiment des Communes, le Canton a eu la bonne idée d'associer d'autres projets retenus pour les festivités du Bicentenaire sur les sites de Val-de-Travers et de Val-de-Ruz. Ainsi, de précieuses et riches découvertes ont été possibles.

Le projet « Le pays fabuleux de Neuchâtel », spectacle alliant des feux d'artifices, de la musique, une histoire racontée et des images projetées sur écran d'eau, a attiré environ 5'000 personnes. C'était le point fort de la manifestation.

Des classes d'élèves ont planté et entretenu depuis le printemps des jardins de légumes – « oubliés » pour la plupart ! – afin de présenter leur récolte lors du week-end de septembre.

De multiples autres activités (jeux, démonstration d'activités d'antan, musiques, arts de la rue, restauration originale, etc.), proposées par des gens costumés, ont constitué le noyau principal de la fête.

A Cernier, deux projections du « Kid » de Chaplin accompagnées par l'Orchestre des Jardins Musicaux, ont fait salles combles.

The10d.docx Page 58 sur 98

Version: 1.0 - TH 190890

Des synergies ont vu le jour avec le projet « Les Voi(x/es) de la forêt », sentier didactique réalisé dans le Bois d'Yé à proximité d'Engollon. Durant de nombreuses années, cet aménagement restera un souvenir concret du Bicentenaire. Il sera valorisé, avec le secteur Engollon-Bayerel, dans le plan directeur régional consacré au tourisme et aux loisirs.

En cours d'organisation, les experts mandatés par l'Etat ainsi que les artificiers ont annoncé des chiffres de fréquentation plus élevés qu'initialement prévus ce qui a impliqué de coûteuses mesures supplémentaires en matière d'infrastructures (sécurité, logistique et animations). Malgré une fréquentation plus faible que prévue, la fête fut belle et très apprécié des participants.

Le Bicentenaire a aussi été l'occasion de « mettre en avant les vallées », non seulement celles de Valde-Travers et de Val-de-Ruz mais aussi celles de La Sagne et de la Brévine. Pour les deux premières citées, leur participation à un projet de cette ampleur a été rendue possible grâce aux processus préalables de fusion. Elles en sont conscientes et reconnaissantes des possibilités de collaboration entre-elles qui ont aussi pu être expérimentées.

12.5. Education, jeunesse et sports

12.5.1 Education et jeunesse

Dicastère	Education, jeunesse et sports
Unité administrative	Education et jeunesse

Mission et objectifs principaux

Mission de l'unité

- Gestion et organisation du CSVR (2200 élèves 230 enseignants)
- Gestion administrative et financière des élèves hors cercle (Savagnier, La Côtière, Chaumont et Montmollin)
- Gestion des transports scolaires
- Suivi et organisation de la médecine dentaire et scolaire
- Gestion et suivi des factures de l'orthophonie non OES
- Politique de la jeunesse (hors structures d'accueil), centre de jeunesse, ludothèque

Objectifs généraux

- Mise en place des réformes en cours au niveau scolaire, rénovation des filières, évaluation des élèves au cycle 1, arrêté lié aux mesures d'assouplissement pour élèves à besoin particulier
- Gestion des élèves, organisation des classes
- Engagement et suivi des enseignants selon le cadre de référence (pédagogie, relations, institution)
- Gestion administrative et financière du CSVR et du dicastère
- Participation à la construction de l'école avec le département
- Mise en place d'une politique de la jeunesse

Bases légales et réglementaires principales

LCo, LAS, LOS, RSten, arrêtés cantonaux spécifiques à l'école, règlement du CSVR

Indicateurs relatifs aux prestations en 2014

Prestations	Indicateurs	Résultats
Ecole	 Voir rapport d'activité du CSVR 	
Suivi des élèves hors cercle	 Participation aux séances de 	 Les séances d'Autorité de centre avec la

The10d.docx Page **59** sur **98**

Version :1.0 – TH 190890

	deux Autorités de centre de l'éorén - Participation aux séances du Conseil intercommunal - Gestion des transports des élèves du cycle 3 - Vérification des factures de l'éorén	direction du centre ont pour but de gérer le fonctionnement du centre, de valider les propositions de la direction en matière de gestion d'élèves, d'organisation des classes et de RH. Elles ont lieu à quinzaine environ. - Le Conseil intercommunal est le législatif du syndicat. Il se réunit au moins deux fois par année pour les budget et comptes. - Les élèves de Savagnier, Fenin-Vilars-Saules (FVS) et Montmollin bénéficient de titres de transports comme les élèves du CSVR.
Transport scolaires	 Organisation des transports 	 Organisation des lignes des transporteurs privés ainsi que des courses spéciales de TransN. Commande des abonnements des élèves du cycle 3. Organisation des transports liés à la gymnastique et la piscine.
Médecine dentaire et scolaires	 Organiser les dépistages et la prophylaxie dentaires Gestion du suivi administratif et paramédical des élèves par l'infirmière scolaire prévention 	 Mise en œuvre de la médecine scolaire et dentaire en fonction de la législation en vigueur pour les élèves du CSVR et ceux de Montmollin. Gestion du personnel communal. La prévention est intégrée au programme scolaire et gérée par la conseillère médicoéducative.

Commentaires

– néant

Projets et investissements conduits par l'unité en 2014

Titre du projet	Objectifs 2014	Résultats atteints en 2014
Réorganisation de la mobilité et des transports d'élèves de la Commune de Val-de-Ruz (1 ^{ère} étape)	 Rationalisation et harmonisation des transports d'élèves 	 Juin 2014 : arrêté lié au dédommagement des parents devant transporter leur enfant. Réorientation des lieux de scolarisation des élèves de la montagne. Projet de réorganisation des transports des élèves de la montagne (en cours).
Amélioration de la gestion des flux financiers entre les enseignants et l'administration communale	Réduire les risques d'erreur en : - diminuant les flux d'argent cash transitant par la caisse - garantissant la validation des factures par les enseignants - mettant en place des processus de contrôles du respect des budgets alloués aux enseignants - mettant en place des processus concernant les flux documents entre les enseignants, l'administration du CSVR et la comptabilité Accélérer le traitement des dossiers (décompte, note de frais, etc.)	 Elaboration de procédures pour les enseignants (dès septembre 2014) Création de formulaires répondant aux besoins des enseignants, de la comptabilité et de la direction Tous les budgets alloués aux enseignants font l'objet d'un double contrôle (décompte rendu par l'enseignant et suivi à l'interne) Les factures sont envoyées aux enseignants qui les visent et les transmettent au secrétariat ou les paient directement Les mouvements de caisse sont très limités Les dossiers sont traités en 2 semaines
Intégration des élèves et enseignants du collège de Vilars au sein du CSVR	 Intégration 	 Intégration effective depuis août 2014.

The10d.docx Page **60** sur **98**

Version: 1.0 - TH 190890

Mise en place de procédures d'octroi de prestations orthophoniques non	-		-	Juin 2014
OES				
Nouvelle évaluation de l'élève au	_	Dès la rentrée d'août 2014	_	
cycle 1				
Mise en œuvre de l'arrêté pour les	_		_	Août 2014
élèves à besoin éducatif particulier				

Commentaires

- néant

Effectifs (en équivalents plein temps)

		C2014 (effectif	
Personnel	B2014	annuel moyen)	Δ B2014-C2014
Administratif	7.70 EPT	7.30 EPT	-0.40 EPT
Technique	0.80 EPT	0.00 EPT	-0.8 EPT
Enseignants	141.40 EPT	147.30 EPT	+5.90 EPT
Mesures d'intégration professionnelle (MIP)	0.00 EPT	0.20 EPT	+0.20 EPT
Total	149.90 EPT	154.80 EPT	+4.90 EPT

Commentaires

- La diminution d'effectif au niveau du personnel administratif et technique s'explique par le changement de personnel intervenu au sein du secrétariat en cours d'année ainsi que le passage des patrouilleurs scolaire au service de la sécurité.
- Concernant les effectifs des enseignants ceux-ci sont comparés sur les effectifs de l'année en cours en regard de ceux de l'année précédente et non du budget 2014 puisqu'il n'existe pas de statistique budgétaire des salaires des enseignants. Les EPT du personnel enseignant reste stable l'augmentation concerne principalement la reprise des enseignants du collège de Vilars au sein du cercle scolaire de Val-de-Ruz

Autres remarques

Néant

12.5.2 Accueil pré- et parascolaire

Dicastère	Education, jeunesse et sport
Unités administratives	Accueil pré et parascolaire

Mission et objectifs principaux

Mission de l'unité administrative de l'accueil pré et parascolaire

Soutenir le Conseil communal dans le suivi et le développement des institutions pré et parascolaires de la Commune de Val-de-Ruz

Objectifs généraux de l'unité administrative de l'accueil pré et parascolaire

- Mettre en place des procédures, règlements et instruments de gestion de l'accueil pré et parascolaire au sein de la Commune de Val-de-Ruz
- Gestion de la validation des capacités contributives
- Coordonner la planification de l'offre en places d'accueil pré et parascolaires dans la Commune de Val-de-Ruz
- Gestion et suivi des accueils parascolaires communaux (Gestion du personnel, facturation, subventions, administration financière, gestion de la fréquentation)

The10d.docx Page **61** sur **98**

Version :1.0 – TH 190890

26.5.2015

Date:

Bases légales et réglementaires principales

- Loi sur l'accueil des enfants (LAE), du 28 septembre 2013
- Règlement général sur l'accueil des enfants (REGAE), du 5 décembre 2011
- Ordonnance sur le placement d'enfants (OPE), du 19 octobre 1977

Indicateurs relatifs aux prestations en 2014

Prestations	Indica	ateurs	Résu	ultats
Gestion de la validation des capacités contributives	-	Respect des normes en vigueur pour le subventionnement Surveiller la fraude fiscale	-	La validation des capacités contributives a pour but de déterminer le revenu déterminant le droit à un subventionnement pour les parents désirant placer leurs enfants en structure d'accueil Plusieurs changements de loi sont intervenus dans le courant de ces dernières années et il a été nécessaire d'adapter les processus de contrôle des revenus afin d'éviter les cas de fraude pouvant intervenir Le contrôle et la mise à jour régulière des données permettent d'avoir une meilleure gestion de la charge du subventionnement de ces prestations L'année 2013 a été l'année unique du traitement des droits aux rétroactifs sur le calcul des revenus intervenant dans le subventionnement. Ce rétroactif a nécessité une facturation et un remboursement durant l'année 2014.
Coordination de la planification de l'offre en place d'accueil dans la Commune de Val-de-Ruz	-	Planification de l'offre selon les normes cantonales Suivi des projets de création de nouvelles places		L'OAEF a émis des perspectives relatives à l'offre en place d'accueil dans le canton. Les tâches du service sont donc de s'assurer que l'offre au sein de notre Commune corresponde aux attentes cantonales tout en veillant à maîtriser notre budget. Par ce biais il est nécessaire de s'assurer que tout nouveau projet et toute demande d'augmentation de places correspondent à un réel besoin selon les perspectives cantonales La planification de l'offre passe aussi par la création de nouvelles places d'accueil communales et nos structures doivent donc répondre aux mêmes critères. La création d'une nouvelle structure communale ou l'augmentation de places au sein d'un de nos accueils nécessite la gestion complète des travaux en découlant. Durant l'année 2014, nous avons octroyé des autorisations pour l'augmentation du nombre de places au sein des accueils parascolaires Bougillon Ensemble à Coffrane, La Fontaine Enchantée à Fontaines ainsi qu'à l'accueil familial de jour du Val-de-Ruz. Nous avons par ailleurs, validé la création d'une structure de 30 places à Valangin accueillant les enfants scolarisés à Valangin et Boudevilliers. Des places supplémentaires privées non subventionnées ont également été autorisées au sein de la structure Passion et Chocolat à Chézard-Saint-Martin.

The10d.docx Page **62** sur **98**

Version :1.0 – TH 190890

Gestions des accueils parascolaires communaux	 Fréquentation Encadrement Facturation Suivi financier 	 Jusqu'à la fin du mois de juillet 2014, la Commune de Val-de-Ruz disposait de 4 accueils parascolaires communaux sur 4 sites, soit Cernier, Fontaines, Fontainemelon et les Hauts-Geneveys. Au total 97 places étaient disponibles au sein de ces structures. L'accueil de Fontaines a bénéficié d'une augmentation de 10 places d'accueil depuis le mois d'août 2014. Depuis le 1er septembre 2014, la Commune a intégré l'accueil parascolaire du Côtillon à Vilars au sein de la Commune suite à la validation du rapport idoine par le Conseil général. Dès lors, ce sont au total 130 places d'accueils qui sont disponibles depuis le 1er septembre au sein de nos structures communales, réparties sur 5 sites. Le rôle de notre unité est d'assurer le suivi de ces structures au niveau du personnel, de la fréquentation et des finances. Notre unité a harmonisé les horaires d'ouverture de nos structures depuis la rentrée d'août 2014 et celles-ci sont maintenant toutes ouvertes en continu, hormis l'accueil de Vilars qui verra ces horaires modifiés à partir de la rentrée scolaire d'août 2015. Chaque accueil est géré directement par une responsable qui coordonne les inscriptions des enfants, le suivi pédagogique et la gestion du temps de travail des collaborateurs Notre unité a profité de cette deuxième année de fonctionnement pour trouver des synergies sur le fonctionnement de nos accueils notamment au niveau de l'approvisionnement de marchandises. Des synergies ont également été trouvées au niveau du personnel en favorisant la mobilité interne de celui-ci. La fréquentation est déterminante sur l'encadrement et les normes cantonales en vigueur nécessitent de veiller constamment à ce que du personnel qualifié en nombre suffisant assure la garde des enfants.

Commentaires

Néant

Projets et investissements conduits par l'unité en 2014

Titre du projet	Objectifs 2014	Résultats atteints en 2014
 Augmentation du nombre de places d'accueil à Fontaines Ouverture en continu des accueils parascolaires communaux Intégration de l'accueil parascolaire du Côtillon à Vilars au sein de la Commune 	 La fréquentation de l'accueil de Fontaines est importante et la liste d'attente est conséquente, il y a donc lieu d'augmenter le nombre de places d'accueil disponibles au maximum de la capacité des locaux. Harmonisation des horaires 	 Tous les objectifs ont été atteints, 10 places supplémentaires ont été ouvertes à Fontaines dans le courant du mois d'aout 2014. Les 4 accueils parascolaires communaux ont vu leur horaires harmonisés et passer en continu à la rentrée d'août 2014. L'accueil de Vilars fait parti intégrante des accueils communaux depuis le 1^{er} septembre 2014.

The10d.docx Page **63** sur **98**

d'ouverture des structures
parascolaires communales avec
un passage en ouverture
continue
Reprise de l'accueil parascolaire
le Côtillon à Vilars, jusqu'alors
institution privée dans le cadre
des accueils parascolaires
communaux

Version: 1.0 - TH 190890

Commentaires

 Beaucoup de tâches ont encore été menées de front par l'administrateur du service et les projets de cette unité n'ont malheureusement pas pu tous aboutir, tel que l'harmonisation des règlements de nos accueils parascolaires communaux. Néanmoins ce projet sera soumis au Conseil communal pour validation dans le courant du mois de février 2015.

Effectifs (en équivalents plein temps)

		C2014 (effectif	
Personnel	B2014	annuel moyen)	Δ B2014-C2014
Administratif	1.00 EPT	1.00 EPT	0.00 EPT
Enseignant (pédagogique)	5.10 EPT	7.90 EPT	+2.80 EPT
Total	6.10 EPT	8.90 EPT	+2.80 EPT

Commentaires

L'effectif de l'administration de l'accueil pré et parascolaire n'a pas changé entre 2013 et 2014. L'ouverture en continu dès la rentrée scolaire d'août 2014 ainsi que l'intégration du Côtillon et l'augmentation de fréquentation de nos accueils a nécessité de revoir les effectifs à la rentrée scolaire afin d'assurer le taux d'encadrement minimum des enfants. Ces différents éléments on fait l'objet d'un rapport circonstancié au Conseil général dans le courant du mois de juin 2014.

Autres remarques

Néant

12.6. Société, sécurité, énergie, bâtiments et contrôle des habitants

12.6.1 Contrôle des habitants – Etat civil

Dicastère	Société, sécurité, énergie et bâtiments
Unité administrative	Contrôle des habitants – Etat civil

Mission et objectifs principaux

Mission de l'unité

Enregistrer et gérer l'ensemble des événements relatifs à la personne (état civil, contrôle des habitants), attester le statut juridique et le domicile de la population, permettre l'exercice des droits politiques, assurer l'harmonisation des registres.

Objectifs généraux

- veiller à l'enregistrement de la totalité de la population résidente ;
- tenir à jour le registre de l'état civil Infostar pour les ressortissants des Communes de Val-de-Ruz et Valangin;
- enregistrer l'intégralité des événements d'état civil survenant sur le territoire de l'office régional d'état civil (décès, naissances, reconnaissances, changements de nom, mariages);
- enregistrer tous les changements d'adresse ou de situations familiales de la population;
- gérer les dossiers de demandes de naturalisation et participer aux travaux de la commission des agrégations et

The10d.docx Page **64** sur **98**

Version: 1.0 - TH 190890

naturalisations;

- établir les demandes de documents d'identité et diverses attestations ;
- procéder aux annonces en vue de l'établissement des autorisations de séjour des étrangers ou leur prolongation;
- organiser et superviser les scrutins populaires (élections ou votations) de la création du fichier électoral jusqu'à la communication des résultats à l'issue du dépouillement;
- vérifier la qualité d'électeur de tous les signataires d'initiatives ou référendums fédéraux, cantonaux et communaux;
- enregistrer et renouveler les inscriptions des électeurs de l'étranger;
- valider les mutations des données personnelles annoncées au moyen du guichet unique;
- procéder à la notification des commandements de payer qui n'ont pas pu être remis par la Poste;
- tenir à jour le fichier des chiens « ANIS » et facturer la taxe annuelle ;
- établir les recensements et statistiques annuels et fournir les informations nécessaires à l'exécution des tâches de l'ensemble des unités administratives de la Commune.
- gérer les réservations et la vente de six jeux de cartes journalières CFF;
- délivrer diverses prestations à la population

Bases légales et réglementaires principales

- Code civil suisse, du 10 décembre 1907 ;
- Ordonnance sur l'état civil, du 28 avril 2004 ;
- Loi fédérale sur les étrangers, du 16 décembre 2005 ;
- Loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984
- Loi concernant l'harmonisation des registres officiels de personnes et le contrôle des habitants, du 3 novembre 2009;
- Loi sur le droit de cité neuchâtelois, du 7 novembre 1955;
- Loi sur la taxe et la police des chiens, du 11 février 1997;
- Règlement de police de la Commune de Val-de-Ruz, du 29 avril 2013

Indicateurs relatifs aux prestations en 2014

Prestations	Indicateurs	Résultats
Enregistrer les mouvements de la population	 Nombre de mutations enregistrées 	 1095 départs 1265 arrivées 168 naissances 118 décès 766 déménagements intra-muros
Célébration et enregistrements d'événements à l'état civil	 Nombre d'événements célébrés ou enregistrés à l'état civil 	 78 mariages 102 décès 38 reconnaissances de paternité 0 partenariat enregistré 93 naturalisations
Validation des modifications effectuées au travers du guichet unique	 Nombre de modifications effectuées par les titulaires d'un contrat 	 214 modifications de données validées
Notification des commandements de payer	 Nombre de documents notifiés 	 1833 actes notifiés au domicile ou au guichet
Demande de documents d'identité	 Nombre de formulaires de demande 	 941 demandes traitées
Etablissement et renouvellement de permis de séjour pour étrangers	 Nombre de permis délivrés 	 1234 permis de séjour traités
Encaissement d'émoluments du contrôle des habitants et état civil	 écritures comptables 	 4150 lignes d'écritures comptables pour CHF 249'920 d'émoluments perçus
Vente de cartes CFF	 Nombre de cartes vendues 	 2138 cartes vendues sur 2190 = 97.63 %
Attestation de la qualité d'électeurs des signataires de référendums ou initiatives	 Nombre de signatures validées par objet contrôlé 	 Référendum "Stop FATCA" = 28 Motion populaire "Contre le gaspillage alimentaire dans le Canton de NE" = 5 Référendum contre le règlement de défense contre l'incendie et autres sinistres = 2460

The10d.docx Page 65 sur 98

Version: 1.0 - TH 190890

Traitement des dossiers de naturalisation	 Nombre de dossiers examinés 	 Référendum contre la vente de l'immeuble Av. Robert 24 à Fontainemelon= 1509 Initiative "pour la sécurité alimentaire"= 506 Initiative fédérale "réparation de l'injustice faite aux enfants placés de force, etc."= 100 Initiative fédérale "pour la protection de la sphère privée" = 138 Référendum contre la demande de crédit pour la route d'accès à la ZI de Fontaines = 1808 Ecole Dixatouts enseignement spécialisé=153 Motion populaire "Produits de proximité et de saison"=48 Motion populaire "Forum Handicap Neuchâtel"=57 Référendum "NON à la nouvelle redevance Billag"=94 Total = 6906 signatures validées Séance du 13.01.2014 = 3 dossiers Séance du 31.03.2014 = 7 dossiers
		 Séance du 21.10.2014 = 9 dossiers
Scrutins	 Nombre d'enveloppes de transmission ouvertes et cartes de vote enregistrées manuellement par scrutin 	 Votation fédérale du 2 février 2014; 3 objets fédéraux = 5'552 cartes de vote enregistrées Votations fédérale et cantonale du 18 mai 2014; 4 objets fédéraux et 3 objets cantonaux=6'129 cartes de vote enregistrées Votations fédérale et communale + élection complémentaire au Conseil d'Etat du 28 septembre 2014; 2 objets fédéraux et 2 objets communaux = 5'603 cartes de vote enregistrées Votations fédérale, cantonale et communale du 30 novembre 2014; 3 objets fédéraux, 2 objets cantonaux et 1 objet communal = 5'133 cartes de vote enregistrées Total = 22'417 enveloppes ouvertes et cartes scannées manuellement.
Gestion du fichier des chiens	 Nombre de chiens détenus sur le territoire 	 1318 chiens taxés ou exonérés partiellement 7 exonérés à 100% (1 chien d'aveugle, 2 chiens association « Le Copain », 3 chiens de police et 1 chien incorporé à l'armée)

Commentaires

- Seule une excellente organisation ainsi que la fermeture des guichets décentralisés ont permis à l'unité administrative contrôle des habitants état civil de gérer des mouvements de population en constante augmentation, que ce soit en nombre d'habitants ou de déménagements et changements d'état civil. La population résidente s'élève à 16'392 habitants au 31.12.2014, soit une progression de 220 durant l'année. Notre Commune accueille également 433 personnes au bénéfice d'autorisations temporaires qui ne sont pas prises en compte dans le recensement.
- Les indicateurs ci-dessus démontrent les principales prestations, auxquelles s'additionnent tous les autres services offerts tant à l'interne qu'à l'externe de l'administration (établissement de listes, contrôles d'harmonisation des registres, statistiques, demandes de renseignements commerciaux, ventes au guichet de billets Noctambus, itinéraires « Chemins chouette », livres et médailles du bicentenaire, etc.).
- L'année 2014 a également été intense sur le plan des droits politiques. En effet, trois référendums ont été déposés et donc autant de votations communales à organiser et dépouiller. Ces référendums ont par ailleurs nécessité le contrôle et la validation de plus de 6'000 signatures dont 5'777 ont été validées.

The10d.docx Page **66** sur **98**

Version: 1.0 - TH 190890

Le nombre de commandements de payer notifiés par l'unité administrative est également en progression +268. Cette progression démontre malheureusement un accroissement du nombre de poursuites. Toutefois, ces notifications ont occasionné une recette supplémentaire de CHF 14'204.-. Rappelons ici qu'il ne s'agit pas des poursuites engagées par la Commune, mais la deuxième notification des actes qui n'ont pas pu être délivrés par les facteurs et non retirés à la Poste.

Les collaborateurs de l'unité ont été formés au nouveau système de demande de documents d'identité NAVIG. Ce processus supprime l'envoi de documents « papier » à l'autorité d'établissement des documents d'identité. En effet, après scannage de la photo et de la signature, le transfert des données s'effectue au travers d'une plateforme sécurisée directement au service des documents d'identité puis à la fabrique. Ce processus améliore la sécurité et raccourcit le délai d'établissement pour le citoyen. Ce nouveau processus occasionne un transfert d'activité aux communes, car le scannage s'effectuait auparavant au service des documents d'identité.

Projets et investissements conduits par l'unité en 2014

Titre du projet	Objectifs 2014	Résultats atteints en 2014
Introduction de NAVIG	 Mettre en place la structure technique et assurer la formation des utilisateurs 	 Objectif atteint selon la planification

Commentaires

L'unité administrative ne conduit pas de projets d'investissements.

Effectifs (en équivalents plein temps)

		C2014 (effectif	
Personnel	B2014	annuel moyen)	Δ B2014-C2014
Administratif	2.70 EPT	3.30 EPT	+0.60 EPT
Total	2.70 EPT	3.30 EPT	+0.60 EPT

Commentaires

 L'effectif du contrôle des habitants à subit une augmentation de l'ordre de 0.5 EPT par un transfert d'un collaborateur de la chancellerie au Contrôle des habitants.

Autres remarques

L'administrateur de l'unité participe aux rencontres régulières avec l'autorité de surveillance en matière d'état civil et du contrôle des habitants. D'autre part, les préposés des six grandes communes du canton se réunissent dans un but d'uniformiser les procédures et d'améliorer le programme de gestion des habitants.

Les officiers de l'état civil suivent les cours de formation continue organisés par le groupe latin de l'état civil à Grangeneuve. En 2014 la déclaration de l'autorité parentale conjointe pour les parents non mariés devant l'officier de l'état civil a été introduite avec succès.

12.6.2 Guichet social régional

Dicastère S	Société, sécurité, énergie et bâtiments
Unité administrative G	GSR – Guichet social régional de Val-de-Ruz

Mission et objectifs principaux

Mission de l'unité

- Dispenser l'aide sociale pour la Commune de Val-de-Ruz en application de la loi fédérale (LAS) et des lois cantonales (LASoc, Règlement et Arrêté) prévues en la matière, des normes CSIAS, des directives ODAS et des directives internes;
- Gestion de l'Agence AVS/AI en vertu de l'art. 116 RAVS ;
- Gestion de l'Antenne Accord en vertu de la LHaCoPS ;
- Organisation des activités liées aux aînés.

The10d.docx Page 67 sur 98

Version: 1.0 - TH 190890

Objectifs généraux

- Accroître la réinsertion des bénéficiaires dans le monde du travail par le biais des programmes d'insertion;
- Garantir l'égalité de traitement des bénéficiaires ;
- Appliquer les normes et directives avec rigueur dans un souci de maîtrise des dépenses d'aide matérielle.

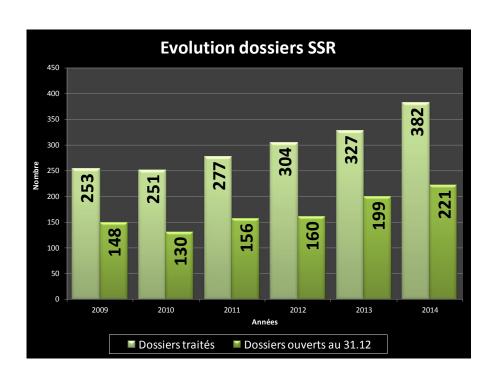
Bases légales et réglementaires principales

- LAS (Loi fédérale en matière d'assistance);
- LASoc (Loi sur l'action sociale);
- LHaCoPS (Loi sur l'harmonisation et la coordination des prestations sociales);
- RAVS (Règlement sur l'assurance vieillesse et survivants).

Indicateurs relatifs aux prestations en 2014

Prestations	Indicateurs	Résultats
Gestion des dossiers	 Nb de dossiers actifs 31.12.2014 	 221 (y.c. Rochefort et Brot-Dessous)
Gestion des dossiers	 Nb de dossiers traités en 2014 	 382 (y.c. Rochefort et Brot-Dessous)
Dépenses d'aide sociale	 Coût commune Val-de-Ruz 2014, 	- 3'453'690
	avant pot-commun	
Dépenses d'aide sociale	 Coût commune Val-de-Ruz 2014, 	- 6'454'420
	après pot-commun	





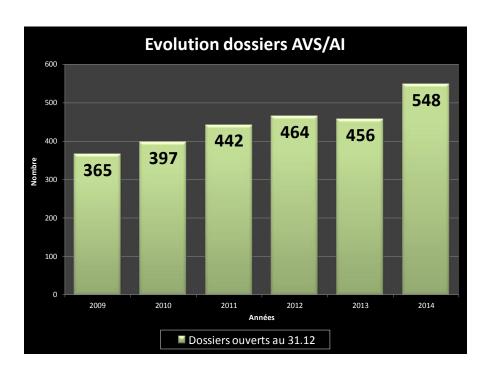
The10d.docx Page **68** sur **98**

Version: 1.0 - TH 190890

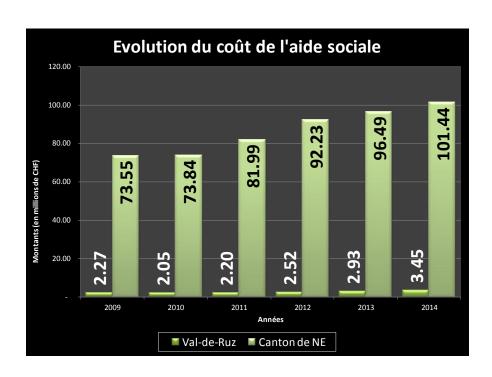
26.5.2015

Date:

Graphique 2



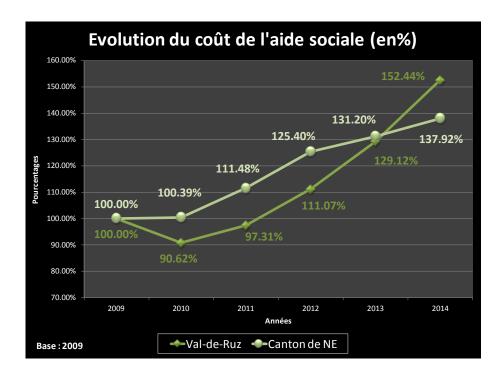
Graphique 3



The10d.docx Page **69** sur **98**

Version: 1.0 - TH 190890

Graphique 4



Graphique 1

Ce graphique démontre, cette année encore, que le nombre de dossiers ouverts au 31.12, est bien inférieur au nombre de dossiers traités sur l'ensemble de l'année. Pour l'année 2014, ce ne sont pas moins de 382 dossiers qui ont été traités (ouvertures, fermetures, gestion de contentieux) alors que le nombre de dossiers ouverts au 31 12.2014 est de 221. Cette situation est de plus en plus lourde à gérer pour les assistantes sociales. En effet, les dossiers « en transit » nécessitent le même traitement et le travail administratif y relatif est conséquent, pour finalement une durée de vie du dossier de deux à quatre mois, dans la plupart des cas. On constate également une forte augmentation (11.05%) entre 2013 et 2014 du nombre de dossiers ouverts au 31.12.

Les causes principales de cette augmentation sont :

- la dernière révision de LACI;
- les séparations, divorces :
- l'accessibilité à des appartements à loyers modérés, loués par des privés moins exigeants que les gérances en matière de solvabilité.

Graphique 2

Ce graphique, relatif aux dossiers AVS, reflète cette année une forte augmentation (20,17%). Ce phénomène est également inquiétant. En effet, bien des rentiers n'ont encore, à l'heure actuelle, pas de 2^{ème} pilier et fréquemment des rentes AVS incomplètes. Les entrées en EMS sont également source de demandes de prestations complémentaires.

Graphique 3

Ce graphique reflète l'évolution des coûts de l'aide sociale. Pour la Commune de Val-de-Ruz, l'augmentation entre 2013 et 2014 est la plus conséquente depuis 2009 et représente un taux de 17.74% (cf explications graphique 1).

The10d.docx Page **70** sur **98**

Version: 1.0 - TH 190890

Cependant, le GSR de Val-de-Ruz continue de mettre l'accent sur l'insertion des jeunes dans le monde du travail et la réinsertion des moins jeunes par le biais des programmes cantonaux. Le projet insertion de la Commune de Val-de-Ruz mis en œuvre durant l'année 2013 a déjà fait ses preuves. Quelques placements en ISP (insertion socio-professionnelle) ont abouti à des contrats de type « CDI » au sein de la Commune de Val-de-Ruz.

Graphique 4

Ce dernier graphique démontre malheureusement que le GSR de Val-de-Ruz a enregistré une plus forte augmentation que la moyenne cantonale.

Projets et investissements conduits par l'unité en 2014

Titre du projet	Objectifs 2014	Résultats atteints en 2014
Mise sur pied du Guichet Accord	Ouverture	 1^{er} janvier 2014
Journées des Aînés	 Organisation des journées dédiées aux personnes âgées de la Commune de Val-de-Ruz. 	- Septembre 2014
Journée de réflexion « Vivre mieux, vivre vieux à Val-de- Ruz »	 Organisation d'une journée à thème réunissant les acteurs du monde associatif et les professionnels qui entourent les aînés ainsi que la population. 	- Novembre 2014
Réorganisation du GSR	 Réadaptation des taux d'activité suite au départ de la responsable de l'aide sociale. 	– Décembre 2014

Commentaires

- Guichet Accord: La grande fierté du GSR-Vdr de l'année 2014 est la mise sur pied du guichet Accord et son excellent fonctionnement. C'est avec brio que les deux collaboratrices ont su s'approprier ce nouveau métier. Ce ne sont pas moins de 714 DPS (demande de prestations sociales) en tous genres qui ont été établies en 2014. Les dirigeants du GSR-Vdr saisissent l'occasion de ce rapport afin de féliciter et remercier Mmes Javet et Hänni pour l'excellent travail accompli.
- Journées des aînés: Suite au succès de la première édition, Il a été décidé de reconduire l'expérience de la même manière. Ce ne sont pas moins de 600 personnes qui ont accepté l'invitation et qui se sont rendues les 17 et 18 septembre, à la Rebatte, à Chézard-St-Martin.
- Journée de réflexion: Le conseil communal a organisé en date du 18 novembre 2014, à l'Hôtel de la Croisée à Malvilliers, une journée de réflexion intitulée « Vivre vieux à Val-de-Ruz » Cette journée visait plusieurs objectifs: présenter ce qui est mis en place, inventorier les besoins des aînés et identifier les améliorations à apporter au dispositif communal. Le conseil communal souhaitait que l'organisation de toute la vie sociale de Val-de-Ruz se réfléchisse et se construise en tenant compte de cette question primordiale: quelle place réservons-nous aux aînés? Cette journée s'est déroulée en deux parties. La matinée était consacrée aux acteurs du monde associatif et professionnel qui entourent les aînés. Ces derniers ont procédé à l'analyse de la situation actuelle et des potentialités, sous forme d'ateliers participatifs. L'après-midi, la population s'est jointe aux acteurs de la matinée afin de participer à un «world café » sur les thèmes suivants: les proches aidants, les liens sociaux, l'accueil de jour et les transports. Ce ne sont pas moins de trente personnes qui ont accepté l'invitation du conseil communal pour la matinée et une vingtaine l'après-midi.
- Réorganisation du Guichet social régional de Val-de-Ruz: C'est suite à l'annonce du départ de la responsable de l'aide sociale, Mme Annie Gigon, au 31 décembre 2014 et à la forte augmentation des dossiers d'aide sociale, qu'une nouvelle organisation du service a dû être repensée. Pour rappel, Mme Gigon occupait un poste à 60%, dont 30% étaient dédiés aux dossiers d'aide sociale et 30% au poste de responsable des assistantes sociales.
 - A fin septembre 2014, l'ODAS procédait au comptage des dossiers pour l'ensemble des GSR du canton. Selon la LHaCoPS et le règlement d'exécution de la Loi sur l'action sociale, une dotation en personnel social qualifié de 255% a été reconnue au GSR-Vdr, soit, 0.75 EPT de plus que la dotation du GSR-Vdr à cette même période (pour information, le comptage de fin décembre 2014 reconnaît une dotation de 270%). Faute de moyens et afin de palier à l'urgence, il a

The10d.docx Page **71** sur **98**

Version: 1.0 - TH 190890

été décidé de ne pas remplacer le poste de responsable (30%), de l'attribuer à la gestion des dossiers et d'augmenter le nombre d'EPT de 20% en matière d'assistanat, et ce, pour une différence de coût annuel minime. De ce fait, c'est M. François Cuche, chef du dicastère, qui assume le rôle de responsable de l'aide sociale. Cette solution permettra aux assistantes sociales de se décharger d'une dizaine de dossiers et ainsi retrouver un certain confort dans leur quotidien. Il est évident, pour les dirigeants du GSR-VdR, que cette solution n'est viable tant et aussi longtemps que M. Cuche sera chef de ce dicastère. En effet, de part sa formation et son implication depuis de nombreuses années dans la politique cantonale et notamment dans le domaine social, M. Cuche est en mesure de reprendre le poste de chef des assistantes sociales. Toutefois, il est prévu de faire un bilan de ce nouveau fonctionnement à la fin du premier semestre 2015.

Le GSR-Vdr a donc procédé à l'engagement d'une assistante sociale à 80%, en la personne de Mme Caroline Troyon. Cette dernière a déjà travaillé pour ce service par le biais d'un CDD lors des divers remplacements de congés maternité des titulaires.

Effectifs (en équivalents plein temps)

Personnel	B2014	C2014 (effectif annuel moyen)	Δ B2014-C2014
Administratif	6.50 EPT	6.60 EPT	+0.10 EPT
Intégration sociale		0.30 EPT	+0.30 EPT
Total	6.50 EPT	6.90 EPT	+0.40 EPT

Commentaires

- Le delta entre B2014-C2014 pour le personnel est dû à l'engagement de la remplaçante de Mme Gigon, au 1^{er} décembre 2014.
- Le delta entre B2014-C2014, pour le personnel en intégration socio-professionnelle est dû au départ à la retraite d'une collaboratrice administrative au 31 juillet 2014. Le GSR a eu l'occasion d'engager un collaborateur administratif bénéficiaire de l'aide sociale. Ce dernier a pu, par le biais d'un contrat ISP, se former depuis le mois d'avril jusqu'au départ de la titulaire. Ce delta, n'a aucune incidence financière.

Autres remarques

Pour le GSR de Val-de-Ruz, l'année 2014, ne fût une fois de plus pas un exemple de stabilité. Si toutes les titulaires ont retrouvé leur poste après leurs congés maternités respectifs, l'augmentation exponentielle des dossiers d'aide sociale et le départ de la responsable de l'aide sociale, n'ont pas tendu vers une accalmie. Les responsables du GSR Val-de-Ruz espèrent, par le biais de la dernière réorganisation du service, retrouver un certain rythme de croisière. Cependant, ils sont bien conscients que le service est tributaire du nombre d'ouverture de dossiers d'aide sociale à venir.

L'ensemble du personnel reste positif et se réjouit de pouvoir fonctionner dans cette nouvelle organisation.

Le personnel administratif et technique du GSR tient à remercier les autorités, tant exécutives que législatives, pour la confiance que vous lui avez accordée tout au long de cette année 2014.

12.6.3 Sécurité

Dicastère	Société, Sécurité, Energie et Bâtiments
Unité administrative	Sécurité

Mission et objectifs principaux

Mission de l'unité

Veiller à la couverture au niveau de la lutte et de la prévention contre les incendies et les éléments naturels ; gérer les services de la défense et de la prévention incendie ; assurer la police de proximité et les tâches de police administrative ; gérer l'organisation régionale de la protection civile; veiller au respect de la salubrité publique ; assurer les missions communales en matière de santé ; gérer les activités des patrouilleurs scolaires ; promouvoir le BPA

Objectifs généraux

The10d.docx Page **72** sur **98**

Version: 1.0 - TH 190890

- Soutenir administrativement le service de défense incendie de Val-de-Ruz ;
- Assurer la gestion de la prévention incendie, préparer les visites, établir les décisions en matière de police du feu et contrôler leur application, soutenir les membres de la commission de la police du feu dans leurs activités;
- En matière de police de proximité, assurer le lien avec la police neuchâteloise;
- Soutenir administrativement l'organisation régionale de protection civile ;
- Assurer le suivi et la coordination de la commission de salubrité publique (visites et ordres sanitaires);
- Gérer la police administrative communale et les modifications de la circulation sur les routes communales;
- Rédiger les arrêtés sur la circulation routière ;
- Assurer le suivi et la coordination de la commission de sécurité;
- Promouvoir la sécurité selon le BPA;
- Suivre la politique de la santé en matière de secours et de contrôle des champignons

Bases légales et réglementaires principales

- Loi sur la prévention et la défense contre les incendies et les secours (LPDIENS) du 27 juin 2012;
- Règlements des anciennes communes sur la défense incendie ;
- Loi sur la police neuchâteloise (LPol) du 20 février 2007;
- Loi sur la police du commerce du 30 septembre 1991;
- Règlement de police du 29 avril 2013 ;
- Loi fédérale sur la circulation routière (LCR) du 19 décembre 1958;
- Ordonnance sur la circulation routière (OSR) du 5 septembre 1979 ;
- Loi sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi) du 4 octobre 2002;
- Ordonnance sur la protection civile du 5 décembre 2003 (OPCi);
- Règlement concernant les commissions de salubrité publique et la police sanitaire du 2 mai 2001.

Indicateurs relatifs aux prestations en 2014

Prestations	Indicateurs	Résultats
Défense incendie	- Le Service de défense incendie a été alarmé à 117 reprises durant l'année 2014.	- Feu 26 - Alarmes automatiques 20 - Hydrocarbures 8 - Gaz-chimique 1 - Secours routier 2 - Animaux 4 - Eau – technique 7 - Assistance technique 4 - Evénements naturels 3 - Abeilles – guêpes 42
Prévention incendie	 Malgré la recherche de nouveaux membres pour la commission de police du feu, les effectifs ne sont encore pas suffisants. 	 4,24 % des bâtiments de la Commune ont pu être visités en 2014. Normalement ce pourcentage devrait si situer aux alentours de 13 %. Les visites périodiques ont repris mais certains villages souffrent encore du manque d'effectifs au niveau des commissaires.
Police de proximité	 L'Etat a résilié le mandat de prestations avec la police neuchâteloise au 31.12.2014. Un mandat de prestations avec le Service du domaine public de La Chaux-de-Fonds a été signé à la fin de l'année 2014 avec une entrée en vigueur au 01.01.2015. 	 2254 heures ont été réalisées officiellement dans le cadre de ce mandat. Le Service du domaine public de La Chaux-de- Fonds est déjà entré en fonction au 01.11.2014 pour le contrôle des mesures hivernales.
Salubrité publique	 La commission s'est réunie une fois en plénière. 5 dossiers ont été enregistrés durant l'année 2014. 	 A la suite des visites des membres de la commission de salubrité, des ordres sanitaires ont été donnés à deux reprises.

The10d.docx Page **73** sur **98**

Version: 1.0 - TH 190890

Protection civile	 L'organisation de protection civile du Val-de-Ruz compte 180 astreints. 	 25 cours ont été organisés durant l'année ce qui a représenté 1059 jours/homme. Seuls trois hommes ne se sont pas présentés suite à un ordre de marche.
Contrôle des champignons	 Durant l'automne, la possibilité de faire contrôler leur cueillette doit être offerte aux amateurs de champignons. 	 32 récoltes ont été contrôlées dont 25 contenaient des champignons impropres à la consommation, 9 des vénéneux et aucun champignon mortel n'a été signalé.
Etablissements publics	 Durant l'année 2014, 14 demandes d'autorisations d'exploiter un établissement public ont été traitées. 	-
Police administrative	 Les demandes suivantes ont été traitées entre autres : 36 fermetures de route 19 poses de bâches temporaires 9 réclames routières 12 permissions tardives 15 feux d'artifice ou lanternes Préavis pour les manifestations Etc. 	
Hébergement de réfugiés aux Pradières	 Le suivi de la problématique du stationnement des réfugiés aux Pradières a été assuré jusqu'à la fin du mois d'avril 2014. 	 Des séances mensuelles ont été organisées avec les différents acteurs du site des Pradières et des représentants de la population.
Hébergement de réfugiés aux Gollières	 L'abri de protection civile des Gollières est loué au Service des migrations pour y accueillir des réfugiés à partir de la fin du mois d'octobre 2014. 	 Une séance d'information a eu lieu le 20 octobre 2014 à l'intention de la population des Hauts-Geneveys. La mise en place d'un groupe de contact regroupant les différents acteurs sur le site et la population a été effectuée.

Commentaires

 L'expérience par rapport à l'hébergement de réfugiés aux Pradières s'est révélée très enrichissante et très positive pour tous les intervenants.

Projets et investissements conduits par l'unité en 2014

Titre du projet	Objectifs 2014	Résultats atteints en 2014
Réorganisation défense incendie	 Présenter un règlement de défense incendie pour la région Val-de-Ruz et avancer dans la mise en place de la réorganisation au niveau opérationnel 	 Un rapport sur la réorganisation de la défense et la prévention incendie est présenté au Conseil général en février 2014. Le Règlement du SDI VdR a été adopté le 17 février 2014 par le Conseil général, mais il a fait l'objet d'un référendum. Lors de la votation du 28 septembre 2014, il a été accepté par la population. Le processus de postulation à l'interne pour la nomination des membres de l'Etat-major régional du SDI VdR s'est déroulé durant le 4^{ème} trimestre 2014.
Prévention incendie	 Remettre en route les visites de la commission de police du feu pour l'ensemble des villages. 	 Une recherche de nouveaux membres a été effectuée en automne 2014 avec peu de succès. Les visites n'ont pas pu reprendre leur rythme normal par manque de commissaires et manque de RH au niveau de l'UA.

The10d.docx Page **74** sur **98**

Version: 1.0 - TH 190890

Organiser le Service du domaine public pour l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la police au 1 ^{er} janvier 2015.	_	Assurer les prestations de sécurité de la compétence des communes sur le territoire communal	-	Un mandat de prestations a été conclu avec le SDP de La Chaux-de-Fonds pour le 1 ^{er} janvier 2015. Ce dernier est entré en fonction au 1 ^{er} novembre 2014 pour assurer les mesures hivernales.
Réorganisation PCi 2013 +	-	Avancer dans la réflexion sur la réorganisation cantonale de l'organisation de protection civile	-	Le projet a relativement peu évolué durant l'année 2014.

Commentaires

- Les travaux de réflexion sur l'organisation du Service du domaine public sur le territoire communal ont été effectués avec la commission de sécurité.
- Actuellement la dotation en personnel au niveau de l'UA et le manque de commissaires pour la police du feu ne permet pas d'atteindre les objectifs fixés par l'ECAP au niveau des visites périodiques en matière de prévention incendie.

Effectifs (en équivalents plein temps)

		C2014 (effectif	
Personnel	B2014	annuel moyen)	Δ B2014-C2014
Administratif	1.50 EPT	1.50 EPT	0.00 EPT
Technique	2.50 EPT	2.20 EPT	-0.30 EPT
Mesures d'intégration professionnelle (MIP) et intégration sociale - stage	0.00	0.60 EPT	+0.60 EPT
Total	4.00 EPT	4.30 EPT	+0.30 EPT

Commentaires

Le budget 2014 tient compte d'un poste d'assistant de sécurité qui n'a finalement pas été repourvu.

- Malgré l'augmentation du taux d'occupation à partir du 1^{er} août 2014 (100 % Commandant du SDI VdR, soit + 50 % par rapport à la dotation pour le Commandant du Centre de secours et + 10 % du poste de collaboratrice administrative), la dotation en personnel de l'UA de la sécurité s'est révélée insuffisante durant l'année 2014 pour mener à bien toutes ses missions, plus particulièrement la police du feu.
- Le traitement des nombreuses réclamations suite à l'envoi de la taxe d'exemption 2013 au début de l'année 2014 a mobilisé les ressources humaines de l'UA durant le 1^{er} semestre 2014. D'autre part la préparation de l'envoi de la facturation pour les années 2013 et 2014 a également généré des besoins importants en RH.

Autres remarques

Néant

12.6.4 Energie

Dicastère	Société, sécurité, énergie et bâtiments
Unité administrative	Energie

Mission et objectifs principaux

Mission de l'unité

Promouvoir l'utilisation économe et rationnelle de l'énergie. Encourager le recours aux énergies indigènes et renouvelables. Assurer une production et une distribution de l'énergie compatibles avec les impératifs de la protection de l'environnement.

The10d.docx Page **75** sur **98**

Version: 1.0 - TH 190890

Objectifs généraux

- établir une politique énergétique ;
- mener à bien le projet Solution ;
- développer l'utilisation des énergies renouvelables ;
- atteindre le label « Cité de l'Energie » ;
- réaliser des économies en assainissant les installations d'éclairage public ;

Bases légales et réglementaires principales

- Loi sur l'énergie, du 26 juin 1998 ;
- Loi fédérale sur la réduction des émissions de CO2, du 23 décembre 2011;
- Loi cantonale sur l'énergie (LCEn), du 18 juin 2011.

Indicateurs relatifs aux prestations en 2014

Prestations	Indicateurs	Résultats
Projet Solution	 heures engagées et facturées à l'Union Européenne pour le traitement des dossiers 	 administrateur : 118 heures. Conseiller communal : 64 heures; suivi et gestion de 6 dossiers privés et communaux d'un montant total de € 393'900 clôture du projet, mise au point du rapport final ; co-organisation du meeting européen à Malvilliers avec le bureau Planair.
Chauffage à distance Cernier- Fontainemelon	 suivi et développement du projet 	 participation active aux séances du COPIL; présentation d'un rapport d'information au Conseil général sur l'avancement du projet; préparation des documents juridiques en vue de la constitution de Vivaldis SA; convention d'actionnaires, concession de service public et concession du domaine public; signature des contrats de raccordement des bâtiments communaux.
Chauffage à distance Cremadog - Montmollin	 élaboration de la pré-étude 	 participation active au groupe de projet qui s'est réuni à six reprises; validation de la pré-étude.
Assainissement de l'éclairage public	– travaux réalisés	 réalisation de la deuxième des quatre étapes dans le secteur de Chézard-Saint-Martin et Fenin-Vilars-Saules, remplacement de 133 points lumineux.
Développement des parcs éoliens	– suivi et développement des projets	 participation à la campagne de votation en qualité de membre du comité de l'Association « oui à la planification éolienne cantonale » ; présence sur le stand d'information de l'Association ; participation au COPIL du parc du Montperreux ; adhésion de la Commune à la Sàrl des Quatre-Bornes, parc de La Joux-du-Plâne-l'Echelette ; rencontres avec EOLE-RES pour le parc de Crêt-Meuron.
Energies renouvelables	 rencontre énergie 	 Val-de-Ruz a organisé la rencontre-énergie 2014 pour les Communes, en collaboration avec le service cantonal de l'énergie
Borne de recharge pour véhicules	– travaux réalisés	 installation d'une borne de recharge en partenariat avec le Groupe e. Cette borne, située dans le parking au sud du bâtiment

The10d.docx Page **76** sur **98**

Version: 1.0 - TH 190890

électriques	administratif de Cernier, fait partie du réseau
	Move.

Commentaires

- Le projet Solution qui a duré 60 mois est arrivé à son terme le 31 octobre 2015. Malgré d'intenses négociations en vue d'obtenir une prolongation permettant de récupérer le retard pris dans le développement du CAD Cernier -Fontainemelon et, surtout, les € 600'000.- de subventions européennes prévues pour ce projet, un consensus n'a pas pu être obtenu. En effet, tous les partenaires européens devaient donner leur accord et assurer le financement de la coordination de l'année supplémentaire qui n'était pas prévue dans les budgets.
 - Lors du meeting de clôture qui s'est tenu à Malvilliers, nous avons pu constater que la communauté Val-de-Ruz est parmi celles qui ont atteint au plus près les objectifs et les budgets alloués. En ce qui concerne le CAD ce sont finalement € 370'000.- qui sont déclarés et font actuellement l'objet de contrôle auprès de la CE. Comme annoncé dans le rapport d'information au Conseil général du 8 septembre 2014, c'est donc env. CHF 250'000.- que nous solliciterons en augmentation de notre participation au capital actions de Vivaldis SA afin de compenser cette perte de subventions européennes;
- l'assainissement de l'éclairage public s'est poursuivi selon la planification. Avec les nouveaux luminaires c'est une économie de CHF 19'800.- qui portera ses effets dans les comptes 2015 ;
- le début de l'année a principalement été consacré à la préparation de la campagne sur la votation cantonale « Avenir des Crêtes, au peuple de décider ». La Commune a adhéré au comité de l'Association « oui à la planification éolienne cantonale » et a participé à la préparation de la campagne. La commission communale de l'énergie a accompagné le chef du dicastère et l'administrateur du service sur le stand itinérant lors de son passage à Cernier, ceci à deux
 - Après le résultat positif pour le développement des parcs éoliens dans le canton, nous avons poursuivi le développement du parc du Montperreux, adhéré à la Sàrl des Quatre-Bornes qui développe le parc éolien de La Jouxdu-Plâne et rencontré EOLE-RES pour la présentation du parc de Crêt-Meuron. Réduire notre dépendance énergétique de sources d'approvisionnement extérieures, viser l'autonomie énergétique, développer concrètement les énergies renouvelables et ne plus seulement en parler étant les buts poursuivis dans notre Commune, nous assurons notre soutien à ces divers projets;
- une vaste étude sur la consommation de la région a été menée par le Parc régional Chasseral. Parallèlement à cette analyse, la Commune de Val-de-Ruz a aussi mené un monitorage et est engagée sur plusieurs projets énergétiques d'envergure qui ont valeur d'exemple pour la région. Ces résultats ont été présentés à la commission communale de l'énergie et lors d'une conférence de presse le 2 juillet 2014.

Projets et investissements conduits par l'unité en 2014

Titre du projet	Objectifs 2014	Résultats atteints en 2014
Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques	 Pose d'une borne à Cernier 	 Objectif atteint en collaboration avec le Groupe e
Assainissement de l'éclairage public	 Assainissement de Chézard- Saint-Martin et Fenin-Vilars- Saules 	Objectif atteint selon la planification

Commentaires

- L'unité administrative conduit plusieurs projets en s'appuyant sur la commission communale de l'énergie. Diverses réflexions en lien avec le développement des énergies renouvelables sont suivies par cette commission. Le développement du photovoltaïque est un objectif que la commission tient à concrétiser en 2015 déjà.
- Val-de-Ruz est membre des Cités de l'Energie, mais n'a actuellement pas les moyens humains et financiers de s'engager dans la certification conduisant au label.

The10d.docx Page **77** sur **98**

Version: 1.0 - TH 190890

Effectifs (en équivalents plein temps)			
Personnel	B2014	C2014 (effectif annuel moyen)	Δ B2014-C2014
Administratif	0.5	0.3	-0.2
Total	0.5	0.3	-0.2

Commentaires

Une forte volonté politique s'est exprimée dans la Commune en faveur des énergies renouvelables et de l'autonomie énergétique de Val-de-Ruz. Afin de pouvoir tendre vers ces objectifs ambitieux, il sera nécessaire de revoir la dotation du service. En effet, nous constatons que pour l'année 2014, en fonction du peu de ressources à disposition, un travail conséquent a été réalisé dans le domaine de l'énergie. En 2015, un certain nombre de projets, en particulier dans le domaine photovoltaïque sont prévus. Afin de les mener à bien, un renfort au service sera nécessaire, soit en prévoyant une dotation supplémentaire, ou le cas échéant, un recours à des mandats externes.

Autres remarques

12.6.5 Gérance du patrimoine

Dicastère	Société, sécurité, énergies et bâtiments
Unité administrative	Gérance du patrimoine

Missions et objectifs principaux

Mission de l'unité

- Gestion financière et administrative du patrimoine bâti et non bâti.
- Assurer un rendement financier pour les biens du patrimoine communal.
- Veiller à une utilisation rationnelle et économique des énergies.
- Utilisation économique des deniers publics lors de travaux d'entretien et/ou de réfection.
- Veiller au respect de la législation en vigueur.
- Assurer l'hygiène, le respect des normes de sécurité, la surveillance technique, l'entretien ainsi que de bons contacts avec les locataires et les autres usagers.
- Procéder à une évaluation complète du patrimoine communal afin de définir les bâtiments qui doivent être entretenus en priorité.
- Conseils au chef de dicastère et au Conseil communal sur la politique immobilière.

Objectifs généraux

- Gestion de l'organisation administrative de la gérance du patrimoine.
- Mettre à disposition de la population des appartements dont le prix soit en relation avec les prix du marché aux alentours
- Préparation et gestion du budget et du plan financier de l'unité administrative.
- Gestion des entretiens et nettoyages annuels divers.
- Suivi de l'entretien général des bâtiments et des alentours du patrimoine administratif et financier.
- Veiller au bon fonctionnement des installations techniques.
- Prises de contacts avec les entreprises du domaine du bâtiment.
- Etablissement et suivi des baux à loyer et à ferme.
- Etablissement et suivi des décomptes de charges annuels
- S'assurer que les logements vacants le restent le moins longtemps possible par une utilisation efficace des moyens à disposition (site internet communal, sites d'annonces gratuits, petites annonces, etc.).

The10d.docx Page **78** sur **98**

Version: 1.0 - TH 190890

- Annonce et suivi des sinistres auprès des assurances et entreprises mandatées, en collaboration avec l'AFI.
- Veiller à avoir d'excellents contacts entre l'unité administrative et les locataires.
- Gestion économique de tous les contrats d'entretien et regroupement auprès d'un ou deux fournisseurs afin d'obtenir des économies d'échelle.
- Assurer un maintien de valeur du patrimoine immobilier au minimum

Bases légales et réglementaires principales

- Code des obligations du 30 mars 1911
- Bail à loyer, art. 253-274 CO
- Bail à ferme, art. 275-304 CO
- Ordonnance sur le bail à loyer et le bail à ferme d'habitation et de loyers commerciaux (OBLF du 9 mai 1990)
- Loi fédérale encourageant la construction et l'accession à la propriété des logements (LCAP du 4 octobre 1974)
- Ordonnance relative à la LF encourageant la construction et l'accession à la propriété des logements (OCAP du 30 novembre 1981)
- Loi sur l'aide au logement LAL RSN841.00
- Loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA du 4 octobre 1985) RSN221.213.2

Indicateurs relatifs aux prestations en 2014

Prestations	Indicateurs	Résultats
Recensement de tous les bâtiments communaux en vue de l'évaluation complète du patrimoine administratif et financier.	 206 objets recensés dont 107 représentent le patrimoine administratif (nécessaire aux tâches de la Commune) et 99 le patrimoine financier (dont il est attendu un rendement). Au total 442 objets du patrimoine immobilier sont loués à des tiers 	 Ces données ont du être collectée préalablement à l'arrivée du futur architecte communal afin d'avoir une vision complète des immeubles du patrimoine communal et de sa valeur actuelle selon divers indicateurs. Ce tableau a servi de base au rapport du Conseil communal au Conseil général pour l'évaluation du patrimoine. Travail réalisé conjointement avec le service de la comptabilité.
Location des immeubles vacants	 Moins de 1% de logements vacants durant l'année 	Bons suivis des baux à loyer et à ferme
Mise en place d'une politique immobilière et du logement	 Aider le GSR à loger des personnes en difficultés sociales 	 Garantie du payement des loyers par le pot commun de l'aide sociale

Commentaires

- Dans cette 2^e année de fonctionnement, le but principal était d'affiner la gestion des baux à loyer et à ferme de la Commune de Val-de-Ruz, compte tenu des connaissances acquises lors du premier exercice communal en 2013, afin de maximiser les recettes locatives.
- Il était prévu initialement de débuter une évaluation complète du patrimoine déjà courant 2013 ; toutefois le projet a été complété et proposé au Conseil général lors de la dernière séance du 15 décembre 2014.
- Dès 2015 et pour les années suivantes, le but est d'améliorer nos prestations, de professionnaliser notre manière d'agir et de procéder au début de l'évaluation du patrimoine communal qui aboutira à la création d'un premier créditcadre pour l'entretien des bâtiments qui en ont le plus besoin.

Projets et investissements conduits par l'unité en 2014

Titre du projet	Objectifs 2014	Résultats atteints en 2014
Vente d'un bien immobilier pour CHF 2'500 et octroi d'un droit de superficie à la FSG Savagnier et à la Société des amis de la patinoire concernant le local des pansements sis sur le bien-fonds 3477 du cadastre de Savagnier.	 Instrumentaliser cette vente ainsi que le droit de superficie y- relatif pour 99 ans afin que les sociétés citées en titre puissent en disposer à leur guise. 	 Dossier initié par les autorités de l'ancienne Commune de Savagnier. La vente a été acceptée par le Conseil général lors de sa séance du 26 août 2013. La sanction du Conseil d'Etat a été obtenue le 4 juin 2014. Le dossier a été finalisé le 9 octobre 2014 par le versement des CHF 2'500 attendus.
Réfection des façades et isolation des	 Isolation périphérique de tous 	 Travaux débutés en 2010.

The10d.docx Page **79** sur **98**

Version :1.0 – TH 190890

bâtiments de La Fontenelle.	les anciens bâtiments de la Fontenelle y compris changement des fenêtres.	 La presque totalité des factures nous a été transmise, après vérification et validation par le bureau d'architecte Bär SA qui est chargé de la surveillance des travaux. Il reste encore une facture de l'entreprise Setimac d'environ CHF 4'200 qui devra être imputée sur les comptes 2015. Ensuite, le dossier pourra être clos définitivement. A noter que 3 subventions ont été reçues en 2014 soit : CHF 30'840 pour le bâtiment E CHF 42'480 pour le bâtiment B CHF 60'980 pour le bâtiment C Soit au total une subvention de CHF 134'300
Assainissement du collège primaire de Cernier sis à Chasseral 1.	 Crédit de CHF 1'650'000 du 12.09.2011: Réfection des façades et de l'isolation périphérique du collège primaire de Cernier ainsi que remise à niveau de la sécurité incendie (crédit complémentaire CHF 175'000en mars 2012). 	 Travaux suivis par le bureau d'architecte Biancolin et Barzé. Le dossier est terminé et une subvention du Projet Solution a été reçue à hauteur de CHF 100'298.85.
Rénovation de l'étanchéité de la toiture du collège de Fontainemelon.	 Rapport du CC au CG relatif à une demande de crédit de CHF 125'000 pour la rénovation de l'étanchéité de la toiture du collège de Fontainemelon; accepté par le CG le 28.04.2014.Les travaux se limitent exclusivement à la rénovation de l'étanchéité de la toiture du collège de Fontainemelon; 	 Les travaux ont pu être réalisés en totalité sur l'année 2014 pour un montant total de CHF 129'067.45; une subvention a été versée à hauteur de CHF 18'700 en lieu et place des CHF 19'300 attendus.
Remplacement de l'ascenseur dans le bâtiment communal Epervier 4 à Cernier.	 Rapport du CC au CG relatif à une demande d'un crédit d'engagement de CHF 80'000pour le remplacement de l'ascenseur dans le bâtiment communal Epervier 4 à Cernier; accepté par le CG le 28.04.2014. Le but était de remplacer l'ascenseur durant le 2^e semestre 2014. 	 Les travaux se sont terminés à l'entière satisfaction des utilisateurs du site. Les dépenses totales se montent à CHF 75'873.55 et se révèlent donc inférieures au crédit octroyé.
Rénovation et l'isolation des façades du bâtiment sis à l'Avenue Robert 26 à Fontainemelon.	 Rapport du CC au CG à l'appui d'une demande d'un crédit de CHF 160'000 pour la rénovation et l'isolation des façades du bâtiment sis à l'Avenue Robert 26 à Fontainemelon; accepté par le CG le 30 juin 2014. Les travaux sont prévus sur les années 2014 et début 2015. 	 La première partie des travaux a été exécutée pour une dépense totale de CHF 68'125.90. Il est prévu de terminer les travaux à la fin du printemps 2015. A suivre.
Vente d'une parcelle de terrain d'environ 130 m² à détacher du domaine public communal (cadastre de Montmollin) à M. Michel Glauser pour l'adjoindre à sa propre parcelle.	 Rapport du CC au CG relatif à la vente d'une parcelle de terrain d'environ 130 m² à détacher du domaine public communal (cadastre de Montmollin) à M. Michel Glauser; accepté par le CG le 17.02.2014; la sanction du 	 Sitôt la sanction du Conseil d'Etat obtenue, il a été possible de procéder à la vente. Un montant de CHF 33'250 non prévu initialement au budget de fonctionnement a pu être ainsi passé dans les comptes 2014. La surface définitive prise en compte est de 133m² à CHF 250

The10d.docx Page **80** sur **98**

Version :1.0 – TH 190890

Date: 26.5.2015

Conseil d'Etat a été obtenue le
02.07.2014. Idéalement le but
était d'instrumentaliser cette
vente durant l'année 2014 afin
de la faire figurer dans les
comptes 2014.

- Vente de l'immeuble situé à l'avenue Robert 24, sis sur l'article 1326 du cadastre de Fontainemelon à cmfd SA (Cabinet médical de groupe de Fontainemelon-Dombresson).
- Rapport du CC au CG relatif à la vente de l'immeuble situé à l'avenue Robert 24, sis sur l'article 1326 du cadastre de Fontainemelon à cmfd SA (Cabinet médical de groupe de Fontainemelon-Dombresson); accepté par le CG le 17.02.2014. Le but était d'Instrumentaliser la vente au plus vite afin que les travaux dans l'immeuble puissent débuter avec pour but une ouverture à fin 2014.
- La sanction du Conseil d'Etat a été obtenue le 10 décembre 2014 mais suite à l'opposition déposée et rejetée, à la chancellerie d'Etat pour invalider le vote, un recours est toujours pendant à la Cour de droit public, ce qui a bloqué la procédure de vente durant l'année 2014. En principe, la Cour de droit public devrait se prononcer lors du 1^{er} trimestre 2015.

- Subventions reçues du Projet Solution non prévues au budget 2014 suite à l'excellente initiative de l'administrateur de l'Energie.
- Recevoir une subvention pour les efforts faits au niveau énergétique dans les villages de la Commune de Val-de-Ruz.
- Le Projet Européen Solution a versé plusieurs subventions non prévues initialement au budget 2014. Au départ, le Projet Solution concernait uniquement le village de Cernier puis, sur l'initiative de l'administrateur de l'Energie, d'autres projets subventionnables ont pu être pris en considération sur l'entier du territoire communal. Ainsi, les subventions ci-dessous, liées à des travaux réalisés avant la fusion, ont pu être obtenues :
 - CHF 35'293.32 pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du collège de Savagnier à la rue des Corbes 9;
 - CHF 30'204.72 pour le changement de chaudière et l'alimentation du collège de Fontaines au Chauffage à distance (CAD).

Commentaires

Néant

Effectifs (en équivalents plein temps)

		C2014 (effectif	
Personnel	B2014	annuel moyen)	Δ B2014-C2014
Administratif	2.70 EPT	2.70 EPT	0.00 EPT
Technique	16.40 EPT	18.00 EPT	+1.60 EPT
Mesures d'intégration professionnelle (MIP)	0.00	3.40 EPT	+3.40 EPT
Total	19.10 EPT	24.10 EPT	+5.00 EPT

Commentaires

- Des tâches toujours plus importantes, si l'on se réfère au nombre de locations externes durant l'année, sont à charge du service de conciergerie malgré un personnel limité ce qui entraîne de grosses surcharges de travail et partant, une moins bonne qualité de ce dernier, tout devant être fait en vitesse. Il est apprécié l'aide apportée par les MIP mais celle-ci n'est pas suffisante et ne constitue en aucun cas une solution pérenne. Il est prévu de revoir l'organisation de la conciergerie et d'en présenter la synthèse au Conseil général du mois de juin 2015.
- Comme l'a très bien relevé le rapport «évaluation et suivi du patrimoine immobilier communal, réorganisation de la gérance du patrimoine », les moyens administratifs mis à disposition de la gérance du patrimoine sont actuellement

The10d.docx Page 81 sur 98

Version: 1.0 - TH 190890

insuffisants pour assurer l'ensemble des mandats confiés à des gérances privées. Ils suffisent cependant à assurer la gestion quotidienne du patrimoine immobilier et du service mais ne sont pas suffisamment dotés pour assurer la mise en place d'une stratégie d'ensemble par manque de personnel et de compétences spécifiques. Il est donc nécessaire de compléter le service par des compétences en matière d'architecture et de gérance immobilière, passant par l'engagement prévu courant 2015, de deux nouveaux collaborateurs.

Autres remarques

Aujourd'hui, le parc immobilier et les crédits d'investissements sont gérés par la Commune à l'aide d'outils bureautiques standards (suite Office). Ceux-ci s'avèrent toutefois vite limités et ils exigent souvent de fastidieuses opérations de transferts de fichiers et d'informations entre plusieurs systèmes, avec des risques d'erreurs non négligeables. Ils seront clairement inadaptés à la gestion complète de notre patrimoine immobilier dès la reprise des gérances externes effective. C'est pourquoi il est envisagé d'acquérir Abalmmo, qui est le module du progiciel Abacus dédié à la gestion immobilière. Cette solution est privilégiée car elle a pour grand avantage d'offrir, là encore, une solution intégrée à la partie financière et comptable. Elle exige toutefois un paramétrage préalable à sa mise en production.

12.7. Institutions, développement économique, personnel et finances

12.7.1 Organisation et système d'information

Dicastère	Institutions, développement économique, personnel et finances
Unité administrative	Organisation et système d'information

Mission et objectifs principaux

Mission de l'unité

Assurer que les Autorités et l'ensemble des collaborateurs s'appuient sur des processus et un système d'information modernes et performants, permettant un service adéquat aux citoyens, aux visiteurs et aux groupes politiques.

Objectifs généraux

- Mettre en œuvre une organisation permettant la réalisation de la mission de l'unité
- Assurer le support à l'utilisation des applicatifs selon les pratiques de la Commune
- Réaliser le suivi et l'audit du système d'information, puis la mise en œuvre des mesures correctives
- Coordonner l'ensemble des projets de la Commune
- Gérer le parc de photocopieurs de la Commune

Bases légales et réglementaires principales

- Règlement général de la Commune de Val-de-Ruz, du 19 décembre 2012
- Règlement relatif à l'organisation et la mise en place des structures de la Commune de Val-de-Ruz, du 19 décembre 2012

Indicateurs relatifs aux prestations en 2014

Prestations	Indicateurs	Résultats
Renouvellement du parc informatique	 Nombre de postes information changés 	ques – 10 ordinateurs
Téléphonie	 Nombre de téléphones commandés 	 9 téléphones fixes

Commentaires

- Les motifs du changement des postes informatiques sont divers :
 - 1) pour des nouveaux collaborateurs
 - 2) pour le remplacement suite à un vol
 - 3) pour le renouvellement

The10d.docx Page 82 sur 98

Version: 1.0 - TH 190890

 Concernant les téléphones, il a été nécessaire d'en commander pour de nouveaux collaborateurs ou pour des structures qui n'étaient pas encore sur VoiP.

Projets et investissements conduits par l'unité en 2014

Titre du projet	Objectifs 2014	Résultats atteints en 2014	
	_	_	
Néant			

Commentaires

 A la suite du départ de l'administrateur de l'organisation et système d'information à fin 2013, les tâches ont été reprises par la chancellerie.

Effectifs (en équivalents plein temps)

		C2014 (effectif	
Personnel	B2014	annuel moyen)	Δ B2014-C2014
Administratif	1.50 EPT	0.00 EPT	-1.50 EPT
Total	1.50 EPT	0.00 EPT	-1.50 EPT

Commentaires

 A la suite du départ de l'administrateur de l'organisation et système d'information à fin 2013, les tâches ont été reprises par la chancellerie.

12.7.2 Achat et économat communal

Dicastère	Institutions, développement économique, personnel et finances
Unité administrative	Achats et économat communal

Mission et objectifs principaux

Mission de l'unité

Tenue de l'économat communal

Objectifs généraux

- Acheter le matériel de bureau nécessaire au bon fonctionnement des unités administratives
- Gérer le stock et les commandes
- Contrôler la marchandise reçue et assurer sa distribution

Bases légales et réglementaires principales

- Règlement général de la Commune de Val-de-Ruz, du 19 décembre 2012
- Arrêté relatif à la création d'un poste de gestionnaire de l'économat communal et scolaire de Val-de-Ruz, du 28 octobre 2013
- Arrêté du Conseil communal concernant l'organisation des achats au sein de l'administration communale de Val-de-Ruz, du 23 mars 2015

Indicateurs relatifs aux prestations en 2014

Prestations	Indicateurs	Résultats
Papier utilisé	 Nombre de feuilles de papier commandées 	– 355'000 feuilles
Enveloppes utilisées	 Nombre d'enveloppes commandées 	- 30'000 enveloppes

The10d.docx Page 83 sur 98

Version: 1.0 - TH 190890

Commentaires

Le nombre d'enveloppes commandées sera certainement amené à évoluer à la hausse étant donné que les unités administratives terminent les stocks des anciennes communes.

Projets et investissements conduits par l'unité en 2014

Titre du projet	Objectifs 2014	Résultats atteints en 2014
Mise en œuvre d'un économat	 Achat d'un transpalette 	Le transpalette a été acheté et est utilisé dans
communal et scolaire		les locaux à Chézard-Saint-Martin

Commentaires

Le transpalette sert exclusivement à l'économat scolaire.

Effectifs (en équivalents plein temps)

Personnel	B2014	C2014 (effectif annuel moyen)	Δ B2014-C2014
Administratif	0.40 EPT	0.40 EPT	0.00 EPT
Total	0.40 EPT	0.40 EPT	0.00 EPT

Commentaires

- L'effectif de ce personnel a été intégré au personnel des écoles au niveau du budget et des statistiques.
- Au départ, le poste de gestionnaire de l'économat était prévu pour une personne à 40%. Au fil du temps, il a été remarqué que la gestionnaire n'arrivait pas à assumer toutes les tâches. Le poste a donc été revu et les achats pour la Commune ont été confiés à la chancellerie alors que ceux pour l'école sont restés de la responsabilité de la gestionnaire.
- Le temps moyen consacré par le personnel de la chancellerie à cette tâche s'élève à environ 10%.

12.7.3 Développement économique

Dicastère	Institutions, développement économique, personnel et finances	
Unité administrative Développement économique		

Mission et objectifs principaux

Mission de l'unité

Appuyer le chef du dicastère dans la création de conditions-cadres favorables au développement économique de la Commune.

Objectifs généraux

- Assurer le suivi et la coordination des travaux relatifs au développement économique régional.
- Assurer les relations avec les acteurs économiques de la Commune.
- Assurer les relations avec le service cantonal de l'économie (NECO) et le Réseau Urbain Neuchâteloise (RUN).

Bases légales et réglementaires principales

- Loi sur les communes du 21 décembre 1964.
- Règlement général de la Commune du 19 décembre 2012.
- Rapport et arrêté du Conseil communal au Conseil général sur l'organisation et la mise en place des structures de la Commune de Val-de-Ruz et création d'une réserve affectée du 19 décembre 2012.
- Rapport et arrêté relatif à la création d'une réserve affectée au développement de la Commune de Val-de-Ruz et à la promotion régionale du 29 avril 2013.

Indicateurs relatifs aux prestations en 2014

The10d.docx Page 84 sur 98

Version: 1.0 - TH 190890

Prestations	Indicateurs	Résultats
Contacts avec les acteurs économiques et touristiques	 Nombre d'entrevues 	 Le travail de mise en place s'est poursuivi en 2014 et n'a pas permis des prises de contacts systématiques. Quelques entretiens en liens à des projets privés ont toutefois eu lieu.
	 Retour des acteurs 	 Tout comme en 2013, les acteurs n'ont pas donné de retour, tant positif que négatif et aucun moyen n'a encore été mis en place pou connaître leurs attentes par rapport à la Commune.
	Nombre de séances des réseaux « Entreprendre » et « Découvrir »	 Le réseau « Entreprendre » a été réuni une seule fois en 2014. La seconde séance prévue à l'automne a été reportée à 2015 pour des questions d'agenda et de mise en place du projet-modèle. Cette première séance a été enrichissante et augure d'une collaboration efficace durant ces prochaines années. Le réseau « Découvrir » s'est réuni à 3 reprises en 2014. Après un départ quelque peu timide, les acteurs touristiques sont toujours plus nombreux à participer et des idées commencent à émerger. Tout comme pour le réseau « Entreprendre », les membres du réseau « Découvrir » montrent une grande envie de développer notre secteur touristique.

Commentaires

- Les contacts avec nos entrepreneurs sont très positifs et promettent une collaboration intéressante à futur.
- Le projet d'annuaire des entreprises sur notre site Internet a eu un écho très favorable, puisque quelque 320 entrepreneurs, commerçants et artisans s'y sont inscrits, sur quelque 1'000 envois de documentation.
- Les acteurs du secteur touristique sont motivés à collaborer avec la Commune pour redynamiser notre région. Ils trouvent des idées intéressantes pour relancer le tourisme dans la région de La Vue-des-Alpes.
- L'Association du Parc Régional Chasseral nous sollicite régulièrement pour collaborer à ses projets régionaux. La rénovation des murs de pierres sèches entre Chasseral et La Vue-des-Alpes est l'exemple parfait de cette collaboration.
- La collaboration avec les acteurs susmentionnés est renforcée par les contacts fréquents que nous maintenons avec le NECO et le RUN.

Projets et investissements conduits par l'unité en 2014

Titre du projet	Objectifs 2014	Résultats atteints en 2014
Réseau « Entreprendre »	 Organiser et mettre en place un réseau des entreprises afin d'identifier les projets à réaliser en matière de développement économique 	 Le réseau a été constitué et s'est réuni en mai 2014. Une partie de l'objectif a été atteint et ce réseau doit être dynamisé en 2015.
Réseau « Découvrir »	 Organiser et mettre en place un réseau des acteurs touristiques afin d'identifier les projets à réaliser en matière de développement touristique 	 Le réseau s'est mis au travail et un groupe s'est constitué pour trouver des solutions permettant de redynamiser le secteur de La Vue-des-Alpes. L'objectif est atteint mais les efforts nécessaires au maintien de cette dynamique ne soit pas se relâcher

The10d.docx Page **85** sur **98**

Version: 1.0 - TH 190890

Processus participatif	-	Appuyer la poursuite du processus participatif lancé en 2013	-	Le projet-modèle a été lancé en 2014 et l'unité administrative met tout en œuvre pour apporter un soutien maximum au RUN et à l'unité administrative de l'aménagement du territoire. L'objectif est atteint car ce projet a pu réellement démarrer au début 2015.
------------------------	---	--	---	---

Commentaires

Néant

Effectifs (en équivalents plein temps)

Bareannel	B2014	C2014 (effectif	Δ B2014-C2014
Personnel	B2U14	annuel moyen)	Δ B2U14-C2U14
Administratif	2.00 EPT	2.00 EPT	0.0 EPT
Total	2.00 EPT	2.00 EPT	0.00 EPT

Commentaires

- Il était envisagé qu'un collaborateur de l'unité administrative de la comptabilité générale puisse appuyer l'unité administrative du développement économique. Au vu de l'important travail de consolidation des comptes des anciennes communes, qui s'est poursuivi tout au long de l'année 2014, cet employé n'a pu collaborer aux travaux de développement de la Commune. En conséquence, l'administrateur de ladite unité l'a conduit seul.
- Commentaires des Ressources humaines: les statistiques tiennent compte de 2 collaborateurs pour le service du développement économique et des finances, néanmoins ce rapport de gestion concerne uniquement le développement économique. Il est donc nécessaire de tenir compte d'un effectif de 0.5 EPT pour le développement économique et de rajouter 1.5 EPT au rapport de gestion de la comptabilité générale et des finances

Autres remarques

Néant

12.7.4 Ressources humaines

Dicastère	Institutions, développement économique, personnel et finances	
Unités administratives	Ressources humaines	

Mission et objectifs principaux

Mission de l'unité administrative des Ressources humaines

Soutenir le Conseil communal dans le suivi du personnel communal administratif, technique et enseignant

Objectifs généraux de l'unité administrative des Ressources humaines

- Mettre en place des procédures, règlements et instruments de gestion et de suivi du personnel.
- Elaborer et coordonner les travaux d'élaboration d'une base de données salaires.
- Elaborer et coordonner les travaux d'élaboration d'une base de données personnes.
- Elaborer et coordonner les travaux de gestion du temps de travail
- Elaborer et coordonner les travaux en lien aux événements du personnel
- Coordonner la planification du suivi du personnel. (recrutement, manquements du personnel, entretien de collaboration, descriptions de fonction, formations, etc.)
- Assurer le suivi des travaux de la commission du personnel
- Elaborer une base statistique relative au personnel
- Organisation de la fête du personnel

Bases légales et réglementaires principales

- Loi sur les communes du 21 décembre 1964.
- Règlement général de Commune du 19 décembre 2012.

The10d.docx Page 86 sur 98

Version :1.0 – TH 190890

- Règlement du personnel administratif et technique de la Commune de Val-de-Ruz du 19 décembre 2013
- LSt, loi sur le statut de la fonction publique du 28 juin 1995
- RSten, règlement d'application de la loi sur le statut de la fonction publique dans l'enseignement
- Code des obligations

Indicateurs relatifs aux prestations en 2014

Prestations	Indicateurs	Résultats		
Entretiens annuels de collaboration	 Respect de la procédure par les unités administratives 	 Les travaux ont été réalisés par les différentes unités administratives à satisfaction. Différentes indicateurs ont permis de relever différents éléments en lien à la satisfaction du personnel en vue d'améliorer les points négatifs Analyse des demandes relatives aux demande de modifications du taux d'activité Analyse des différentes demandes relatives à la formation nécessaire souhaitée par le personnel et suivi de la politique de formation Analyse des manquements rencontrés avec certains collaborateurs et application de la procédure de suivi de ces manquements Les différents éléments ressortis lors de ces entretiens ont pu être analysées par le Conse 		
Descriptions de fonctions pour les collaborateurs	Classification des salaires suivant les nouvelles fonctions occupées	communal - Les descriptions de fonction des postes des collaborateurs ont pu toutes être réalisées avant la fin de l'année, elles ont donné lieu à l'adaptation des salaires sur la base de la grille salariale de l'Etat de Neuchâtel. Certaines fonctions occupées par du personnel horaire n'ont pas encore été revues - Ces travaux ont permis de classifier de manière correcte nos différents collaborateurs - Les descriptions de fonction du personnel horaire doivent encore être analysées		
Mise en place d'un nouvel outil de gestion des salaires et constitution de la base données y relative	 Respect des délais Versements corrects Simplification du traitement des salaires Suivi temporel des collaborateurs Respect des objectifs financiers visés par le Conseil communal 	 Le passage sur un nouvel outil de gestion des salaires a été le gros travail de la fin de l'année 2014, afin d'assurer le versement correct des salaires à partir du 1^{er} janvier 2015 Le nouvel outil de gestion des salaires a été mis en place conjointement à la procédure de contrôle interne (SCI) des salaires. La mise en place d'un outil de suivi des salaires durant l'année 2013 à permis de répondre aux normes SCI conjointement avec la mise en place du nouvel outil de gestion des salaires La mise en place du nouvel outil de gestion permet d'avoir un meilleur suivi temporel de toutes les mutations intervenant sur un collaborateur Intégration des divers documents (contrats, certificats, etc de la personne dans l'outil de gestion des salaires) Le versement d'un échelon supplémentaire a pu être effectué en 2014 		
Mise en place d'une charte du personnel administratif et technique	Mise en place de règles de conduite pour le personnel	La mise en place d'une charte du personnel a été travaillée avec le comité du personnel afin		

The10d.docx Page **87** sur **98**

Version :1.0 – TH 190890

de la Camana	<u> </u>	4/ 4x = 1, 10
de la Commune	 Signature de la charte par l'ensemble des collaborateurs 	d'établir un document relatif aux valeurs, principes, comportement et règles à suivre au sein de la Commune sur la base des attentes des collaborateurs eux-mêmes - Cette charte permet de répondre à une qualité de prestions que l'on souhaite offrir au sein de notre administration - Cette charte permet également d'avoir un certain suivi sur les manquements que l'on peut constater chez certains collaborateurs
Suivi des manquements des collaborateurs	 Assurer une qualité de prestations au sein de l'administration Prévenir les risques de dysfonctionnement des services 	 Sur la base de la procédure de manquement mise en place en 2013, un suivi plus sérer a été effectuer sur les manquements de certains collaborateurs Il est nécessaire de traiter rapidement les cas pouvant présenter des problèmes afin d'éviter de détériorer la qualité des prestations fournies par les services et en préservant l'ambiance de travail et le bien être des collaborateurs dans les différents services La mise à jour de cette base de données est essentielle pour garantir la bonne qualité des données relatives à nos collaborateurs
Mise en place d'une procédure événements	 Fidéliser le collaborateur Reconnaître les différents événements en lien à la vie du collaborateur dans l'entreprise 	 Durant l'année 2014 nous mis en place une procédure en lien aux événements du collaborateur tels que mariage, naissance, ancienneté etc. Cette procédure a été validée par le Conseil communal et permet de fidéliser le personnel par une reconnaissance de celui-ci au sein de la Commune Cet outil a pu être mis en place facilement et a une incidence financière très limitée sur le budget mais apporte un plus considérable dans la reconnaisse du collaborateur par la Commune
Fête du personnel	 Reconnaissance du travail fourni par le personnel Rapprocher les liens entre collaborateurs mais également avec l'école Instaurer une dynamique au sein de la Commune 	 Dans le courant de janvier 2014 nous avons organisé la 1^{er} fête du personnel qui a été très appréciée par l'ensemble des participants et a permis de dynamiser les liens entre l'ensemble des collaborateurs La fête du personnel se veut simple et est appelée à évoluée d'année en année afin de permettre de continuellement améliorer les liens entre les différents acteurs de notre Commune
Suivi du temps de travail des collaborateurs	 Veiller au respect du temps de travail effectués par les collaborateurs Application d'un meilleur suivi de l'utilisation du logiciel par les collaborateurs 	 Durant l'année 2014 nous avons pu répertorier les différents problèmes rencontrés avec l'outil de gestion du temps de travail. Celui-ci présente plusieurs faiblesses qu'il sera nécessaire d'améliorer L'ensemble des collaborateurs utilise maintenant l'outil et nous pouvons ainsi avoir un meilleur suivi des heures. L'outil informatique de gestion du temps de travail permet de répondre aux normes SCI misent en place dans le cadre du MCH2

The10d.docx Page **88** sur **98**

Date: 26.5.2015

Version: 1.0 - TH 190890

Commentaires

Néant

Projets et investissements conduits par l'unité en 2014

Titre du projet	Objectifs 2014-2015	Résultats atteints en 2014		
Mise en place d'un nouveau logiciel de gestion des salaires	 Mise en place du nouveau logiciel avec un début d'activité au 1^{er} janvier 2015 Intégration des données de tous le personnel dans le nouvel outil Suivi et contrôles des salaires 	 Les objectifs ont été atteints. 		
Mise en place d'une charte du personnel	 Etablissement d'un document sur la base des attentes du collaborateur qui doit répondre à différents critères tels que les valeurs, principes, comportement et règles à suivre au sein de la Commune Signature de la charte par l'ensemble des collaborateurs 	 Les objectifs ont été partiellement atteints certains collaborateurs n'ont malheureusement pas encore pu signer la charte, néanmoins ces travaux seront prochainement atteints. 		

Commentaires

néant

Effectifs (en équivalents plein temps)

		C2014 (effectif	
Personnel	B2014	annuel moyen)	Δ B2013-C2013
Administratif	2.70 EPT	2.70 EPT	0.00 EPT
Administratifs apprentis	1.60 EPT	2.10 EPT	+0.50 EPT
Mesures d'intégration professionnelle (MIP)	0.00 EPT	0.50 EPT	+0.50 EPT
Total	4.30 EPT	5.30 EPT	+1.00 EPT

Commentaires

L'administration des Ressources humaines fonctionne avec 2,7 EPT depuis le 1^{er} janvier 2014. La variation en EPT entre le budget et l'effectif annuel s'explique par l'engagement d'apprentis en cours d'année. A ce jour l'administration des ressources humaines fonctionne toujours 2,7 EPT auxquels il est nécessaire d'ajouter les effectifs des apprentis employés de commerce soit 2 personnes ainsi qu'un collaborateur en mesure d'intégration professionnelle par le chômage représentant en moyenne sur l'année un 0.5 EPT. Les apprentis commerce sont tous comptabilisés dans le service des Ressources humaines.

Autres remarques

La collaboration entre les différentes unités administratives et les ressources humaines est bonne et permet d'opérer un suivi du personnel de bonne qualité. En œuvrant au plus prêt des différentes unités il est possible de répondre à leurs différentes demandes afin de montrer une administration efficace, dynamique et auprès de laquelle on souhaiterait pouvoir y trouver un emploi.

Finances et comptabilité générale 12.7.5

Dicastère	Institutions, développement économique, personnel et finances	
Unité administrative	Finances et Comptabilité générale	

Page **89** sur **98** The10d.docx

Version: 1.0 - TH 190890

Mission et objectifs principaux

Mission de l'unité administrative des finances

Soutenir le Conseil communal dans l'établissement et le respect du budget et de la planification financière roulante de la Commune.

Mission de l'unité administrative de la comptabilité générale

Tenir la comptabilité générale et les comptabilités annexes (débiteurs, créanciers) et gérer la trésorerie et la dette.

Objectifs généraux de l'unité administrative des finances

- Mettre en place des procédures et des instruments de contrôle et de suivi budgétaire
- Elaborer et coordonner les travaux d'élaboration du budget 2015
- Elaborer et coordonner les travaux d'élaboration d'un catalogue de mesures de consolidation financière
- Coordonner la planification des investissements et en assurer le suivi
- Assurer le suivi des travaux de la commission de gestion et des finances

Objectifs généraux de l'unité administrative de la comptabilité générale

- Tenue de la comptabilité courante
- Assurer la mise en place et le suivi de la gestion du contentieux
- Elaborer et coordonner les travaux du bouclement des comptes 2014
- Assurer la mise en application du programme ABACUS depuis le 1^{er} janvier 2014
- Assurer la gestion de la trésorerie immédiate et à terme, ainsi que de la dette communale
- Finaliser la mise en place du plan comptable MCH2, selon les décisions cantonales
- Finaliser la mise en place des processus et de l'organisation comptable permettant la tenue régulière de la comptabilité, le suivi des débiteurs et des créanciers, en utilisant la gestion électronique des documents dans Abacus
- Participer au groupe de travail intercommunal consacré à l'étude de la nouvelle loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC)
- Terminer les contrôles et rapprochements sur les comptes débiteurs des anciennes communes
- Assurer la mise en place d'un système de contrôle interne (SCI) financier, en collaboration avec une société d'audit

Bases légales et réglementaires principales

- Loi sur les communes du 21 décembre 1964
- Règlement général de la Commune du 19 décembre 2012
- Arrêté sur la gestion financière, du 21 janvier 2013
- Règlement sur les finances et la comptabilité des communes du 18 mai 1992
- Loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014 (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2015)
- Règlement général d'exécution de la loi sur les finances de l'Etat et de communes (RLFinEC) du 20 août 2014 (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2015)

Effectifs (en équivalents plein temps)

Prestations	Indicateurs	Résultats
Contrôle et suivi des engagements	 Respect de la procédure par les unités administratives Respect des budgets alloués 	 La procédure des engagements a été suivie durant cette année et les unités administratives l'ont appliquée correctement. Les unités administratives ont demandé que la limite de CHF 1'000 pour la rédaction d'un bon de commande soit augmentée à CHF 5'000, ce que le Conseil communal a accepté, mais à partir de l'année 2015.
Contrôle et suivi des demandes de crédits supplémentaires	 Respect de la procédure par les unités administratives 	 Cette procédure a mis du temps à être appliquée et l'unité administrative des finances a dû, à de multiples reprises, refuser les bons de commande dans l'attente de la demande de crédit supplémentaire.
Tenue de la comptabilité générale et	 Assurer le paiement des factures 	 La comptabilité est tenue sur une base

The10d.docx Page 90 sur 98

Version :1.0 – TH 190890

bouclement des comptes	fournisseurs dans les délais Assurer l'encaissement des factures « clients » Assurer la tenue d'une comptabilité et une présentation des comptes annuels conforment aux principes légaux Boucler les comptes annuels dans les délais	quotidienne. - La comptabilité 2014 a encore été influencée par des éléments des anciennes communes, principalement des débiteurs, pour lesquels il a fallu procéder à un contrôle complet et à des procédures de recouvrement, parfois plusieurs années après l'émissions de la facture. - En 2014, les comptabilités des salaires et des débiteurs ont dû être intégrées de manière « manuelle » dans le nouveau système comptable Abacus, ce qui a généré un surcroît de travail de comptabilisation. Ces deux comptabilités seront intégrées à Abacus dès 2015. - L'introduction d'Abacus a permis un gain de temps conséquent dans le suivi des factures fournisseurs, qui sont directement scannées,
		 intégrées et visées électroniquement dans le logiciel comptable. Le principe d'un contrôle régulier des dépenses et recettes, d'exploitation et d'investissements, durant l'année, doit encore être amélioré afin de limiter les erreurs et d'accélérer la réalisation du bouclement des comptes annuels.
Mise en place et suivi de la gestion du contentieux	 Encaissements des factures en demeure et d'actes de défaut de biens 	 Des créances ouvertes et des actes de défaut de bien ont été transmis à l'entreprise de recouvrement Debitors, pour un solde cumulé de CHF 936'059.— au 31.12.2014, qui ont généré CHF 162'910.— d'encaissements. Un mandat de prestations avec l'Office du contentieux de l'Etat a été signé au début de l'année 2015.
Assurer la gestion de la trésorerie	 Niveau d'endettement et de liquidité au 31.12.2014, taux moyen de la dette 	 L'endettement envers les instituts financiers est passé de CHF 108mio au 31.12.2013 à CHF 95mio au 31.12.2014. Le niveau des disponibilités et placements à court terme à diminué de CHF 14mio. Le financement des investissements a été assuré sans recourir à l'autorisation générale d'emprunter délivrée par le Conseil général en décembre 2013. Le taux moyen de la dette s'élève à 2.14% au 31.12.2014 contre 2.11% au 31.12.2013.
		La gestion du paiement des tranches d'investissements durant l'année doit être améliorée.
Mise en place d'un système de contrôle interne (SCI) « financier »	 Assurer que les principaux risques financiers soient détectés, qu'ils soient sous contrôle et garantir une uniformité des procédures financières entre les services. 	 Une société d'audit a été mandatée pour mettre en place un système de contrôle interne, pour s'assurer de la maîtrise des risques, uniquement financiers pour l'instant. Cette société a procédé, et procédera encore en 2015, à une revue de tous les processus financiers dans les services, afin d'identifier les principaux risques et s'assurer que des contrôles permettent de les maîtriser. Le projet devrait se terminer dans le

The10d.docx Page **91** sur **98**

Version: 1.0 - TH 190890

		courant du 1 ^{er} semestre 2015.
Mise en place du plan comptable MCH2 et de la règlementation liée à l'introduction du MCH2	 Compréhension par les utilisateurs Adaptation de la législation communale 	 Le plan comptable MCH2 mis en place en 2013 à Val-de-Ruz, sur la base du modèle de la conférence des autorités cantonales de surveillance des finances communales, a été quelque peu remanié. En effet, le groupe intercommunal « MCH2 » a édicté, avec le Services des communes, un plan cantonal MCH2. Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC), la législation communale doit encore être adaptée en conséquence.

Commentaires

- De manière générale, les deux unités du dicastère des Finances doivent faire face à de nombreux défis qui ont engendré un surcroît de travail conséquent pour tout le personnel. En effet, le dicastère a dû gérer, en plus des dossiers courants, de manière simultanée, la mise en place des procédures financières internes, la reprise des finances des ancien(ne)s communes/syndicats, l'introduction du MCH2 et la mise en place du système intégré « Abacus ».
- Le budget 2014 a été réalisé avec le nouveau logiciel Abacus. Son élaboration en a été quelque peu simplifiée, mais sa connaissance par les unités administratives n'étant pas parfaite, l'unité administrative des finances a dû fournir beaucoup d'effort pour appuyer ces dernières. L'extraction des données sur des listes par Abacus n'est toutefois pas encore idéale et la présentation aux instances internes et externes a encore dû être effectuée sur EXCEL. Nous espérons que cette situation sera régularisée courant 2015.
- Le plan financier et des tâches (PFT) 2016-2020 a également pu être introduit dans le nouveau logiciel Abacus par les différentes unités administratives. L'exploitation de ces données est toutefois encore réalisée sur EXCEL.
- La commission des investissements, créée en 2013, s'est retrouvée à quelques reprises en 2014, ce qui a permis d'élaborer de manière plus professionnelle la planification des investissements 2015 à 2020.
- La commission des achats a poursuivi son travail, mais les documents ne sont pas tous exploitables. Courant 2015, ceux-ci seront soumis à des professionnels pour en vérifier la teneur et la légalité.

Projets et investissements conduits par l'unité en 2014

Titre du projet	Objectifs 2014	Résultats atteints en 2014
Mise en place d'Abacus	En faire un outil de gestion et de planification financière et budgétaire au sein de la Commune Commune	 Le logiciel Abacus a été déployé au début 2014, mais uniquement pour la comptabilité générale, les fournisseurs, le budget et la planification financière. La Commune de Valde-Ruz a fonctionné en tant que Commune pilote au niveau cantonal pour la mise en place de ce logiciel, ce qui a nécessité un gros travail de développement de l'application en collaboration avec le Centre électronique de gestion (CEG) de la ville de Neuchâtel. La partie budgétaire a pu être menée à terme à satisfaction, bien que certains programmes et certaines listes doivent encore être améliorés. Abacus permet aujourd'hui d'éditer les principaux rapports nécessaires à l'établissement des comptes annuels. La partie planification financière n'est autre qu'un budget sur plusieurs années. Le logiciel spécifique en lien avec cette tâche n'a pas été prévu dans le cadre de l'offre lancée par le CEG, raison pour laquelle certaines opérations doivent encore être réalisées avec EXCEL. Un travail préparatoire a été réalisé en 2014

The10d.docx Page 92 sur 98

pour l'intégration en comptabilité, dès 2015, des salaires du personnel administratif, des salaires des enseignants et des facturations aux débiteurs.

Version: 1.0 - TH 190890

 Des travaux d'améliorations du système devront se poursuivre en 2015, ainsi que de mise en place d'autres modules, tels que la gestion des caisses ou encore la comptabilité des immobilisations.

Commentaires

 Pour ce touche aux investissements, nous attendons que d'autres communes utilisent Abacus pour trouver des solutions intelligentes ensemble. Ceci ne pourra toutefois pas être réalisé avant fin 2015, voire même fin 2016. Cela dépendra de la disponibilité du personnel communal de la comptabilité et des finances.

Effectifs (en équivalents plein temps)

		C2014 (effectif	
Personnel	B2014	annuel moyen)	Δ B2014-C2014
Administratif	3.10 EPT	3.30 EPT	+0.20 EPT
Mesures d'intégration professionnelle (MIP)	0.00	0.60 EPT	+0.60 EPT
Total	3.10 EPT	3.90 EPT	+0.80 EPT

Commentaires

- La variation de taux d'activité provient de la modification du taux d'activité d'une collaboratrice à de 60% à 80% durant une période déterminée afin de permettre au service d'avancer sur différents dossiers.
- Commentaires des Ressources humaines: les statistiques tiennent compte de 3.28 collaborateurs pour le service du de la comptabilité, néanmoins ce rapport de gestion concerne également les finances et il est donc nécessaire de tenir compte d'un effectif de 1.5 EPT supplémentaire qui sont intégrés au niveau statistique dans le rapport de gestion du développement économique. Cf. commentaires rapport de gestion y relatif.

Autres remarques

La collaboration entre les unités administratives de la comptabilité et des finances est toujours aussi efficace et a permis la mise en place rapide et efficiente du logiciel Abacus. La recherche de synergies pour améliorer la gestion financière de la Commune de Val-de-Ruz est constante.

13. Conclusion

Nous sommes satisfaits du résultat des comptes 2014, même s'il existe une marge d'amélioration importante dans les prévisions des charges. Certaines d'entre elles ont été sous-estimées, nous l'avons vu. Ces écarts ont toutefois pu être heureusement compensés par les rubriques qui ont été surestimées.

Il n'en demeure pas moins que ces résultats sont aussi le fruit de la rigueur que le Conseil communal et ses dicastères ont manifestée dans la gestion de nos finances. Cette exigence reste nécessaire en raison des incertitudes liées à la mise en place de nos nouvelles structures, aux réformes dictées par l'Etat, aux incertitudes relatives au programme d'assainissement du canton et à l'évolution de la conjoncture, ceci sans oublier les incidences de la recapitalisation de <u>prévoyance.ne</u> qui plomberont encore nos finances pour de nombreuses années.

The10d.docx Page 93 sur 98

La situation financière de notre Commune est toujours et encore en voie de consolidation, comme nous avons déjà eu l'occasion de le rappeler et comme le démontre le plan financier et des tâches 2016-2020. Toutefois, en 2014, il est réjouissant de relever que Val-de-Ruz n'a pas dû emprunter pour financer ses investissements, que la dette est en forte diminution, que la fortune augmente, ceci sans toucher au coefficient fiscal, ce qui permet d'élargir la marge de manœuvre des autorités face à un retournement de la conjoncture.

Pour terminer, nous tenons à exprimer nos plus vifs remerciements au personnel communal pour le travail accompli durant cette année 2014. Nous souhaitons également saluer la confiance que nous ont témoignée en tout temps les membres des commissions du Conseil général, tout particulièrement ceux de la Commission de gestion et des finances qui ont été fortement mis à contribution en 2014.

En vous priant de prendre le présent rapport en considération et de bien vouloir adopter les deux projets d'arrêté qui l'accompagnent, nous vous prions de croire, Madame la présidente, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux, à l'expression de notre haute considération.

Val-de-Ruz, le 26 mai 2015

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Version: 1.0 - TH 190890

La présidente Le chancelier A.-C. Pellissier P. Godat

The10d.docx Page **94** sur **98**

Version: 1.0 - TH 190890

14. Projets d'arrêté



Commune de Val-de-Ruz

Conseil général

ARRÊTÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL

portant approbation des comptes 2014

Le Conseil général de la Commune de Val-de-Ruz,

Vu le rapport du Conseil communal du 26 mai 2014 ;

Vu la loi sur les communes (LCo), du 21 décembre 1964;

Sur la proposition du Conseil communal,

arrête:

Article premier : Sont approuvés avec décharge au Conseil communal, les comptes de l'exercice 2014, qui comprennent :

 $\it a$) Le compte de résultat qui se présente en résumé comme suit :

Charges opérationnelles	CHF	73'779'421.11
Revenus opérationnels	CHF	74'577'569.31
Excédent de revenus opérationnel	CHF	798'148.20

Charges extraordinaires CHF 4'500.00

Excédent de charges du compte de résultat CHF 793'648.20

b) Le compte des investissements qui se présente en résumé comme suit :

Dépenses CHF 6'889'129.17
Recettes CHF 1'813'578.62
Investissements nets / augmentation CHF 5'075'550.55

c) Pour information, les dépenses et recettes concernant le patrimoine financier

 Dépenses
 CHF
 143'999.45

 Recettes
 CHF
 74'900.51

The10d.docx Page 95 sur 98

d) Le bilan au 31 décembre 2014

Art. 2 : La gestion du Conseil communal durant l'exercice 2014 est approuvée.

Art. 3: ¹Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

² Il sera transmis, avec un exemplaire des comptes, au service des communes.

Val-de-Ruz, le 29 juin 2015

AU NOM DU CONSEIL GENERAL Le-la président-e Le-la secrétaire

Version: 1.0 - TH 190890

The10d.docx Page **96** sur **98**



Commune de Val-de-Ruz

Conseil général

ARRÊTÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL

relatif à la désignation de l'organe de révision

Le Conseil général de la Commune de Val-de-Ruz,

Vu le rapport du Conseil communal du 26 mai 2015 ;

Vu la loi sur les communes (LCo), du 21 décembre 1964;

Vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC), du 24 juin 2014 ;

Vu le règlement général d'exécution de la loi sur les finances de l'Etat et des communes (RLFinEC), du 20 août 2014 ;

Sur la proposition du Conseil communal,

arrête:

Organe de révision

Article premier: Le Conseil communal est autorisé à mandater la fiduciaire Soresa SA pour le contrôle des comptes 2014, 2015 et 2016 de la Commune de Val-de-Ruz qui doit être réalisé selon les modalités prévues dans la LFinEC et ses dispositions d'application avant leur présentation au Conseil général.

Exécution

Art. 2 : Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté à l'expiration du délai référendaire.

Val-de-Ruz, le 29 juin 2015

AU NOM DU CONSEIL GENERAL Le-la président-e Le-la secrétaire

Version: 1.0 - TH 190890

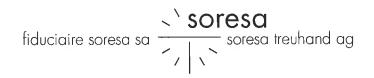
The10d.docx Page 97 sur 98

Version: 1.0 - TH 190890

15. Annexes

- Rapport succinct de l'organe de vérification des comptes relatif à la vérification de la comptabilité et du compte annuel de l'exercice 2014 et établi à l'intention du Conseil général de la Commune de Val-de-Ruz,
- 2) Compte de résultats 2014, à 3 niveaux
- 3) Compte de résultats 2014, selon la classification fonctionnelle
- 4) Compte de résultats 2014, selon la classification par nature
- 5) Compte des investissements 2014, selon la classification fonctionnelle
- 6) Compte des investissements 2014, selon la classification par nature
- 7) Tableau de contrôle des crédits d'engagements 2014
- 8) Commentaires du compte de résultat et du compte des investissements 2014
- 9) Bilan au 31 décembre 2014
- 10) Annexes aux comptes:
 - a) Annexe no. 1 tableau des immobilisations
 - b) Annexe no. 2 tableau des participations
 - c) Annexe no. 3 tableau des emprunts
 - d) Annexe no. 4 tableau des provisions
 - e) Annexe no. 5 tableau des garanties
 - f) Annexe no. 6 tableau des flux de trésorerie

The10d.docx Page 98 sur 98



Rue Ernst Schüler 5 | 2500 Biel-Bienne 3 Tél. 032 328 89 10 | Fax 032 328 89 19

Av. Léopold-Robert 36 | 2301 La Chaux-de-Fonds Tél. 032 910 91 30 | Fax 032 910 91 39

info@fhs-soresa.ch | www.fhs-soresa.ch

Expert-réviseur ASR | Revisionsexperle RAB-Nr. 502 799

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION sur le contrôle restreint Au Conseil Général de la Commune de Val-de-Ruz

Conformément à l'art. 58 al.3 RLFinEC, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexes) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil communal, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la commune contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

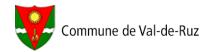
Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels qui présentent un bénéfice de CHF 793'648.20 et un excédent au bilan de CHF 43'599'575.05 ne sont pas conformes à la loi.

Sans émettre de réserve, nous attirons votre attention sur la note « annexe au tableau des garanties » de l'annexe aux comptes annuels concernant la part de la commune du Val-de-Ruz au découvert résiduel de la caisse de pension Prévoyance.ne, estimée à CHF 13'255'000.00 au 1er janvier 2014 dont le montant de CHF 530'200.00 est provisionné au 31 décembre 2014.

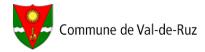
fiduciaire soresa sa

jean fred antonioli expert-réviseur agréé responsable du mandat luc grosjean associé

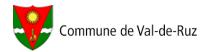
La Chaux-de-Fonds, le 11 mai 2015



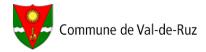
	Comptes de résultats	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
Cha	arges d'exploitation	70'475'698.01	71'044'699.19	-569'001.18	67'374'733.85	3'100'964.16
30	Chargos de parcappal	32'429'509.00	34'140'397.00	-1'710'888.00	30'433'607.47	1'995'901.53
31	Charges de personnel Charges de biens et services et autres ch	14'933'650.43	14'248'050.12	685'600.31	12'948'750.32	1'984'900.11
33	Amortissements du patrimoine administratif	5'182'565.00	4'893'000.07	289'564.93	4'958'347.10	224'217.90
35	Attributions aux fonds et financements spé	570'934.50	349'894.00	221'040.50	584'165.67	-13'231.17
36	Charges de transfert	15'469'002.30	15'500'928.00	-31'925.70	15'799'231.40	-330'229.10
30 37	Subventions à redistribuer					
		755'001.60	620'000.00	135'001.60	614'242.00	140'759.60
39	Imputations internes	1'135'035.18	1'292'430.00	-157'394.82	2'036'389.89	-901'354.71
Rev	venus d'exploitation	-69'941'903.72	-65'940'281.00	-4'001'622.72	-68'822'926.89	-1'118'976.83
40	Revenus fiscaux	-41'701'069.98	-37'501'045.00	4'200'024.98	-39'801'911.34	1'899'158.64
41	Revenus régaliens et de concessions	-42'683.65	-30'000.00	12'683.65	-29'589.90	13'093.75
42	Taxes	-12'725'945.50	-12'473'873.00	252'072.50	-12'377'760.36	348'185.14
43	Revenus divers	-645'397.61	-694'643.00	-49'245.39	-443'900.39	201'497.22
45	Prélèvements sur les fonds et financemen	-315'205.02	-912'764.00	-597'558.98	-388'708.40	-73'503.38
46	Revenus de transfert	-12'621'564.48	-12'430'926.00	190'638.48	-13'154'076.61	-532'512.13
47	Subventions à redistribuer	-755'002.30	-604'600.00	150'402.30	-590'590.00	164'412.30
49	Imputations internes	-1'135'035.18	-1'292'430.00	-157'394.82	-2'036'389.89	-901'354.71
Rés	sultat des activités d'exploitation	533'794.29	5'104'418.19	4'570'623.90	-1'448'193.04	-1'981'987.33
34	Charges financières	3'303'723.10	3'119'899.00	183'824.10	3'863'021.28	-559'298.18
44	Revenus financiers	-4'635'665.59	-4'860'030.00	224'364.41	-4'514'266.69	-121'398.90
Rés	sultat provenant de financements	-1'331'942.49	-1'740'131.00	408'188.51	-651'245.41	-680'697.08
Rés	sultat opérationnel	-798'148.20	3'364'287.19	-4'162'435.39	-2'099'438.45	1'301'290.25
38	Charges extraordinaires	4'500.00	0.00	4'500.00	5'005'270.23	-5'000'770.23
48	Revenus extraordinaires	0.00	-3'904'037.15	3'904'037.15	0.00	0.00
Rés	sultat extraordinaire	4'500.00	-3'904'037.15	3'908'537.15	5'005'270.23	-5'000'770.23
Tot	al du compte de résultats	-793'648.20	-539'749.96	-253'898,24	2'905'831.78	-3'699'479.98
100	ai du compte de resultats	-793 046.20	-539 / 49.96	-233 090.24	∠ 900 031./8	-3 099 47 9.98



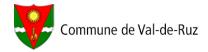
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
	Administration Générale	4'798'891.68	2'426'719.952	'372'171.73	6'246'368.01-1	'447'476.33
	Charges	5'260'237.78	9'266'795.95 .	4'006'558.	6'724'519.72-	1'464'281.94
	Revenus	-461'346.10	-6'840'076.006	'378'729.90	-478'151.71	16'805.61
01	Législatif et exécutif	1'074'138.84	1'042'936.00	31'202.84	992'835.28	81'303.56
	Charges	1'084'816.94	1'042'936.00	41'880.94	1'000'593.23	84'223.71
	Revenus	-10'678.10	0.00	-10'678.10	-7'757.95	-2'920.15
	Législatif Charges	34'378.85 34'378.85	23'500.00 23'500.00	10'878.85 10'878.85	13'310.05 13'310.05	21'068.80 21'068.80
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
0110	Législatif	34'378.85	23'500.00	10'878.85	13'310.05	21'068.80
	Charges	34'378.85	23'500.00	10'878.85	13'310.05	21'068.80
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
30 30000.01	Charges de personnel Jetons de présence CG, commissions et votatio	21'160.10 20'000.00	23'500.00	-2'339.90 20'000.00	13'310.05 12'775.00	7'850.05 7'225.00
	Paiements à des membres d'autorités et de com		21'000.00	-21'000.00		0.00
	Indemnités aux bureaux électoraux			0.00	535.05	-535.05
30990.00	Autres charges de personnel	1'160.10	2'500.00	-1'339.90		1'160.10
31	Charges de biens et services et autres charg	13'218.75		13'218.75		13'218.75
31020.00	Imprimés, publications	13'218.75		13'218.75		13'218.75
	Exécutif	1'039'759.99	1'019'436.00	20'323.99	979'525.23	60'234.76
	Charges	1'050'438.09	1'019'436.00	31'002.09	987'283.18	63'154.91
	Revenus	-10'678.10	0.00	-10'678.10	-7'757.95	-2'920.15
0120	Exécutif	1'039'759.99	1'019'436.00	20'323.99	979'525.23	60'234.76
	Charges	1'050'438.09	1'019'436.00	31'002.09	987'283.18	63'154.91
	Revenus	-10'678.10	0.00	-10'678.10	-7'757.95	-2'920.15
30	Charges de personnel	962'982.79	929'436.00	33'546.79	950'817.38	12'165.41
	Traitements de l'Exécutif	764'757.25	765'525.00	-767.75	764'757.25	0.00
	Rbt ind. mal. + acc., APG, ALFA Exécutif Allocations complémentaires	-2'758.25 21'605.00		-2'758.25 21'605.00	16'675.00	-2'758.25 4'930.00
	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais	50'135.00	49'936.00	199.00	51'124.38	-989.38
	Cotisations patronales aux caisses de pension p	100'383.00	91'645.00	8'738.00	89'376.00	11'007.00
	Cotisations patronales aux assurances-accidents	824.79	5'922.00	-5'097.21	820.71	4.08
	Cotisations patronales aux caisses de compens	16'059.90	16'172.00	-112.10	16'076.03	-16.13
30550.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemn	11'976.10	236.00	11'740.10	11'988.01	-11.91
31	Charges de biens et services et autres charg	87'136.10	90'000.00	-2'863.90	36'465.80	50'670.30
	Imprimés, publications	54'876.55	55'000.00	-123.45	3'320.00	51'556.55
	Frais de réception	18'844.65	15'000.00	3'844.65	21'520.90	-2'676.25
	Prestations de services de tiers Primes d'assurances de choses	1'080.00 1'024.90	3'000.00	-1'920.00 1'024.90	1'024.90	1'080.00 0.00
	Entretien de meubles, machines et appareils de			1'310.00	1 024.90	1'310.00
	Frais de déplacement et autres frais	10'000.00	15'000.00	-5'000.00	10'000.00	0.00
	Autres charges d'exploitation	10 000100	2'000.00	-2'000.00	600.00	-600.00
34	Charges financières	-880.80		-880.80		-880.80
	Primes d'assurances de choses	-880.80		-880.80		-880.80
36 36360.00	Charges de transfert Subventions aux organisations privées à but no	1'200.00 1'200.00		1'200.00 1'200.00		1'200.00 1'200.00
42	Taxes	-10'678.10		-10'678.10	-7'757.95	-2'920.15
	Remboursements de tiers	-10'678.10		-10'678.10	-7'757.95	-2'920.15
	-			- -		- -



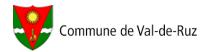
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
02	Services généraux	3'724'752.84	1'383'783.952'340'968.89		5'253'532.73-1	
	Charges Revenus	4'175'420.84 -450'668.00	8'223'859.954' -6'840'076.006'38		5'723'926.49-1 -470'393.76	1'548'505.65 19'725.76
	Revenus	-450 000.00	-6 640 076.006 36	9 406.00	-470 393.76	19725.76
	Administration des finances et des contributi	910'233.06	820'553.00 8	9'680.06	880'842.06	29'391.00
	Charges	1'005'878.40		6'424.60	950'678.20	55'200.20
	Revenus	-95'645.34	-201'750.00 10	6'104.66	-69'836.14	-25'809.20
0210	Administration des finances et des contributi			9'680.06	880'842.06	29'391.00
	Charges Revenus	1'005'878.40 -95'645.34		6'424.60 6'104.66	950'678.20 -69'836.14	55'200.20 -25'809.20
30	Charges de personnel	666'611.15		2'891.15	604'152.95	62'458.20
	Jetons de présence CG, commissions et votatio Paiements à des membres d'autorités et de com	6'725.00		6'725.00	8'450.00	-1'725.00
	Salaires du personnel administratif et d'exploitati	524'554.95		4'500.00 9'274.95	455'663.70	0.00 68'891.25
	Variation provision heures supplémentaires et v	7'752.60		7'752.60	25'903.33	-18'150.73
	Allocations complémentaires	5'220.00		5'220.00	8'700.00	-3'480.00
	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais	34'892.50		3'212.50	29'783.04	5'109.46
	Cotisations patronales aux caisses de pension p	66'199.20		8'099.20	55'232.55	10'966.65
	Cotisations patronales aux assurances-accidents	652.31		3'107.69	609.11	43.20
	Cotisations patronales aux caisses de compens	11'015.66	10'250.00	765.66	10'097.72	917.94
	Cotisations patronales aux assurances d'indemn			8'064.53	7'460.80	753.73
	Formation et perfectionnement du personnel	1'274.40		8'725.60	1'900.00	-625.60
	Autres charges de personnel	110.00		110.00	352.70	-242.70
31	Charges de biens et services et autres charg	338'386.45	418'583.00 -8	0'196.55	346'525.25	-8'138.80
	Matériel de bureau	749.90		749.90	373.90	376.00
	Imprimés, publications	600.55		600.55		600.55
	Frais de réception	30.00		30.00		30.00
	Acquisition de meubles, machines et appareils d			0.00	49.95	-49.95
	Prestations de services de tiers	5'208.45		2'208.45	1'454.05	3'754.40
	Frais de poursuite	74'691.85		4'691.85	55'513.60	19'178.25
	Honoraires de conseillers externes, experts, spé	29'054.40	30'000.00	-945.60	54'478.20	-25'423.80
	Frais de participation au Bordereau Unique	184'100.00		4'153.00	181'616.40	2'483.60
	Primes d'assurances de choses Impôts et taxes	13'139.50 20.00	136'130.00 -12	20.00	13'302.50	-163.00 20.00
	•	20.00		0.00	2'730.25	-2'730.25
31500.00	Entretien de meubles, machines et appareils de Maintenance de logiciels	8'981.90	8'200.00	781.90	14'358.00	-2 730.23 -5'376.10
	Loyers et fermages des biens-fonds	18'600.00		8'600.00	18'600.00	0.00
	Mensualités de leasing opérationnel	761.40	'	761.40	2'160.80	-1'399.40
	Frais de déplacement et autres frais	2'448.50	3'000.00	-551.50	1'887.60	560.90
34	Charges financières	880.80		880.80		880.80
34394.00	Primes d'assurances de choses	880.80		880.80		880.80
42	Taxes	-32'614.51	-3	2'614.51	-8'707.65	-23'906.86
	Remboursements de tiers	-31'264.21		1'264.21	-5'596.70	-25'667.51
42900.00	Autres taxes	-1'350.30	-	1'350.30	-3'110.95	1'760.65
43	Revenus divers	-63'030.83	-10'000.00 -5	3'030.83	-61'128.49	-1'902.34
	Autres revenus d'exploitation	-8'297.50		8'297.50		-8'297.50
43090.01	Récupération frais de poursuites	-54'733.33	-10'000.00 -4	4'733.33	-61'128.49	6'395.16
49	Imputations internes		-191'750.00 19			0.00
49300.00	Imputations internes pour frais administratifs et		-191'750.00 19	1'750.00		0.00
	Sorvices générally autres	212201070.84	21/241602.00 45	いにつつ 46	217501645 40 4	'460'66E 26
	Services généraux, autres	2'280'979.84 2'366'954.09	2'431'602.00 -15 6'238'102.003'		3'750'645.10-1 3'909'103.21-1	
	Charges Revenus	-85'974.25	-3'806'500.003'72		-158'458.11	72'483.86
	Neverius	-00 974.25	-3 000 000.003 72	0 020.70	-100 400.11	1 400.00
0220	Services généraux, autres	2'280'979.84	2'431'602.00 -15	0'622.16	3'750'645.10-1	'469'665.26
	Charges	2'366'954.09	6'238'102.003'		3'909'103.21-1	



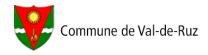
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
	Revenus	-85'974.25	-3'806'500.003	'720'525.75	-158'458.11	72'483.86
30	Charges de personnel	1'645'565.54	5'253'550.00.	3'607'984.	859'044.00	786'521.54
	Jetons de présence CG, commissions et votatio	800.00		800.00	2'750.00	-1'950.00
	Paiements à des membres d'autorités et de com		1'800.00	-1'800.00	700/550 57	0.00
	Salaires du personnel administratif et d'exploitati	896'787.18 -9'971.26	1'051'570.00	-154 782.82 -9'971.26	733'550.57 -81'353.06	163'236.61 71'381.80
	Variation provision heures supplémentaires et v Rbt ind. mal. + acc., APG, ALFA des salaires ad	-8'393.30		-8'393.30	-01 353.00	-8'265.10
	Allocations complémentaires	10'831.50	144'000.00		5'191.00	5'640.50
30500.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais	59'782.88	58'850.00	932.88	54'135.62	5'647.26
	Remboursement de cotisations patronales AVS,			0.00	-6'166.40	6'166.40
	Cotisations patronales aux caisses de pension p		3'908'000.00 .		83'171.95	20'528.02
	Part de recapitalisation à la caisse de pension	530'200.00 3'240.45	7'000.00	530'200.00	858.64	530'200.00
	Cotisations patronales aux assurances-accidents Cotisations patronales aux caisses de compens	18'765.65	19'050.00	-3'759.55 -284.35	15'870.17	2'381.81 2'895.48
	Cotisations patronales aux assurances d'indemn		280.00	13'716.72	11'735.21	2'261.51
	Formation et perfectionnement du personnel	26'715.85	25'000.00	1'715.85	6'997.70	19'718.15
	Recrutement du personnel	3'607.40	10'000.00	-6'392.60	10'498.90	-6'891.50
30990.00	Autres charges de personnel	-4'497.50	28'000.00	-32'497.50	21'931.90	-26'429.40
31	Charges de biens et services et autres charg	710'188.55	982'852.00	-272'663.45	935'570.14	-225'381.59
	Matériel de bureau	21'026.75	20'000.00	1'026.75	29'245.70	-8'218.95
	Matériel d'exploitation, fournitures			0.00	27'045.10	-27'045.10
	Imprimés, publications	18'558.15	10'000.00	8'558.15	42'635.38	-24'077.23
	Littérature spécialisée, magazines	525.40	500.00	25.40	1'238.75	-713.35
	Acquisition de meubles, machines et appareils d Acquisition de machines, appareils, véhicules et	18'229.20 16'168.00	15'000.00	3'229.20 16'168.00		18'229.20 16'168.00
	Acquisition de matériel informatique	43'912.50	50'000.00	-6'087.50	118'209.50	-74'297.00
	Acquisition de logiciels, de licences	21'570.30	199'000.00		332'127.50	-310'557.20
	Prestations de services de tiers	144'441.65	350'480.00	-206'038.35	110'749.38	33'692.27
	Honoraires de conseillers externes, experts, spé	2'768.40	24'300.00	-21'531.60		-166'963.55
	Primes d'assurances de choses	1'008.90	2'000.00	-991.10	3'566.40	-2'557.50
	Entretien de meubles, machines et appareils de		401000 00	164.15	1'943.75	-1'779.60
	Entretien de matériel informatique Maintenance de logiciels	2'251.80 375'619.00	10'000.00 289'572.00	-7'748.20 86'047.00	14'391.00 34.00	-12'139.20 375'585.00
	Loyers et fermages des biens-fonds	23'270.50	209 37 2.00	23'270.50	19'355.00	3'915.50
	Mensualités de leasing opérationnel	13'996.80		13'996.80	56'218.53	-42'221.73
	Frais de déplacement et autres frais	7'078.70	10'000.00	-2'921.30	3'570.50	3'508.20
31900.00	Prestations en dommages et intérêts			0.00	500.00	-500.00
	Indemnisation de droits	598.35		598.35	1'013.90	-415.55
31990.00	Autres charges d'exploitation	-1'000.00	2'000.00	-3'000.00	3'993.80	-4'993.80
33	Amortissements du patrimoine administratif	1'700.00	1'700.00	0.00	1'700.00	0.00
	Amortissements planifiés, biens meubles PA du	41700.00	1'700.00	-1'700.00	41700.00	0.00
33009.00	Amortissements planifiés, autres immobilisation	1'700.00		1'700.00	1'700.00	0.00
36	Charges de transfert	100.00		100.00		100.00
36350.00	Subventions aux entreprises privées	100.00		100.00		100.00
38	Charges extraordinaires	9'400.00		9'400.00	2'112'789.07-2	2'103'380 07
	Charges de personnel extraordinaires	9'400.00		9'400.00	2'112'789.07-2	
40	-	500 OF	51000.00	41400.05	007.40	222.25
42100.00	Taxes Emoluments administratifs	-509.35 -20.50	-5'000.00	4'490.65 -20.50	-207.10	-302.25 -20.50
	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de s	-488.85	-5'000.00	4'511.15	-207.10	-281.75
12 100.00	rance a atmosticit of taxes pour prostations as on	100.00	0 000.00	1011110	207.10	201170
43	Revenus divers	-32'581.80	-1'500.00	-31'081.80	-23'260.34	-9'321.46
43090.00	Autres revenus d'exploitation	-32'581.80	-1'500.00	-31'081.80	-23'260.34	-9'321.46
48	Revenus extraordinaires		-3'800'000.003	'800'000.00		0.00
	Prélèvements sur les réserves provenant de l'en		-3'800'000.003			0.00
49	Imputations internes	-52'883.10		-52'883.10	-134'990.67	82'107.57
-	Imputations internes pour prestations de services	02 000.10		0.00	-134'990.67	134'990.67
	Imputations internes pour frais administratifs et	-52'883.10		-52'883.10		-52'883.10



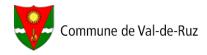
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
	Immeubles administratifs, non mentionné aill	533'539.94			622'045.57	-88'505.63
	Charges	802'588.35	963'454.95 -1		864'145.08	-61'556.73
	Revenus	-269'048.41	-2'831'826.002'5	62'777.59	-242'099.51	-26'948.90
0290	Immeubles administratifs, non mentionné aill	533'539.94	-1'868'371.052'4	00 01010	622'045.57	-88'505.63
0290	Charges	802'588.35	963'454.95 -1		864'145.08	-61'556.73
	Revenus	-269'048.41	-2'831'826.002'5		-242'099.51	-26'948.90
	nevenue	200 0 10.11	200.020.0020	702 111.00	212000.01	20010.00
30	Charges de personnel	54'188.65	95'935.00 -	-41'746.35		54'188.65
	Salaires du personnel administratif et d'exploitati	42'579.41	78'360.00 -	-35'780.59		42'579.41
	Variation provision heures supplémentaires et v	871.81		871.81		871.81
	Rbt ind. mal. + acc., APG, ALFA des salaires ad	-175.70		-175.70		-175.70
	Allocations complémentaires	348.00		348.00		348.00
	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais	2'829.42	5'120.00	-2'290.58		2'829.42
	Cotisations patronales aux caisses de pension p	5'061.84	9'380.00	-4'318.16		5'061.84
	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1'116.75	1'390.00	-273.25		1'116.75
	Cotisations patronales aux caisses de compens	891.97	1'660.00	-768.03		891.97
30550.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemn	665.15	25.00	640.15		665.15
31	Charges de biens et services et autres charg	366'199.70	248'170.00 1	18'029 70	473'937 08	-107'737.38
	Matériel d'exploitation, fournitures	11'999.30	10'000.00	1'999.30	470 007.00	11'999.30
	Denrées alimentaires	1'248.10	350.00	898.10	780.90	467.20
	Acquisition de machines, appareils, véhicules et	17'090.60		-12'909.40	11'832.10	5'258.50
	Eau, déchets PA	24'603.60		-50'396.40		-173'017.90
	Electricité PA	45'169.00		45'169.00		45'169.00
31200.02	Combustible de chauffage	97'145.40		97'145.40		97'145.40
31300.00	Prestations de services de tiers	64'600.45	20'000.00	44'600.45	52'684.03	11'916.42
31320.00	Honoraires de conseillers externes, experts, spé		2'500.00	-2'500.00	2'421.90	-2'421.90
	Primes d'assurances de choses	31'878.30	24'320.00	7'558.30	25'001.90	6'876.40
	Impôts et taxes	497.50		497.50	347.00	150.50
	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	52'091.50		-17'908.50		-107'055.40
	Entretien de machines, appareils, véhicules et o	18'941.80	16'000.00	2'941.80	24'100.85	-5'159.05
31700.00	Frais de déplacement et autres frais	934.15		934.15		934.15
33	Amortissements du patrimoine administratif	382'200.00	604'349.95 -2	22'149 95	390'208.00	-8'008.00
	Amortissements planifiés, terrains PA du compt	1'300.00	20.0.0.00	1'300.00	1'720.00	-420.00
	Amortissements planifiés, terrains bâtis PA du c	380'100.00	604'349.95 -2		387'688.00	-7'588.00
	Amortissements planifiés, biens meubles PA du	800.00		800.00	800.00	0.00
	•					
36	Charges de transfert		15'000.00 -			0.00
36110.00	Dédommagements aux cantons et aux concord		15'000.00 -	-15'000.00		0.00
42	Taxes	-28'095.80	-17'500.00 -	-10'595.80	-28'822.70	726.90
	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de s	-26 095.80 -26'041.60		-11'041.60	-21'788.50	-4'253.10
	Remboursements de tiers	-2'054.20	-2'500.00	445.80	-7'034.20	4'980.00
42000.00	ivemboursements de tiers	-2 004.20	-2 300.00	445.00	-7 054.20	4 900.00
44	Revenus financiers	-240'952.61	-2'805'500.002'5	64'547.39	-213'276.81	-27'675.80
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-116'463.00	-2'725'000.002'6		-100'020.00	-16'443.00
	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-109'411.31	-80'000.00 -	-29'411.31	-113'256.81	3'845.50
	Autres produits des biens-fonds PA	-15'078.30	-500.00 -	-14'578.30		-15'078.30
46	Revenus de transfert		-8'826.00	8'826.00		0.00
46310.00	Subventions des cantons et des concordats		-8'826.00	8'826.00		0.00



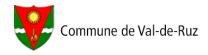
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
	Ordre et sécurité publique	838'131.48		227'011.48	322'868.04	515'263.44
	Charges	2'420'175.40	2'301'210.00		2'295'009.84	125'165.56
	Revenus	-1'582'043.92	-1'690'090.00	106 046.06	-1'972'141.80	390'097.88
11	Sécurité publique	11'116.66	486'025.00	-474'908.34	97'336.00	-86'219.34
	Charges	545'828.52		-122'796.48	461'665.85	84'162.67
	Revenus	-534'711.86	-182'600.00	-352'111.86	-364'329.85	-170'382.01
	Police	11'116.66		-474'908.34	97'336.00	-86'219.34
	Charges	545'828.52		-122'796.48	461'665.85	84'162.67
	Revenus	-534'711.86	-102 000.00	-352'111.86	-364'329.85	-170 362.01
1110	Police	11'116.66		-474'908.34	97'336.00	-86'219.34
	Charges	545'828.52		-122'796.48	461'665.85	84'162.67
	Revenus	-534'711.86		-352'111.86	-364'329.85	
30	Charges de personnel	205'487.87	259'225.00		202'378.95	3'108.92
	Jetons de présence CG, commissions et votatio Paiements à des membres d'autorités et de com	2'050.00	2'100.00	2'050.00 -2'100.00	2'925.00	-875.00 0.00
	Salaires du personnel administratif et d'exploitati		209'940.00	-34'796.30	142'916.10	32'227.60
30108.00	Variation provision heures supplémentaires et v	-9'843.45		-9'843.45	24'319.75	-34'163.20
	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais	11'667.02	13'710.00	-2'042.98	9'354.62	2'312.40
	Cotisations patronales aux caisses de pension p.		25'140.00	-5'605.00	17'180.40	2'354.60
	Cotisations patronales aux assurances-accidents Cotisations patronales aux caisses de compens	236.71 3'678.02	1'630.00 4'440.00	-1'393.29 -761.98	175.45 3'166.50	61.26 511.52
	Cotisations patronales aux assurances d'indemn		65.00	2'655.87	2'341.13	379.74
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	300.00	2'000.00	-1'700.00		300.00
30990.00	Autres charges de personnel		200.00	-200.00		0.00
	Charges de biens et services et autres charg Matériel de bureau	340'340.65	409'400.00	-69'059.35 0.00	259'286.90 4'483.60	81'053.75 -4'483.60
	Imprimés, publications	1'009.95	3'000.00	-1'990.05		1'009.95
	Acquisition de meubles, machines et appareils d.		1'000.00	-794.20		205.80
	Acquisition de machines, appareils, véhicules et Acquisition de vêtements, linge, rideaux	1'391.90 1'522.80	1'000.00	1'391.90 522.80	63.80	1'391.90 1'459.00
	Eau, déchets PA	1 022.00	1 000.00	0.00	121.00	-121.00
31200.01	Electricité PA	134.50	5'400.00	-5'265.50		134.50
	Prestations de services de tiers			0.00	233'837.10	-233'837.10
	Contrat de prestation police	319'155.85	330'000.00	-10'844.15		319'155.85 419.40
	Consultations juridiques Primes d'assurances de choses	419.40 721.40	45'000.00	-44'580.60 721.40	721.40	0.00
	Entretien de meubles, machines et appareils de			0.00	1'218.25	-1'218.25
31510.00	Entretien de machines, appareils, véhicules et o		20'000.00	-5'715.05	16'732.90	-2'447.95
	Frais de déplacement et autres frais	1'407.40	3'000.00	-1'592.60	1'323.85	83.55
	Autres charges d'exploitation	86.70	1'000.00	-913.30	785.00	-698.30
42	Taxes	-502'793.05	-180'600.00		-362'509.28	
	Emoluments administratifs Amendes	-240.00 -502'553.05	-600.00 -180'000.00	360.00 -322'553.05	-590.00 -361'919.28	350.00 -140'633.77
43	Revenus divers	-10.00	-2'000.00	1'990.00		-10.00
43090.00	Autres revenus d'exploitation	-10.00	-2'000.00	1'990.00		-10.00
49 49100.00	Imputations internes Imputations internes pour prestations de services	-31'908.81 -31'908.81		-31'908.81 -31'908.81	-1'820.57 -1'820.57	-30'088.24 -30'088.24
14	Questions juridiques	175'306.34	121'605.00	53'701.34	219'777.67	-44'471.33
17	Charges	541'923.07	478'005.00	63'918.07	600'282.04	-58'358.97
	Revenus	-366'616.73	-356'400.00	-10'216.73	-380'504.37	13'887.64
	Questions juridiques	175'306.34	121'605.00	53'701.34	219'777.67	-44'471.33
	Charges	541'923.07	478'005.00	63'918.07	600'282.04	-58'358.97



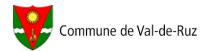
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
	Revenus	-366'616.73	-356'400.00	-10'216.73	-380'504.37	13'887.64
1400	Questions juridiques (en général)	175'306.34	121'605.00	53'701.34	219'777.67	-44'471.33
	Charges Revenus	541'923.07 -366'616.73	478'005.00 -356'400.00	63'918.07 -10'216.73	600'282.04 -380'504.37	-58'358.97 13'887.64
	Tio To Tio					
30	Charges de personnel Jetons de présence CG, commissions et votatio	436'764.52	370'005.00	66'759.52	468'256.19	-31'491.67
	Salaires du personnel administratif et d'exploitati	1'050.00 357'267.75	304'950.00	1'050.00 52'317.75	725.00 369'084.85	325.00 -11'817.10
	Variation provision heures supplémentaires et v	-8'905.92	00.000.00	-8'905.92	11'759.26	-20'665.18
	Allocations complémentaires	4'988.00		4'988.00	6'612.00	-1'624.00
	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais Cotisations patronales aux caisses de pension p	23'731.07 44'363.70	19'830.00 36'360.00	3'901.07 8'003.70	24'416.30 40'858.80	-685.23 3'504.90
	Cotisations patronales aux caisses de pension p	438.49	2'350.00	-1'911.51	473.01	-34.52
	Cotisations patronales aux caisses de compens	7'502.62	6'420.00	1'082.62	7'920.16	-417.54
	Cotisations patronales aux assurances d'indemn	5'594.81	95.00	5'499.81	5'883.11	-288.30
	Formation et perfectionnement du personnel Autres charges de personnel	734.00		0.00 734.00	207.80 315.90	-207.80 418.10
00000.00	•	701.00				110.10
31	Charges de biens et services et autres charg	18'219.50	12'000.00	6'219.50	29'379.05	-11'159.55
	Matériel de bureau Imprimés, publications	1'226.65 223.00		1'226.65 223.00		1'226.65 223.00
	Littérature spécialisée, magazines	223.00		0.00	264.60	-264.60
31100.00	Acquisition de meubles, machines et appareils d	1'195.15	1'000.00	195.15	4'691.40	-3'496.25
	Prestations de services de tiers	4'672.00		4'672.00	14'871.75	-10'199.75
	Primes d'assurances de choses Entretien de machines, appareils, véhicules et o	496.45	2'000.00	496.45 -2'000.00	496.45 439.05	0.00 -439.05
	Maintenance de logiciels	8'904.35	6'000.00	2'904.35	5'659.70	3'244.65
31700.00	Frais de déplacement et autres frais	1'501.90	3'000.00	-1'498.10	2'956.10	-1'454.20
36	Charges de transfert	86'939.05	96'000.00	-9'060.95	102'646.80	-15'707.75
	Quotes-parts de revenus destinées aux cantons	86'939.05	88'000.00	-1'060.95	90'646.80	-3'707.75
36110.00	Dédommagements aux cantons et aux concord		8'000.00	-8'000.00	12'000.00	-12'000.00
42	Taxes	-265'547.73	-274'000.00	8'452.27	-275'371.90	9'824.17
42100.00	Emoluments administratifs	-250'035.85	-274'000.00	23'964.15	-261'693.10	11'657.25
	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de s	-14'834.88		-14'834.88	-13'428.80	-1'406.08
42500.00	Ventes	-677.00		-677.00	-250.00	-427.00
46	Revenus de transfert	-101'069.00	-82'400.00	-18'669.00	-93'927.05	-7'141.95
	Dédommagements des cantons et des concord	-92'697.00	-79'000.00	-13'697.00	-90'047.00	-2'650.00
46120.00	Dédommagements des communes et des syndi	-8'372.00	-3'400.00	-4'972.00	-3'880.05	-4'491.95
49	Imputations internes			0.00	-11'205.42	11'205.42
49100.00	Imputations internes pour prestations de services			0.00	-11'205.42	11'205.42
15	Service du feu	305'253.90	-250'635.00		-315'197.83	620'451.73
	Charges Revenus	736'257.15 -431'003.25	634'365.00 -885'000.00		613'076.82 -928'274.65	123'180.33 497'271.40
	Revenus	401 000.20	000 000.00	400 000.70	320 27 4.00	407 27 1.40
	Service du feu	305'253.90	-250'635.00	555'000 OO	-315'197.83	620'451.73
	Charges	736'257.15	634'365.00		613'076.82	123'180.33
	Revenus	-431'003.25	-885'000.00		-928'274.65	497'271.40
1500	Service du feu (en général)	305'253.90	-250'635.00	555'888.90	-315'197.83	620'451.73
	Charges	736'257.15	634'365.00		613'076.82	123'180.33
	Revenus	-431'003.25	-885'000.00	453'996.75	-928'274.65	497'271.40
30	Charges de personnel	279'427.70	289'515.00	-10'087.30	294'696.38	-15'268.68
	Jetons de présence CG, commissions et votatio	7'300.00		7'300.00	7'625.00	-325.00
	Paiements à des membres d'autorités et de com Salaires du personnel administratif et d'exploitati	82'970.65	7'700.00 47'610.00	-7'700.00 35'360.65	46'917.65	0.00 36'053.00
	Variation provision heures supplémentaires et v	-4'064.42	47 010.00	-4'064.42	19'667.61	-23'732.03
	1				·	



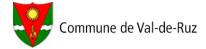
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
30500.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais	5'527.01	3'110.00	2'417.01	3'108.55	2'418.46
	Cotisations patronales aux caisses de pension p	8'398.30	5'700.00	2'698.30	5'075.40	3'322.90
	Cotisations patronales aux assurances-accidents	2'181.46	370.00	1'811.46	1'691.86	489.60
	Cotisations patronales aux caisses de compens	1'742.38	1'010.00	732.38	1'002.24	740.14
	Cotisations patronales aux assurances d'indemn	1'299.32	15.00	1'284.32	745.53	553.79
	Formation et perfectionnement du personnel	4'605.00	100'000.00	-95'395.00	110'226.16	-105'621.16
	Recrutement du personnel		5'000.00	-5'000.00		0.00
30920.00		151'224.40	93'000.00	58'224.40	81'301.68	69'922.72
30990.00	Autres charges de personnel	14'003.35	26'000.00	-11'996.65	17'334.70	-3'331.35
30990.36	Autres charges de personnel	4'240.25		4'240.25		4'240.25
31	Charges de biens et services et autres charg Matériel de bureau	207'791.95 896.10	232'850.00	-25'058.05 896.10	193'365.24	14'426.71 896.10
	Matériel d'exploitation, fournitures	1'189.55	1'000.00	189.55	4'600.60	-3'411.05
	Essence/carburant pour les véhicules/machines	7'177.60	1 000.00	7'177.60	4 000.00	7'177.60
	Imprimés, publications	2'110.85	2'500.00	-389.15	25.00	2'085.85
	Littérature spécialisée, magazines	1'053.50	1'500.00	-446.50	574.50	479.00
	Acquisition de machines, appareils, véhicules et	1'197.10	7'500.00	-6'302.90	32'276.13	-31'079.03
	Matériel de lutte contre l'incendie	34'593.25	35'000.00	-406.75	02 27 0.10	34'593.25
	Acquisition de vêtements, linge, rideaux	24'295.90	30'000.00	-5'704.10	13'910.55	10'385.35
	Eau, déchets PA	2'333.65	00 000.00	2'333.65	1'768.95	564.70
	Electricité PA	1'316.80		1'316.80	1700.00	1'316.80
	Prestations de services de tiers	20'637.85	32'000.00	-11'362.15	20'392.00	245.85
	Primes d'assurances de choses	13'834.90	6'350.00	7'484.90	14'058.90	-224.00
	Impôts et taxes	533.10	4'000.00	-3'466.90	807.85	-274.75
	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	3'333.90	7'000.00	-3'666.10	1'303.00	2'030.90
	Entretien de meubles, machines et appareils de	0 000.00	1'500.00	-1'500.00	100.90	-100.90
	Entretien de machines, appareils, véhicules et o	56'941.60	69'500.00	-12'558.40	62'526.41	-5'584.81
	Maintenance de logiciels	877.70		877.70	1'800.00	-922.30
	Loyers et fermages des biens-fonds	32'225.00		32'225.00	30'500.00	1'725.00
	Frais de déplacement et autres frais	2'743.60	4'000.00	-1'256.40	2'381.60	362.00
31810.00	Pertes sur créances effectives		30'000.00	-30'000.00	1'757.05	-1'757.05
31990.00	Autres charges d'exploitation	500.00	1'000.00	-500.00	4'581.80	-4'081.80
33	Amortissements du patrimoine administratif	37'300.00	22'400.00	14'900.00	35'600.00	1'700.00
33004.00	Amortissements planifiés, terrains bâtis PA du c	34'300.00		34'300.00	32'600.00	1'700.00
	Amortissements planifiés, biens meubles PA du	3'000.00	22'400.00	-19'400.00	3'000.00	0.00
36 36110.00	Charges de transfert Dédommagements aux cantons et aux concord	183'122.40 183'122.40	89'600.00 89'600.00	93'522.40 93'522.40	89'415.20 89'415.20	93'707.20 93'707.20
39	Imputations internes	28'615.10		28'615.10		28'615.10
	Imputations internes pour prestations de services	24'628.90		24'628.90		24'628.90
39300.00	Imputations internes pour frais administratifs et	3'986.20		3'986.20		3'986.20
42	Taxes	-365'041.65	-802'000.00		-856'684.70	491'643.05
	Taxes d'exemption	-337'083.65	-770'000.00		-807'072.10	469'988.45
	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de s	-26'098.00	-30'000.00	3'902.00	-48'442.60	22'344.60
42500.00		-30.00		-30.00	-60.00	30.00
42700.00	Amendes	-1'830.00	-2'000.00	170.00	-1'110.00	-720.00
43 43090.00	Revenus divers Autres revenus d'exploitation			0.00 0.00	-1'208.00 -1'208.00	1'208.00 1'208.00
				-		
46	Revenus de transfert	-65'961.60	-83'000.00	17'038.40	-70'381.95	4'420.35
	Dédommagements des communes et des syndi	-15'257.00	-23'000.00	7'743.00	-21'793.45	6'536.45
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	-50'704.60	-60'000.00	9'295.40	-48'588.50	-2'116.10
1506.00	Service du feu, organisation régionale	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
16	Défense	346'454.58	254'125.00	92'329.58	320'952.20	25'502.38
	Charges	596'166.66	520'215.00	75'951.66	619'985.13	-23'818.47
	Revenus	-249'712.08	-266'090.00	16'377.92	-299'032.93	49'320.85



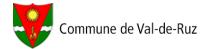
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
	Défense militaire	25'535.30	-3'240.00	28'775.30	13'491.33	12'043.97
	Charges	35'125.10	23'510.00	11'615.10	73'079.23	-37'954.13
	Revenus	-9'589.80	-26'750.00	17'160.20	-59'587.90	49'998.10
1610	Défense militaire	25'535.30	-3'240.00	28'775.30	13'491.33	12'043.97
	Charges	35'125.10	23'510.00	11'615.10	73'079.23	-37'954.13
	Revenus	-9'589.80	-26'750.00	17'160.20	-59'587.90	49'998.10
31	Charges de biens et services et autres charg	35'125.10	23'510.00	11'615.10	73'079.23	-37'954.13
	Matériel d'exploitation, fournitures	83.00	1'000.00	-917.00	745.75	-662.75
	Acquisition de meubles, machines et appareils d		500.00	-500.00	7'446.75	-7'446.75
	Acquisition de machines, appareils, véhicules et	146.40		146.40	16'916.69	-16'770.29
	Eau, déchets PA Electricité PA	2'959.30 7'059.35	1'000.00	2'959.30 6'059.35	15'328.15	-12'368.85 7'059.35
	Combustible de chauffage	6'295.90	1 000.00	6'295.90		6'295.90
	Prestations de services de tiers	13'231.50	1'500.00	11'731.50	1'866.64	11'364.86
	Planifications et projections de tiers	194.40		194.40		194.40
	Honoraires de conseillers externes, experts, spé		500.00	-500.00		0.00
	Primes d'assurances de choses	2'644.70	2'510.00	134.70	2'478.50	166.20
	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	1'674.10	15'000.00	-13'325.90	27'585.10	-25'911.00
	Entretien de machines, appareils, véhicules et o	836.45	1'000.00	-163.55	711.65	124.80
31990.00	Autres charges d'exploitation		500.00	-500.00		0.00
42 42400.00	Taxes Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de s		-750.00 -750.00	750.00 750.00		0.00 0.00
44	Revenus financiers Loyers et fermages, biens-fonds PA	-9'089.80	-26'000.00 -8'000.00	16'910.20 8'000.00	-10'683.20	1'593.40 0.00
	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-9'089.80	-18'000.00	8'910.20	-10'683.20	1'593.40
46	Revenus de transfert	-500.00		-500.00	-48'904.70	48'404.70
-	Quotes-parts aux revenus de la Confédération	-300.00		0.00	-48'904.70	48'904.70
	Subventions des cantons et des concordats	-500.00		-500.00	10 00 111 0	-500.00
	Défense civile	320'919.28	257'365.00	63'554.28	307'460.87	13'458.41
	Charges	561'041.56	496'705.00	64'336.56	546'905.90	14'135.66
	Revenus	-240'122.28	-239'340.00	-782.28	-239'445.03	-677.25
1620	Protection civile (en général)	320'923.18	257'365.00	63'558.18	307'460.87	13'462.31
	Charges	561'045.46	496'705.00	64'340.46	546'905.90	14'139.56
	Revenus	-240'122.28	-239'340.00	-782.28	-239'445.03	-677.25
30	Charges de personnel	158'243.20	140'215.00	18'028.20	150'625.48	7'617.72
	Salaires du personnel administratif et d'exploitati		102'690.00	4'681.75	101'557.25	5'814.50
	Variation provision heures supplémentaires et v	3'590.37		3'590.37	4'432.67	-842.30
	Rbt ind. mal. + acc., APG, ALFA des salaires ad	21400.00		0.00	501.50	-501.50
	Allocations complémentaires Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais	3'480.00 7'152.46	6'710.00	3'480.00 442.46	3'480.00 6'593.21	0.00 559.25
	Cotisations patronales aux caisses de pension p		12'300.00	592.80	11'159.40	1'733.40
	Cotisations patronales aux casses de pension p	2'823.02	1'810.00	1'013.02	3'883.81	-1'060.79
	Cotisations patronales aux caisses de compens	2'254.81	2'170.00	84.81	2'304.85	-50.04
30550.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemn		35.00	1'646.44	1'703.94	-22.50
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	1'382.15	14'000.00	-12'617.85	15'008.85	-13'626.70
30920.00		6'571.50	#65.5°	6'571.50		6'571.50
30990.00	Autres charges de personnel	9'042.90	500.00	8'542.90		9'042.90
31	Charges de biens et services et autres charg	103'728.15	79'290.00	24'438.15	106'038.40	-2'310.25
	Matériel de bureau	1'079.80	41866.65	1'079.80	74.70	1'005.10
	Matériel d'exploitation, fournitures	246.40	1'500.00	-1'253.60	1'273.20	-1'026.80
31010.01	Essence/carburant pour les véhicules/machines Imprimés, publications	7'762.30		7'762.30		7'762.30
	Acquisition de machines, appareils, véhicules et	320.30 17'625.05	11'100.00	320.30 6'525.05	8'759.30	320.30 8'865.75
5.1.0.00		17 020.00	. 1 100.00	0.020.00	5 7 55.55	0.000.70



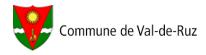
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
31120.00	Acquisition de vêtements, linge, rideaux	4'314.45	5'000.00	-685.55	8'356.85	-4'042.40
31200.00	Eau, déchets PA	3'339.30		3'339.30	19'166.65	-15'827.35
31200.01	Electricité PA	14'512.25	9'000.00	5'512.25		14'512.25
31200.02	Combustible de chauffage	17'916.95		17'916.95		17'916.95
	Prestations de services de tiers	8'418.95	10'000.00	-1'581.05	9'915.10	-1'496.15
31340.00	Primes d'assurances de choses	6'762.85	4'190.00	2'572.85	6'500.60	262.25
31370.00	Impôts et taxes	199.15	2'500.00	-2'300.85	1'390.05	-1'190.90
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	11'774.05	18'500.00	-6'725.95	31'737.55	-19'963.50
31510.00	Entretien de machines, appareils, véhicules et o	4'713.35	13'500.00	-8'786.65	14'068.90	-9'355.55
	Loyers et fermages des biens-fonds	1'725.00		1'725.00	3'600.00	-1'875.00
	Frais de déplacement et autres frais	3'018.00	4'000.00	-982.00	1'195.50	1'822.50
33	Amortissements du patrimoine administratif	61'400.00	53'200.00	8'200.00	61'400.00	0.00
33004.00	Amortissements planifiés, terrains bâtis PA du c	61'400.00	53'200.00	8'200.00	61'400.00	0.00
36	Charges de transfert	226'408.00	224'000.00	2'408.00	223'538.00	2'870.00
	Dédommagements aux cantons et aux concord	226'408.00	224'000.00	2'408.00	223'538.00	2'870.00
39	Imputations internes	11'266.11		11'266.11	5'304.02	5'962.09
	Imputations internes pour prestations de services	7'279.91		7'279.91	5'304.02	1'975.89
	Imputations internes pour frais administratifs et	3'986.20		3'986.20		3'986.20
42	Taxes	-6'750.00		-6'750.00		-6'750.00
42400.00	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de s	-6'750.00		-6'750.00		-6'750.00
43	Revenus divers	-4'483.20		-4'483.20	-121.60	-4'361.60
-	Autres revenus d'exploitation	-4'483.20		-4'483.20	-121.60	-4'361.60
44	Revenus financiers	-5'128.50		-5'128.50	-450.00	-4'678.50
	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-4'011.50		-4'011.50	-300.00	-3'711.50
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-1'117.00		-1'117.00	-150.00	-967.00
46	Revenus de transfert	-223'760.58	-239'340.00	15'579.42	-238'873.43	15'112.85
	Subventions de la Confédération	-13'200.00	-12'050.00	-1'150.00	-40'640.80	27'440.80
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	-210'560.58	-227'290.00	16'729.42	-198'232.63	-12'327.95
1626	Organisations régionales de protection sivile	-3.90	0.00	-3.90	0.00	-3.90
1020	Organisations régionales de protection civile	-3.90 -3.90	0.00	-3.90 -3.90	0.00	-3.90 -3.90
	Charges Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
31	Charges de biens et services et autres charg	-3.90		-3.90		-3.90
-	Impôts et taxes	-3.90		-3.90		-3.90



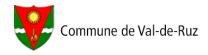
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
	Formation	20'063'945.85	19'650'272.06	413'673.79	22'678'703.04-2	2'614'757.19
	Charges	30'703'673.55	28'137'295.062	2'566'378.49	31'859'313.42-	1'155'639.87
	Revenus	-10'639'727.70	-8'487'023.00	2'152'704.	-9'180'610.38-	1'459'117.32
21	Scolarité obligatoire	19'583'927.20	19'374'272.06	209'655.14	22'383'945.89-2	2'800'018.69
	Charges	30'223'654.90	27'861'295.062	2'362'359.84	31'564'556.27-	1'340'901.37
	Revenus	-10'639'727.70	-8'487'023.00	2'152'704.	-9'180'610.38-	1'459'117.32
	Cycle élémentaire	2'845'388.93	3'134'739.00	-289'350.07	2'587'304.57	258'084.36
	Charges	4'843'964.83	4'969'220.00	-125'255.17	4'418'315.32	425'649.51
	Revenus	-1'998'575.90	-1'834'481.00	-164'094.90	-1'831'010.75	-167'565.15
2111	Cycle élémentaire	2'845'388.93	3'134'739.00		2'587'304.57	258'084.36
	Charges	4'843'964.83	4'969'220.00		4'418'315.32	425'649.51
	Revenus	-1'998'575.90	-1'834'481.00	-164'094.90	-1'831'010.75	-167'565.15
30	Charges de personnel	4'091'541.08	3'919'100.00		3'822'504.52	269'036.56
	Salaires des enseignants	3'250'550.95	3'228'000.00	22'550.95	3'095'511.50	155'039.45
	Prime de fidèlité des enseignants	7'156.55		7'156.55		7'156.55
	Rbt ind. mal. + acc., APG, ALFA du personnel e	-4'551.85		-4'551.85	-3'949.00	-602.85
	Personnel temporaire enseignant	37'620.20		37'620.20	32'035.20	5'585.00
	Allocations complémentaires	61'590.55	29'200.00	32'390.55	48'161.20	13'429.35
	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais	218'683.86	215'100.00	3'583.86	210'332.78	8'351.08
	Cotisations patronales aux caisses de pension p	402'259.55	336'200.00	66'059.55	339'834.95	62'424.60
	Cotisations patronales aux assurances-accidents	3'512.10	3'500.00	12.10	3'394.90	117.20
	Cotisations patronales aux caisses de compens	68'938.82	67'800.00	1'138.82	65'727.84	3'210.98
	Cotisations patronales aux assurances d'indemn		32'300.00	-32'300.00	001055.45	0.00
	Caisse de remplacement	42'846.05	71000 00	42'846.05	30'955.15	11'890.90
	Formation et perfectionnement du personnel	2'219.00	7'000.00	-4'781.00	500.00	1'719.00
30990.00	Autres charges de personnel	715.30		715.30		715.30
31	Charges de bions et carvines et autres aborg	245'884.25	2641400 00	-118'515.75	69'104.67	176'779.58
-	Charges de biens et services et autres charg Matériel de bureau		364 400.00	7'179.60	09 104.07	7'179.60
		7'179.60 5'267.10	20'000.00	-14'732.90	6'013.41	-746.31
	Matériel d'exploitation, fournitures Imprimés, publications	14'653.35	20 000.00	14'653.35	0013.41	14'653.35
	Littérature spécialisée, magazines	188.00		188.00		188.00
	Matériel didactique	42'724.30	37'100.00	5'624.30	19'000.58	23'723.72
	Denrées alimentaires	139.00	37 100.00	139.00	19 000.30	139.00
	Frais de réception	872.95		872.95		872.95
	Acquisition de meubles, machines et appareils d		35'000.00	-6'739.70	5'665.10	22'595.20
	Prestations de services de tiers	10'975.10	44'300.00	-33'324.90	6'218.30	4'756.80
	Cotisations	2.75	44 000.00	2.75	0210.00	2.75
	Honoraires de conseillers externes, experts, spé		18'000.00	-17'633.45	11'533.00	-11'166.45
	Primes d'assurances de choses	4'179.70	10 000.00	4'179.70	4'179.70	0.00
	Entretien de meubles, machines et appareils de		5'000.00	-3'104.30		1'895.70
	Entretien de matériel informatique	865.65	0 000.00	865.65		865.65
	Loyers et fermages des biens-fonds	51'520.80		51'520.80		51'520.80
	Mensualités de leasing opérationnel	9'704.20		9'704.20	11'030.53	-1'326.33
	Frais de déplacement et autres frais	1'024.85	5'000.00	-3'975.15	161.70	863.15
	Excursions, voyages scolaires et camps	66'064.35		-133'935.65	5'302.35	60'762.00
	, , ,					
33	Amortissements du patrimoine administratif	5'720.00	5'720.00	0.00	5'720.00	0.00
33004.00	Amortissements planifiés, terrains bâtis PA du c	2'500.00		2'500.00	2'500.00	0.00
33006.00	Amortissements planifiés, biens meubles PA du	3'220.00	5'720.00	-2'500.00	3'220.00	0.00
36	Charges de transfert	500'819.50	680'000.00	-179'180.50	414'475.50	86'344.00
36120.00	Dédommagements aux communes et aux syndi	500'819.50	680'000.00	-179'180.50	414'475.50	86'344.00
38	Charges extraordinaires			0.00		-106'510.63
38000.00	Charges de personnel extraordinaires			0.00	106'510.63	-106'510.63
4.0	_		40.40			
42	Taxes	-24'310.20	-121'000.00	96'689.80		-24'310.20
	Ecolages	0.410.4.0.6.5	-120'000.00	120'000.00		0.00
42600.00	Remboursements de tiers	-24'310.20	-1'000.00	-23'310.20		-24'310.20



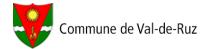
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
43 43090.00	Revenus divers Autres revenus d'exploitation	-588.45 -588.45	-129'481.00 -129'481.00		-2'333.60 -2'333.60	1'745.15 1'745.15
46 46120.00	Revenus de transfert Dédommagements des communes et des syndi	-1'973'677.25 -243'178.50	-1'584'000.00	-389'677.25 -243'178.50	-1'828'677.15	-145'000.10 -243'178.50
46310.00	Subventions des cantons et des concordats Allègements	-1'706'949.95 -23'548.80	-1'574'000.00 -10'000.00		-1'828'677.15	121'727.20 -23'548.80
	Degré primaire Charges	4'123'184.18 7'579'375.28	4'482'069.00 6'977'550.00		4'626'720.55 7'312'499.40	-503'536.37 266'875.88
	Revenus	-3'456'191.10	-2'495'481.00	-960'710.10	-2'685'778.85	-770'412.25
2120	Degré primaire	4'123'184.18	4'482'069.00		4'626'720.55	
	Charges Revenus	7'579'375.28 -3'456'191.10	6'977'550.00 -2'495'481.00		7'312'499.40 -2'685'778.85	266'875.88 -770'412.25
30	Charges de personnel Salaires des enseignants	6'462'323.73 5'132'390.30	5'685'150.00 4'550'700.00		6'193'639.30 4'994'756.45	268'684.43 137'633.85
30200.01	Prime de fidèlité des enseignants Rbt ind. mal. + acc., APG, ALFA du personnel e	9'953.75 -1'153.90	4 330 7 00.00	9'953.75 -1'153.90	4 994 7 30.43	9'953.75 -1'153.90
30300.01	Personnel temporaire enseignant Allocations complémentaires	67'335.50 70'390.35	152'650.00 36'300.00	-85'314.50	78'373.20 69'860.70	-11'037.70 529.65
30500.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais Remboursement de cotisations patronales AVS,	347'502.58	313'300.00		338'158.58 -4'729.40	9'344.00 4'729.40
30520.00	Cotisations patronales aux caisses de pension p Cotisations patronales aux assurances-accidents	649'497.15 5'574.14	474'700.00 5'400.00	174'797.15 174.14	555'366.40 5'415.39	94'130.75 158.75
30540.00	Cotisations patronales aux caisses de compens Cotisations patronales aux assurances d'indemn	109'274.91	98'800.00 46'300.00	10'474.91 -46'300.00	106'211.43	3'063.48 0.00
30900.00	Caisse de remplacement Formation et perfectionnement du personnel Autres charges de personnel	68'154.75 2'689.00 715.20	7'000.00	68'154.75 -4'311.00 715.20	49'646.55 580.00	18'508.20 2'109.00 715.20
31	Charges de biens et services et autres charg Matériel de bureau	374'947.95 10'027.70	477'600.00	-102'652.05 10'027.70	345'824.95	29'123.00 10'027.70
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	4'034.40 15'292.45	20'000.00	-15'965.60	8'365.70	-4'331.30 15'292.45
31030.00	Imprimés, publications Littérature spécialisée, magazines	99.00	FC 000 00	15'292.45 99.00	401400.54	99.00
31050.00	Matériel didactique Denrées alimentaires	48'386.80 220.00	56'800.00	-8'413.20 220.00	18'166.51	30'220.29 220.00
31100.00	Frais de réception Acquisition de meubles, machines et appareils d Acquisition de matériel informatique	866.00 25'078.70 150.00	35'000.00	866.00 -9'921.30 150.00	42'534.05	866.00 -17'455.35 150.00
31300.00	Prestations de services de tiers Cotisations	14'312.75 2.75	55'800.00	-41'487.25 2.75	18'245.49	-3'932.74 2.75
31320.00	Honoraires de conseillers externes, experts, spé Primes d'assurances de choses		20'000.00		19'409.35 6'773.95	-19'242.70 0.00
31500.00	Entretien de meubles, machines et appareils de Entretien de matériel informatique		5'000.00	-2'957.55 865.65	2'871.25	-828.80 865.65
31620.00	Mensualités de leasing opérationnel Frais de déplacement et autres frais	10'915.20 2'283.90	5'000.00	10'915.20 -2'716.10	14'280.80 844.95	-3'365.60 1'438.95
	Excursions, voyages scolaires et camps	233'429.60	280'000.00	-46'570.40	214'332.90	19'096.70
33 33006.00	Amortissements du patrimoine administratif Amortissements planifiés, biens meubles PA du	4'800.00 4'800.00	4'800.00 4'800.00	0.00 0.00	4'979.20 4'979.20	-179.20 -179.20
36 36120.00	Charges de transfert Dédommagements aux communes et aux syndi	737'303.60 737'303.60	810'000.00 810'000.00		611'714.00 611'714.00	125'589.60 125'589.60
38 38000.00	Charges extraordinaires Charges de personnel extraordinaires			0.00 0.00		-156'341.95 -156'341.95
42 42300.00	Taxes Ecolages	-89'633.90	-164'000.00 -160'000.00	74'366.10 160'000.00	-30'930.00	-58'703.90 0.00
	Remboursements de tiers	-89'633.90	-4'000.00	-85'633.90	-30'930.00	-58'703.90



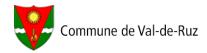
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
43 43090.00	Revenus divers Autres revenus d'exploitation	-5'832.95 -5'832.95	-129'481.00 -129'481.00		-20'592.00 -20'592.00	14'759.05 14'759.05
	Revenus de transfert Dédommagements des communes et des syndi	-3'360'724.25 -326'602.20	-2'202'000.00	-1'158'724 . -326'602.20	-2'634'256.85	-726'467.40 -326'602.20
46310.00	Subventions de la Confédération Subventions des cantons et des concordats	-10'178.00 -2'995'995.25 -27'128.15	-2'198'000.00 -4'000.00	-10'178.00 -797'995.25 -23'128.15	-5'185.00 -2'629'071.85	-4'993.00 -366'923.40 -27'128.15
	Allègements Subventions des organisations privées à but no	-820.65	-4 000.00	-820.65		-820.65
	Degré secondaire Charges	5'790'105.53 9'584'511.28	6'115'269.00 9'293'050.00		6'449'236.27 10'020'736.52	
	Revenus	-3'794'405.75	-3'177'781.00	-616'624.75	-3'571'500.25	-222'905.50
2130	Degré secondaire Charges	5'790'105.53 9'584'511.28	6'115'269.00 9'293'050.00		6'449'236.27 10'020'736.52	
	Revenus	-3'794'405.75	-3'177'781.00	-616'624.75	-3'571'500.25	-222'905.50
30	Charges de personnel Salaires des enseignants	7'730'830.89 6'103'077.50	7'446'200.00 6'156'000.00	284'630.89 -52'922.50	7'637'663.92 6'138'385.65	93'166.97 -35'308.15
30200.01	Prime de fidèlité des enseignants	9'348.60	0 130 000.00	9'348.60		9'348.60
	Rbt ind. mal. + acc., APG, ALFA du personnel e Personnel temporaire enseignant	-13'228.15 100'291.40		-13'228.15 100'291.40	-18'614.40 71'761.65	5'386.25 28'529.75
30400.00	Allocations complémentaires	96'395.55	71'200.00	25'195.55	101'424.60	-5'029.05
	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais Remboursement de cotisations patronales AVS,	412'556.53	409'900.00	2'656.53 0.00	414'090.10 -183.40	-1'533.57 183.40
	Cotisations patronales aux caisses de pension p	797'878.05	641'150.00	156'728.05	721'079.10	76'798.95
	Cotisations patronales aux assurances-accidents	6'576.22	6'650.00	-73.78	45'479.17	-38'902.95
	Cotisations patronales aux caisses de compens	130'157.34	129'300.00	857.34	91'502.10	38'655.24 -1'823.60
	Cotisations patronales aux assurances d'indemn Caisse de remplacement	78'945.15	25'000.00	-25'000.00 78'945.15	1'823.60 59'824.60	19'120.55
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	4'744.90	7'000.00	-2'255.10	8'726.15	-3'981.25
30990.00	Autres charges de personnel	4'087.80		4'087.80	2'365.00	1'722.80
31	Charges de biens et services et autres charg	492'192.14	536'850.00	-44'657.86	400'961.99	91'230.15
	Matériel de bureau Matériel d'exploitation, fournitures	11'509.40 25'801.95	50'000.00	11'509.40 -24'198.05	23'020.50	11'509.40 2'781.45
	Imprimés, publications	8'089.60	30 000.00	8'089.60	23 020.30	8'089.60
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	2'479.85		2'479.85		2'479.85
	Matériel didactique	90'635.95	88'850.00	1'785.95	65'352.64	25'283.31
	Denrées alimentaires Frais de réception	846.10 747.50		846.10 747.50		846.10 747.50
	Acquisition de meubles, machines et appareils d	32'013.25	30'000.00	2'013.25	84'724.85	-52'711.60
	Acquisition de matériel informatique	2'543.80		2'543.80		2'543.80
	Acquisition de logiciels, de licences	E4!40E 00	11'000.00	-11'000.00	18'723.50	-18'723.50
	Prestations de services de tiers Cotisations	51'125.20 2.75	72'000.00	-20'874.80 2.75	21'227.80	29'897.40 2.75
31300.41	Transports scolaires	137.00		137.00		137.00
	Honoraires de conseillers externes, experts, spé	1'006.80	5'000.00	-3'993.20	24'248.10	-23'241.30
	Primes d'assurances de choses Entretien de meubles, machines et appareils de	8'295.30 2'999.15	5'000.00	8'295.30 -2'000.85	8'295.30 5'348.50	0.00 -2'349.35
	Entretien de matériel informatique	12'536.00	3 000.00	12'536.00	3 340.30	12'536.00
	Maintenance de logiciels	2'168.65		2'168.65		2'168.65
	Mensualités de leasing opérationnel	7'640.75	FIG. 2.2	7'640.75	41EE 4 00	7'640.75
	Frais de déplacement et autres frais Excursions, voyages scolaires et camps	7'474.70 224'138.44	5'000.00 270'000.00	2'474.70 -45'861.56	4'554.90 145'465.90	2'919.80 78'672.54
36	Charges de transfert	1'361'488.25	1'310'000.00	51'488.25	1'741'588.90	
36120.00	Dédommagements aux communes et aux syndi	1'361'488.25	1'310'000.00	51'488.25	1'741'588.90	-380'100.65
38 38000.00	Charges extraordinaires Charges de personnel extraordinaires			0.00 0.00		-240'521.71 -240'521.71
42	Taxes	-134'190.95	-21'300.00	-112'890.95	-77'269.00	-56'921.95



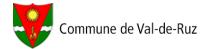
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
	Ecolages Remboursements de tiers	-134'190.95	-11'200.00 -10'100.00	11'200.00 -124'090.95	-77'269.00	0.00 -56'921.95
43 43090.00	Revenus divers Autres revenus d'exploitation		-129'481.00 -129'481.00		-10'530.75 -10'530.75	10'530.75 10'530.75
46300.00 46310.00 46310.41	Revenus de transfert Dédommagements des communes et des syndi Subventions de la Confédération Subventions des cantons et des concordats Allègements Subventions des organisations privées à but no	-3'660'214.80 -95'092.85 -4'475.00 -3'532'466.45 -26'180.50 -2'000.00	-3'027'000.00 -2'997'000.00 -30'000.00	-95'092.85 -4'475.00	-3'483'700.50 -12'725.00 -3'470'975.50	-176'514.30 -95'092.85 8'250.00 -61'490.95 -26'180.50 -2'000.00
	Bâtiments scolaires Charges Revenus	3'410'250.92 3'763'000.47 -352'749.55	2'880'905.06 3'021'185.06 -140'280.00	741'815.41	3'178'085.73 3'508'345.18 -330'259.45	232'165.19 254'655.29 -22'490.10
2170	Bâtiments scolaires Charges Revenus	3'410'250.92 3'763'000.47 -352'749.55	2'880'905.06 3'021'185.06 -140'280.00	741'815.41	3'178'085.73 3'508'345.18 -330'259.45	232'165.19 254'655.29 -22'490.10
30108.00 30109.00 30400.00 30500.00 30520.00 30530.00 30540.00 30550.00	Charges de personnel Salaires du personnel administratif et d'exploitati Variation provision heures supplémentaires et v Rbt ind. mal. + acc., APG, ALFA des salaires ad Allocations complémentaires Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais Cotisations patronales aux caisses de pension p Cotisations patronales aux assurances-accidents Cotisations patronales aux caisses de compens Cotisations patronales aux assurances d'indemn Formation et perfectionnement du personnel	3'480.28 -61'493.52 14'114.90 52'244.69 96'662.40 20'610.75 16'470.09	1'145'590.00 935'880.00 61'090.00 112'050.00 16'510.00 19'770.00 290.00	-123'844.96 3'480.28 -61'493.52 14'114.90 -8'845.31	1'096'953.56 872'610.75 362.75 -2'185.50 19'401.00 57'127.60 86'140.60 30'874.38 18'464.18 13'563.80 594.00	-130'566.99 -60'575.71 3'117.53 -59'308.02 -5'286.10 -4'882.91 10'521.80 -10'263.63 -1'994.09 -1'301.86 -594.00
31010.01 31010.72 31110.00 31120.00 31200.01 31200.02 31300.00 31340.00 31440.00 31440.00 31510.00 31600.00 31700.00 31900.00	Charges de biens et services et autres charg Matériel d'exploitation, fournitures Essence/carburant pour les véhicules/machines Produits chimiques Acquisition de machines, appareils, véhicules et Acquisition de vêtements, linge, rideaux Eau, déchets PA Electricité PA Combustible de chauffage Prestations de services de tiers Honoraires de conseillers externes, experts, spé Primes d'assurances de choses Entretien des terrains Entretien des routes / voies de communication Entretien des terrains bâtis et bâtiments Entretien de machines, appareils, véhicules et o Loyers et fermages des biens-fonds Frais de déplacement et autres frais Prestations en dommages et intérêts Autres charges d'exploitation	1'406'573.90 45'665.40 2'603.35 7'345.20 23'209.15 1'181.25 156'288.50 150'771.90 445'493.10 82'921.60 1'676.70 107'408.80 902.20 -197.10 137'751.35 61'170.70 171'930.65 7'951.15 500.00 2'000.00	35'000.00 10'000.00 2'500.00	633'399.90 10'665.40 2'603.35 7'345.20 13'209.15 -1'318.75 -293'711.50 150'771.90 445'493.10 32'921.60 1'676.70 11'708.80 -2'097.80 -197.10 117'751.35 46'170.70 84'956.65 2'951.15 500.00 2'000.00	1'093'491.62 66'385.57 13'789.81 131.30 652'504.52 88'709.15 97'840.80 13'762.20 106'817.57 47'708.35 5'842.35	313'082.28 -20'720.17 2'603.35 7'345.20 9'419.34 1'049.95 -496'216.02 150'771.90 445'493.10 -5'787.55 1'676.70 9'568.00 -12'860.00 -197.10 30'933.78 13'462.35 171'930.65 2'108.80 500.00 2'000.00
33 33004.00	Amortissements du patrimoine administratif Amortissements planifiés, terrains bâtis PA du c	1'390'040.00 1'390'040.00	1'102'421.06 1'102'421.06		1'317'900.00 1'317'900.00	72'140.00 72'140.00
	Taxes Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de s Remboursements de tiers	-4'438.70 -2'345.20 -2'093.50		-4'438.70 -2'345.20 -2'093.50	-155'829.85 -2'200.00 -153'629.85	151'391.15 -145.20 151'536.35
44710.00	Revenus financiers Loyers et fermages, biens-fonds PA Paiements pour appartements de service PA Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-348'310.85 -280'596.85 -67'714.00	-140'280.00 -80'000.00 -35'280.00 -25'000.00	-200'596.85 35'280.00		-173'881.25 -142'080.85 0.00 -31'800.40



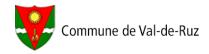
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
				201024 =2		
	Accueil de jour	867'941.72	779'050.00	88'891.72	651'229.94	216'711.78
	Charges	1'762'441.22	1'199'050.00		1'283'549.29	478'891.93
	Revenus	-894'499.50	-420'000.00	-474 499.50	-632'319.35	-202 180.15
2180	Accueil de jour	867'941.72	779'050.00	88'891.72	651'229.94	216'711.78
	Charges	1'762'441.22	1'199'050.00	563'391.22	1'283'549.29	478'891.93
	Revenus	-894'499.50	-420'000.00	-474'499.50	-632'319.35	-262'180.15
30	Charges de personnel Paiements à des membres d'autorités et de com	720'680.77	530'450.00 700.00	190'230.77 -700.00	426'577.18	294'103.59 0.00
	Salaires du personnel administratif et d'exploitati	595'900.74	436'290.00		341'598.10	254'302.64
	Variation provision heures supplémentaires et v	-12'775.94	430 230.00	-12'775.94	6'757.97	-19'533.91
	Rbt ind. mal. + acc., APG, ALFA des salaires ad	-124.95		-124.95	-4'429.00	4'304.05
	Allocations complémentaires	4'439.35		4'439.35	3'480.15	959.20
	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais	39'673.28	28'480.00	11'193.28	22'017.40	17'655.88
	Cotisations patronales aux caisses de pension p	69'868.03	52'240.00	17'628.03	42'255.15	27'612.88
	Cotisations patronales aux assurances-accidents	747.04	3'380.00	-2'632.96	448.76	298.28
	Cotisations patronales aux caisses de compens	12'513.92	9'220.00	3'293.92	7'523.85	4'990.07
	Cotisations patronales aux assurances d'indemn		140.00	9'191.80	5'424.80	3'907.00
	Formation et perfectionnement du personnel			0.00	1'000.00	-1'000.00
30990.00	Autres charges de personnel	1'107.50		1'107.50	500.00	607.50
31	Charges de biens et services et autres charg	213'479.20	97'500.00	115'979.20	174'790.03	38'689.17
	Matériel de bureau	1'636.05	01000 00	1'636.05		1'636.05
	Matériel d'exploitation, fournitures	1'435.15	6'000.00	-4'564.85		1'435.15
	Matériel didactique Denrées alimentaires	4'673.70 116'296.30	70'000.00	4'673.70 46'296.30	81'425.70	4'673.70 34'870.60
	Acquisition de meubles, machines et appareils d	712.95	1'200.00	-487.05	8'657.10	-7'944.15
	Acquisition de machines, machines et appareils d Acquisition de machines, appareils, véhicules et	712.33	800.00	-800.00	0 037.10	0.00
	Prestations de services de tiers	1'912.90	4'000.00	-2'087.10	6'252.83	-4'339.93
	Primes d'assurances de choses	480.40	1 000.00	480.40	480.40	0.00
	Impôts et taxes	1'000.00		1'000.00		1'000.00
	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	2'033.60	10'000.00	-7'966.40	695.00	1'338.60
31500.00	Entretien de meubles, machines et appareils de	8.85		8.85	4'801.40	-4'792.55
31580.00	Maintenance de logiciels	11'180.00		11'180.00		11'180.00
	Loyers et fermages des biens-fonds	69'336.00		69'336.00		69'336.00
	Loyers, frais d'utilisation des biens meubles			0.00	69'226.35	-69'226.35
	Frais de déplacement et autres frais	1'758.35	3'000.00	-1'241.65	1'032.15	726.20
	Excursions, voyages scolaires et camps	1'014.95	1'500.00	-485.05	809.05	205.90
31990.00	Autres charges d'exploitation		1'000.00	-1'000.00	1'410.05	-1'410.05
33 33006.00	Amortissements du patrimoine administratif Amortissements planifiés, biens meubles PA du	1'100.00 1'100.00	1'100.00 1'100.00	0.00 0.00	1'100.00 1'100.00	0.00 0.00
36 36350.00	Charges de transfert Subventions aux entreprises privées	827'181.25 827'181.25		257'181.25 257'181.25	624'033.84 624'033.84	203'147.41 203'147.41
39 39100.00	Imputations internes Imputations internes pour prestations de services			0.00 0.00	57'048.24 57'048.24	-57'048.24 -57'048.24
42 42600.00	Taxes Remboursements de tiers	-60.00 -60.00		-60.00 -60.00		-60.00 -60.00
43 43090.00	Revenus divers Autres revenus d'exploitation	-401'416.70 -401'416.70	-250'000.00 -250'000.00		-228'271.75 -228'271.75	
46	Revenus de transfert	-493'022.80	-170'000.00		-404'047.60	-88'975.20
	Dédommagements des communes et des syndi	-320'046.95		-320'046.95	-217'451.65	
	Subventions de la Confédération	-30'716.00	-50'000.00	19'284.00	-102'274.55	71'558.55
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	-142'259.85	-120'000.00	-22'259.85	-84'321.40	-57'938.45
	Scolarité obligatoire, non mentionné ailleurs Charges	2'547'055.92 2'690'361.82	1'982'240.00 2'401'240.00		4'891'368.83 -35'021'110.56-	



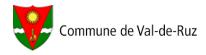
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
	Revenus	-143'305.90	-419'000.00	275'694.10	-129'741.73	-13'564.17
2190	Direction et administration des écoles Charges	1'673'456.32 1'673'985.42	1'487'280.00 1'706'280.00	-32'294.58	1'232'616.02 1'232'843.02	440'840.30 441'142.40
30	Revenus Charges de personnel	-529.10 1'655'167.67	-219'000.00 1'687'280.00	-32'112.33	-227.00 1'192'739.44	-302.10 462'428.23
30010.00	Jetons de présence CG, commissions et votatio Paiements à des membres d'autorités et de com		6'250.00	4'200.00 -6'250.00	2'350.00	1'850.00 0.00
30108.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitati Variation provision heures supplémentaires et v Rbt ind. mal. + acc., APG, ALFA des salaires ad	1'290'624.60 24'421.06	1'386'250.00	-95'625.40 24'421.06 0.00	961'096.35	329'528.25 24'421.06 875.40
30400.00	Allocations complémentaires Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais	21'430.70 85'318.05	10'500.00 91'400.00	10'930.70 -6'081.95	10'921.05 62'657.78	10'509.65 22'660.27
30520.00	Cotisations patronales aux caisses de pension p	168'644.75	154'030.00	14'614.75	120'982.00	47'662.75
	Cotisations patronales aux assurances-accidents Cotisations patronales aux caisses de compens	1'357.03 27'137.65	4'800.00 29'200.00	-3'442.97 -2'062.35	955.72 20'157.71	401.31 6'979.94
30550.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemn		4'850.00	4'233.83	4'264.13	4'819.70
	Caisse de remplacement	9'394.10		9'394.10	6'835.05	2'559.05
	Formation et perfectionnement du personnel Autres charges de personnel	12'173.00 1'382.90		12'173.00 1'382.90	1'320.00 2'075.05	10'853.00 -692.15
	Charges de biens et services et autres charg Matériel de bureau	17'435.55 686.75	19'000.00	-1'564.45 686.75	8'875.25	8'560.30 686.75
	Matériel d'exploitation, fournitures	185.35 38.95		185.35 38.95	797.55	-612.20 38.95
	Imprimés, publications Littérature spécialisée, magazines	483.00		483.00		483.00
31051.00	Frais de réception	2'230.55		2'230.55		2'230.55
	Acquisition de meubles, machines et appareils d Acquisition de matériel informatique	223.20		223.20 0.00	1'963.25	223.20 -1'963.25
	Prestations de services de tiers	4'028.30		4'028.30	852.35	3'175.95
	Primes d'assurances de choses	1'995.40	2'500.00	-504.60	2'097.60	-102.20
	Impôts et taxes Entretien de meubles, machines et appareils de	1'261.50 284.85		1'261.50 284.85	1'258.90	2.60 284.85
	Frais de déplacement et autres frais	6'017.70	16'500.00	-10'482.30	1'905.60	4'112.10
34	Charges financières	1'382.20		1'382.20		1'382.20
	Intérêts passifs des engagements courants Autres charges financières	223.45 1'158.75		223.45 1'158.75		223.45 1'158.75
39 39100.00	Imputations internes Imputations internes pour prestations de services			0.00 0.00	31'228.33 31'228.33	-31'228.33 -31'228.33
42 42600.00	Taxes Remboursements de tiers	-168.15 -168.15		-168.15 -168.15	-227.00 - 227.00	58.85 58.85
46 46110.00	Revenus de transfert Dédommagements des cantons et des concord	-360.95 -360.95	-219'000.00	218'639.05 -360.95		-360.95 -360.95
	Subventions des cantons et des concordats		-219'000.00	219'000.00		0.00
2192	Ecole obligatoire, autres Charges	873'599.60 1'016'376.40		378'639.60 321'416.40	3'658'752.81-2 3'788'267.54-2	
	Revenus	-142'776.80	-200'000.00	57'223.20	-129'514.73	-13'262.07
30108.00	Charges de personnel Salaires du personnel administratif et d'exploitati Variation provision heures supplémentaires et v Allocations complémentaires	116'903.70 99'771.80	103'760.00 85'450.00	13'143.70 14'321.80 0.00 0.00		-423'332.30 -325'116.80 -23'713.73 -6'565.15
	Allocations complémentaires Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais	6'530.04	5'580.00	950.04	28'152.97	-6 565.15 -21'622.93
30520.00	Cotisations patronales aux caisses de pension p	6'795.00	10'230.00	-3'435.00	40'653.15	-33'858.15
	Cotisations patronales aux assurances-accidents	412.11	660.00	-247.89	1'266.99	-854.88
	Cotisations patronales aux caisses de compens Cotisations patronales aux assurances d'indemn	2'058.59 970.51	1'810.00 30.00	248.59 940.51	8'906.12 5'639.29	-6'847.53 -4'668.78
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel		20.00	0.00	450.00	-450.00
30990.00	Autres charges de personnel	365.65		365.65		365.65



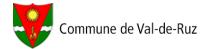
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
	Charges de biens et services et autres charg Matériel d'exploitation, fournitures	897'042.70 126.70	585'000.00	312'042.70 126.70	875'531.54 18'358.47	21'511.16 -18'231.77
	Denrées alimentaires	13'216.95		13'216.95	14'214.00	-997.05
	Frais de réception Prestations de services de tiers	592.40 2'827.20		592.40 2'827.20	837'150.97	592.40 -834'323.77
	Transports scolaires	831'788.50	585'000.00	246'788.50	007 100.07	831'788.50
31300.42	Orthophonie	11'788.00		11'788.00		11'788.00
	Honoraires de conseillers externes, experts, spé			11'758.30	F76 F0	11'758.30
	Primes d'assurances de choses Maintenance de logiciels	576.50 22'791.25		576.50 22'791.25	576.50	0.00 22'791.25
	Frais de déplacement et autres frais	735.90		735.90	5'231.60	-4'495.70
	Excursions, voyages scolaires et camps	841.00		841.00		841.00
33 33006.00	Amortissements du patrimoine administratif Amortissements planifiés, biens meubles PA du	6'200.00 6'200.00	6'200.00 6'200.00	0.00 0.00	6'200.00 6'200.00	0.00 0.00
36	Charges de transfert	1'130.00		1'130.00		1'130.00
	Quotes-parts de revenus destinées aux cantons	600.00		600.00		600.00
36360.00	Subventions aux organisations privées à but no	530.00		530.00		530.00
38 38000.00	Charges extraordinaires Charges de personnel extraordinaires	-4'900.00 -4'900.00		-4'900.00 -4'900.00	2'366'300.00-2 2'366'300.00-2	
42	Taxes	-27'705.90		-27'705.90	-6'892.95	-20'812.95
42500.00		-26'589.90		-26'589.90	-6'892.95	-19'696.95
42600.00	Remboursements de tiers	-1'116.00		-1'116.00		-1'116.00
46 46310.00	Revenus de transfert Subventions des cantons et des concordats	-115'070.90 -115'070.90	-200'000.00 -200'000.00	84'929.10 84'929.10	-122'621.78 -122'621.78	7'550.88 7'550.88
22	Ecoles spéciales	470'417.35	276'000.00	194'417.35	294'757.15	175'660.20
	Charges	470'417.35		194'417.35	294'757.15	175'660.20
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Ecoles spéciales	470'417.35	276'000.00	194'417.35	294'757.15	175'660.20
	Charges	470'417.35		194'417.35	294'757.15	175'660.20
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2200	Ecoles spéciales	470'417.35	276'000.00	194'417.35	294'757.15	175'660.20
	Charges	470'417.35		194'417.35	294'757.15	175'660.20
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
36	Charges de transfert	470'417.35	276'000.00	194'417.35	294'757.15	175'660.20
	Dédommagements aux cantons et aux concord Dédommagements aux entreprises publiques	55'201.75 415'215.60	276'000 00	55'201.75 139'215.60	294'757.15	55'201.75 120'458.45
30140.00	Dedoninagements aux entreprises publiques	413213.00	270 000.00	139 2 13.00	294 737.13	120 430.43
23	Formation professionnelle initiale	9'601.30	0.00	9'601.30	0.00	9'601.30
	Charges	9'601.30	0.00	9'601.30	0.00	9'601.30
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Formation professionnelle initiale	9'601.30	0.00	9'601.30	0.00	9'601.30
	Charges	9'601.30	0.00	9'601.30	0.00	9'601.30
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2300	Formation professionnelle initiale	9'601.30	0.00	9'601.30	0.00	9'601.30
	Charges	9'601.30	0.00	9'601.30	0.00	9'601.30
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
36	Charges de transfert	9'601.30		9'601.30		9'601.30
36140.00	Dédommagements aux entreprises publiques	9'000.00		9'000.00		9'000.00



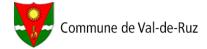
Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
36360.00 Subventions aux organisations privées à but no	601.30		601.30		601.30



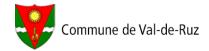
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
	Culture, Sports, Loisirs et Eglises	2'196'921.65	1'689'346.15		1'476'569.77	720'351.88
	Charges Revenus	2'759'909.47 -562'987.82	1'952'146.15 -262'800.00		1'765'855.67 -289'285.90	994'053.80
	Revenus	-302 907.02	-202 000.00	-300 107.02	-209 200.90	-273701.92
32	Culture, autres	485'792.91	486'860.00	-1'067.09	213'873.19	271'919.72
	Charges	839'177.78		345'017.78	245'977.14	593'200.64
	Revenus	-353'384.87	-7'300.00	-346'084.87	-32'103.95	-321'280.92
	Bibliothèques	66'815.22	73'370.00	-6'554.78	76'862.49	-10'047.27
	Charges	71'825.82	76'670.00	-4'844.18	81'179.04	-9'353.22
	Revenus	-5'010.60	-3'300.00	-1'710.60	-4'316.55	-694.05
3210	Bibliothèques	66'815.22	73'370.00	-6'554.78	76'862.49	-10'047.27
	Charges	71'825.82	76'670.00	-4'844.18	81'179.04	-9'353.22
	Revenus	-5'010.60	-3'300.00	-1'710.60	-4'316.55	-694.05
30	Charges de personnel	23'349.72	25'670.00	-2'320.28	19'532.60	3'817.12
	Salaires du personnel administratif et d'exploitati		21'130.00	657.30	18'284.75	3'502.55
	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais Cotisations patronales aux caisses de pension p	1'170.20	1'380.00 2'530.00	-209.80 -2'530.00	939.73	230.47 0.00
	Cotisations patronales aux assurances-accidents	23.31	170.00	-146.69	15.25	8.06
	Cotisations patronales aux caisses de compens	368.91	450.00	-81.09	298.41	70.50
30550.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemn		10.00	-10.00	-5.54	5.54
31	Charges de biens et services et autres charg	48'476.10	51'000.00	-2'523.90	44'109.80	4'366.30
	Matériel d'exploitation, fournitures	1'022.05	10'000.00	-8'977.95	6'411.15	-5'389.10
	Littérature spécialisée, magazines	9'957.70	40'000 00	9'957.70	27'622 70	9'957.70
	Prestations de services de tiers Primes d'assurances de choses	37'464.30 32.05	40'000.00	-2'535.70 32.05	37'633.70 32.05	-169.40 0.00
	Frais de déplacement et autres frais	02.00		0.00	32.90	-32.90
	Autres charges d'exploitation		1'000.00	-1'000.00		0.00
38 38000.00	Charges extraordinaires Charges de personnel extraordinaires			0.00 0.00	17'536.64 17'536.64	-17'536.64 -17'536.64
42 42400.00	Taxes Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de s	-2'210.60 -2'210.60	-1'100.00 -1'100.00	-1'110.60 -1'110.60	-2'116.55 -2'116.55	-94.05 -94.05
46 46310.00	Revenus de transfert Subventions des cantons et des concordats	-2'800.00 -2'800.00	-2'200.00 -2'200.00	-600.00 -600.00	-2'200.00 -2'200.00	-600.00 -600.00
	Culture, non mentionné ailleurs	418'977.69	413'490.00	5'487.69	137'010.70	281'966.99
	Charges	767'351.96		349'861.96	164'798.10	602'553.86
	Revenus	-348'374.27	-4'000.00	-344'374.27	-27'787.40	-320'586.87
3290	Culture, non mentionné ailleurs	418'977.69	413'490.00	5'487.69	137'010.70	281'966.99
	Charges Revenus	767'351.96 -348'374.27		349'861.96 -344'374.27	164'798.10 -27'787.40	602'553.86 -320'586.87
30	Charges de personnel	146'335.36	231'790.00	-85'454.64	15'095.45	131'239.91
30010.00	Paiements à des membres d'autorités et de com	400.00	2'700.00	-2'300.00	2 234	400.00
	Salaires du personnel administratif et d'exploitati		188'670.00		13'662.75	108'083.53
	Variation provision heures supplémentaires et v	-3'188.74		-3'188.74		-3'188.74
	Allocations complémentaires Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais	2'662.20 8'003.92	12'320.00	2'662.20 -4'316.08	910.11	2'662.20 7'093.81
	Cotisations patronales avs, Ai, APG, AC, Irais Cotisations patronales aux caisses de pension p		22'590.00		310.11	12'250.41
	Cotisations patronales aux assurances-accidents	411.47	1'460.00	-1'048.53	235.67	175.80
30540.00	Cotisations patronales aux caisses de compens	2'523.23	3'990.00	-1'466.77	286.92	2'236.31
30550.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemn	1'526.59	60.00	1'466.59		1'526.59
31 31010.00	Charges de biens et services et autres charg Matériel d'exploitation, fournitures	549'360.50 413'805.15		443'660.50 413'605.15	115'248.90	434'111.60 413'805.15
	1 ,					



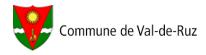
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
31051.00	Frais de réception	462.00		462.00		462.00
	Prestations de services de tiers	23'063.95		23'063.95		23'063.95
31310.00	Planifications et projections de tiers	3'040.95		3'040.95		3'040.95
	Primes d'assurances de choses	16.00		16.00	16.00	0.00
	Frais de déplacement et autres frais	1'112.75	11'500.00	-10'387.25	300.00	812.75
	Autres charges d'exploitation		50'000.00	-50'000.00	114'932.90	-114'932.90
31990.51	Autres tâches culturelles	107'859.70	44'000.00	63'859.70		107'859.70
36	Charges de transfert	71'656.10	80'000.00	-8'343.90	34'453.75	37'202.35
	Subventions aux organisations privées à but no	71'656.10	80'000.00	-8'343.90	34'453.75	37 202.35 37'202.35
00000.00	Cabvontiono dax organicationo privocci a bat no	7 1 000.10	00 000.00	0 0 10.00	01 100.70	07 202.00
42	Taxes	-56'988.60		-56'988.60	-6'249.00	-50'739.60
42500.00	Ventes	-56'988.60		-56'988.60	-6'249.00	-50'739.60
43	Revenus divers	-41'385.67	-4'000.00	-37'385.67	-21'538.40	-19'847.27
43090.00	Autres revenus d'exploitation	-41'385.67	-41000.00	-37'385.67	-21'538.40	-19'847.27
46	Revenus de transfert	-250'000.00		-250'000.00		-250'000.00
-	Subventions des cantons et des concordats	-250'000.00		-250'000.00		-250'000.00
.00.0.00		_00 000.00				
34	Sports et loisirs	1'533'994.49	1'020'745.00		1'069'421.23	464'573.26
	Charges	1'738'338.84	1'274'245.00		1'324'273.18	414'065.66
	Revenus	-204'344.35	-253'500.00	49'155.65	-254'851.95	50'507.60
	Sports	1'426'721.94	9221005 00	504'716.94	1'035'419.93	391'302.01
	Charges	1'628'768.94	1'168'505.00		1'270'949.88	357'819.06
	Revenus	-202'047.00	-246'500.00	44'453.00	-235'529.95	33'482.95
3410	Sports	1'426'721.94		504'716.94	1'035'419.93	391'302.01
	Charges	1'628'768.94	1'168'505.00		1'270'949.88	357'819.06
	Revenus	-202'047.00	-246'500.00	44'453.00	-235'529.95	33'482.95
30	Charges de personnel	790'942.17	321'945 00	468'997.17	488'087.79	302'854.38
	Salaires du personnel administratif et d'exploitati			370'855.06	388'493.00	247'512.06
	Variation provision heures supplémentaires et v	5'780.14	_00.00.00	5'780.14	10'204.52	-4'424.38
	Rbt ind. mal. + acc., APG, ALFA des salaires ad	-2'552.04		-2'552.04		-2'552.04
	Allocations complémentaires	8'713.90		8'713.90	6'264.00	2'449.90
	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais	41'744.74	17'310.00	24'434.74	25'190.97	16'553.77
	Cotisations patronales aux caisses de pension p	68'742.44	31'750.00	36'992.44	39'878.40	28'864.04
	Cotisations patronales aux assurances-accidents Cotisations patronales aux caisses de compens	10'191.46 13'154.98	2'050.00 5'600.00	8'141.46 7'554.98	4'142.00 8'368.76	6'049.46 4'786.22
	Cotisations patronales aux caisses de compens		85.00	8'583.49	5'186.14	3'482.35
	Formation et perfectionnement du personnel	0 000.43	00.00	0.00	360.00	-360.00
	Autres charges de personnel	493.00		493.00		493.00
	•					
31	Charges de biens et services et autres charg	409'460.47	419'650.00	-10'189.53	369'344.49	40'115.98
	Matériel d'exploitation, fournitures	17'645.19	25'000.00	-7'354.81	39'494.76	-21'849.57
	Essence/carburant pour les véhicules/machines	1'467.15	24/500.00	1'467.15	22/455 55	1'467.15
	Produits chimiques Acquisition de machines, appareils, véhicules et	22'700.10 2'748.10	24'500.00 7'500.00	-1'799.90 -4'751.90	23'455.55	-755.45 2'748.10
	Acquisition de vêtements, linge, rideaux	1'936.45	1'500.00	436.45		1'936.45
	Eau, déchets PA	87'911.15		-122'088.85	216'068.22	-128'157.07
	Electricité PA	48'694.40		48'694.40		48'694.40
31200.02	Combustible de chauffage	67'726.40		67'726.40		67'726.40
	Prestations de services de tiers	4'042.80	11'000.00	-6'957.20	4'269.25	-226.45
	Primes d'assurances de choses	5'793.65	2'650.00	3'143.65	5'437.15	356.50
	Impôts et taxes	31'976.73		31'976.73	16,000.05	31'976.73
	Entretien des terrains Entretien des terrains bâtis et bâtiments	88'695.00	110'000.00	0.00 -21'305.00	16'936.25 31'823.31	-16'936.25 56'871.69
	Entretien de machines, appareils, véhicules et o	21'700.10	15'000.00	6'700.10	24'589.05	-2'888.95
	Frais de déplacement et autres frais	6'423.25	3'000.00	3'423.25	6'227.45	195.80
	Autres charges d'exploitation		9'500.00	-9'500.00	1'043.50	-1'043.50
	•					
33	Amortissements du patrimoine administratif	371'680.00	372'910.00	-1'230.00	367'231.00	4'449.00



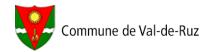
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
	Amortissements planifiés, terrains bâtis PA du c Amortissements planifiés, biens meubles PA du	361'010.00 10'670.00	372'910.00	361'010.00 -362'240.00	363'231.00 4'000.00	-2'221.00 6'670.00
34 34990.00	Charges financières Autres charges financières	46.30 46.30		46.30 46.30		46.30 46.30
	Charges de transfert Subventions aux organisations privées à but no Amortissement planifié, subventions d'investisse	56'640.00 46'640.00 10'000.00	54'000.00 54'000.00	2'640.00 -7'360.00 10'000.00	46'286.60 46'286.60	10'353.40 353.40 10'000.00
42500.00	Taxes Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de s Ventes Remboursements de tiers	-112'534.44	-193'500.00 -1'500.00 -192'000.00	64'372.16 1'405.30 79'465.56	-165'622.23 -1'229.98 -143'057.82	36'494.39 1'135.28 30'523.38
44 44700.00 44720.00	Revenus financiers Loyers et fermages, biens-fonds PA Paiements pour utilisation des biens-fonds PA Autres produits des biens-fonds PA	-16'498.70 - 72'919.16 -62'263.75 -10'655.41	-53'000.00 -37'000.00 -16'000.00	-16'498.70 -19'919.16 -25'263.75 5'344.59 0.00	-21'334.43 -69'907.72 -30'593.67 -39'142.97 -171.08	4'835.73 -3'011.44 -31'670.08 28'487.56 171.08
	Loisirs Charges Revenus	107'272.55 109'569.90 -2'297.35	98'740.00 105'740.00 -7'000.00	8'532.55 3'829.90 4'702.65	34'001.30 53'323.30 -19'322.00	73'271.25 56'246.60 17'024.65
3420	Loisirs Charges Revenus	107'272.55 109'569.90 -2'297.35	98'740.00 105'740.00 -7'000.00	8'532.55 3'829.90 4'702.65	34'001.30 53'323.30 -19'322.00	73'271.25 56'246.60 17'024.65
31010.00 31200.00 31200.01 31300.00 31340.00 31400.00	Charges de biens et services et autres charg Matériel de bureau Matériel d'exploitation, fournitures Eau, déchets PA Electricité PA Prestations de services de tiers Primes d'assurances de choses Entretien des terrains Autres charges d'exploitation	30'909.90 258.70 3'730.15 481.20 320.55 531.90 44.05 25'543.35	48'000.00 10'000.00 5'000.00 7'000.00 25'000.00 1'000.00	-17'090.10 258.70 -6'269.85 -4'518.80 320.55 -6'468.10 44.05 543.35 -1'000.00	6'623.30 3'167.90 165.65 95.60 3'194.15	24'286.60 258.70 562.25 315.55 320.55 436.30 44.05 22'349.20 0.00
	Amortissements du patrimoine administratif Amortissements planifiés, terrains bâtis PA du c Amortissements planifiés, biens meubles PA du	78'660.00 78'660.00	57'740.00 57'740.00	20'920.00 78'660.00 -57'740.00	46'700.00 46'700.00	31'960.00 31'960.00 0.00
42500.00	Taxes Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de s Ventes Remboursements de tiers	-2'297.35 -966.00 -1'331.35	-7'000.00 -7'000.00	4'702.65 7'000.00 -966.00 -1'331.35	-19'322.00 -19'322.00	17'024.65 0.00 18'356.00 -1'331.35
35	Eglises et affaires religieuses Charges Revenus	177'134.25 182'392.85 -5'258.60	181'741.15 183'741.15 -2'000.00	-4'606.90 -1'348.30 -3'258.60	193'275.35 195'605.35 -2'330.00	-16'141.10 -13'212.50 -2'928.60
	Eglises et affaires religieuses Charges Revenus	177'134.25 182'392.85 -5'258.60	181'741.15 183'741.15 -2'000.00	-4'606.90 -1'348.30 -3'258.60	193'275.35 195'605.35 -2'330.00	-16'141.10 -13'212.50 -2'928.60
3500	Eglises et affaires religieuses Charges Revenus	130'297.15 135'555.75 -5'258.60	181'741.15 183'741.15 -2'000.00	-51'444.00 -48'185.40 -3'258.60	193'275.35 195'605.35 -2'330.00	-62'978.20 -60'049.60 -2'928.60
	Charges de biens et services et autres charg Matériel d'exploitation, fournitures Acquisition de machines, appareils, véhicules et	72'825.75 136.50 90.00	91'500.00 2'500.00 1'000.00	-18'674.25 -2'363.50 -910.00	89'929.05 753.55	-17'103.30 -617.05 90.00



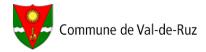
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
31200.00	Eau, déchets PA	1'466.50	40'000.00	-38'533.50	50'927.45	-49'460.95
	Electricité PA	13'944.20		13'944.20		13'944.20
	Combustible de chauffage	23'349.50		23'349.50		23'349.50
	Prestations de services de tiers	9'336.20	27'000.00	-17'663.80	21'725.00	-12'388.80
	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	19'715.95	15'000.00	4'715.95	13'567.05	6'148.90
	Entretien de machines, appareils, véhicules et o	4'786.90	6'000.00	-1'213.10	2'632.00	2'154.90
31700.00	Frais de déplacement et autres frais			0.00	324.00	-324.00
33	Amortissements du patrimoine administratif	62'730.00	47'241.15	15'488.85	62'730.00	0.00
	Amortissements planifiés, terrains bâtis PA du c	62'730.00	7/ 271.10	62'730.00	62'730.00	0.00
	Amortissements planifiés, biens meubles PA du		47'241.15	-47'241.15	02 7 00.00	0.00
	,,					
36	Charges de transfert		45'000.00	-45'000.00	42'946.30	-42'946.30
36350.00	Subventions aux entreprises privées		45'000.00	-45'000.00	42'946.30	-42'946.30
	_					
42	Taxes	-3'058.60		-3'058.60		-3'058.60
42600.00	Remboursements de tiers	-3'058.60		-3'058.60		-3'058.60
44	Revenus financiers	-2'200.00	-2'000.00	-200.00	-2'330.00	130.00
	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-2'200.00	-2'000.00	-200.00	-2'330.00	130.00
11 7 20.00	T diements pour utilisation des biens fonds i A	2 200.00	2 000.00	200.00	2 000.00	100.00
3501	Eglise catholique	46'837.10	0.00	46'837.10	0.00	46'837.10
	Charges	46'837.10	0.00	46'837.10	0.00	46'837.10
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
36	Charges de transfert	46'837.10		46'837.10		46'837.10
36350.00	Subventions aux entreprises privées	46'837.10		46'837.10		46'837.10



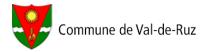
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
	Santé Charges	396'695.55 396'695.55		-147'184.45 -147'184.45	426'294.55 426'294.55	-29'599.00 -29'599.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
42	Soins ambulatoires	328'631.30 328'631.30		-143'848.70	399'110.75 399'110.75	-70'479.45 -70'479.45
	Charges Revenus	0.00	0.00	-143'848.70 0.00	0.00	0.00
	Services de sauvetage	328'631.30		-143'848.70	399'110.75	-70'479.45
	Charges Revenus	328'631.30 0.00	0.00	-143'848.70 0.00	399'110.75 0.00	-70'479.45 0.00
4220	Services de sauvetage	328'631.30		-143'848.70	399'110.75	-70'479.45
	Charges Revenus	328'631.30 0.00	472'480.00 0.00	-143'848.70 0.00	399'110.75 0.00	-70'479.45 0.00
36 36120.00	Charges de transfert Dédommagements aux communes et aux syndi	328'631.30 328'631.30		-143'848.70 -143'848.70	399'110.75 399'110.75	-70'479.45 -70'479.45
43	Prévention de la santé	67'214.25	70'000.00	-2'785.75	25'408.80	41'805.45
	Charges Revenus	67'214.25 0.00	70'000.00 0.00	-2'785.75 0.00	25'408.80 0.00	41'805.45 0.00
	Lutte contre les maladies, autres	0.00 0.00	2'500.00 2'500.00	-2'500.00 -2'500.00	0.00 0.00	0.00 0.00
	Charges Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
4320	Lutte contre les maladies, autres	0.00	2'500.00	-2'500.00	0.00	0.00
	Charges Revenus	0.00 0.00	2'500.00 0.00	-2'500.00 0.00	0.00 0.00	0.00 0.00
36 36360.00	Charges de transfert Subventions aux organisations privées à but no		2'500.00 2'500.00	-2'500.00 -2'500.00		0.00 0.00
	Service médical des écoles	65'339.25	65'500.00	-160.75	23'443.80	41'895.45
	Charges Revenus	65'339.25 0.00	65'500.00 0.00	-160.75 0.00	23'443.80 0.00	41'895.45 0.00
4330	Service médical des écoles Charges	40'345.05 40'345.05	65'500.00 65'500.00	-25'154.95 -25'154.95	23'443.80 23'443.80	16'901.25 16'901.25
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
30 30500.00	Charges de personnel Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais			0.00 0.00	1'434.55 1'434.55	-1'434.55 -1'434.55
31 31300.00	Charges de biens et services et autres charg Prestations de services de tiers	40'345.05	65'500.00	-25'154.95 0.00	22'009.25 22'009.25	18'335.80 -22'009.25
	Médecin / dentiste scolaire	40'345.05	65'500.00	-25'154.95		40'345.05
4331	Service dentaire scolaire Charges	24'994.20 24'994.20	0.00 0.00	24'994.20 24'994.20	0.00 0.00	24'994.20 24'994.20
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
31 31302.00	Charges de biens et services et autres charg Médecin / dentiste scolaire	24'994.20 24'994.20		24'994.20 24'994.20		24'994.20 24'994.20
	Contrôle des denrées alimentaires	1'875.00	2'000.00	-125.00	1'965.00	-90.00



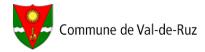
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014		Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
	Charges	1'875.00	2'000.00	-125.00	1'965.00	-90.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
4340	Contrôle des denrées alimentaires	1'875.00	2'000.00	-125.00	1'965.00	-90.00
	Charges	1'875.00	2'000.00	-125.00	1'965.00	-90.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
31	Charges de biens et services et autres charg	1'875.00	2'000.00	-125.00	1'965.00	-90.00
31700.00	Frais de déplacement et autres frais	1'875.00	2'000.00	-125.00	1'965.00	-90.00
49	Santé publique, non mentionné ailleurs	850.00	1'400.00	-550.00	1'775.00	-925.00
	Charges	850.00	1'400.00	-550.00	1'775.00	-925.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Santé publique, non mentionné ailleurs	850.00	1'400.00	-550.00	1'775.00	-925.00
	Charges	850.00	1'400.00	-550.00	1'775.00	-925.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
4900	Santé publique, non mentionné ailleurs	850.00	1'400.00	-550.00	1'775.00	-925.00
	Charges	850.00	1'400.00	-550.00	1'775.00	-925.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
30	Charges de personnel	850.00	1'400.00	-550.00	1'775.00	-925.00
30000.01	9 1	850.00		850.00	1'775.00	-925.00
30010.00	Paiements à des membres d'autorités et de com		1'400.00	-1'400.00		0.00



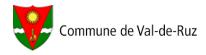
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
	Sécurité sociale Charges	9'560'688.53 9'649'853.08	9'424'470.00 9'505'905.00	136'218.53 143'948.08	9'199'986.25 9'747'292.11	360'702.28 -97'439.03
	Revenus	-89'164.55	-81'435.00	-7'729.55	-547'305.86	458'141.31
51	Maladie et accident	0.00 0.00	0.00 0.00	0.00 0.00	0.00 0.00	0.00 0.00
	Charges Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Assurance-maladie Charges	0.00 0.00	0.00 0.00	0.00 0.00	0.00 0.00	0.00 0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5110	Assurance-maladie Charges	0.00 0.00	0.00 0.00	0.00 0.00	0.00 0.00	0.00 0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
53	Vieillesse et survivants	204'858.10 252'318.30	117'180.00 149'215.00	87'678.10 103'103.30	97'573.00	107'285.10 -320'999.86
	Charges Revenus	-47'460.20	-32'035.00	-15'425.20	-475'745.16	428'284.96
	Assurance-vieillesse et survivants (AVS) Charges	154'700.85 202'161.05	57'180.00 89'215.00	97'520.85 112'946.05	51'732.30	102'968.55 -325'316.41
	Revenus	-47'460.20	-32'035.00	-15'425.20	-475'745.16	428'284.96
5310	Assurance-vieillesse et survivants (AVS) Charges	154'700.85 202'161.05	57'180.00 89'215.00	97'520.85 112'946.05	51'732.30 527'477.46	102'968.55 -325'316.41
	Revenus	-47'460.20	-32'035.00	-15'425.20	-475'745.16	428'284.96
	Charges de personnel Salaires du personnel administratif et d'exploitati	196'148.45 157'859.83	86'215.00 71'000.00	109'933.45 86'859.83	522'103.46 420'175.50	-325'955.01 -262'315.67
30400.00	Variation provision heures supplémentaires et v Allocations complémentaires	41.41 2'479.50		41.41 2'479.50	3'111.11 8'439.00	-3'069.70 -5'959.50
30520.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais Cotisations patronales aux caisses de pension p		4'640.00 8'500.00	5'875.67 10'766.00	27'505.68 46'772.35	-16'990.01 -27'506.35
	Cotisations patronales aux assurances-accidents Cotisations patronales aux caisses de compens	198.90 3'315.06	550.00 1'500.00	-351.10 1'815.06	525.91 8'941.62	-327.01 -5'626.56
	Cotisations patronales aux assurances d'indemn.		25.00	2'447.08	6'632.29	-4'160.21
	Charges de biens et services et autres charg Primes d'assurances de choses	603.40 576.50	3'000.00	-2'396.60 576.50	1'946.75 576.50	-1'343.35 0.00
31700.00	Frais de déplacement et autres frais	26.90	3'000.00	-2'973.10	1'370.25	-1'343.35
	Imputations internes Imputations internes pour prestations de services Imputations internes pour frais administratifs et	5'409.20 5'409.20		5'409.20 0.00 5'409.20	3'427.25 3'427.25	1'981.95 -3'427.25 5'409.20
43 43090.00	Revenus divers Autres revenus d'exploitation	-13'000.00 -13'000.00		-13'000.00 -13'000.00		-13'000.00 -13'000.00
46 46019.00	Revenus de transfert Quotes-parts aux autres revenus cantonaux	-34'460.20	-32'035.00 -32'035.00	-2'425.20 32'035.00	-31'267.55	-3'192.65 0.00
46120.00 46130.00	Dédommagements des communes et des syndi Dédommagements des assurances sociales pu	-2'135.45		-2'135.45 0.00	-3'808.75 -27'458.80	1'673.30 27'458.80
49	Subventions des cantons et des concordats Imputations internes	-32'324.75		-32'324.75 0.00	-444'477.61	-32'324.75 444'477.61
49100.00	Imputations internes pour prestations de services			0.00	-444'477.61	444'477.61
	Prestations complémentaires à l'AVS Charges	0.00 0.00	0.00 0.00	0.00 0.00	0.00 0.00	0.00 0.00



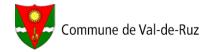
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5320	Prestations complémentaires à l'AVS Charges Revenus	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00
	Prestations aux retraités Charges Revenus	50'157.25 50'157.25 0.00	60'000.00 60'000.00 0.00	-9'842.75 -9'842.75 0.00	45'840.70 45'840.70 0.00	4'316.55 4'316.55 0.00
5330	Prestations aux retraités Charges Revenus	50'157.25 50'157.25 0.00	60'000.00 60'000.00	-9'842.75 -9'842.75 0.00	45'840.70 45'840.70 0.00	4'316.55 4'316.55 0.00
31 31300.00	Charges de biens et services et autres charg Prestations de services de tiers	50'157.25 50'157.25	60'000.00 60'000.00	-9'842.75 -9'842.75	45'840.70 45'840.70	4'316.55 4'316.55
54	Famille et jeunesse Charges Revenus	1'569'354.65 1'569'354.65 0.00	1'512'472.00 1'512'472.00 0.00	56'882.65 56'882.65 0.00	1'575'859.61 1'575'859.61 0.00	-6'504.96 -6'504.96 0.00
	Allocations familiales Charges Revenus	254'239.25 254'239.25 0.00	154'472.00 154'472.00 0.00	99'767.25 99'767.25 0.00	119'629.75 119'629.75 0.00	134'609.50 134'609.50 0.00
5410	Allocations familiales Charges Revenus	254'239.25 254'239.25 0.00	154'472.00 154'472.00 0.00	99'767.25 99'767.25 0.00	119'629.75 119'629.75 0.00	134'609.50 134'609.50 0.00
33 33006.00	Amortissements du patrimoine administratif Amortissements planifiés, biens meubles PA du		2'900.00 2'900.00	-2'900.00 -2'900.00		0.00 0.00
36 36110.00	Charges de transfert Dédommagements aux cantons et aux concord	254'239.25 254'239.25		102'667.25 102'667.25	119'629.75 119'629.75	134'609.50 134'609.50
	Avance et recouvrement des pensions alime Charges Revenus	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00
5430	Avance et recouvrement des pensions alime Charges Revenus	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00
	Protection de la jeunesse Charges Revenus	24'166.00 24'166.00 0.00	58'000.00 58'000.00 0.00	-33'834.00 -33'834.00 0.00	15'200.00 15'200.00 0.00	8'966.00 8'966.00 0.00
5440	Protection de la jeunesse (en général) Charges Revenus	24'166.00 24'166.00 0.00	58'000.00 58'000.00 0.00	-33'834.00 -33'834.00 0.00	15'200.00 15'200.00 0.00	8'966.00 8'966.00 0.00
36 36360.00	Charges de transfert Subventions aux organisations privées à but no	24'166.00 24'166.00	58'000.00 58'000.00	-33'834.00 -33'834.00	15'200.00 15'200.00	8'966.00 8'966.00
5441	Foyers pour enfants et adolescents Charges	0.00 0.00	0.00 0.00	0.00 0.00	0.00 0.00	0.00 0.00



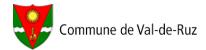
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5444	Animation de jeunesse Charges Revenus	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00
	Prestations aux familles Charges Revenus	1'290'949.40 1'290'949.40 0.00	1'300'000.00 1'300'000.00 0.00	-9'050.60 -9'050.60 0.00	1'441'029.86 1'441'029.86 0.00	
5451	Crèches et garderies Charges Revenus	1'290'949.40 1'290'949.40 0.00	1'300'000.00 1'300'000.00 0.00	-9'050.60 -9'050.60 0.00	1'441'029.86 1'441'029.86 0.00	
33 33006.00	Amortissements du patrimoine administratif Amortissements planifiés, biens meubles PA du	2'900.00 2'900.00		2'900.00 2'900.00	2'900.00 2'900.00	0.00 0.00
36 36350.00	Charges de transfert Subventions aux entreprises privées	1'288'049.40 1'288'049.40	1'300'000.00 1'300'000.00	-11'950.60 -11'950.60	1'438'129.86 1'438'129.86	
5458	Accueil familial de jour Charges Revenus	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00
55	Chômage Charges Revenus	661'549.40 661'549.40 0.00		661'549.40 661'549.40 0.00	494'666.45 494'666.45 0.00	166'882.95 166'882.95 0.00
	Prestations aux chômeurs Charges Revenus	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00		-494'666.45 -494'666.45 0.00
5520	Prestations aux chômeurs Charges Revenus	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00		-494'666.45 -494'666.45 0.00
36 36110.00	Charges de transfert Dédommagements aux cantons et aux concord			0.00 0.00		-494'666.45 -494'666.45
	Chômage, non mentionné ailleurs Charges Revenus	661'549.40 661'549.40 0.00		661'549.40 661'549.40 0.00	0.00 0.00 0.00	661'549.40 661'549.40 0.00
5590	Chômage, non mentionné ailleurs Charges Revenus	661'549.40 661'549.40 0.00	0.00 0.00 0.00	661'549.40 661'549.40 0.00	0.00 0.00 0.00	661'549.40 661'549.40 0.00
36 36110.00	Charges de transfert Dédommagements aux cantons et aux concord	661'549.40 661'549.40		661'549.40 661'549.40		661'549.40 661'549.40
56	Construction de logements sociaux Charges Revenus	0.00 0.00 0.00	25'000.00 25'000.00 0.00	-25'000.00 -25'000.00 0.00	22'923.40 22'923.40 0.00	-22'923.40 -22'923.40 0.00
	Construction de logements sociaux Charges	0.00 0.00	25'000.00 25'000.00	-25'000.00 -25'000.00	22'923.40 22'923.40	-22'923.40 -22'923.40



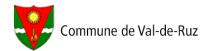
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5600	Construction de logements sociaux Charges Revenus	0.00 0.00 0.00	25'000.00 25'000.00 0.00	-25'000.00 -25'000.00 0.00	22'923.40 22'923.40 0.00	-22'923.40 -22'923.40 0.00
36 36110.00	Charges de transfert Dédommagements aux cantons et aux concord		25'000.00 25'000.00	-25'000.00 -25'000.00	22'923.40 22'923.40	-22'923.40 -22'923.40
57	Aide sociale et domaine de l'asile Charges Revenus	7'124'926.38 7'166'630.73 -41'704.35	7'769'818.00 7'819'218.00 -49'400.00		7'008'963.79 7'080'524.49 -71'560.70	115'962.59 86'106.24 29'856.35
	Aide matérielle Charges Revenus	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	6'404'911.70- 6'404'911.70- 0.00	
5720	Aide matérielle légale Charges Revenus	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	6'404'911.70- 6'404'911.70- 0.00	
36 36110.00	Charges de transfert Dédommagements aux cantons et aux concord			0.00 0.00	6'404'911.70- 6'404'911.70-	
5721	Aide matérielle à bien plaire Charges Revenus	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00
	Assistance, non mentionné ailleurs Charges Revenus	7'124'926.38 7'166'630.73 -41'704.35	7'769'818.00 7'819'218.00 -49'400.00			6'520'874.29 6'491'017.94 29'856.35
5790	Assistance, non mentionné ailleurs Charges Revenus	7'124'926.38 7'166'630.73 -41'704.35	7'769'818.00 7'819'218.00 -49'400.00			6' 520'874.29 6'491'017.94 29'856.35
30100.00 30108.00 30109.00 30400.00 30500.00 30520.00 30530.00 30540.00 30550.00	Charges de personnel Paiements à des membres d'autorités et de com Salaires du personnel administratif et d'exploitati Variation provision heures supplémentaires et v Rbt ind. mal. + acc., APG, ALFA des salaires ad Allocations complémentaires Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais Cotisations patronales aux caisses de pension p Cotisations patronales aux assurances-accidents Cotisations patronales aux caisses de compens Cotisations patronales aux assurances d'indemn Autres charges de personnel	4'949.37 -22'048.15 7'554.50 24'392.65 44'599.05 461.39 7'689.76	553'740.00 3'500.00 449'050.00 29'320.00 53'760.00 3'480.00 9'490.00 140.00 5'000.00	-114'075.17 -3'500.00 -82'870.90 4'949.37 -22'048.15 7'554.50 -4'927.35 -9'160.95 -3'018.61 -1'800.24 5'594.36 -4'847.20	-22'186.62 3'938.58 -26'125.20	461'851.45 0.00 366'179.10 1'010.79 4'077.05 7'554.50 24'392.65 44'599.05 461.39 7'689.76 5'734.36 152.80
31020.00 31051.00 31100.00 31180.00 31300.00 31440.00 31580.00 31600.00	Charges de biens et services et autres charg Matériel de bureau Imprimés, publications Frais de réception Acquisition de meubles, machines et appareils d Acquisition de logiciels, de licences Prestations de services de tiers Entretien des terrains bâtis et bâtiments Maintenance de logiciels Loyers et fermages des biens-fonds Frais de déplacement et autres frais	63'746.15 1'648.55 1'611.75 78.40 2'529.65 29'756.15 27'500.00 621.65	66'400.00 1'500.00 50'500.00 9'400.00	-2'653.85 1'648.55 111.75 78.40 0.00 -50'500.00 -6'870.35 0.00 29'756.15 27'500.00 -2'378.35	70'845.85 1'570.75 3'425.75 4'323.75 16'476.00 29'364.00 15'625.00	-7'099.70 1'648.55 41.00 78.40 -3'425.75 0.00 -1'794.10 -16'476.00 392.15 11'875.00 621.65



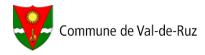
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
31990.00	Autres charges d'exploitation		2'000.00	-2'000.00	60.60	-60.60
33	Amortissements du patrimoine administratif	1'257.00	1'257.00	0.00	10'800.00	-9'543.00
33006.00	Amortissements planifiés, biens meubles PA du	1'257.00	1'257.00	0.00	10'800.00	-9'543.00
36	Charges de transfert	6'650'232.95	7'197'821.00	-547'588.05	159'740.25	6'490'492.70
36110.00	Dédommagements aux cantons et aux concord	6'647'108.75	7'197'821.00	-550'712.25	159'740.25 (6'487'368.50
36350.00	Subventions aux entreprises privées	3'124.20		3'124.20		3'124.20
39	Imputations internes	11'729.80		11'729.80	456'413.31	-444'683.51
39100.00	Imputations internes pour prestations de services			0.00	456'413.31	-456'413.31
39300.00	Imputations internes pour frais administratifs et	11'729.80		11'729.80		11'729.80
46	Revenus de transfert	-41'704.35	-49'400.00	7'695.65	-71'560.70	29'856.35
46120.00	Dédommagements des communes et des syndi	-35'078.05	-49'400.00	14'321.95	-31'560.70	-3'517.35
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	-6'626.30		-6'626.30	-40'000.00	33'373.70
5796.00	Guichets sociaux régionaux	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00



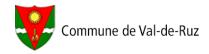
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
	Transports	4'871'652.34	5'000'616.76		4'420'134.84	451'517.50
	Charges	5'076'937.79	5'318'956.76		4'863'234.31	213'703.48
	Revenus	-205'285.45	-318'340.00	113'054.55	-443'099.47	237'814.02
61	Circulation routière	3'888'845.94	3'982'651.76		3'400'869.64	487'976.30
	Charges	3'951'920.89	4'211'151.76		3'739'509.61	212'411.28
	Revenus	-63'074.95	-228'500.00	165'425.05	-338'639.97	275'565.02
	Routes communales	3'897'271.45	3'963'651.76		3'426'561.11	470'710.34
	Charges Revenus	3'951'920.89 -54'649.44	4'191'151.76 -227'500.00		3'739'509.61 -312'948.50	212'411.28 258'299.06
	Revenus	-34 043.44	-227 300.00	172 000.00	-312 940.30	230 299.00
6150	Routes communales	3'897'271.45	3'963'651.76	-66'380.31	3'426'561.11	470'710.34
	Charges	3'951'920.89	4'191'151.76	-239'230.87	3'739'509.61	212'411.28
	Revenus	-54'649.44	-227'500.00	172'850.56	-312'948.50	258'299.06
30 30010.00	Charges de personnel Paiements à des membres d'autorités et de com	2'060'138.99	2'003'935.00 2'100.00	56'203.99 -2'100.00	2'136'075.75	-75'936.76 0.00
	Salaires du personnel administratif et d'exploitati		1'631'310.00	83'659.73	1'667'077.30	47'892.43
	Variation provision heures supplémentaires et v	-10'703.80		-10'703.80	46'071.22	-56'775.02
	Rbt ind. mal. + acc., APG, ALFA des salaires ad	-66'205.35		-66'205.35	-2'880.55	-63'324.80
	Rbt ind. mal. + acc., APG, ALFA personnel temp			0.00	-652.80	652.80
	Allocations complémentaires	20'637.85		20'637.85	19'082.00	1'555.85
	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais	108'997.04	106'490.00	2'507.04	109'513.62	-516.58
	Remboursement de cotisations patronales AVS, Cotisations patronales aux caisses de pension p	-16'704.80 205'095.35	195'300.00	-16'704.80 9'795.35	176'703.90	-16'704.80 28'391.45
	Cotisations patronales aux caisses de pension p Cotisations patronales aux assurances-accidents	40'130.45	28'770.00	11'360.45	55'353.90	-15'223.45
	Cotisations patronales aux caisses de compens	34'377.57	34'460.00	-82.43	36'328.00	-1'950.43
	Cotisations patronales aux assurances d'indemn		505.00	25'130.85	26'945.96	-1'310.11
	Formation et perfectionnement du personnel	498.75		498.75	350.00	148.75
30990.00	Autres charges de personnel	3'410.35	5'000.00	-1'589.65	2'183.20	1'227.15
31 31000.00	Charges de biens et services et autres charg Matériel de bureau	1'328'314.90 428.10	1'809'650.00	-481'335.10 428.10	1'087'138.26	241'176.64 428.10
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	66'315.00	169'000.00	-102'685.00	98'939.34	-32'624.34
	Essence/carburant pour les véhicules/machines	56'411.95		56'411.95		56'411.95
	Signalisation	1'138.00		1'138.00		1'138.00
	Produits chimiques	2'189.60		2'189.60		2'189.60
	Imprimés, publications Acquisition de meubles, machines et appareils d	2'316.50		2'316.50 0.00	15'447.63	2'316.50 -15'447.63
	Acquisition de machines, machines et appareils d Acquisition de machines, appareils, véhicules et	47'231.65		47'231.65	46'362.80	868.85
	Acquisition de vêtements, linge, rideaux	10'609.40	10'000.00	609.40	7'042.75	3'566.65
	Eau, déchets PA	63'711.55	200'000.00	-136'288.45	202'594.15	-138'882.60
	Electricité PA	171'828.85		171'828.85		171'828.85
	Combustible de chauffage	8'938.95		8'938.95		8'938.95
	Prestations de services de tiers	37'078.65	55'000.00	-17'921.35	9'375.50	27'703.15
	Planifications et projections de tiers Honoraires de conseillers externes, experts, spé	16'263.25		0.00 16'263.25	12'600.00 180.00	-12'600.00 16'083.25
	Consultations juridiques	855.00		855.00	100.00	855.00
	Primes d'assurances de choses	22'251.30	3'850.00	18'401.30	22'464.80	-213.50
	Impôts et taxes	21'460.50	22'000.00	-539.50	23'223.65	-1'763.15
	Entretien des routes / voies de communication	682'531.95	1'200'000.00		529'945.69	152'586.26
	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	275.30	10'000.00	-9'724.70	01000 15	275.30
	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	1'426.15	15'000.00	-13'573.85	3'883.15	-2'457.00
	Entretien de meubles, machines et appareils de Entretien de machines, appareils, véhicules et o	142.05 95'305.35	100'000.00	142.05 -4'694.65	276.45 82'818.65	-134.40 12'486.70
	Entretien du mobilier urbain	8'008.30	100 000.00	8'008.30	02 0 10.00	8'008.30
	Loyers et fermages des biens-fonds	0 000.00	1'800.00	-1'800.00		0.00
	Loyers, frais d'utilisation des biens meubles			0.00	15'999.85	-15'999.85
31700.00	Frais de déplacement et autres frais	9'304.90	15'000.00	-5'695.10	12'711.20	-3'406.30
	Prestations en dommages et intérêts	1'252.65		1'252.65	1'000.00	252.65
	Autres charges d'exploitation	1'040.00	8'000.00	-6'960.00	2'272.65	-1'232.65
33	Amortissements du patrimoine administratif	563'467.00	377'566.76	185'900.24	516'295.60	47'171.40



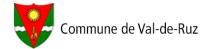
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
33003.00 33004.00	Amortissements planifiés, routes/voies de comm Amortissements planifiés, autres ouvrages de g Amortissements planifiés, terrains bâtis PA du c Amortissements planifiés, biens meubles PA du	4'340.00 32'300.00	264'626.76 4'340.00 42'500.00 66'100.00	144'370.24 0.00 -10'200.00 51'730.00	403'855.60 4'340.00 42'000.00 66'100.00	5'141.40 0.00 -9'700.00 51'730.00
	Taxes Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de s Remboursements de tiers	-23'375.44 -23'281.39 -94.05	-37'500.00 -5'000.00 - 32'500.00	14'124.56 -18'281.39 32'405.95	-8'810.98 -4'054.98 -4'756.00	-14'564.46 -19'226.41 4'661.95
43 43090.00	Revenus divers Autres revenus d'exploitation	-540.00 -540.00		-540.00 -540.00		-540.00 -540.00
	Revenus financiers Loyers et fermages, biens-fonds PA Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-1'295.00 -995.00 -300.00		-1'295.00 -995.00 -300.00	-200.00 -200.00	-1'095.00 -995.00 -100.00
46 46310.00	Revenus de transfert Subventions des cantons et des concordats	-29'439.00 -29'439.00	-5'000.00 -5'000.00	-24'439.00 -24'439.00	-10'799.00 -10'799.00	-18'640.00 -18'640.00
49 49100.00	Imputations internes Imputations internes pour prestations de services		-185'000.00 -185'000.00		-293'138.52 -293'138.52	293'138.52 293'138.52
6155	Places de stationnement Charges Revenus	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00
	Routes privées Charges Revenus	-8'425.51 0.00 -8'425.51	19'000.00 20'000.00 -1'000.00	-27'425.51 -20'000.00 -7'425.51	-25'691.47 0.00 -25'691.47	17'265.96 0.00 17'265.96
6180	Routes privées Charges Revenus	-8'425.51 0.00 -8'425.51	19'000.00 20'000.00 -1'000.00	-27'425.51 -20'000.00 -7'425.51	- 25'691.47 0.00 -25'691.47	17'265.96 0.00 17'265.96
31 31410.00	Charges de biens et services et autres charg Entretien des routes / voies de communication		20'000.00 20'000.00	-20'000.00 -20'000.00		0.00 0.00
42 42400.00	Taxes Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de s	-8'425.51 -8'425.51	-1'000.00 -1'000.00	-7'425.51 -7'425.51	-25'691.47 -25'691.47	17'265.96 17'265.96
62	Transports publics Charges Revenus	1'020'147.90 1'125'016.90 -104'869.00	1'028'965.00 1'107'805.00 -78'840.00	-8'817.10 17'211.90 -26'029.00	1'046'076.70 1'123'724.70 -77'648.00	-25'928.80 1'292.20 - 27'221.00
	Trafic régional Charges Revenus	41'135.65 60'109.65 -18'974.00	1'030'055.00 1'030'055.00 0.00		1'028'806.50 1'028'806.50 0.00	
6220	Trafic régional Charges Revenus	41'135.65 60'109.65 -18'974.00	1'030'055.00 1'030'055.00 0.00		1'028'806.50 1'028'806.50 0.00	-987'670.85 -968'696.85 -18'974.00
31590.00	Charges de biens et services et autres charg Prestations de services de tiers Entretien du mobilier urbain Loyers et fermages des biens-fonds	19'259.65 18'063.00 1'196.65	4'650.00 4'650.00	14'609.65 18'063.00 1'196.65 -4'650.00		19'259.65 18'063.00 1'196.65 0.00
	Amortissements du patrimoine administratif Amortissements planifiés, routes/voies de comm Amortissements planifiés, biens meubles PA du		40'100.00 40'100.00	750.00 40'850.00 -40'100.00	69'710.00 36'980.00 32'730.00	-28'860.00 3'870.00 -32'730.00



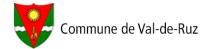
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
36 36110.00	Charges de transfert Dédommagements aux cantons et aux concord			-985'305.00 -985'305.00		-959'096.50 -959'096.50
42 42600.00	Taxes Remboursements de tiers	-2'128.00 -2'128.00		-2'128.00 -2'128.00		-2'128.00 -2'128.00
46320.00 46350.00	Revenus de transfert Subventions des cantons et des concordats Subventions des communes et des syndicats int Subventions des entreprises privées Subventions des organisations privées à but no	-16'846.00 -4'000.00 -4'000.00 -7'846.00 -1'000.00		-16'846.00 -4'000.00 -4'000.00 -7'846.00 -1'000.00		-16'846.00 -4'000.00 -4'000.00 -7'846.00 -1'000.00
	Trafic d'agglomération Charges Revenus	982'510.30 982'510.30 0.00		982'510.30 982'510.30 0.00	17'180.60 17'180.60 0.00	965'329.70 965'329.70 0.00
6230	Trafic d'agglomération Charges Revenus	960'838.30 960'838.30 0.00	0.00 0.00 0.00	960'838.30 960'838.30 0.00	0.00 0.00 0.00	960'838.30 960'838.30 0.00
36 36110.00	Charges de transfert Dédommagements aux cantons et aux concord	960'838.30 960'838.30		960'838.30 960'838.30		960'838.30 960'838.30
6231	Noctambus Charges Revenus	21'672.00 21'672.00 0.00	0.00 0.00 0.00	21'672.00 21'672.00 0.00	17'180.60 17'180.60 0.00	4'491.40 4'491.40 0.00
36 36360.00	Charges de transfert Subventions aux organisations privées à but no	21'672.00 21'672.00		21'672.00 21'672.00	17'180.60 17'180.60	4'491.40 4'491.40
	Transports publics, non mentionné ailleurs Charges Revenus	-3'498.05 82'396.95 -85'895.00	-1'090.00 77'750.00 -78'840.00	-2'408.05 4'646.95 -7'055.00	89.60 77'737.60 -77'648.00	-3'587.65 4'659.35 -8'247.00
6290	Transports publics, non mentionné ailleurs Charges Revenus	-3'498.05 82'396.95 -85'895.00	-1'090.00 77'750.00 -78'840.00	-2'408.05 4'646.95 -7'055.00	89.60 77'737.60 -77'648.00	-3'587.65 4'659.35 -8'247.00
31300.00 31340.00	Charges de biens et services et autres charg Eau, déchets PA Prestations de services de tiers Primes d'assurances de choses Loyers et fermages des biens-fonds	82'396.95 47.25 77'400.00 317.70 4'632.00	77'750.00 77'400.00 350.00	4'646.95 47.25 0.00 -32.30 4'632.00	77'737.60 77'441.20 296.40	4'659.35 47.25 -41.20 21.30 4'632.00
42 42100.00 42500.00	Taxes Emoluments administratifs Ventes	-85'895.00 -355.00 -85'540.00	-78'840.00 -78'840.00	- 7'055.00 -355.00 -6'700.00	-77'648.00 -77'648.00	-8'247.00 -355.00 -7'892.00
64	Télécommunications Charges Revenus	-37'341.50 0.00 -37'341.50	-11'000.00 0.00 -11'000.00	-26'341.50 0.00 -26'341.50	- 26'811.50 0.00 -26'811.50	-10'530.00 0.00 -10'530.00
	Télécommunications Charges Revenus	-37'341.50 0.00 -37'341.50	-11'000.00 0.00 -11'000.00	-26'341.50 0.00 -26'341.50	-26'811.50 0.00 -26'811.50	-10'530.00 0.00 -10'530.00
6400	Télécommunications Charges Revenus	-37'341.50 0.00 -37'341.50	-11'000.00 0.00 -11'000.00	-26'341.50 0.00 -26'341.50	-26'811.50 0.00 -26'811.50	- 10'530.00 0.00 - 1 0'530.00



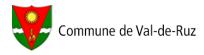
Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
43 Revenus divers	-37'341.50	-11'000.00	-26'341.50	-26'811.50	-10'530.00
43090.00 Autres revenus d'exploitation	-37'341.50	-11'000.00	-26'341.50	-26'811.50	-10'530.00



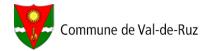
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
	Protection de l'environnement et aménageme	715'726.65	806'610.00	-90'883.35	745'411.19	-29'684.54
	nt du territoire Charges	10'714'003 50	11'224'637.00	-510'5/3 /1	10'647'353.85	66'739.74
	Revenus		-10'418'027.00		-9'901'942.66	-96'424.28
71	Approvisionnement en eau	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<i>1</i> 1	Charges	3'974'591.73	3'986'700.00	-12'108.27	4'015'163.45	-40'571.72
	Revenus	-3'974'591.73		12'108.27	-4'015'163.45	40'571.72
	Approvisionnement en eau	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	3'974'591.73	3'986'700.00	-12'108.27	4'015'163.45	-40'571.72
	Revenus	-3'974'591.73	-3'986'700.00	12'108.27	-4'015'163.45	40'571.72
7100	Approvisionnement en eau (en général)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges Revenus	3'974'591.73 -3'974'591.73	3'986'700.00 -3'986'700.00	-12'108.27 12'108.27	4'015'163.45 -4'015'163.45	-40'571.72 40'571.72
	Revenus	-5 57 + 551.75	-5 500 700.00	12 100.27	-4010100.40	40 37 1.72
30	Charges de personnel	629'703.08		114'997.08		-139'403.04
	Salaires du personnel administratif et d'exploitati Variation provision heures supplémentaires et v	525'063.54 -1'502.89	414'800.00	110'263.54 -1'502.89	636'912.81	-111'849.27 -1'502.89
	Rbt ind. mal. + acc., APG, ALFA des salaires ad	-37'345.85		-1302.69	-59'603.00	22'257.15
30400.00	Allocations complémentaires	14'314.40		14'314.40	16'501.00	-2'186.60
	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais	34'554.37	27'065.00	7'489.37	60'038.44	-25'484.07
	Cotisations patronales aux caisses de pension p Cotisations patronales aux assurances-accidents	64'520.58 8'843.97	50'741.00 3'210.00	13'779.58 5'633.97	67'334.70 13'400.42	-2'814.12 -4'556.45
	Cotisations patronales aux caisses de compens	10'906.86	8'762.00	2'144.86	13'870.62	-2'963.76
30550.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemn		128.00	8'005.40	10'299.83	-2'166.43
	Formation et perfectionnement du personnel	615.90 1'598.80	10'000.00	615.90 -8'401.20	9'890.75 460.55	-9'274.85 1'138.25
30990.00	Autres charges de personnel	1 596.60	10 000.00	-0 401.20	460.55	1 130.23
31 31000.00	Charges de biens et services et autres charg Matériel de bureau	1'389'855.72 789.70	1'190'525.00	199'330.72 789.70	1'367'464.55	22'391.17 789.70
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	6'880.10		6'880.10	5'432.20	1'447.90
	Essence/carburant pour les véhicules/machines	3'763.45	240,000.00	3'763.45	4501700.00	3'763.45
	Approvisionnement en eau potable Produits chimiques	537'302.15 302.50	340'000.00 12'000.00	197'302.15 -11'697.50	453'709.00 530.20	83'593.15 -227.70
	Imprimés, publications	7'121.50		7'121.50	333.23	7'121.50
	Littérature spécialisée, magazines	748.15	1'000.00	-251.85	1'410.80	-662.65
	Acquisition de meubles, machines et appareils d Acquisition de machines, appareils, véhicules et	33'527.35	20'000.00	0.00 13'527.35	1'001.20 65'280.27	-1'001.20 -31'752.92
	Acquisition de vêtements, linge, rideaux	1'187.95	2'000.00	-812.05	1'377.70	-189.75
	Eau, déchets PA	555.05	128'700.00	-128'144.95	172'994.00	
	Electricité PA Combustible de chauffage	144'555.15 2'955.20		144'555.15 2'955.20		144'555.15 2'955.20
	Prestations de services de tiers	56'934.37	22'000.00	34'934.37	22'081.25	34'853.12
31310.00	Planifications et projections de tiers			0.00	4'487.40	-4'487.40
	Honoraires de conseillers externes, experts, spé		100'000.00	11'547.00	159'907.30	-48'360.30
	Consultations juridiques Primes d'assurances de choses	582.50 17'023.70	7'925.00	582.50 9'098.70	16'419.65	582.50 604.05
	Impôts et taxes	3'225.20	3'000.00	225.20	1'300.80	1'924.40
	Entretien des ouvrages d'aménagement des eaux		4501000.00	475.90	0001050 00	475.90
	Entretien d'autres ouvrages de génie civil Entretien des conduites eaux	146'443.85 192'276.15	450'000.00	-303'556.15 192'276.15	396 050.98	-249'607.13 192'276.15
	Entretien des réservoirs	29'808.30		29'808.30		29'808.30
	Entretien des hydrants	36'598.30		36'598.30		36'598.30
	Entretien des stations eaux	30'375.00	17'500.00	30'375.00		30'375.00
	Entretien des terrains bâtis et bâtiments Entretien de meubles, machines et appareils de	1'990.90	80'000.00	-15'509.10 -80'000.00	1'586.60	1'990.90 -1'586.60
31510.00	Entretien de machines, appareils, véhicules et o	3'653.60		3'653.60	48'354.30	-44'700.70
	Entretien de matériel informatique	518.50		518.50	01404.05	518.50
	Maintenance de logiciels Loyers et fermages des biens-fonds	11'781.50	2'400.00	11'781.50 -2'400.00	8'481.25	3'300.25 0.00
	Mensualités de leasing opérationnel	260.00	2 400.00	260.00		260.00
	Frais de déplacement et autres frais	4'514.65	3'000.00	1'514.65	6'621.50	-2'106.85



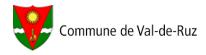
Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
31810.00 Pertes sur créances effectives 31900.00 Prestations en dommages et intérêts 31990.00 Autres charges d'exploitation	2'155.10 2.95	1'000.00	-1'000.00 2'155.10 2.95	438.15	-438.15 2'155.10 2.95
33 Amortissements du patrimoine administratif 33003.00 Amortissements planifiés, autres ouvrages de g 33006.00 Amortissements planifiés, biens meubles PA du 33009.00 Amortissements planifiés, autres immobilisation	78'000.00	682'275.00 591'650.00 90'625.00	-24'405.00 -51'440.00 -12'625.00 39'660.00	586'813.30 519'053.30 40'100.00 27'660.00	71'056.70 21'156.70 37'900.00 12'000.00
35 Attributions aux fonds et financements spéc 35100.01 Attributions aux financements spéciaux du capit			129'649.50 129'649.50	441'020.83 441'020.83	27'522.67 27'522.67
36 Charges de transfert 36120.00 Dédommagements aux communes et aux syndi			-435'000.00 -435'000.00	1'000.00 1'000.00	-1'000.00 -1'000.00
37 Subventions à redistribuer 37010.00 Cantons et concordats	600'852.70 600'852.70	600'000.00 600'000.00	852.70 852.70	590'590.00 590'590.00	10'262.70 10'262.70
 39 Imputations internes 39100.00 Imputations internes pour prestations de service 39300.00 Imputations internes pour frais administratifs et 		225'300.00	2'466.73 0.00 6'083.10	259'168.65 52'937.77	-31'401.92 -52'937.77 6'083.10
39400.00 Imputations internes pour intérêts et charges fin	221'683.63	225'300.00	-3'616.37 38'106.92	206'230.88 -3'261'857.08	15'452.75
42 Taxes 42100.00 Emoluments administratifs 42400.00 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de s 42401.00 Taxes facturées pour les services à financemen 42401.71 Location de compteurs d'eau 42500.71 Taxe sur la consommation eaux		-3'355'000.00 -5'000.00 -5'000.00 -960'000.00 -2'385'000.00	5'000.00 61.60 -70.68	-15'043.50 -2'400.18 -2'267'655.83	-55'036.00 0.00 15'105.10 -5'070.68 6.78 -52'738.43
42500.72 Taxe de base eaux 42500.73 Taxe de base défense incendie	-761'764.79 -227'331.55		-761'764.79 -227'331.55	-976'757.57	214'992.78 -227'331.55
43 Revenus divers 43090.00 Autres revenus d'exploitation	-18.50 -18.50	-20'100.00 -20'100.00	20'081.50 20'081.50	-3'541.45 -3'541.45	3'522.95 3'522.95
46 Revenus de transfert 46120.00 Dédommagements des communes et des syndi 46310.00 Subventions des cantons et des concordats	-56'826.75 -56'826.75	-11'600.00 -4'600.00 -7'000.00	-45'226.75 4'600.00 -49'826.75	-16'607.00 -1'810.00 -14'797.00	-40'219.75 1'810.00 -42'029.75
47 Subventions à redistribuer 47010.00 Cantons et concordats	-600'853.40 -600'853.40	-600'000.00 -600'000.00	-853.40 -853.40	-590'590.00 -590'590.00	-10'263.40 -10'263.40
49 Imputations internes 49100.00 Imputations internes pour prestations de service	s		0.00 0.00	-142'567.92 -142'567.92	142'567.92 142'567.92
72 Traitement des eaux usées Charges Revenus	0.00 3'822'318.89 -3'822'318.89	0.00 4'370'967.00 -4'370'967.00		0.00 3'881'248.79 -3'881'248.79	0.00 -58'929.90 58'929.90
Traitement des eaux usées Charges Revenus	0.00 3'822'318.89 -3'822'318.89	0.00 4'370'967.00 -4'370'967.00		0.00 3'881'248.79 -3'881'248.79	0.00 -58'929.90 58'929.90
7200 Traitement des eaux usées (en général) Charges Revenus	0.00 3'822'318.89 -3'822'318.89	0.00 4'370'967.00 -4'370'967.00		0.00 3'881'248.79 -3'881'248.79	0.00 -58'929.90 58'929.90
30 Charges de personnel 30100.00 Salaires du personnel administratif et d'exploita 30108.00 Variation provision heures supplémentaires et v 30400.00 Allocations complémentaires 30500.00 Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais 30520.00 Cotisations patronales aux caisses de pension p 30530.00 Cotisations patronales aux assurances-acciden	11'255.89 13'009.40 . 29'248.05 o 50'421.63	601'895.00 491'590.00 32'090.00 58'860.00 3'810.00	-11'255.89 13'009.40 -2'841.95 -8'438.37	348'451.38 272'910.30 6'667.44 1'740.00 18'028.50 29'550.60 9'936.54	199'407.68 166'806.44 -17'923.33 11'269.40 11'219.55 20'871.03 -1'443.87



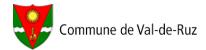
Classification fonctionnelle	Comptes 2014		Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
30540.00 Cotisations patronales aux caisses de compens	9'234.05	10'390.00	-1'155.95	5'882.22	3'351.83
30550.00 Cotisations patronales aux assurances d'indem			6'730.96	4'365.78	2'520.18
30900.00 Formation et perfectionnement du personnel	1'292.40		1'292.40	-630.00	1'922.40
30990.00 Autres charges de personnel	814.05	5'000.00	-4'185.95		814.05
31 Charges de biens et services et autres charg				1'143'459.06	
31000.00 Matériel de bureau	885.85		885.85		885.85
31010.00 Matériel d'exploitation, fournitures	30'484.40 2'022.55	210'000.00	-179'515.60	9'302.39	21'182.01
31010.01 Essence/carburant pour les véhicules/machines	47'037.10	65'000 00	2'022.55 -17'962.90	44'003.42	2'022.55 3'033.68
31010.72 Produits chimiques 31020.00 Imprimés, publications	5'616.00		5'616.00	44 003.42	5'616.00
31030.00 Littérature spécialisée, magazines	3010.00	1'000.00	-1'000.00	74.05	-74.05
31100.00 Acquisition de meubles, machines et appareils	4	35'000.00	-35'000.00	2'657.05	-2'657.05
31110.00 Acquisition de machines, appareils, véhicules e			-8'412.55	22'554.10	-10'966.65
31120.00 Acquisition de vêtements, linge, rideaux	1'454.95	2'000.00	-545.05	2'780.10	-1'325.15
31200.00 Eau, déchets PA	139'408.95	200'000.00	-60'591.05	233'553.90	-94'144.95
31200.01 Electricité PA	102'229.15		102'229.15		102'229.15
31200.02 Combustible de chauffage	19'672.15		19'672.15		19'672.15
31300.00 Prestations de services de tiers	33'737.40	415'000.00	-381'262.60	12'877.95	20'859.45
31310.00 Planifications et projections de tiers	16'800.00		16'800.00	3'119.00	13'681.00
31320.00 Honoraires de conseillers externes, experts, sp			32'015.55	391'751.05	-344'735.50
31320.01 Consultations juridiques	2'208.60		2'208.60		2'208.60
31340.00 Primes d'assurances de choses	25'276.35		16'476.35	24'372.90	903.45
31370.00 Impôts et taxes	535.90		535.90		535.90
31380.00 Cours, examens et conseils	739.80		739.80		739.80 22'500.20
31420.00 Entretien des ouvrages d'aménagement des ea 31430.00 Entretien d'autres ouvrages de génie civil	ux 22'500.20 128'803.95		22'500.20 -351'196.05	21/1129 60	-185'334.65
31430.71 Entretien des conduites eaux	169'257.60		169'257.60	314 130.00	169'257.60
31430.74 Entretien des stations eaux	3'665.50		3'665.50		3'665.50
31430.75 Entretien de la STEP	42'290.40		42'290.40		42'290.40
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments	481.40		-17'018.60		481.40
31500.00 Entretien de meubles, machines et appareils de	18'278.30	5'000.00	13'278.30	448.50	17'829.80
31510.00 Entretien de machines, appareils, véhicules et d	46'664.80	70'000.00	-23'335.20	42'294.15	4'370.65
31580.00 Maintenance de logiciels	1'398.50		1'398.50	8'481.25	-7'082.75
31600.00 Loyers et fermages des biens-fonds	162.00		-838.00		162.00
31700.00 Frais de déplacement et autres frais	2'883.70		-116.30	2'020.70	863.00
31810.00 Pertes sur créances effectives	50,000.05	1'000.00	-1'000.00	380.65	-380.65
31920.01 Indemnisation de droits	50'333.35		50'333.35	28'649.30	21'684.05
31990.00 Autres charges d'exploitation	5.95		5.95		5.95
33 Amortissements du patrimoine administratif			-8'732.00	1'298'440.00	19'200.00
33003.00 Amortissements planifiés, autres ouvrages de g			-32'212.00	1'264'560.00	19'200.00
33009.00 Amortissements planifiés, autres immobilisation	33'880.00	10'400.00	23'480.00	33'880.00	0.00
36 Charges de transfert	446'755.10		76'755.10	426'232.15	20'522.95
36120.00 Dédommagements aux communes et aux synd	446'755.10	370'000.00	76'755.10	426'232.15	20'522.95
38 Charges extraordinaires			0.00	5'270.23	-5'270.23
38000.00 Charges de personnel extraordinaires			0.00	5'270.23	-5'270.23
39 Imputations internes	536'626.93	523'400.00	13'226.93		-122'769.04
39100.00 Imputations internes pour prestations de service			0.00	178'790.52	-178'790.52
39300.00 Imputations internes pour frais administratifs et			15'564.00		15'564.00
39400.00 Imputations internes pour intérêts et charges fir	521'062.93	523'400.00	-2'337.07	480'605.45	40'457.48
42 Taxes	-3'604'433.11		61'566.89	-3'583'455.93	-20'977.18
42100.00 Emoluments administratifs		-5'000.00	5'000.00		0.00
42400.00 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de			14'934.98	-14'317.65	29'252.63
42401.00 Taxes facturées pour les services à financemer				41000.00	-18'538.08
42401.71 Location de compteurs d'eau	-1'180.33		-1'180.33	-1'332.26	151.93
42500.71 Taxe sur la consommation eaux	-2'801'676.90			-2'747'038.80	-54'638.10
42500.72 Taxe de base eaux 42500.73 Taxe de base défense incendie	-720'023.78 -34.53		-120'023.78 -34.53	-710'038.60	-9'985.18 -34.53
42500.74 Taxe de dase derense incendie 42500.74 Taxe de drainage	-34.53 -76'464.62		-34.53 -20'464.62	-72'620.52	-34.53 -3'844.10
42600.00 Remboursements de tiers	-1'449.85		-1'449.85	-38'108.10	36'658.25
43 Revenus divers		-6'600.00	6'600.00		0.00
Italanda dilai		5 555.50	5 555.00		3.00



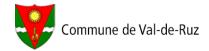
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
43090.00	Autres revenus d'exploitation		-6'600.00	6'600.00		0.00
45 45100.00	Prélèvements sur les fonds et financements Prélèvements sur les financements spéciaux du	-217'885.78 -217'885.78	-692'767.00 -692'767.00		-283'687.11 -283'687.11	65'801.33 65'801.33
	Revenus de transfert Dédommagements des communes et des syndi Subventions des cantons et des concordats		-1'000.00 -1'000.00	1'000.00 0.00 1'000.00	-1'268.95 -1'268.95	1'268.95 1'268.95 0.00
47 47010.00	Subventions à redistribuer Cantons et concordats		-4'600.00 -4'600.00	4'600.00 4'600.00		0.00 0.00
49 49100.00	Imputations internes Imputations internes pour prestations de services			0.00 0.00	-12'836.80 -12'836.80	12'836.80 12'836.80
73	Gestion des déchets Charges Revenus	272'433.00 2'154'850.39 -1'882'417.39	300'000.00 2'048'860.00 -1'748'860.00		269'349.77 2'099'248.19 -1'829'898.42	3'083.23 55'602.20 -52'518.97
	Gestion des déchets Charges Revenus	272'433.00 2'154'850.39 -1'882'417.39	300'000.00 2'048'860.00 -1'748'860.00		269'349.77 2'099'248.19 -1'829'898.42	3'083.23 55'602.20 -52'518.97
7301	Gestion des déchets ménages Charges Revenus	272'433.00 1'769'275.73 -1'496'842.73	300'000.00 1'705'130.00 -1'405'130.00	-27'567.00 64'145.73 -91'712.73	269'349.77 1'699'394.18 -1'430'044.41	3'083.23 69'881.55 -66'798.32
30108.00 30109.00 30400.00 30500.00 30520.00 30530.00 30540.00	Charges de personnel Salaires du personnel administratif et d'exploitati Variation provision heures supplémentaires et v Rbt ind. mal. + acc., APG, ALFA des salaires ad Allocations complémentaires Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais Cotisations patronales aux caisses de pension p Cotisations patronales aux assurances-accidents Cotisations patronales aux caisses de compens Cotisations patronales aux assurances d'indemn	-2'619.82 -1'739.85 1'193.35 7'219.37 10'276.18 2'411.37 2'278.63	108'540.00 88'650.00 5'790.00 10'620.00 1'570.00 1'880.00 30.00	29'134.54 28'710.89 -2'619.82 -1'739.85 1'193.35 1'429.37 -343.82 841.37 398.63 1'264.42	41'929.53 43'000.65 -5'278.80 2'587.67 687.64 760.15 172.22	95'745.01 74'360.24 -2'619.82 3'538.95 1'193.35 4'631.70 10'276.18 1'723.73 1'518.48 1'122.20
31020.00 31110.00 31120.00 31200.01 31300.00 31300.76 31300.80 31300.81 31300.82 31300.83 31300.84 31340.00 31370.00 31510.00 31600.00 31700.00	Huiles Verre	1'590'730.89 5'264.15 331.80 50.95 109.30 350.35 465'745.70 317'616.90 489'383.05 10'046.85 1'101.95 73'912.90 208'132.49 559.75 15'515.90 2'388.90 219.95	150'000.00	386'840.89 -14'735.85 331.80 -5'000.00 -1'449.05 0.00 109.30 350.35 -104'254.30 167'616.90 174'383.05 46.85 101.95 58'912.90 128'132.49 169.75 15'515.90 -5'000.00 2'388.90 -780.05 -30'000.00	1'309'558.65 679.45 3'885.35 35.20 458'340.40 260'871.15 422'907.20 9'993.10 1'120.00 17'151.40 105'402.35 575.10 16'654.05 997.75 28.80 10'917.35	281'172.24 4'584.70 331.80 -3'885.35 50.95 -35.20 109.30 350.35 7'405.30 56'745.75 66'475.85 53.75 -18.05 56'761.50 102'730.14 -15.35 -1'138.15 -997.75 2'388.90 191.15 -10'917.35
	Amortissements du patrimoine administratif Amortissements planifiés, autres ouvrages de g Amortissements planifiés, biens meubles PA du	21'500.00 17'300.00 4'200.00	23'700.00 23'700.00	-2'200.00 17'300.00 -19'500.00	21'500.00 17'300.00 4'200.00	0.00 0.00 0.00



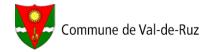
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
35 35100.01	Attributions aux fonds et financements spéci Attributions aux financements spéciaux du capit			0.00 0.00	20'391.70 20'391.70	-20'391.70 -20'391.70
	Charges de transfert Dédommagements aux cantons et aux concord Dédommagements aux communes et aux syndi	13'245.70 13'245.70	9'000.00 5'000.00 4'000.00	4'245.70 8'245.70 -4'000.00	61'331.65 14'512.65 46'819.00	-48'085.95 -1'266.95 -46'819.00
	Imputations internes Imputations internes pour prestations de services Imputations internes pour frais administratifs et	6'124.60 6'124.60		-353'875.40 0.00 -353'875.40		-238'558.05 -244'682.65 6'124.60
42600.00 42600.76 42600.77	Taxes Taxe déchets ménages Remboursements de tiers Rétrocession VADEC au sac Récupération verre et papier Amendes	-1'213'363.08 -820'246.62 -1'176.25 -251'886.00 -134'934.21 -5'120.00	-1'100'000.00 -650'000.00 -400'000.00 -50'000.00	-170'246.62 -1'176.25	-1'127'997.64 -816'658.59 -281'135.00 -30'204.05	-85'365.44 -3'588.03 -1'176.25 29'249.00 -104'730.16 -5'120.00
43 43090.00	Revenus divers Autres revenus d'exploitation	-10'629.87 -10'629.87	-1'000.00 -1'000.00	-9'629.87 -9'629.87	-6'753.21 -6'753.21	-3'876.66 -3'876.66
45 45100.00	Prélèvements sur les fonds et financements Prélèvements sur les financements spéciaux du	-11'301.93 -11'301.93	-162'150.00 -162'150.00			-11'301.93 -11'301.93
46 46310.00	Revenus de transfert Subventions des cantons et des concordats	-1'000.00 -1'000.00		-1'000.00 -1'000.00		-1'000.00 -1'000.00
49 49100.00	Imputations internes Imputations internes pour prestations de services	-260'547.85 -260'547.85	-141'980.00 -141'980.00		-295'293.56 -295'293.56	34'745.71 34'745.71
7303	Gestion des déchets entreprises Charges Revenus	0.00 385'574.66 -385'574.66	0.00 343'730.00 -343'730.00	0.00 41'844.66 -41'844.66	0.00 399'854.01 -399'854.01	0.00 -14'279.35 14'279.35
31300.76 31300.78	Charges de biens et services et autres charg Prestations de services de tiers Ramassage des déchets urbains VADEC - frais d'incinération Pertes sur créances effectives	125'026.81 24.50 125'002.31	185'000.00 180'000.00 5'000.00	-59'973.19 24.50 0.00 -54'997.69 -5'000.00	104'560.45 18'888.05 85'672.40	20'466.36 24.50 -18'888.05 39'329.91 0.00
39100.76 39100.77 39100.78 39100.79 39100.80 39100.81	Imputations internes Imputations internes pour prestations de services Imputations internes ramassage déchets urbains Imputations internes déchets enocmbrants Imputations internes compost Imputations internes ferraille Imputations internes huiles Imputations internes papier et verre Imputations internes pour frais administratifs et	260'547.85 48'707.85 153'553.10 19'179.20 29'551.20 606.70 66.50 8'883.30	158'730.00 72'829.00 13'103.00 27'517.00 874.00 88.00 3'931.00 40'388.00	101'817.85 48'707.85 80'724.10 6'076.20 2'034.20 -267.30 -21.50 4'952.30 -40'388.00	295'293.56 93'998.06 143'177.03 19'258.94 31'221.34 737.75 82.68 6'817.76	-34'745.71 -45'290.21 10'376.07 -79.74 -1'670.14 -131.05 -16.18 2'065.54 0.00
42401.78 42600.76	Taxes Taxe de base entreprises Taxe déchets entreprises au poids Rétrocession VADEC au sac Amendes	-356'523.38 -158'206.67 -182'079.11 -16'187.60 -50.00	-314'883.00 -136'000.00 -175'000.00 -3'883.00	-41'640.38 -22'206.67 -7'079.11 -12'304.60 -50.00	-372'915.92 -134'875.00 -215'630.82 -22'410.10	16'392.54 -23'331.67 33'551.71 6'222.50 -50.00
43 43090.00	Revenus divers Autres revenus d'exploitation	-7'576.69 -7'576.69		-7'576.69 -7'576.69	-1'916.80 -1'916.80	-5'659.89 -5'659.89
45 45100.00	Prélèvements sur les fonds et financements Prélèvements sur les financements spéciaux du	-21'474.59 -21'474.59	-28'847.00 -28'847.00	7'372.41 7'372.41	-25'021.29 -25'021.29	3'546.70 3'546.70
74	Aménagements Charges Revenus	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	259.20 259.20 0.00	-259.20 -259.20 0.00



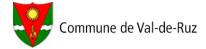
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
	Corrections de cours d'eau Charges Revenus	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	259.20 259.20 0.00	-259.20 -259.20 0.00
7410	Corrections de cours d'eau Charges Revenus	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	259.20 259.20 0.00	-259.20 -259.20 0.00
31 31420.00	Charges de biens et services et autres charg Entretien des ouvrages d'aménagement des eaux			0.00 0.00	259.20 259.20	-259.20 -259.20
	Ouvrages paravalanches Charges Revenus	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00
7420	Ouvrages paravalanches Charges Revenus	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00
75	Protection des espèces et du paysage Charges Revenus	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00
	Protection des espèces et du paysage Charges Revenus	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00
7500	Protection des espèces et du paysage Charges Revenus	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00
77	Protection de l'environnement, autres Charges Revenus	12'680.50 26'709.70 -14'029.20	40'310.00 46'810.00 -6'500.00	-27'629.50 -20'100.30 -7'529.20	11'827.60 19'971.15 -8'143.55	852.90 6'738.55 -5'885.65
	Cimetières, crématoires Charges Revenus	12'590.80 26'620.00 -14'029.20	40'310.00 46'810.00 -6'500.00	-27'719.20 -20'190.00 -7'529.20	11'827.60 19'971.15 -8'143.55	763.20 6'648.85 -5'885.65
7710	Cimetières, crématoires Charges Revenus	12'590.80 26'620.00 -14'029.20	40'310.00 46'810.00 -6'500.00	-27'719.20 -20'190.00 -7'529.20	11'827.60 19'971.15 -8'143.55	763.20 6'648.85 -5'885.65
31200.00 31300.00 31400.00 31440.00	Charges de biens et services et autres charg Matériel d'exploitation, fournitures Eau, déchets PA Prestations de services de tiers Entretien des terrains Entretien des terrains bâtis et bâtiments Loyers, frais d'utilisation des biens meubles	24'310.00 14'997.80 96.10 8'168.50 1'047.60	44'500.00 22'500.00 22'000.00	-20'190.00 14'997.80 96.10 -14'331.50 -22'000.00 0.00 1'047.60	17'661.15 941.80 15'237.95 1'481.40	6'648.85 14'056.00 96.10 -7'069.45 0.00 -1'481.40 1'047.60
33 33000.00 33003.00	Amortissements du patrimoine administratif Amortissements planifiés, terrains PA du compt Amortissements planifiés, autres ouvrages de g Amortissements planifiés, terrains bâtis PA du c	2'310.00 2'310.00	2'310.00 2'310.00	0.00 0.00 2'310.00 -2'310.00	2'310.00 2'310.00	0.00 -2'310.00 2'310.00 0.00



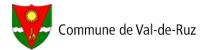
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
42	Taxes	-14'029.20	-6'500.00	-7'529.20	-8'143.55	-5'885.65
	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de s	-14'029.20	-6'500.00	-7'529.20	-8'143.55	-5'885.65
	Protection de l'environnement, non mention	89.70	0.00	89.70	0.00	89.70
	Charges	89.70	0.00	89.70	0.00	89.70
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Trovolius	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
7791	Toilettes publiques	89.70	0.00	89.70	0.00	89.70
	Charges	89.70	0.00	89.70	0.00	89.70
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
31	Charges de biens et services et autres charg	89.70		89.70		89.70
31200.00	Eau, déchets PA	5.50		5.50		5.50
31200.01	Electricité PA	84.20		84.20		84.20
79	Aménagement du territoire	430'613.15	466'300.00	-35'686.85	463'974.62	-33'361.47
	Charges	735'622.88	771'300.00	-35'677.12	631'463.07	104'159.81
	Revenus	-305'009.73	-305'000.00	-9.73	-167488.45	-137'521.28
	Aménagement du territoire	430'613.15	466'300.00	-35'686.85	463'974.62	-33'361.47
	Charges	735'622.88	771'300.00	-35'677.12	631'463.07	104'159.81
	Revenus	-305'009.73	-305'000.00	-9.73		-137'521.28
	Novonas	000 000.70	000 000.00	0.70	107 100.10	107 021.20
7900	Aménagement du territoire (en général)	430'613.15	466'300.00	-35'686.85	463'974.62	-33'361.47
	Charges	735'622.88	771'300.00	-35'677.12	631'463.07	104'159.81
	Revenus	-305'009.73	-305'000.00	-9.73	-167'488.45	-137'521.28
30	Charges de personnel	336'024.88	315'700.00	20'324.88	322'892.92	13'131.96
	Jetons de présence CG, commissions et votatio	4'225.00		4'225.00	4'200.00	25.00
	Paiements à des membres d'autorités et de com		4'500.00	-4'500.00		0.00
	Salaires du personnel administratif et d'exploitati		256'290.00	802.10	252'049.10	5'043.00
	Variation provision heures supplémentaires et v	8'884.41		8'884.41	9'189.13	-304.72
	Allocations complémentaires	4'930.00	16,720.00	4'930.00	3'480.00 16'690.39	1'450.00 422.22
	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais Cotisations patronales aux caisses de pension p	17'112.61 34'046.40	16'730.00 30'690.00	382.61 3'356.40	27'568.80	6'477.60
	Cotisations patronales aux assurances-accidents	323.90	1'990.00	-1'666.10	314.66	9.24
	Cotisations patronales aux caisses de compens	5'394.73	5'420.00	-25.27	5'392.63	2.10
	Cotisations patronales aux assurances d'indemn		80.00	3'935.73	4'008.21	7.52
31	Charges de biens et services et autres charg	275'832.00	334'250.00	-58'418.00	186'116.65	89'715.35
31000.00	Matériel de bureau	181.15		181.15		181.15
31020.00	Imprimés, publications	5'282.95		5'282.95		5'282.95
	Littérature spécialisée, magazines	1'755.70		1'755.70		1'755.70
	Frais de réception	1'704.00		1'704.00		1'704.00
	Prestations de services de tiers	175'122.00	241'250.00	-66'128.00	117'313.90	57'808.10
	Honoraires de conseillers externes, experts, spé	67'139.55	90'000.00	-22'860.45	66'250.95	888.60
	Consultations juridiques	17'445.85		17'445.85	226.20	17'445.85
	Primes d'assurances de choses Frais de déplacement et autres frais	336.30 924.50	3'000.00	336.30 -2'075.50	336.30 938.70	0.00 -14.20
	Autres charges d'exploitation	5'940.00	3 000.00	5'940.00	1'276.80	4'663.20
33	Amortissements du patrimoine administratif	57'260.00	54'200.00	3'060.00	57'480.00	-220.00
	Amortissements planifiés, autres immobilisation	57'260.00	54'200.00	3'060.00	57'480.00	-220.00
36	Charges de transfert	66'506.00	67'150.00	-644.00	64'973.50	1'532.50
	Subventions aux entreprises privées	40'430.00	67'150.00	-26'720.00	64'973.50	-24'543.50
	Subventions aux organisations privées à but no	26'076.00		26'076.00		26'076.00
42	Taxes	-278'148.28	-305'000.00	26'851.72	-167'488.45	-110'659.83
42100.00	Emoluments administratifs	-85'369.61	-113'750.00	28'380.39	-49'212.95	-36'156.66
42600.00	Remboursements de tiers	-192'778.67	-191'250.00	-1'528.67	-118'275.50	-74'503.17



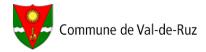
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
43	Revenus divers	-26'861.45		-26'861.45		-26'861.45
43090.00	Autres revenus d'exploitation	-26'861.45		-26'861.45		-26'861.45
7907	Conférences régionales (ACN - RUN -COMUL) Charges Revenus	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00



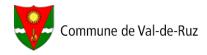
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
	Economie publique	-789'202.36	-804'062.88	14'860.52	-937'286.59	148'084.23
	Charges Revenus	3'269'134.86 -4'058'337.22	2'628'783.27 -3'432'846.15		2'514'171.89 -3'451'458.48	754'962.97
	Revenus	-4 036 337.22	-3 432 640.13	-625 491.07	-3 43 1 430.40	-000 67 6.74
81	Agriculture	24'594.95	33'700.00	-9'105.05	27'202.45	-2'607.50
	Charges	24'594.95	33'700.00	-9'105.05	27'202.45	-2'607.50
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Améliorations structurelles	24'594.95	33'700.00	-9'105.05	27'202.45	-2'607.50
	Charges	24'594.95	33'700.00	-9'105.05	27'202.45	-2'607.50
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
8120	Améliorations structurelles	24'594.95	33'700.00	-9'105.05	27'202.45	-2'607.50
	Charges	24'594.95	33'700.00	-9'105.05	27'202.45	-2'607.50
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
31	Charges de biens et services et autres charg	1'894.95	15'000.00	-13'105.05	5'502.45	-3'607.50
	Entretien des terrains Entretien des routes / voies de communication	1'524.55 320.60	15'000.00	-13'475.45 320.60	5'502.45	-3'977.90 320.60
	Entretien de machines, appareils, véhicules et o	49.80		49.80		49.80
33	Amortissements du patrimoine administratif	22'700.00	18'700.00	4'000.00	21'700.00	1'000.00
	Amortissements planifiés, autres ouvrages de g	22'700.00		22'700.00	21'700.00	1'000.00
33004.00	Amortissements planifiés, terrains bâtis PA du c		18'700.00	-18'700.00		0.00
	Economie alpestre	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
8180	Economie alpestre	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
82	Sylviculture	230'148.19		188'567.19	-2'377.69	232'525.88
	Charges	2'701'259.73	2'213'590.00		2'201'304.85	499'954.88
	Revenus	-2'471'111.54	-2'172'009.00	-299102.54	-2'203'682.54	-267'429.00
	Sylviculture	230'148.19		188'567.19	-2'377.69	232'525.88
	Charges Revenus	2'701'259.73 -2'471'111.54	2'213'590.00 -2'172'009.00		2'201'304.85 -2'203'682.54	499'954.88 -267'429.00
	Revenus	-24/1111.54	-2 172 009.00	-299 102.54	-2 203 002.34	-207 429.00
8200	Sylviculture	230'148.19		188'567.19	-2'377.69	232'525.88
	Charges Revenus	2'701'259.73 -2'471'111.54	2'213'590.00 -2'172'009.00		2'201'304.85 -2'203'682.54	499'954.88 -267'429.00
30	Charges de personnel Salaires du personnel administratif et d'exploitati	749'815.31 588'480.50	749'570.00 585'090.00	245.31 3'390.50	658'372.08 510'815.20	91'443.23 77'665.30
	Variation provision heures supplémentaires et v	13'275.60	363 090.00	13'275.60	2'502.04	10'773.56
	Rbt ind. mal. + acc., APG, ALFA des salaires ad	-6'878.85		-6'878.85	-8'628.90	1'750.05
30400.00	Allocations complémentaires	6'003.00	<u>.</u>	6'003.00	5'220.00	783.00
	Cotisations patropales AVS, AI, APG, AC, frais	38'905.03	38'190.00	715.03	41'500.60	-2'595.57 5'361.31
	Cotisations patronales aux caisses de pension p Cotisations patronales aux assurances-accidents	70'836.91 15'767.05	70'050.00 5'700.00	786.91 10'067.05	65'475.70 18'061.37	5'361.21 -2'294.32
	Cotisations patronales aux caisses de compens	12'272.95	12'360.00	-87.05	12'103.17	169.78
30550.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemn	9'152.12	180.00	8'972.12	7'931.95	1'220.17
	Formation et perfectionnement du personnel Autres charges de personnel	2'001.00	38'000.00	0.00 -35'999.00	2'745.70 645.25	-2'745.70 1'355.75
31	Charges de biens et services et autres charg	1'722'472.04	1'328'470.00	394'002.04	1'302'866.05	419'605.99



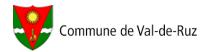
Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
31000.00 Matériel de bureau	411.30		411.30		411.30
31010.00 Matériel d'exploitation, fournitures	103'391.70	30'000.00	73'391.70	20'983.25	82'408.45
31010.01 Essence/carburant pour les véhicules/machines	2'863.55		2'863.55		2'863.55
31020.00 Imprimés, publications	1'872.25		1'872.25		1'872.25
31100.00 Acquisition de meubles, machines et appareils d.			0.00	391.90	-391.90
31110.00 Acquisition de machines, appareils, véhicules et			9'123.60	9'439.05	-315.45
31120.00 Acquisition de vêtements, linge, rideaux	12'247.00	12'500.00	-253.00	4'565.00	7'682.00
31200.00 Eau, déchets PA	374.05	12 000.00	374.05	460.75	-86.70
31200.01 Electricité PA	281.25		281.25		281.25
31300.00 Prestations de services de tiers	71'625.60		71'625.60	63'947.65	7'677.95
31300.91 Frais de façonnage et débardage	1'237'790.70	1'000'000.00		1'055'792.40	181'998.30
31340.00 Primes d'assurances de choses	2'476.85	1'970.00	506.85	2'351.20	125.65
31370.00 Impôts et taxes	44'822.24		44'822.24	_ 000	44'822.24
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments	10'220.55	15'000.00	-4'779.45	719.30	9'501.25
31450.00 Entretien des forêts	59'256.35	21'000.00	38'256.35	52'210.95	7'045.40
31450.92 Entretien de la dévestiture	104'568.65	170'000.00	-65'431.35	33'676.60	70'892.05
31450.93 Sentiers didactiques, refuges, sensibilisation et a			0.00	999.00	-999.00
31500.00 Entretien de meubles, machines et appareils de .			0.00	23.35	-23.35
31510.00 Entretien de machines, appareils, véhicules et o	3'248.20	25'000.00	-21'751.80	4'334.50	-1'086.30
31610.00 Loyers, frais d'utilisation des biens meubles	518.40		518.40		518.40
31700.00 Frais de déplacement et autres frais	37'187.80	3'000.00	34'187.80	34'829.10	2'358.70
31990.00 Autres charges d'exploitation	20'192.00	50'000.00	-29'808.00	18'142.05	2'049.95
o root.co ratios charges a exploitation	20 102.00				2010.00
Amortissements du patrimoine administratif	16'550.00 16'550.00	14'550.00	2'000.00 16'550.00	16'550.00 16'550.00	0.00 0.00
33004.00 Amortissements planifiés, terrains bâtis PA du c	16 550.00	14'550.00	-14'550.00	16 550.00	
33005.00 Amortissements planifiés, forêts PA		14 550.00	-14 550.00		0.00
34 Charges financières	28'124.38	20'000.00	8'124.38	35'569.42	-7'445.04
34310.00 Entretien courant des biens-fonds par des tiers	100.00		100.00		100.00
34990.00 Autres charges financières	28'024.38	20'000.00	8'024.38	35'569.42	-7'545.04
35 Attributions aux fonds et financements spéci.	102'391.00	11'000.00	91'391.00	102'975.00	-584.00
35100.01 Attributions aux financements spéciaux du capit			0.00	102'975.00	-102'975.00
35110.00 Attributions aux fonds du capital propre	102'391.00	11'000.00	91'391.00		102'391.00
36 Charges de transfert	81'907.00	90'000.00	-8'093.00	84'972.30	-3'065.30
36110.00 Dédommagements aux cantons et aux concord	78'705.00	90'000.00	-11'295.00	84'972.30	-6'267.30
36350.00 Subventions aux entreprises privées	500.00	00 000.00	500.00	0.0.2.00	500.00
36360.00 Subventions aux organisations privées à but no	2'702.00		2'702.00		2'702.00
42 Taxes	-1'816'368.29	-1'644'800.00	-171'568 29	-1'524'790.39	-291'577 90
42400.00 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de s		-115'000.00	53'019.98	-14'565.15	-47'414.87
42500.00 Ventes	-3'296.60	110 000.00	-3'296.60	1+000.10	-3'296.60
42500.91 Ventes bois de service	-1'269'579.49	-1'300'000.00	30'420.51	-1'224'564.82	-45'014.67
42500.92 Ventes bois d'industrie	-264'530.80		-217'030.80		-175'586.10
42500.93 Ventes bois de feu et déchiquetage	-177'085.78	-177'300.00	214.22	-165'663.97	-11'421.81
42500.94 Autres produits ligneux	-39'895.60	-5'000.00	-34'895.60	-21'246.60	-18'649.00
42600.00 Remboursements de tiers	-39 093.00	-3 000.00	0.00	-9'805.15	9'805.15
12500.00 Nonibourodifferite de tiere			0.00	0 000.10	0 000.10
43 Revenus divers			0.00	-35'892.50	35'892.50
43090.00 Autres revenus d'exploitation			0.00	-35'892.50	35'892.50
44 Revenus financiers	-10'150.00	-77'000.00	66'850.00	-8'350.00	-1'800.00
44720.00 Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-10'150.00	-77'000.00	66'850.00	-8'350.00	-1'800.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements			0.00	-80'000.00	80'000.00
45110.00 Prélèvements sur les fonds du capital propre			0.00	-80'000.00	80'000.00
46 Revenus de transfert	-644'593.25	-450'209.00	-194'384.25	-554'649.65	-89'943.60
46000.00 Quotes-parts aux revenus de la Confédération	-11'850.20	-10'000.00	-1'850.20	-15'505.65	3'655.45
46110.00 Dédommagements des cantons et des concord	-77'600.00		-77'600.00		-77'600.00
46310.00 Subventions des cantons et des concordats	-514'236.00	-440'209.00	-74'027.00	-539'144.00	24'908.00
46320.00 Subventions des communes et des syndicats int			-9'607.05		-9'607.05
46350.00 Subventions des entreprises privées	-14'000.00		-14'000.00		-14'000.00
46360.00 Subventions des organisations privées à but no	-17'300.00		-17'300.00		-17'300.00
			-		



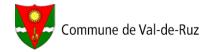
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
84	Tourisme	51'493.70	47'000.00	4'493.70	52'120.90	-627.20
	Charges	52'016.00	50'000.00	2'016.00	52'559.50	-543.50
	Revenus	-522.30	-3'000.00	2'477.70	-438.60	-83.70
	Tourisme	51'493.70	47'000.00	4'493.70	52'120.90	-627.20
	Charges	52'016.00	50'000.00	2'016.00	52'559.50	-543.50
	Revenus	-522.30	-3'000.00	2'477.70	-438.60	-83.70
8400	Tourisme	51'493.70	47'000.00	4'493.70	52'120.90	-627.20
	Charges Revenus	52'016.00 -522.30	50'000.00 -3'000.00	2'016.00 2'477.70	52'559.50 -438.60	-543.50 -83.70
31	Charges de biens et services et autres charg	500.00		500.00	500.00	0.00
	Prestations de services de tiers	500.00		500.00	500.00	0.00
36	Charges de transfert Quotes-parts de revenus destinées aux cantons	51'516.00	50'000.00 2'000.00	1'516.00 -2'000.00	52'059.50	-543.50 0.00
	Subventions aux entreprises publiques	48'516.00	48'000.00	516.00	52'059.50	-3'543.50
	Subventions aux organisations privées à but no	3'000.00	.0 000.00	3'000.00	02 000.00	3'000.00
46	Revenus de transfert	-522.30	-3'000.00	2'477.70	-438.60	-83.70
46019.00	Quotes-parts aux autres revenus cantonaux	-522.30	-3'000.00	2'477.70	-438.60	-83.70
8406	Tourisme régional	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
85	Industrie, artisanat et commerce	56'083.25	1'100.00	54'983.25	23'766.75	32'316.50
	Charges	56'083.25	30'100.00	25'983.25	23'766.75	32'316.50
	Revenus	0.00	-29'000.00	29'000.00	0.00	0.00
	Industrie, artisanat et commerce	56'083.25	1'100.00	54'983.25	23'766.75	32'316.50
	Charges	56'083.25	30'100.00	25'983.25	23'766.75	32'316.50
	Revenus	0.00	-29'000.00	29'000.00	0.00	0.00
8500	Industrie, artisanat et commerce	56'083.25	1'100.00	54'983.25	23'766.75	32'316.50
	Charges	56'083.25	30'100.00	25'983.25	23'766.75	32'316.50
	Revenus	0.00	-29'000.00	29'000.00	0.00	0.00
30 30990.00	Charges de personnel Autres charges de personnel			0.00 0.00	273.50 273.50	-273.50 -273.50
31	Charges de biens et services et autres charg	50'019.25	29'000.00	21'019.25	22'393.25	27'626.00
-	Frais de réception	35.70	23 000.00	35.70	22 333.23	35.70
	Acquisition de meubles, machines et appareils d	1'353.35		1'353.35		1'353.35
	Acquisition de machines, appareils, véhicules et	2'649.55		2'649.55		2'649.55
31300.00	Prestations de services de tiers	45'030.65	29'000.00	16'030.65	22'393.25	22'637.40
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	950.00		950.00		950.00
33 33200.00	Amortissements du patrimoine administratif Amortissements planifiés, immobilisations incor	6'064.00 6'064.00	1'100.00 1'100.00	4'964.00 4'964.00	1'100.00 1'100.00	4'964.00 4'964.00
45	Prélèvements sur les fonds et financements		-29'000.00	29'000.00		0.00
-	Prélèvements sur les fonds du capital propre		-29'000.00	29'000.00		0.00
07	Combuctibles et énergie	414541500 45	0271442 00	2241070 57	110271000 00	112502 45
87	Combustibles et énergie Charges	-1'151'522.45 435'180.93	-927'443.88 301'393.27		-1'037'999.00 209'338.34	-11 3'523.45 225'842.59
	Revenus	-1'586'703.38			-1'247'337.34	



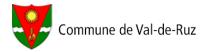
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
	Electricité Charges Revenus	-948'212.20 10'138.50 -958'350.70	-878'713.88 3'286.12 -882'000.00	-69'498.32 6'852.38 - 76'350.70	-936'766.85 7'933.60 -944'700.45	-11'445.35 2'204.90 -13'650.25
8710	Electricité (en général) Charges Revenus	-937'307.90 1'694.80 -939'002.70	-878'713.88 3'286.12 -882'000.00	-58'594.02 -1'591.32 -57'002.70	-924'770.35 68.35 -924'838.70	-12'537.55 1'626.45 - 14'164.00
30 30000.01	Charges de personnel Jetons de présence CG, commissions et votatio	1'600.00 1'600.00		1'600.00 1'600.00		1'600.00 1'600.00
31340.00	Charges de biens et services et autres charg Eau, déchets PA Primes d'assurances de choses Entretien des terrains bâtis et bâtiments	94.80 39.85 54.95	3'286.12 1'200.00 86.12 2'000.00	-3'191.32 -1'160.15 -31.17 -2'000.00	68.35 68.35	26.45 39.85 -13.40 0.00
42 42500.00	Taxes Ventes		-20'000.00 -20'000.00	20'000.00 20'000.00		0.00 0.00
46 46011.00	Revenus de transfert Quotes-parts aux revenus régaliens et de conce	-939'002.70 -939'002.70	-862'000.00 -862'000.00	-77'002.70 -77'002.70	-924'838.70 -924'838.70	-14'164.00 -14'164.00
8713	Energie Verte Charges Revenus	-10'904.30 8'443.70 - 19'348.00	0.00 0.00 0.00	-10'904.30 8'443.70 - 19'348.00	-11'996.50 7'865.25 -19'861.75	1'092.20 578.45 513.75
31200.01	Charges de biens et services et autres charg Eau, déchets PA Electricité PA Prestations de services de tiers	1'763.70 1'234.50 529.20		1'763.70 0.00 1'234.50 529.20	1'185.25 1'185.25	578.45 -1'185.25 1'234.50 529.20
33 33006.00	Amortissements du patrimoine administratif Amortissements planifiés, biens meubles PA du	6'680.00 6'680.00		6'680.00 6'680.00	6'680.00 6'680.00	0.00 0.00
42 42500.00	Taxes Ventes	-19'348.00 -19'348.00		-19'348.00 -19'348.00	-19'861.75 -19'861.75	513.75 513.75
	Pétrole et gaz Charges Revenus	-213'679.00 0.00 -213'679.00	0.00	-213'679.00 0.00 -213'679.00	0.00	-213'679.00 0.00 -213'679.00
8720	Pétrole et gaz Charges Revenus	-213'679.00 0.00 -213'679.00	0.00	- 213'679.00 0.00 -213'679.00	0.00	-213'679.00 0.00 -213'679.00
46 46011.00	Revenus de transfert Quotes-parts aux revenus régaliens et de conce	-213'679.00 -213'679.00		-213'679.00 -213'679.00		-213'679.00 -213'679.00
	Combustibles, non mentionné ailleurs Charges Revenus	10'368.75 425'042.43 -414'673.68	-48'730.00 298'107.15 -346'837.15	59'098.75 126'935.28 -67'836.53	-101'232.15 201'404.74 -302'636.89	111'600.90 223'637.69 -112'036.79
8790	Combustibles, non mentionné ailleurs (en gé Charges Revenus	10'368.75 222'868.70 -212'499.95		59'098.75 172'898.70 -113'799.95	-101'232.15 26'729.00 -127'961.15	111'600.90 196'139.70 -84'538.80
30500.00 30520.00	Charges de personnel Salaires du personnel administratif et d'exploitati Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais Cotisations patronales aux caisses de pension p Cotisations patronales aux assurances-accidents		29'970.00 24'670.00 1'610.00 2'960.00 200.00	-29'970.00 -24'670.00 -1'610.00 -2'960.00 -200.00	2'250.00 2'250.00	-2'250.00 -2'250.00 0.00 0.00 0.00



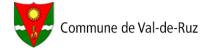
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
	Cotisations patronales aux caisses de compens Cotisations patronales aux assurances d'indemn		520.00 10.00	-520.00 -10.00		0.00 0.00
31300.00 31320.00	Charges de biens et services et autres charg Frais de réception Prestations de services de tiers Honoraires de conseillers externes, experts, spé Entretien d'autres ouvrages de génie civil	38'993.40 4'487.40 1'300.00 24'034.00 9'172.00		38'993.40 4'487.40 1'300.00 24'034.00 9'172.00	827.00 827.00	38'166.40 4'487.40 473.00 24'034.00 9'172.00
33 33009.00	Amortissements du patrimoine administratif Amortissements planifiés, autres immobilisation	5'100.00 5'100.00		5'100.00 5'100.00		5'100.00 5'100.00
37050.00	Subventions à redistribuer Communes et syndicats intercommunaux Entreprises privées Ménages	154'148.90 26'081.50 94'850.80 33'216.60	20'000.00 20'000.00	134'148.90 6'081.50 94'850.80 33'216.60	23'652.00 23'652.00	130'496.90 26'081.50 94'850.80 9'564.60
39 39100.00	Imputations internes Imputations internes pour prestations de services	24'626.40 24'626.40		24'626.40 24'626.40		24'626.40 24'626.40
	Revenus de transfert Quotes-parts aux revenus régaliens et de conce Subventions de l'étranger	-58'351.05 -4'322.55 -54'028.50	-98'700.00 -88'700.00 -10'000.00	40'348.95 84'377.45 -44'028.50	-127'961.15 -54'032.00 -73'929.15	69'610.10 49'709.45 19'900.65
47 47080.00	Subventions à redistribuer Etrangers	-154'148.90 -154'148.90		-154'148.90 -154'148.90		-154'148.90 -154'148.90
8791	Entreprises de chauffage à distance, combu Charges Revenus	0.00 202'173.73 -202'173.73	0.00 248'137.15 -248'137.15	0.00 -45'963.42 45'963.42	0.00 174'675.74 -174'675.74	0.00 27'497.99 -27'497.99
30108.00 30400.00 30500.00 30520.00 30530.00 30540.00	Charges de personnel Salaires du personnel administratif et d'exploitati Variation provision heures supplémentaires et v Allocations complémentaires Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais Cotisations patronales aux caisses de pension p Cotisations patronales aux assurances-accidents Cotisations patronales aux caisses de compens Cotisations patronales aux assurances d'indemn	32'865.17 28'030.85 -2'333.41 899.00 1'850.27 3'358.44 32.40 588.65 438.97		32'865.17 28'030.85 -2'333.41 899.00 1'850.27 3'358.44 32.40 588.65 438.97		32'865.17 28'030.85 -2'333.41 899.00 1'850.27 3'358.44 32.40 588.65 438.97
31200.00 31200.01 31200.02 31300.00 31340.00 31430.00 31440.00 31510.00	Charges de biens et services et autres charg Matériel d'exploitation, fournitures Eau, déchets PA Electricité PA Combustible de chauffage Prestations de services de tiers Primes d'assurances de choses Entretien d'autres ouvrages de génie civil Entretien des terrains bâtis et bâtiments Entretien de machines, appareils, véhicules et o Frais de déplacement et autres frais	90'099.10 75.20 -2'106.90 49'292.65 9'957.30 971.20 2'075.05 29'559.55 58.35 216.70	154'950.00 1'000.00 132'400.00 10'000.00 850.00 10'000.00 700.00	-64'850.90 -924.80 -132'400.00 -2'106.90 49'292.65 -42.70 121.20 2'075.05 19'559.55 -641.65 216.70	85'869.69 68'044.39 6'010.10 916.40 10'898.80	4'229.41 75.20 -68'044.39 -2'106.90 49'292.65 3'947.20 54.80 -8'823.75 29'559.55 58.35 216.70
	Amortissements du patrimoine administratif Amortissements planifiés, autres ouvrages de g Amortissements planifiés, terrains bâtis PA du c	56'887.00 56'887.00	68'187.15 68'187.15	-11'300.15 56'887.00 -68'187.15	44'600.00 44'600.00	12'287.00 12'287.00 0.00
35 35100.01	Attributions aux fonds et financements spéci Attributions aux financements spéciaux du capit			0.00 0.00	19'778.14 19'778.14	-19'778.14 -19'778.14
	Imputations internes Imputations internes pour prestations de services Imputations internes pour intérêts et charges fin	22'322.46 22'322.46	25'000.00 25'000.00	-2'677.54 0.00 -2'677.54	24'427.91 11'205.42 13'222.49	-2'105.45 -11'205.42 9'099.97
42 42500.00	Taxes Ventes	-113'004.61 -113'004.61	-144'100.00 -144'100.00	31'095.39 31'095.39	-174'675.74 -174'675.74	61'671.13 61'671.13



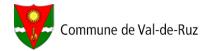
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
45 45100.00	Prélèvements sur les fonds et financements Prélèvements sur les financements spéciaux du	-64'542.72 -64'542.72		-64'542.72 -64'542.72		-64'542.72 -64'542.72
48 48930.00	Revenus extraordinaires Prélèvements sur les préfinancements du capita		-104'037.15 -104'037.15	104'037.15 104'037.15		0.00 0.00
49 49100.00	Imputations internes Imputations internes pour prestations de services	-24'626.40 -24'626.40		-24'626.40 -24'626.40		-24'626.40 -24'626.40
89	Autres exploitations artisanales Charges Revenus	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00
	Autres exploitations artisanales Charges Revenus	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00
8900	Autres exploitations artisanales Charges Revenus	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00



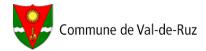
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014		Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
	Finances et impôts Charges Revenus	3'533'210.04	-39'888'722.00 . 3'284'989.00 -43'173'711.00	248'221.04	5'399'980.00-	
91	Impôts Charges Revenus	38'850.00	-40'761'545.00 .44'500.00 -40'806'045.00	-5'650.00	852'691.15	-624'068.07 -813'841.15 189'773.08
	Impôts Charges Revenus	38'850.00	-40'761'545.00 .44'500.00 -40'806'045.00	-5'650.00	852'691.15	-624'068.07 -813'841.15 189'773.08
9100	Impôts communaux généraux Charges Revenus	0.00	-40'476'545.00 .0.00 -40'476'545.00	0.00	815'377.00	-631'197.96 -815'377.00 184'179.04
36 36010.00	Charges de transfert Quotes-parts de revenus destinées aux cantons			0.00 0.00		-815'377.00 -815'377.00
40001.00 40002.00 40006.00 40007.00 40008.00 40010.00 40012.00 40020.00 40030.00 40040.00 4010.00 40101.00 4011.00 4011.00 4019.00 4011.00 4011.00 4011.00 4011.00 4011.00 4011.00 4011.00 4011.00 4011.00 4011.00 4011.00 4011.00 4011.00 4011.00 4011.00 4011.00	Revenus fiscaux Impôts sur le revenu, personnes physiques - an Rappels d'impôts sur le revenu, personnes physiques - an Rappels d'impôts sur le revenu, personnes physiq Impûts sur le revenu, taxation rectificatives à la Impôt sur le revenu - ADB, remises et non-valeur Impôts sur la fortune, personnes physiques Impôts sur la fortune, personnes physiques - an Rappels d'impôts sur la fortune, personnes physiques - an Rappels d'impôts sur la fortune, personnes phys Impôts à la source, personnes physiques Impôt à la source - ADB, remises et non-valeur Prestations en capital Gains en loterie Impôts sur le revenu des travailleurs frontaliers Impôts sur le bénéfice, personnes morales Impôts sur le bénéfice, personnes morales - ann Impôts sur le capital, personnes morales - anné IPM part au fonds en proportion de la populations IPM part au fonds en proportion du nombre d'e Revenus financiers Intérêts moratoires SIPP Intérêts moratoires SIPM Intérêts rémunératoires sur impôts (cpte de dimi	-31'655'839.67 -253'561.37 -28'748.00 9'102.30 220.80 422'146.68 -2'629'214.00 -76'861.20 -740'325.07 824.01 -765'274.20 -12'345.50 -1'678'467.00 -1'095'357.43 -79'814.75 457.09 -122'197.84	-5'500.00 420'000.00 -2'500'000.00 -80'000.00 -616'045.00 -575'000.00 -1'370'000.00 -2'445'000.001 -100'000.00 -350'000.00 -5'000.00 -2'000.00	2'055'839. 46'438.63 -28'748.00 14'602.30 220.80 2'146.68 -129'214.00 80'000.00 -76'861.20 -124'280.07 824.01 -190'274.20 -12'345.50 -308'467.00	-27'796'513.80-652'742.16 -62'866.25 8'994.60 588'374.86 -2'317'559.15 1'856.00 -80'012.45 -634'588.43 708.98 -738'135.40 -47'006.20 -1'504'253.00 -6'021'808.90 -258.09 8'309.50 -184'958.05 -1'769.15 -453'155.06 -487'215.92 -2'365.93 -1'344.32	3'859'325.87 399'180.79 34'118.25 107.70 220.80 -166'228.18 -311'654.85 -1'856.00 3'151.25 -105'736.64 115.03 -27'138.80 34'660.70 -174'214.00
46	Revenus de transfert Quotes-parts au revenu des impôts cantonaux	-18'896.00 -18'896.00		2'954'104.00	-2'029'105.00	2'010'209.00
9101	Impôts spéciaux Charges Revenus	-323'240.21 38'850.00 -362'090.21		-38'240.21 -5'650.00 -32'590.21	-330'370.10 37'314.15 -367'684.25	7'129.89 1'535.85 5'594.04
31 31810.00	Charges de biens et services et autres charg Pertes sur créances effectives		7'000.00 7'000.00	-7'000.00 -7'000.00	474.15 474.15	-474.15 -474.15
36 36010.00	Charges de transfert Quotes-parts de revenus destinées aux cantons	38'850.00 38'850.00		1'350.00 1'350.00		2'010.00 2'010.00



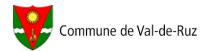
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
40	Revenus fiscaux	-362'090.21	-329'500.00	-32'590.21	-367'684.25	5'594.04
40210.00	Impôts fonciers	-209'532.71	-185'500.00	-24'032.71	-221'271.75	11'739.04
40330.00	Taxes pour les chiens	-152'557.50	-144'000.00	-8'557.50	-146'412.50	-6'145.00
	·					
93	Péréquation financière et compensation des	-275'907.00	-127'216.00	-148'691.00	-392'293.00	116'386.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	-275'907.00	-127'216.00	-148'691.00	-392'293.00	116'386.00
	Péréquation financière et compensation des	-275'907.00	-127'216.00	-148'691.00	-392'293.00	116'386.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	-275'907.00	-127'216.00	-148'691.00	-392'293.00	116'386.00
9300	Péréquation financière et compensation des	-275'907.00	-127'216.00	-148'691.00	-392'293.00	116'386.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	-275'907.00	-127'216.00	-148'691.00	-392'293.00	116'386.00
46	Revenus de transfert	-275'907.00	-127'216.00	-148'604 00	-392'293.00	116'386.00
-			-127 216.00			
46227.00	Péréquation financière intercommunale	-275'907.00	-127 216.00	-148 691.00	-392'293.00	116'386.00
95	Quotes-parts, autres	-42'683.65	-30'000.00	-12'683.65	-29'589.90	-13'093.75
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	-42'683.65	-30'000.00	-12'683.65	-29'589.90	-13'093.75
	Quotes-parts, autres	-42'683.65	-30'000.00	-12'683.65	-29'589.90	-13'093.75
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	-42'683.65	-30'000.00	-12'683.65	-29'589.90	-13'093.75
	Nevenus	42 000.00	30 000.00	12 000.00	20 000.00	10 000.70
0500	Overton words newtons	401000.05	201000 00	401000.05	001500 00	401000 75
9500	Quotes-parts, autres	-42'683.65	-30'000.00	-12'683.65	-29'589.90	-13'093.75
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	-42'683.65	-30'000.00	-12'683.65	-29'589.90	-13'093.75
41	Revenus régaliens et de concessions	-42'683.65	-30'000.00	-12'683.65	-29'589.90	-13'093.75
41200.00	Revenus de concessions	-42'683.65	-30'000.00	-12'683.65	-29'589.90	-13'093.75
96	Administration de la fortune et de la dette	-1'072'960.60	1'030'039.00	-214021000	1901145 92	1'253'106.43
90	Charges	3'494'360.04	3'240'489.00		4'547'288.85-	
	Revenus	-4'567'320.64	-2'210'450.00		-4'367'143.02	
	Nevenus	-4 307 320.04	-2 2 10 +30.00	2 330 07 0.	-4 307 143.02	-200 177.02
	Intérêts	1'218'292.93	415041000 00	2061007 07	414201220 40	2201042 52
			1'524'300.00		1'439'236.46	
	Charges Revenus	2'199'937.88	2'468'000.00		2'419'555.88	
	Revenus	-981'644.95	-943 700.00	-37'944.95	-980'319.42	-1'325.53
9610	Intérêts	1'218'292.93	1'524'300.00		1'439'236.46	
	Charges	2'199'937.88	2'468'000.00		2'419'555.88	
	Revenus	-981'644.95	-943'700.00	-37'944.95	-980'319.42	-1'325.53
31	Charges de biens et services et autres charg	29'388.31	23'000.00	6'388.31	38'525.03	-9'136.72
-	Frais bancaires et de courtage	29'388.31	23'000.00	6'388.31	38'525.03	-9'136.72
	•	20 000.01	_0 000.00	2 000.01	55 525.00	5 100.12
34	Charges financières	2'170'549.57	2'445'000.00	-274'450.43	2'381'030.85	-210'481.28
	Intérêts passifs des engagements courants	2'590.25		2'590.25	11'543.64	-8'953.39
34010.00	Intérêts passifs des engagements financiers à c	2'334.01	490'000.00	-487'665.99	33'599.66	-31'265.65
34060.00	Intérêts passifs des engagements financiers à lo	2'158'010.06	1'955'000.00		2'335'437.55	
	Pertes de change sur monnaies étrangères	7'615.25		7'615.25		7'615.25
34990.00	Autres charges financières			0.00	450.00	-450.00
44	December (in small)	40710 10 7	4701000 00	4710.10 =0	0051465 05	47:45= 0=
44	Revenus financiers	-187'946.58	-170'000.00	-17'946.58	-235'403.85	47'457.27
44000.00	Intérêts des disponibilités	-10'788.84	-10'000.00	-788.84	-21'098.55	10'309.71



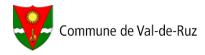
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
44010.00	Intérêts débiteurs	-18.95		-18.95	-96.70	77.75
44020.00	Intérêts des placements financiers à court terme		-20'000.00	20'000.00	-2'250.00	2'250.00
44070.00	Intérêts des placements financiers à long terme	-636.00		-636.00	-2'523.40	1'887.40
44119.00	Autres gains réalisés à partir du patrimoine finan	-42.64		-42.64	-6'017.05	5'974.41
	Dividendes	-176'458.95	-140'000.00	-36'458.95	-202'418.15	25'959.20
	Autres revenus de participations			0.00	-1'000.00	1'000.00
44391.00	Autres remboursements de tiers	-1.20		-1.20		-1.20
46	Revenus de transfert	-28'629.35		-28'629.35	-44'856.75	16'227.40
	Dédommagements de la Confédération	-7'001.00		-7'001.00	-10'502.00	3'501.00
46110.00	Dédommagements des cantons et des concord	-21'628.35		-21'628.35	-34'354.75	12'726.40
49	Imputations internes	-765'069.02	-773'700.00	8'630.98	-700'058.82	-65'010.20
49400.00	Imputations internes pour intérêts et charges fin	-765'069.02	-773'700.00	8'630.98	-700'058.82	-65'010.20
	Biens-fonds du patrimoine financier	-2'298'436.14	-494'261.00	1'804'175.	-1'618'598.75	-679'837.39
	Charges	1'100'403.61	772'489.00	327'914.61	1'768'224.85	-667'821.24
	Revenus	-3'398'839.75	-1'266'750.00	2'132'089.	-3'386'823.60	-12'016.15
9630	Biens-fonds du patrimoine financier	-2'298'436.14	-494'261.00	1'804'175.	-1'618'598.75	-679'837.39
	Charges	1'100'403.61	772'489.00	327'914.61	1'768'224.85	-667'821.24
	Revenus	-3'398'839.75	-1'266'750.00	2'132'089.	-3'386'823.60	-12'016.15
30	Charges de personnel	162'271.51	112'690.00	49'581.51		-512'547.15
	Salaires du personnel administratif et d'exploitati Variation provision heures supplémentaires et v	125'177.71 1'455.23	92'050.00	33'127.71 1'455.23	543'031.95 16'049.95	-417'854.24 -14'594.72
	Rbt ind. mal. + acc., APG, ALFA des salaires ad	1 400.20		0.00	-16'602.80	16'602.80
	Allocations complémentaires	1'624.00		1'624.00	8'850.05	-7'226.05
	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais	8'041.93	6'010.00	2'031.93	35'549.96	-27'508.03
	Cotisations patronales aux caisses de pension p	18'673.99	11'020.00	7'653.99	56'493.60	-37'819.61
	Cotisations patronales aux assurances-accidents	3'000.82	1'630.00	1'370.82	11'315.95	-8'315.13
	Cotisations patronales aux caisses de compens	2'535.21	1'950.00	585.21	11'689.39	-9'154.18
	Cotisations patronales aux assurances d'indemn.	1'762.62	30.00	1'732.62	8'440.61	-6'677.99
31	Charges de biens et services et autres charg	753.70	4'900.00	-4'146.30	6'493.30	-5'739.60
	Impôts et taxes	67.45		67.45		67.45
31700.00	Frais de déplacement et autres frais	686.25	4'900.00	-4'213.75	6'493.30	-5'807.05
34	Charges financières	937'378.40	654'899.00	282'479.40	1'086'912.89	-149'534.49
	Travaux de gros entretien, terrains PF		1'000.00	-1'000.00	150.00	-150.00
	Entretien courant des biens-fonds par des tiers	421'431.65	350'000.00	71'431.65	344'146.05	77'285.60
	Matériel d'exploitation et fournitures	11'711.25	10'000.00	1'711.25	14'802.35	-3'091.10
	Acquisition de biens meubles	31'420.60	12'000.00	19'420.60	33'381.15	-1'960.55
	Entretien de biens meubles	25'204.80	7'000.00	18'204.80	24'648.65	556.15
34314.00 34391.96	Loyers et frais d'utilisation	2'776.45 86'969.00	3'500.00	-723.55 -113'031.00	3'050.35 489'411.24	-273.90 -402'442.24
	Electricité	35'897.40	200 000.00	35'897.40	409411.24	35'897.40
	Combustible de chauffage	163'315.00		163'315.00		163'315.00
	Taxes d'évacuation des eaux usées et d'éliminat			162.65	5'472.05	-5'309.40
	Impôts et taxes	5'871.10		5'871.10	634.85	5'236.25
	Primes d'assurances de choses	70'511.25	60'375.00	10'136.25	68'592.00	1'919.25
34395.00	Prestations de services de tiers	81'857.25	10'524.00	71'333.25	92'928.10	-11'070.85
34399.00	Autres charges des biens-fonds PF	250.00	500.00	-250.00	9'696.10	-9'446.10
42	Taxes	-953.60	-12'500.00	11'546.40	-19'903.60	18'950.00
42400.00	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de s		-12'500.00	12'500.00	-19'903.60	19'903.60
	Remboursements de tiers	-953.60		-953.60		-953.60
43	Revenus divers	-100.00		-100.00		-100.00
	Autres revenus d'exploitation	-100.00		-100.00		-100.00
44	Revenus financiers	-3'383'240.75	-1'254'250.00	-2'128'990	-3'346'080.45	-37'160.30
	Gains provenant des ventes d'actions et de part	-2'500.00	1 234 230.00	-2'500.00	J J-U UUU.43	-2'500.00
	Gains provenant des ventes d'immobilisations c	-33'250.00		-33'250.00		-33'250.00
	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-3'254'465.80	-1'232'000.00		-3'208'780.80	-45'685.00
	· ·					



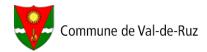
	Classification fonctionnelle	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
44390.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PF Remboursement de charges par les locataires P Autres remboursements de tiers	-282.50 8'877.15 -101'619.60	-2'000.00 -15'000.00 -5'250.00	1'717.50 23'877.15 -96'369.60	-450.00 -117'474.10 -19'375.55	167.50 126'351.25 -82'244.05
	Revenus de transfert Quotes-parts aux revenus régaliens et de conce	-14'545.40 -400.00		-14'545.40 -400.00	-20'839.55	6'294.15 -400.00
	Subventions de la Confédération Subventions des cantons et des concordats	-8'740.00 -5'405.40		-8'740.00 -5'405.40	-12'645.00 -8'194.55	3'905.00 2'789.15
	Patrimoine financier, non mentionné ailleurs Charges Revenus	7'182.61 194'018.55 -186'835.94		7'182.61 194'018.55 -186'835.94	359'508.12	-352'325.51 -165'489.57 -186'835.94
9690	Patrimoine financier, non mentionné ailleurs Charges Revenus	7'182.61 194'018.55 -186'835.94		7'182.61 194'018.55 -186'835.94	359'508.12	-352'325.51 -165'489.57 -186'835.94
31 31810.00	Charges de biens et services et autres charg Pertes sur créances effectives	27'776.30 27'776.30		27'776.30 27'776.30		27'776.30 27'776.30
34 34990.00	Charges financières Autres charges financières	166'242.25 166'242.25		166'242.25 166'242.25		-193'265.87 -193'265.87
42 42900.00	Taxes Autres taxes	-186'835.94 -186'835.94		-186'835.94 -186'835.94		-186'835.94 -186'835.94
99	Postes non répartis Charges Revenus	793'648.20 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	793'648.20 0.00 0.00	- 2'905'831.78 : 0.00	3'699'479.98 0.00 0.00
	Postes non répartis	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges Revenus	0.00 0.00	0.00 0.00	0.00 0.00	0.00 0.00	0.00 0.00
9900	Postes non répartis Charges Revenus	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00
	Charges et revenus neutres	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges Revenus	0.00 0.00	0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00	0.00 0.00
9950	Charges et revenus neutres Charges Revenus	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00
	Clôture	793'648.20	0.00	793'648.20	-2'905'831.78	
	Charges Revenus	0.00 0.00	0.00 0.00	0.00 0.00	0.00 0.00	0.00 0.00
9999	Bouclement Charges Revenus	793'648.20 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00	793'648.20 0.00 0.00	-2'905'831.78 3 0.00 0.00	3'699'479.98 0.00 0.00
	Clôture du compte de résultat Excédent de revenus du compte de résultats Excédent de charges du compte de résultats	793'648.20 793'648.20		793'648.20 793'648.20 0.00	-2'905'831.78 -2'905'831.78	793'648.20



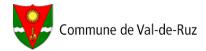
	Classification par nature	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
	CHARGES	73'783'921.11	74'164'598.19	380'677.08	76'243'025.36	2'459'104.25
30	Charges de personnel	32'429'509.00	34'140'397.00	1'710'888.00	30'433'607.47	-1'995'901.53
30000	Salaires, indemnités journalières et jetons de	813'557.25	765'525.00	-48'032.25	808'332.25	-5'225.00
30009	Rbt ind. mal. + acc., APG, ALFA Exécutif	-2'758.25	0.00	2'758.25	0.00	2'758.25
30010	Paiements à des membres d'autorités et de c	400.00	58'250.00	57'850.00	535.05	135.05
30100	Salaires du personnel administratif et d'exploi	10'084'477.20		-380'757.20		-865'929.97
30108	Variation provision heures supplémentaires e	-2'663.26	0.00	2'663.26	133'298.00	135'961.26
30109 30200	Remboursement de salaires du personnel ad Salaires des enseignants	-206'957.56	0.00 13'934'700.00	206'957.56	-126'235.85 14'228'653.60	80'721.71 -283'824.05
30200	Remboursement de salaires des enseignants	-18'933.90	0.00	18'933.90	-22'563.40	-3'629.50
30300	Indemnités pour travailleurs temporaires	205'247.10	152'650.00	-52'597.10	182'170.05	-23'077.05
30309	Remboursement d'indemnités pour travailleur		0.00	0.00	-652.80	-652.80
30400	Allocations pour enfants et allocations de for	398'855.00	291'200.00	-107'655.00	370'047.90	-28'807.10
30500	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frai			-77'241.24	1'650'943.15	-39'039.09
30509	Remboursement de cotisations patronales A	-16'704.80	0.00	16'704.80	-11'079.20	5'625.60
30520	Cotisations patronales aux caisses de pensio.	3'684'426.12		2'792'169.88		-966'282.22
30530	Cotisations patronales aux assurances-accid.	140'592.53	119'722.00	-20'870.53	210'337.21	69'744.68
30540 30550	Cotisations patronales aux caisses de compe Cotisations patronales aux assurances d'inde	533'102.92 153'517.61	513'844.00 111'249.00	-19'258.92 -42'268.61	478'852.79 146'550.80	-54'250.13 -6'966.81
30593	Caisse de remplacement	199'340.05	0.00	-199'340.05	147'261.35	-52'078.70
30900	Formation et perfectionnement du personnel	58'510.35	172'000.00	113'489.65	160'227.11	101'716.76
30910	Recrutement du personnel	3'607.40	15'000.00	11'392.60	10'498.90	6'891.50
30920	Soldes	157'795.90	93'000.00	-64'795.90	81'301.68	-76'494.22
30990	Autres charges de personnel	41'637.45	120'200.00	78'562.55	48'437.75	6'800.30
31	Charges de biens et services et autres cha	14'933'650.43	14'248'050.12	-685'600.31	12'948'750.32	-1'984'900.11
31000	Matériel de bureau	60'622.05	20'000.00	-40'622.05	34'177.90	-26'444.15
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	1'461'868.24	1'063'700.00	-398'168.24	864'409.81	-597'458.43
31020	Imprimés, publications	153'145.20	72'000.00	-81'145.20	47'551.13	-105'594.07
31030	Littérature spécialisée, magazines	17'290.30	4'000.00	-13'290.30	3'562.70	-13'727.60
31040	Matériel didactique	186'420.75	182'750.00	-3'670.75	102'519.73	-83'901.02
31050 31051	Denrées alimentaires	131'966.45 30'951.55	70'350.00	-61'616.45	96'420.60	-35'545.85 -9'430.65
31100	Frais de réception Acquisition de meubles, machines et appareil	107'271.90	15'000.00 153'700.00	-15'951.55 46'428.10	21'520.90 176'692.73	69'420.83
31110	Acquisition de machines, appareils, véhicules		147'900.00	-70'479.15	231'095.60	12'716.45
31120	Acquisition de vêtements, linge, rideaux	58'801.10	68'000.00	9'198.90	38'228.05	-20'573.05
31130	Acquisition de matériel informatique	46'606.30	50'000.00	3'393.70	120'172.75	73'566.45
31180	Immobilisations incorporelles	21'570.30	260'500.00	238'929.70	350'851.00	329'280.70
31200	Alimentation et élimination	1'922'546.15	1'457'700.00	-464'846.15	1'832'539.73	-90'006.42
31300	Prestations de services de tiers	4'969'876.23	4'651'630.00	-318'246.23	4'438'507.02	-531'369.21
31301	Contrat de prestation police	319'155.85	330'000.00	10'844.15	0.00	-319'155.85
31302 31310	Médecin / dentiste scolaire	65'339.25	65'500.00	160.75 -20'035.35	0.00	-65'339.25
31320	Planifications et projections de tiers Honoraires de conseillers externes, experts,	20'035.35 334'308.50	0.00 350'300.00	15'991.50	20'206.40 899'911.80	171.05 565'603.30
31331	Frais de participation au Bordereau Unique	184'100.00	188'253.00	4'153.00	181'616.40	-2'483.60
31340	Primes d'assurances	276'952.30	300'571.12	23'618.82	261'258.60	-15'693.70
31370	Impôts et taxes	121'111.27	31'500.00	-89'611.27	44'982.30	-76'128.97
31380	Cours, examens et conseils	739.80	0.00	-739.80	0.00	-739.80
31400	Entretien des terrains	27'970.10	65'000.00	37'029.90	39'395.05	11'424.95
31410	Entretien des routes / voies de communication	682'655.45	1'220'000.00	537'344.55	529'945.69	-152'709.76
31420	Entretien des ouvrages d'aménagement des	22'976.10	0.00	-22'976.10	259.20	-22'716.90
31430 31440	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	791'041.40	940'000.00	148'958.60	721'088.38	-69'953.02
31450	Entretien des terrains bâtis et bâtiments Entretien des forêts	360'748.00 163'825.00	342'500.00 191'000.00	-18'248.00 27'175.00	395'235.33 86'886.55	34'487.33 -76'938.45
31500	Entretien de meubles, machines et appareils	27'125.50	101'500.00	74'374.50	21'349.20	-5'776.30
31510	Entretien de machines, appareils, véhicules e		358'700.00	26'344.05	372'308.51	39'952.56
31530	Entretien de matériel informatique	17'037.60	10'000.00	-7'037.60	14'391.00	-2'646.60
31580	Entretien des immobilisations incorporelles	473'459.00	303'772.00	-169'687.00	68'178.20	-405'280.80
31590	Entretien d'autres biens meuble	9'204.95	0.00	-9'204.95	0.00	-9'204.95
31600	Loyers et fermages des biens-fonds	405'806.85	96'824.00	-308'982.85	172'906.20	-232'900.65
31620	Mensualités de leasing opérationnel	43'278.35	0.00	-43'278.35	83'690.66	40'412.31
31700	Frais de déplacement et autres frais	122'376.80	136'900.00	14'523.20	116'751.30	-5'625.50
31710	Excursions, voyages scolaires et camps	525'488.34	751'500.00	226'011.66	365'910.20	-159'578.14



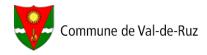
	Classification par nature	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
31810	Pertes sur créances effectives	27'776.30	74'000.00	46'223.70	13'967.35	-13'808.95
31900	Prestations en dommages et intérêts	3'907.75	0.00	-3'907.75	1'500.00	-2'407.75
31920	Indemnisation de droits	50'931.70	0.00	-50'931.70	29'663.20	-21'268.50
31990	Autres charges d'exploitation	136'627.30	173'000.00	36'372.70	149'099.15	12'471.85
33	Amortissements du patrimoine administra	5'182'565.00	4'893'000.07	-289'564.93	4'958'347.10	-224'217.90
33000	Amortissements planifiés, terrains PA du com	1'300.00	0.00	-1'300.00	4'030.00	2'730.00
33001	Amortissements planifiés, routes/voies de co	449'847.00	264'626.76	-185'220.24	440'835.60	-9'011.40
33003	Amortissements planifiés, autres ouvrages de		1'911'962.00	-15'545.00	1'871'553.30	-55'953.70
33004	Amortissements planifiés, terrains bâtis PA d	2'419'590.00	1'891'668.16	-527'921.84	2'333'299.00	-86'291.00
33005	Amortissements planifiés, forêts PA	0.00	14'550.00	14'550.00	0.00	0.00
33006	Amortissements planifiés, biens meubles PA	240'657.00	744'493.15	503'836.15	186'809.20	-53'847.80
33009	Amortissements planifiés, autres immobilisati	137'600.00	64'600.00	-73'000.00	120'720.00	-16'880.00
33200	Amortissements planifiés, immobilisations inc	6'064.00	1'100.00	-4'964.00	1'100.00	-4'964.00
34	Charges financières	3'303'723.10	3'119'899.00	-183'824.10	3'863'021.28	559'298.18
34000	Intérêts passifs des engagements courants	2'813.70	0.00	-2'813.70	11'543.64	8'729.94
34010	Intérêts passifs des engagements financiers	2'334.01	490'000.00	487'665.99	33'599.66	31'265.65
34060	Intérêts passifs des engagements financiers	2'158'010.06	1'955'000.00	-203'010.06	2'335'437.55	177'427.49
34190	Pertes de change sur monnaies étrangères	7'615.25	0.00	-7'615.25	0.00	-7'615.25
34300	Travaux de gros entretien, terrains PF	0.00	1'000.00	1'000.00	150.00	150.00
34310	Entretien courant des biens-fonds par des tiers		350'000.00	-71'531.65	344'146.05	-77'385.60
34311	Matériel d'exploitation et fournitures	11'711.25	10'000.00	-1'711.25	14'802.35	3'091.10
34312	Acquisition de biens meubles Entretien de biens meubles	31'420.60	12'000.00	-19'420.60	33'381.15	1'960.55
34313 34314	Loyers et frais d'utilisation	25'204.80 2'776.45	7'000.00 3'500.00	-18'204.80 723.55	24'648.65 3'050.35	-556.15 273.90
34391	Eau, énergie, combustible	286'181.40	200'000.00	-86'181.40	489'411.24	203'229.84
34392	Taxes d'évacuation des eaux usées et d'élimi	162.65	0.00	-162.65	5'472.05	5'309.40
34393	Impôts et taxes	5'871.10	0.00	-5'871.10	634.85	-5'236.25
34394	Primes d'assurances PF	70'511.25	60'375.00	-10'136.25	68'592.00	-1'919.25
34395	Prestations de services de tiers	81'857.25	10'524.00	-71'333.25	92'928.10	11'070.85
34399	Autres charges des biens-fonds PF	250.00	500.00	250.00	9'696.10	9'446.10
34990	Autres charges financières	195'471.68	20'000.00	-175'471.68	395'527.54	200'055.86
35	Attributions aux fonds et financements sp	570'934.50	349'894.00	-221'040.50	584'165.67	13'231.17
35100	Attributions aux financements spéciaux du ca	468'543.50	338'894.00	-129'649.50	584'165.67	115'622.17
35110	Attributions aux fonds du capital propre	102'391.00	11'000.00	-91'391.00	0.00	-102'391.00
36	Charges de transfert	15'469'002.30	15'500'928.00	31'925.70	15'799'231.40	330'229.10
36010	Quotes-parts de revenus destinées aux canto	126'389.05	127'500.00	1'110.95	942'863.80	816'474.75
36110	Dédommagements aux cantons et aux conco	9'080'418.55	8'791'298.00	-289'120.55	8'585'406.20	-495'012.35
36120	Dédommagements aux communes et aux sy	3'374'997.75	4'081'480.00	706'482.25	3'640'940.30	265'942.55
36140	Dédommagements aux entreprises publiques	424'215.60	276'000.00	-148'215.60	294'757.15	-129'458.45
36340	Subventions aux entreprises publiques	48'516.00	48'000.00	-516.00	52'059.50	3'543.50
36350	Subventions aux entreprises privées	2'206'221.95	1'982'150.00	-224'071.95	2'170'083.50	-36'138.45
36360	Subventions aux organisations privées à but	198'243.40	194'500.00	-3'743.40	113'120.95	-85'122.45
36600	Amortissement planifié, subventions d'investi	10'000.00	0.00	-10'000.00	0.00	-10'000.00
37	Subventions à redistribuer	755'001.60	620'000.00	-135'001.60	614'242.00	-140'759.60
37010	Cantons et concordats	600'852.70	600'000.00	-852.70	590'590.00	-10'262.70
37020	Communes et syndicats intercommunaux	26'081.50	20'000.00	-6'081.50	0.00	-26'081.50
37050	Entreprises privées	94'850.80	0.00	-94'850.80	0.00	-94'850.80
37070	Ménages	33'216.60	0.00	-33'216.60	23'652.00	-9'564.60
38	Charges extraordinaires	4'500.00	0.00	-4'500.00	5'005'270.23	5'000'770.23
38000	Charges de personnel extraordinaires	4'500.00	0.00	-4'500.00	5'005'270.23	5'000'770.23
39	Imputations internes	1'135'035.18	1'292'430.00	157'394.82	2'036'389.89	901'354.71
39100 39300	Imputations internes pour prestations de servi Imputations internes pour frais administratifs	317'083.06 52'883.10	118'342.00 400'388.00	-198'741.06 347'504.90	1'336'331.07 0.00	1'019'248.01 -52'883.10



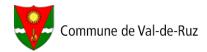
	Classification par nature	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
39400	Imputations internes pour intérêts et charges	765'069.02	773'700.00	8'630.98	700'058.82	-65'010.20
	PRODUITS	-74'577'569.31-	74'704'348.15	-126'778.84-	73'337'193.58	1'240'375.73
40	Revenus fiscaux	-41'701'069.98-	37'501'045.00	4'200'024.98-	39'801'911.34	1'899'158.64
40000	Impôts sur le revenu, personnes physiques		-29'600'000.00 -300'000.00		27'796'513.80	3'859'325.87
40001 40002	Impôts sur le revenu, personnes physiques Rappels d'impôts sur le revenu, personnes p	-253'561.37 -28'748.00	0.00	-46'438.63 28'748.00	-652'742.16 -62'866.25	-399'180.79 -34'118.25
40002	Imputation forfaitaire d'impôt, personnes phys		-5'500.00	-14'602.30	8'994.60	-107.70
40007	Impôts sur le revenu, taxation rectificatives à l		0.00	-220.80	0.00	-220.80
40008	ADB, remises et non-valeur	422'146.68	420'000.00	-2'146.68	588'374.86	166'228.18
40010	Impôts sur la fortune, personnes physiques		-2'500'000.00		-2'317'559.15	311'654.85
40011	Impôts sur la fortune, personnes physiques		-80'000.00	-80'000.00	1'856.00	1'856.00
40012	Rappels d'impôts sur la fortune, personnes p	-76'861.20	0.00	76'861.20	-80'012.45	-3'151.25
40020	Impôts à la source, personnes physiques	-740'325.07	-616'045.00	124'280.07 -824.01	-634'588.43	105'736.64
40028 40030	ADB, remises et non-valeur impôts à la source Prestations en capital	824.01 -765'274.20	0.00 -575'000.00	190'274.20	708.98 -738'135.40	-115.03 27'138.80
40040	Gains en loterie	-12'345.50	0.00	12'345.50	-47'006.20	-34'660.70
40050	Impôts sur le revenu des travailleurs frontalier		-1'370'000.00		-1'504'253.00	174'214.00
40100	Impôts sur le bénéfice, personnes morales	-1'095'357.43				-4'926'451.47
40101	Impôts sur le bénéfice, personnes morales	-79'814.75	-100'000.00	-20'185.25	-258.09	79'556.66
40108	ADB, remises et non-valeur	457.09	0.00	-457.09	8'309.50	7'852.41
40110	Impôts sur le capital, personnes morales - an	-122'197.84		122'197.84	-184'958.05	-62'760.21
40111	Impôts sur le capital, personnes morales - an	0.00	0.00	0.00	-1'769.15	-1'769.15
40190	Autres impôts directs, personnes morales	-2'633'724.62	0.00	2'633'724.62	0.00	2'633'724.62
40210 40330	Impôts fonciers Taxe des chiens	-209'532.71 -152'557.50	-185'500.00 -144'000.00	24'032.71 8'557.50	-221'271.75 -146'412.50	-11'739.04 6'145.00
41	Revenus régaliens et de concessions	-42'683.65	-30'000.00	12'683.65	-29'589.90	13'093.75
	_					
41200	Revenus de concessions	-42'683.65	-30'000.00	12'683.65	-29'589.90	13'093.75
42	Taxes	-12'725'945.50-	12'473'873.00	252'072.50-	12'377'760.36	348'185.14
42000	Taxes d'exemption	-337'083.65	-770'000.00	-432'916.35	-807'072.10	-469'988.45
42100	Emoluments administratifs	-336'020.96	-398'350.00	-62'329.04	-311'496.05	24'524.91
42300	Ecolages	0.00	-291'200.00	-291'200.00	0.00	0.00
42400	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations d Taxes facturées pour les services à financem	-171'583.37	-200'350.00	-28'766.63	-191'133.43	-19'550.06
42401 42500	Ventes		-1'931'000.00 -8'005'740.00		-1'170'896.85 -8'722'548.67	16'818.04 355'208.58
42600	Remboursements de tiers	-918'046.09	-695'233.00	222'813.09	-808'473.03	109'573.06
42700	Amendes	-509'553.05	-182'000.00	327'553.05	-363'029.28	146'523.77
42900	Autres Taxe	-188'186.24	0.00	188'186.24	-3'110.95	185'075.29
43	Revenus divers	-645'397.61	-694'643.00	-49'245.39	-443'900.39	201'497.22
43090	Autres revenus d'exploitation	-645'397.61	-694'643.00	-49'245.39	-443'900.39	201'497.22
44	Revenus financiers	-4'635'665.59	-4'860'030.00	-224'364.41	-4'514'266.69	121'398.90
44000	Intérêts des disponibilités	-10'788.84	-10'000.00	788.84	-21'098.55	-10'309.71
44010	Intérêts des créances et comptes courants	-10 700.04	0.00	18.95	-96.70	-77.75
44011	Intérêts moratoires sur impôts	-437'649.75	-357'000.00	80'649.75	-490'926.17	-53'276.42
44019	Intérêts rémunératoires sur impôts (cpte de di		25'000.00	-38'217.41	37'771.11	-25'446.30
44020	Intérêts des placements financiers à court ter	0.00	-20'000.00	-20'000.00	-2'250.00	-2'250.00
44070	Intérêts des placements financiers à long ter	-636.00	0.00	636.00	-2'523.40	-1'887.40
44100	Gains provenant des ventes d'actions et de p	-2'500.00	0.00	2'500.00	0.00	2'500.00
44110	Gains provenant des ventes de terrains PF	-33'250.00	0.00	33'250.00	0.00	33'250.00
44190	Autres gains réalisés à partir du patrimoine fi	-42.64 176'459.05	0.00	42.64	-6'017.05	-5'974.41 -25'959.20
44200 44290	Dividendes Autres revenus de participations	-176'458.95 0.00	-140'000.00 0.00	36'458.95 0.00	-202'418.15 -1'000.00	-25 959.20 -1'000.00
44290	Loyers et fermages, biens-fonds PF		-1'232'000.00		-3'208'780.80	45'685.00
44320	Paiements pour utilisation des biens-fonds PF	-282.50	-2'000.00	-1'717.50	-450.00	-167.50
44390	Remboursement de charges	8'877.15	-15'000.00	-23'877.15	-117'474.10	-126'351.25
44391	Autres remboursements de tiers	-101'620.80	-5'250.00	96'370.80	-19'375.55	82'245.25
44700	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-464'330.10	-2'850'000.00	-2'385'669.90	-269'429.67	194'900.43



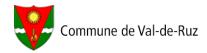
	Classification par nature	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
44710	Paiements pour appartements de service PA	0.00	-35'280.00	-35'280.00	0.00	0.00
44720	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-210'637.52	-218'000.00	-7'362.48	-210'026.58	610.94
44790	Autres produits des biens-fonds PA	-15'078.30	-500.00	14'578.30	-171.08	14'907.22
45	Prélèvements sur les fonds et financemen	-315'205.02	-912'764.00	-597'558.98	-388'708.40	-73'503.38
45100	Prélèvements sur les financements spéciaux	-315'205.02	-883'764.00	-568'558.98	-308'708.40	6'496.62
45110	Prélèvements sur les fonds du capital propre	0.00	-29'000.00	-29'000.00	-80'000.00	-80'000.00
46	Revenus de transfert	-12'621'564.48	-12'430'926.00	190'638.48-	13'154'076.61	-532'512.13
46000	Quotes-parts aux revenus de la Confédération	-11'850.20	-10'000.00	1'850.20	-64'410.35	-52'560.15
46010	Quotes-parts au revenu des impôts cantonaux	-18'896.00	-2'973'000.00	-2'954'104.00	-2'029'105.00	-2'010'209.00
46011	Quotes-parts aux revenus régaliens et de con.	-1'157'404.25	-950'700.00	206'704.25	-978'870.70	178'533.55
46019	Quotes-parts aux autres revenus cantonaux	-522.30	-35'035.00	-34'512.70	-438.60	83.70
46100	Dédommagements de la Confédération	-7'001.00	0.00	7'001.00	-10'502.00	-3'501.00
46110	Dédommagements des cantons et des conco	-192'286.30	-79'000.00	113'286.30	-124'401.75	67'884.55
46120	Dédommagements des communes et des sy	-1'045'763.00	-80'400.00	965'363.00	-281'573.55	764'189.45
46130	Dédommagements des assurances sociales	0.00	0.00	0.00	-27'458.80	-27'458.80
46227	Péréquation financière intercommunale	-275'907.00	-127'216.00	148'691.00	-392'293.00	-116'386.00
46300	Subventions de la Confédération	-67'309.00	-62'050.00	5'259.00	-173'470.35	-106'161.35
46310	Subventions des cantons et des concordats	-9'734'023.23	-8'103'525.00	1'630'498.23	-8'997'623.36	736'399.87
46320	Subventions des communes et des syndicats	-13'607.05	0.00	13'607.05	0.00	13'607.05
46350	Subventions des entreprises privées	-21'846.00	0.00	21'846.00	0.00	21'846.00
46360	Subventions des organisations privées à but	-21'120.65	0.00	21'120.65	0.00	21'120.65
46380	Subventions de l'étranger	-54'028.50	-10'000.00	44'028.50	-73'929.15	-19'900.65
47	Subventions à redistribuer	-755'002.30	-604'600.00	150'402.30	-590'590.00	164'412.30
47010	Cantons et concordats	-600'853.40	-604'600.00	-3'746.60	-590'590.00	10'263.40
47080	Etranger	-154'148.90	0.00	154'148.90	0.00	154'148.90
48	Revenus extraordinaires	0.00	-3'904'037.15	-3'904'037.15	0.00	0.00
48920	Prélèvements sur les réserves provenant de l'.	0.00	-3'800'000.00	-3'800'000.00	0.00	0.00
48930	Prélèvements sur les préfinancements du ca	0.00	-104'037.15	-104'037.15	0.00	0.00
49	Imputations internes	-1'135'035.18	-1'292'430.00	-157'394.82	-2'036'389.89	-901'354.71
49100	Imputations internes pour prestations de servi.	-317'083.06	-326'980.00	-9'896.94	-1'336'331.07	-1'019'248.01
49300	Imputations internes pour frais administratifs	-52'883.10	-191'750.00	-138'866.90	0.00	52'883.10
49400	Imputations internes pour intérêts et charges		-773'700.00	-8'630.98	-700'058.82	65'010.20



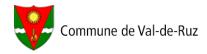
		Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
1	Fonctionnelle	5'075'550.55	5'695'651.00	-620'100.45	6'232'975.89	-1'157'425.34



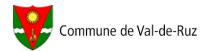
		Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
	Administration Générale	0.00	0.00	0.00	7'835.00	-7'835.00
	Charges	475'871.20	0.00	475'871.20	7'835.00	468'036.20
02	Services généraux	0.00	0.00	0.00	7'835.00	-7'835.00
	Charges	475'871.20	0.00	475'871.20	7'835.00	468'036.20
029	Immeubles administratifs, non mentionné	0.00	0.00	0.00	7'835.00	-7'835.00
	Charges	475'871.20	0.00	475'871.20	7'835.00	468'036.20
0290	Immeubles administratifs, non mentionné	0.00	0.00	0.00	7'835.00	-7'835.00
	Charges	475'871.20	0.00	475'871.20	7'835.00	468'036.20
50	Immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	7'835.00	-7'835.00
50400	Terrains bâtis	0.00	0.00	0.00	7'835.00	-7'835.00



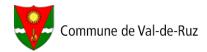
		Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
	Ordre et sécurité publique	13'800.00	40'000.00	-26'200.00	0.00	13'800.00
	Charges	27'600.00	50'000.00	-22'400.00	0.00	27'600.00
	Revenus	-13'800.00	-10'000.00	-3'800.00	0.00	-13'800.00
15	Service du feu	13'800.00	40'000.00	-26'200.00	0.00	13'800.00
	Charges	27'600.00	50'000.00	-22'400.00	0.00	27'600.00
	Revenus	-13'800.00	-10'000.00	-3'800.00	0.00	-13'800.00
150	Service du feu	13'800.00	40'000.00	-26'200.00	0.00	13'800.00
	Charges	27'600.00	50'000.00	-22'400.00	0.00	27'600.00
	Revenus	-13'800.00	-10'000.00	-3'800.00	0.00	-13'800.00
1500	Service du feu (en général)	13'800.00	40'000.00	-26'200.00	0.00	13'800.00
	Charges	27'600.00	50'000.00	-22'400.00	0.00	27'600.00
	Revenus	-13'800.00	-10'000.00	-3'800.00	0.00	-13'800.00
52	Immobilisations incorporelles	27'600.00	50'000.00	-22'400.00	0.00	27'600.00
52000	Logiciels	27'600.00	50'000.00	-22'400.00	0.00	27'600.00
63	Subventions d'investissement acquises	-13'800.00	-10'000.00	-3'800.00	0.00	-13'800.00
63100	Subventions d'investissement des cantons et	-13'800.00	-10'000.00	-3'800.00	0.00	-13'800.00



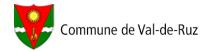
		Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
	Formation	-149'716.52	125'000.00	-274'716.52	224'338.70	-374'055.22
	Charges	5'670'925.48	125'000.00	5'545'925.48	327'218.70	5'343'706.78
	Revenus	-386'383.57	0.00	-386'383.57	-102'880.00	-283'503.57
21	Scolarité obligatoire	-149'716.52	125'000.00	-274'716.52	224'338.70	-374'055.22
	Charges	5'670'925.48	125'000.00	5'545'925.48	327'218.70	5'343'706.78
	Revenus	-386'383.57	0.00	-386'383.57	-102'880.00	-283'503.57
217	Bâtiments scolaires	-149'716.52	125'000.00	-274'716.52	224'338.70	-374'055.22
	Charges	5'670'925.48	125'000.00	5'545'925.48	327'218.70	5'343'706.78
	Revenus	-386'383.57	0.00	-386'383.57	-102'880.00	-283'503.57
2170	Bâtiments scolaires	-149'716.52	125'000.00	-274'716.52	224'338.70	-374'055.22
	Charges	5'670'925.48	125'000.00	5'545'925.48	327'218.70	5'343'706.78
	Revenus	-386'383.57	0.00	-386'383.57	-102'880.00	-283'503.57
50	Immobilisations corporelles	133'787.05	125'000.00	8'787.05	327'218.70	-193'431.65
50400	Terrains bâtis	133 787.05	125'000.00	8'787.05	327'218.70	-193'431.65
30 4 00	Terrains batis	133 707.03	123 000.00	0707.03	327 210.70	-195 451.05
63	Subventions d'investissement acquises	-283'503.57	0.00	-283'503.57	-102'880.00	-180'623.57
63000	Subventions d'investissement de la Confédér	-134'300.00	0.00	-134'300.00	-102'880.00	-31'420.00
63100	Subventions d'investissement des cantons et	-18'700.00	0.00	-18'700.00	0.00	-18'700.00
63800	Subventions d'investissement de l'étranger	-130'503.57	0.00	-130'503.57	0.00	-130'503.57



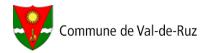
		Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
	Culture, Sports, Loisirs et Eglises	-19'803.53	0.00	-19'803.53	207'309.95	-227'113.48
	Charges	215'031.80	0.00	215'031.80	207'309.95	7'721.85
	Revenus	-22'141.53	0.00	-22'141.53	0.00	-22'141.53
34	Sports et loisirs	-19'803.53	0.00	-19'803.53	207'309.95	-227'113.48
	Charges	215'031.80	0.00	215'031.80	207'309.95	7'721.85
	Revenus	-22'141.53	0.00	-22'141.53	0.00	-22'141.53
341	Sports	-22'141.53	0.00	-22'141.53	110'679.60	-132'821.13
	Charges	110'679.60	0.00	110'679.60	110'679.60	0.00
	Revenus	-22'141.53	0.00	-22'141.53	0.00	-22'141.53
3410	Sports	-22'141.53	0.00	-22'141.53	110'679.60	-132'821.13
	Charges	110'679.60	0.00	110'679.60	110'679.60	0.00
	Revenus	-22'141.53	0.00	-22'141.53	0.00	-22'141.53
50	Immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	110'679.60	-110'679.60
50400	Terrains bâtis	0.00	0.00	0.00	110'679.60	-110'679.60
63	Subventions d'investissement acquises	-22'141.53	0.00	-22'141.53	0.00	-22'141.53
63600	Subventions d'investissement d'organisations	-22'141.53	0.00	-22'141.53	0.00	-22'141.53
342	Loisirs	2'338.00	0.00	2'338.00	96'630.35	-94'292.35
	Charges	104'352.20	0.00	104'352.20	96'630.35	7'721.85
3420	Loisirs	2'338.00	0.00	2'338.00	96'630.35	-94'292.35
	Charges	104'352.20	0.00	104'352.20	96'630.35	7'721.85
50	Immobilisations corporelles	2'338.00	0.00	2'338.00	96'630.35	-94'292.35
50000	Terrains	0.00	0.00	0.00	1'081.95	-1'081.95
50400	Terrains bâtis	2'338.00	0.00	2'338.00	95'548.40	-93'210.40



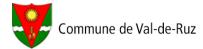
		Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
	Transports	3'297'339.62	2'579'674.00	717'665.62	2'315'495.03	981'844.59
	Charges	6'982'189.20	3'647'274.00	3'334'915.20	2'385'850.58	4'596'338.62
	Revenus	-271'983.80	-1'067'600.00	795'616.20	-70'355.55	-201'628.25
61	Circulation routière	3'297'339.62		717'665.62	2'280'446.88	1'016'892.74
	Charges	6'926'957.05	3'647'274.00	3'279'683.05	2'350'802.43	4'576'154.62
	Revenus	-271'983.80	-1'067'600.00	795'616.20	-70'355.55	-201'628.25
615	Routes communales	3'297'339.62		717'665.62	2'280'446.88	1'016'892.74
	Charges Revenus	6'926'957.05	3'647'274.00 -1'067'600.00	3'279'683.05 795'616.20	2'350'802.43 -70'355.55	4'576'154.62 -201'628.25
	Reveilus	-271963.60	-1007 600.00	793010.20	-70 333.33	-201 020.23
6150	Routes communales	3'297'339.62	2'579'674.00	717'665.62	2'280'446.88	1'016'892.74
	Charges	6'926'957.05	3'647'274.00	3'279'683.05	2'350'802.43	4'576'154.62
	Revenus	-271'983.80	-1'067'600.00	795'616.20	-70'355.55	-201'628.25
50	Immobilisations corporelles	3'413'698.17	3'647'274.00	-233'575.83	2'350'802.43	1'062'895.74
50000	Terrains	0.00	0.00	0.00	154'916.85	-154'916.85
50100	Routes / voies de communication	2'999'087.20	3'304'528.00	-305'440.80	1'848'735.02	1'150'352.18
50105	Routes / éclairage public	409'306.47	0.00	409'306.47	313'762.06	95'544.41
50300	Autres ouvrages de génie civil en général	5'304.50	0.00	5'304.50	0.00	5'304.50
50340 50600	Ouvrages de génie civil de la centrale électriq Biens mobiliers	0.00 0.00	342'746.00 0.00	-342'746.00 0.00	0.00 33'388.50	0.00 -33'388.50
51	Investissements pour le compte de tiers	2'606.35	0.00	2'606.35	0.00	2'606.35
51100	Investissements en routes et voies de comm	2'606.35	0.00	2'606.35	0.00	2'606.35
61 61100	Remboursements Remboursements de tiers pour des investiss		-1'067'600.00 -1'067'600.00	1'067'600.00 1'067'600.00	-70'355.55 -70'355.55	70'355.55 70'355.55
	·					
63	Subventions d'investissement acquises	-118'964.90	0.00	-118'964.90	0.00	-118'964.90
63500	Subventions d'investissement des entreprises		0.00	-54'879.57	0.00	-54'879.57
63800	Subventions d'investissement de l'étranger	-64'085.33	0.00	-64'085.33	0.00	-64'085.33
62	Transports publics	0.00	0.00	0.00	35'048.15	-35'048.15
	Charges	55'232.15	0.00	55'232.15	35'048.15	20'184.00
622	Trafic régional	0.00	0.00	0.00	35'048.15	-35'048.15
	Charges	55'232.15	0.00	55'232.15	35'048.15	20'184.00
6220	Trafic régional	0.00	0.00	0.00	35'048.15	-35'048.15
	Charges	55'232.15	0.00	55'232.15	35'048.15	20'184.00
50	Immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	35'048.15	-35'048.15
50400	Terrains bâtis	0.00	0.00	0.00	35'048.15	-35'048.15



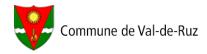
		Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
	Protection de l'environnement et aménage Charges Revenus	1'900'031.35 9'505'869.91 -1'334'875.30	2'473'690.00 3'686'806.00 -1'213'116.00	-573'658.65 5'819'063.91 -121'759.30	3'390'762.21 3'390'762.21 0.00	-1'490'730.86 6'115'107.70 -1'334'875.30
71	Approvisionnement en eau Charges Revenus	642'982.98 3'305'640.14 0.00	930'262.00 1'050'717.00 -120'455.00	-287'279.02 2'254'923.14 120'455.00	1'563'827.31 1'563'827.31 0.00	-920'844.33 1'741'812.83 0.00
710	Approvisionnement en eau Charges Revenus	642'982.98 3'305'640.14 0.00	930'262.00 1'050'717.00 -120'455.00	-287'279.02 2'254'923.14 120'455.00	1'563'827.31 1'563'827.31 0.00	-920'844.33 1'741'812.83 0.00
7100	Approvisionnement en eau (en général) Charges Revenus	642'982.98 3'305'640.14 0.00	930'262.00 1'050'717.00 -120'455.00	-287'279.02 2'254'923.14 120'455.00	1'563'827.31 1'563'827.31 0.00	-920'844.33 1'741'812.83 0.00
50 50100 50310 50600 50900	Immobilisations corporelles Routes / voies de communication Ouvrages de génie civil de la station de pomp Biens mobiliers Autres immobilisations corporelles	642'982.98 0.00 642'982.98 0.00 0.00	1'050'717.00 0.00 894'917.00 0.00 155'800.00	-407'734.02 0.00 -251'934.02 0.00 -155'800.00	1'563'827.31 56'643.10 1'233'530.76 238'050.95 35'602.50	-920'844.33 -56'643.10 -590'547.78 -238'050.95 -35'602.50
61 61100	Remboursements Remboursements de tiers pour des investiss	0.00 0.00	-44'655.00 -44'655.00	44'655.00 44'655.00	0.00 0.00	0.00 0.00
63 63100	Subventions d'investissement acquises Subventions d'investissement des cantons et	0.00 0.00	-75'800.00 -75'800.00	75'800.00 75'800.00	0.00 0.00	0.00 0.00
72	Traitement des eaux usées Charges Revenus	1'220'213.42 6'088'628.72 -1'314'867.35	1'443'428.00 2'496'089.00 -1'052'661.00	-223'214.58 3'592'539.72 -262'206.35	1'810'781.65 1'810'781.65 0.00	-590'568.23 4'277'847.07 -1'314'867.35
720	Traitement des eaux usées Charges Revenus	1'220'213.42 6'088'628.72 -1'314'867.35	1'443'428.00 2'496'089.00 -1'052'661.00	-223'214.58 3'592'539.72 -262'206.35	1'810'781.65 1'810'781.65 0.00	- 590'568.23 4'277'847.07 -1'314'867.35
7200	Traitement des eaux usées (en général) Charges Revenus	1'220'213.42 6'088'628.72 -1'314'867.35	1'443'428.00 2'496'089.00 -1'052'661.00	-223'214.58 3'592'539.72 -262'206.35	1'810'781.65 1'810'781.65 0.00	- 590'568.23 4'277'847.07 -1'314'867.35
50 50100 50310 50320 50900	Immobilisations corporelles Routes / voies de communication Ouvrages de génie civil de la station de pomp Ouvrages de génie civil du traitement des ea Autres immobilisations corporelles	2'535'080.77 0.00 0.00 2'535'080.77 0.00	2'496'089.00 0.00 0.00 2'496'089.00 0.00	38'991.77 0.00 0.00 38'991.77 0.00	1'810'781.65 235'287.95 1'238'722.15 333'897.70 2'873.85	724'299.12 -235'287.95 -1'238'722.15 2'201'183.07 -2'873.85
61 61100	Remboursements Remboursements de tiers pour des investiss	0.00 0.00	-76'551.00 -76'551.00	76'551.00 76'551.00	0.00 0.00	0.00 0.00
63 63100	Subventions d'investissement acquises Subventions d'investissement des cantons et	-1'314'867.35 -1'314'867.35	-976'110.00 -976'110.00	-338'757.35 -338'757.35	0.00 0.00	-1'314'867.35 -1'314'867.35
79	Aménagement du territoire Charges Revenus	36'834.95 111'601.05 -20'007.95	100'000.00 140'000.00 -40'000.00	-63'165.05 -28'398.95 19'992.05	16'153.25 16'153.25 0.00	20'681.70 95'447.80 -20'007.95
790	Aménagement du territoire Charges Revenus	36'834.95 111'601.05 -20'007.95	100'000.00 140'000.00 -40'000.00	-63'165.05 -28'398.95 19'992.05	16'153.25 16'153.25 0.00	20'681.70 95'447.80 -20'007.95



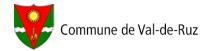
		Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
7900	Aménagement du territoire (en général)	36'834.95	100'000.00	-63'165.05	16'153.25	20'681.70
	Charges	111'601.05	140'000.00	-28'398.95	16'153.25	95'447.80
	Revenus	-20'007.95	-40'000.00	19'992.05	0.00	-20'007.95
50	Immobilisations corporelles	6'620.10	140'000.00	-133'379.90	16'153.25	-9'533.15
50900	Autres immobilisations corporelles	6'620.10	140'000.00	-133'379.90	16'153.25	-9'533.15
52	Immobilisations incorporelles	50'222.80	0.00	50'222.80	0.00	50'222.80
52900	Autres immobilisations incorporelles	50'222.80	0.00	50'222.80	0.00	50'222.80
63	Subventions d'investissement acquises	-20'007.95	-40'000.00	19'992.05	0.00	-20'007.95
63000	Subventions d'investissement de la Confédér	-20'007.95	0.00	-20'007.95	0.00	-20'007.95
63100	Subventions d'investissement des cantons et	0.00	-40'000.00	40'000.00	0.00	0.00
03100	oubvertions a investissement des cantons et	0.00	- 0 000.00	-1 0 000.00	0.00	0.00



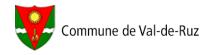
		Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
	Economie publique	33'899.63	297'100.00	-263'200.37	87'235.00	-53'335.37
	Charges	460'255.85	297'100.00	163'155.85	87'235.00	373'020.85
	Revenus	-40'293.32	0.00	-40'293.32	0.00	-40'293.32
81	Agriculture Charges	74'192.95 405'791.55	297'100.00 297'100.00	-222'907.05 108'691.55	40'106.70 40'106.70	34'086.25 365'684.85
812	Améliorations structurelles Charges	74'192.95 405'791.55	297'100.00 297'100.00	-222'907.05 108'691.55	40'106.70 40'106.70	34'086.25 365'684.85
8120	Améliorations structurelles Charges	74'192.95 405'791.55	297'100.00 297'100.00	-222'907.05 108'691.55	40'106.70 40'106.70	34'086.25 365'684.85
50	Immobilisations corporelles	74'192.95	297'100.00	-222'907.05	40'106.70	34'086.25 34'086.25
50300	Autres ouvrages de génie civil en général	74'192.95	297'100.00	-222'907.05	40'106.70	
82	Sylviculture Charges	0.00 8'417.95	0.00 0.00	0.00 8'417.95	1'081.95 1'081.95	-1'081.95 7'336.00
820	Sylviculture	0.00	0.00	0.00	1'081.95	-1'081.95
	Charges	8'417.95	0.00	8'417.95	1'081.95	7'336.00
8200	Sylviculture	0.00	0.00	0.00	1'081.95	-1'081.95
	Charges	8'417.95	0.00	8'417.95	1'081.95	7'336.00
50	Immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	1'081.95	-1'081.95
50500	Forêts	0.00	0.00	0.00	1'081.95	-1'081.95
87	Combustibles et énergie	-40'293.32	0.00	-40'293.32	46'046.35	-86'339.67
	Charges	46'046.35	0.00	46'046.35	46'046.35	0.00
	Revenus	-40'293.32	0.00	-40'293.32	0.00	-40'293.32
871	Electricité	-40'293.32	0.00	-40'293.32	5'000.00	-45'293.32
	Charges	5'000.00	0.00	5'000.00	5'000.00	0.00
	Revenus	-40'293.32	0.00	-40'293.32	0.00	-40'293.32
8710	Electricité (en général)	-5'000.00	0.00	-5'000.00	5'000.00	- 10'000.00
	Charges	5'000.00	0.00	5'000.00	5'000.00	0.00
	Revenus	-5'000.00	0.00	- 5'000.00	0.00	-5'000.00
50 50600	Immobilisations corporelles Biens mobiliers	0.00 0.00	0.00 0.00	0.00 0.00	5'000.00 5'000.00	-5'000.00 -5'000.00
63	Subventions d'investissement acquises	-5'000.00	0.00	-5'000.00	0.00	-5'000.00
63800	Subventions d'investissement de l'étranger	-5'000.00	0.00	-5'000.00	0.00	-5'000.00
8713	Energie Verte	-35'293.32	0.00	-35'293.32	0.00	-35'293.32
	Revenus	-35'293.32	0.00	-35'293.32	0.00	-35'293.32
63	Subventions d'investissement acquises	-35'293.32	0.00	-35'293.32	0.00	-35'293.32
63800	Subventions d'investissement de l'étranger	-35'293.32	0.00	-35'293.32	0.00	-35'293.32
879	Combustibles, non mentionné ailleurs Charges	0.00 41'046.35	0.00 0.00	0.00 41'046.35	41'046.35 41'046.35	-41'046.35 0.00



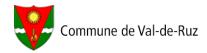
		Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
8791	Entreprises de chauffage à distance, com Charges	0.00 41'046.35	0.00 0.00	0.00 41'046.35	41'046.35 41'046.35	-41'046.35 0.00
50 50900	Immobilisations corporelles Autres immobilisations corporelles	0.00 0.00	0.00 0.00	0.00 0.00	41'046.35 41'046.35	-41'046.35 -41'046.35



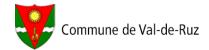
		Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
	Finances et impôts	0.00	180'187.00	-180'187.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	180'187.00	-180'187.00	0.00	0.00
96	Administration de la fortune et de la dette	0.00	180'187.00	-180'187.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	180'187.00	-180'187.00	0.00	0.00
963	Biens-fonds du patrimoine financier	0.00	180'187.00	-180'187.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	180'187.00	-180'187.00	0.00	0.00
9630	Biens-fonds du patrimoine financier	0.00	180'187.00	-180'187.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	180'187.00	-180'187.00	0.00	0.00
50	Immobilisations corporelles	0.00	180'187.00	-180'187.00	0.00	0.00
50400	Terrains bâtis	0.00	180'187.00	-180'187.00	0.00	0.00



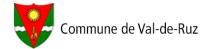
		Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
1	Fonctionnelle	69'098.94	0.00	69'098.94	0.00	69'098.94



		Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
	Finances et impôts	69'098.94	0.00	69'098.94	0.00	69'098.94
	Charges	143'999.45	0.00	143'999.45	0.00	143'999.45
	Revenus	-74'900.51	0.00	-74'900.51	0.00	-74'900.51
96	Administration de la fortune et de la dette	69'098.94	0.00	69'098.94	0.00	69'098.94
	Charges	143'999.45	0.00	143'999.45	0.00	143'999.45
	Revenus	-74'900.51	0.00	-74'900.51	0.00	-74'900.51
963	Biens-fonds du patrimoine financier	69'098.94	0.00	69'098.94	0.00	69'098.94
	Charges	143'999.45	0.00	143'999.45	0.00	143'999.45
	Revenus	-74'900.51	0.00	-74'900.51	0.00	-74'900.51
9630	Biens-fonds du patrimoine financier	69'098.94	0.00	69'098.94	0.00	69'098.94
	Charges	143'999.45	0.00	143'999.45	0.00	143'999.45
	Revenus	-74'900.51	0.00	-74'900.51	0.00	-74'900.51
70.00	Immobilisations corporelles PF	143'999.45	0.00	143'999.45	0.00	143'999.45
704000.00	Bâtiments PF	143'999.45	0.00	143'999.45	0.00	143'999.45
83.00	Subventions d'investissements acquises	-74'900.51	0.00	-74'900.51	0.00	-74'900.51
83800.00	Subventions d'investissements de l'étranger	-74'900.51	0.00	-74'900.51	0.00	-74'900.51



	Classification par nature	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
	DEPENSES PF	218'899.96	0.00	218'899.96	0.00	218'899.96
70.00	Immobilisations corporelles PF	143'999.45	0.00	143'999.45	0.00	143'999.45
704000.0	0 Bâtiments PF	143'999.45	0.00	143'999.45	0.00	143'999.45
79	Report au bilan	74'900.51	0.00	74'900.51	0.00	74'900.51
79000	Report des recettes PF au bilan	74'900.51	0.00	74'900.51	0.00	74'900.51
	RECETTES PF	-218'899.96	0.00	-218'899.96	0.00	-218'899.96
83.00	Subventions d'investissements acquises	-74'900.51	0.00	-74'900.51	0.00	-74'900.51
83800.00	Subventions d'investissements de l'étranger	-74'900.51	0.00	-74'900.51	0.00	-74'900.51
89	Report au bilan	-143'999.45	0.00	-143'999.45	0.00	-143'999.45
89000	Report des dépenses PF au bilan	-143'999.45	0.00	-143'999.45	0.00	-143'999.45



	Classification par nature	Comptes 2014	Budget 2014	Ecarts	Comptes 2013	Ecarts
	DEPENSES	8'702'707.79	7'986'367.00	716'340.79	6'579'446.99	2'123'260.80
50	Immobilisations corporelles	6'808'700.02	7'936'367.00	-1'127'666.98	6'406'211.44	402'488.58
50000 50100 50105 50300 50310 50320 50340 50400	Terrains Routes / voies de communication Routes / éclairage public Autres ouvrages de génie civil en général Ouvrages de génie civil de la station de pomp Ouvrages de génie civil du traitement des ea Ouvrages de génie civil de la centrale électriq Terrains bâtis	2'535'080.77 0.00 136'125.05	0.00 297'100.00 894'917.00 2'496'089.00 342'746.00 305'187.00	0.00 -305'440.80 409'306.47 -217'602.55 -251'934.02 38'991.77 -342'746.00 -169'061.95	2'140'666.07 313'762.06 40'106.70 2'472'252.91 333'897.70 0.00 576'329.85	-155'998.80 858'421.13 95'544.41 39'390.75 -1'829'269.93 2'201'183.07 0.00 -440'204.80
50500 50600 50900	Forêts Biens mobiliers Autres immobilisations corporelles	0.00 0.00 6'620.10	0.00 0.00 295'800.00	0.00 0.00 -289'179.90	1'081.95 276'439.45 95'675.95	-1'081.95 -276'439.45 -89'055.85
51	Investissements pour le compte de tiers	2'606.35	0.00	2'606.35	0.00	2'606.35
51100	Investissements en routes et voies de comm	2'606.35	0.00	2'606.35	0.00	2'606.35
52	Immobilisations incorporelles	77'822.80	50'000.00	27'822.80	0.00	77'822.80
52000 52900	Logiciels Autres immobilisations incorporelles	27'600.00 50'222.80	50'000.00 0.00	-22'400.00 50'222.80	0.00 0.00	27'600.00 50'222.80
59	Report au bilan	1'813'578.62	0.00	1'813'578.62	173'235.55	1'640'343.07
59000	Recettes reportées au bilan	1'813'578.62	0.00	1'813'578.62	173'235.55	1'640'343.07
	RECETTES	-8'702'707.79	-2'290'716.00	-6'411'991.79	-6'579'446.99	-2'123'260.80
61	Remboursements	0.00	-1'188'806.00	1'188'806.00	-70'355.55	70'355.55
61100	Remboursements de tiers pour des investiss	0.00	-1'188'806.00	1'188'806.00	-70'355.55	70'355.55
63	Subventions d'investissement acquises	-1'813'578.62	-1'101'910.00	-711'668.62	-102'880.00	-1'710'698.62
63000 63100 63500 63600 63800	Subventions d'investissement de la Confédér Subventions d'investissement des cantons et Subventions d'investissement des entreprises Subventions d'investissement d'organisations Subventions d'investissement de l'étranger	-54'879.57	0.00 -1'101'910.00 0.00 0.00 0.00	-154'307.95 -245'457.35 -54'879.57 -22'141.53 -234'882.22	-102'880.00 0.00 0.00 0.00 0.00	-51'427.95 -1'347'367.35 -54'879.57 -22'141.53 -234'882.22
69	Report au bilan	-6'889'129.17	0.00	-6'889'129.17	-6'406'211.44	-482'917.73
69000	Dépenses reportées au bilan	-6'889'129.17	0.00	-6'889'129.17	-6'406'211.44	-482'917.73

						Contro	ôle du crédit ac	cordé			Mouvem	ents 2014		
No. d'objet					Recette invest. estimée	invest brut	Dépenses cumulées au		bilan	Dépenses invest.	Recettes invest.	Invest. net		Solde bilan
	Libellé d'objet d'investisement	No. invest.	Libellée investissement	Date vote crédit CG	,	· /		31.12.2014						31.12.2014
201201	Traversée de Cernier	20120101	Traversée de Cernier-Routes	09.01.2012	1'030'000	3'351'000	1'129'811	2'221'189	467'285	662'526		662'526	0	1'129'811
		20120102	Traversée de Cernier-Eau potable Traversée de Cernier-Assainissement	08.03.2012 : CHF 465'000 29.09.2014 : CHF 230'000 08.03.2012	0	695'000 160'000	621'067 166'682	73'933 -6'682	610'366 151'665	10'401 15'018		10'401 15'018	30'500 4'000	590'267 162'682
Total 20120	11	20120103	Travoloco de Comiol Accamicociment	00.00.2012	U	4'206'000	1'917'560	2'288'440		687'945		687'945	34'500	
201202	Traversée de Dombresson	20120201	Traversée de Dombresson-Routes phase 1	02.07.2012	0	1'080'000	738'231	341'769	634'154	104'077		104'077	0	738'231
201202	Traversee de Bernbreesen	20120203	Traversée de Dombresson-Eau potable phase 1	26.04.2012		565'000	482'320	82'680	479'550	2'770		2'770	14'000	468'320
		20120204	Traversée de Dombresson-Assainissement phase 1	26.04.2012		2'365'000	1'770'079	594'921	1'718'164	51'915		(654'825)	0	1'063'339
		20120205	Traversée de Dombresson-Routes phase 2	29.04.2013	353'000	742'272	1'800'018	-1'057'746		1'761'378		1'761'378	0	1'800'018
		20120206	Traversée de Dombresson-Eclairage public phase 2	29.04.2013	0	288'267	173'083	115'184	972	172'111		172'111	0	173'083
		20120207	Traversée de Dombresson-Eau potable phase 2	29.04.2013	36'000	775'792	610'900	164'892	56'812	554'089		554'089	0	610'900
		20120208	Traversée de Dombresson-Assainissement phase 2	29.04.2013	486'000	1'823'668	1'165'086	658'583		1'026'585		1'026'585	0	1'165'086
Total 20120	2					7'640'000	6'739'717	900'283	3'066'793	3'672'924	706'740	2'966'184	14'000	6'018'977
				02.07.2012 : CHF										
201203	Réfection rue du Bois Noir à Cernier	20120301	Réfection rue du Bois Noir à Cernier-Routes	1'530'000	630'000	1'810'000	195'515	1'614'485	117'253	78'261		78'261	0	195'515
		20120302	Réfection rue du Bois Noir à Cernier-Eau potable	28.06.2010	0	570'000	15'924	554'076	0	15'924		15'924	0	15'924
		20120303	Réfection rue du Bois Noir à Cernier-Assainissement	28.06.2010	671'250	2'150'000	344'656	1'805'344	24'045	320'611		320'611	0	344'656
		20120304	Réfection rue du Bois Noir à Cernier-Déchets	28.06.2010	0	0	0	0	0	0		-	0	0
Total 20120	3					4'530'000	556'094	3'973'906	141'298	414'796		414'796	0	556'094
	Réfection route de Fontaines à			1'071'000									-	
201204	Fontainemelon	20120401	Réfection route de Fontaines à Fontainemelon-Routes	06.03.2015 : CHF -175'659	0	895'341	896'191	-850	598'990	283'201		283'201	22'400	859'791
			Réfection route de Fontaines à Fontainemelon-Eau	03.11.2011 : CHF 105'000			İ							
		20120402		06.03.2015 : CHF 109'179	0	214'179	214'067	112	111'444	102'423		102'423	4'280	209'587
			Réfection route de Fontaines à Fontainemelon-	1'345'000										
		20120403	Assainissement	06.03.2015 : CHF 248'830	409'600	1'593'830	1'593'830	0	834'785	726'445		726'445	40'000	1'521'230
Total 20120	4					2'703'350	2'704'087	-737	1'545'218	1'112'069		1'112'069	66'680	2'590'607
	Réfection route du Mont-Racine aux		Réfection route du Mont-Racine aux Geneveys-sur-											
201205	Geneveys-sur-Coffrane	20120501	Coffrane-Routes + EP	19.04.2012	300'000	1'100'000	894'663	205'337	778'422	116'241		116'241	0	894'663
			Réfection route du Mont-Racine aux Geneveys-sur-											
		20120503	Coffrane-Eau potable	26.04.2012	0	446'500	249'771	196'729	645'385	-395'613		(395'613)	5'000	244'771
			Réfection route du Mont-Racine aux Geneveys-sur-											
		20120504	•	26.04.2012	83'375	333'500	306'995	26'505	224'532	82'463	42'477	39'987	0	264'518
Total 20120	5	20120001			000.0	1'880'000	1'451'429	428'571		-196'909		(239'386)	5'000	
- Otal 20120			_							100 000		` '	0 000	1 100 000
201220	Smart-meters	20122001	Smart-meters	12.09.2011	75'000	80'000	5'000	75'000	5'000		5'000	(5'000)	0	
Total 20122						80'000	5'000	75'000	5'000		5'000	(5'000)	0	0
	Réfection façades et isolation													
201222	bâtiments La Fontenelle	20122201	Réfection façades et isolation bâtiments La Fontenelle	09.12.2009	0	4'693'000	3'114'450	1'578'550		4'720		(129'580)		2'618'150
Total 20122						4'693'000	3'114'450	1'578'550	2'896'730	4'720	134'300	(129'580)	149'000	2'618'150
	Assainissement collège primaire de				_									
201223	Cernier	20122301	Assainissement collège primaire de Cernier	12.09.2011	0	1'650'000	1'473'262	176'738			100'299	(100'299)	63'500	1'206'583
Total 20122						1'650'000	1'473'262	176'738	1'370'382		100'299	(100'299)	63'500	1'206'583
	Réfection de l'anneau d'athlétisme du		Réfection de l'anneau d'athlétisme du centre sportif											
204.220	centre sportif des Geneveys-sur- Coffrane	20422004	des Geneveys-sur-Coffrane	10.04.2012	_	4001000	440000	01220	440,000		0014.40	(00/440)	01050	70/000
201226		20122601	uca Geneveya-aur-Gonnane	19.04.2012	0	120'000	110'680	9'320	110'680		22'142	(22'142)	8'850	79'688
Total 20122		_				120'000	110'680	9'320			22'142	(22'142)		79'688
201227	Place de jeux du Pâquier	20122702	Place de jeux du Pâquier - Place	01.11.2011	0	16'000	15'969	31	13'631	2'338		2'338	1'460	14'509
Total 20122						16'000	15'969	31	13'631	2'338		2'338	1'460	14'509
	Plan directeur des eaux régionales		51 11 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1				I T							<u>.</u> 1
201229	(PDER)	20122901	Plan directeur des eaux régionales (PDER)	03.11.2011	0	50'000	26'858	23'142	24'177	4501000		4.501000	2'680	21'497
				13.09.2012	170'000	425'000	150'000	275'000	0	150'000		150'000	0	150'000

Commune de Val-de-Ruz

_			i dilini	ille auministratii et imanc					_					
					Recette									
					invest.		Dépenses	Solde du	Solde	Dépenses	Recettes			
No. d'objet	9 07 0 12 7 02 7	N	19.96	5	estimée		cumulées au			invest.	invest.	Invest. net		Solde bilan
	Libellé d'objet d'investisement	No. invest.	Libellée investissement	Date vote crédit CG	(vote)	\			31.12.2013		2014	2014		31.12.2014
Total 201229						475'000	176'858	298'142	24 177	150'000		150'000	2 000	171'497
	Dombresson, Les Empetières, plan de		Dombresson, Les Empetières, plan de quartier (crédit-											
201233	quartier (crédit-cadre MultiRuz 2012)	20123301	cadre MultiRuz 2012)	19.06.2012	0	313'043	159'799					142'886	4'000	155'799
Total 20123		00100101				313'043	159'799	153'245				142'886	4'000	
201234	Améliorations foncières	20123401 20123403	Améliorations foncières - La Côtière, part communale Améliorations foncières - Engollon, part communale	-	0	0	124'950 127'207	-124'950 -127'207	100'750 118'707	21'000		21'000	2'600 6'000	119'150 112'707
		20123403	Améliorations foncières - Engollon, part communale Améliorations foncières - Engollon, part propriétaire		0	0	123'213	-127 207		19'107		19'107	10'000	92'181
		20120404	Améliorations foncières - Savagnier-Dombresson, part		J	J	120210	120210	00010	13 107		13 107	10 000	32 101
		20123405		-	0	0	154'700	-154'700	124'200	22'700		22'700	3'300	143'600
			Améliorations foncières - Savagnier-Dombresson, part											
		20123406	propriétaire	-	0	0	52'155	-52'155	39'269	11'386		11'386	700	49'955
Total 201234	4					0	582'225	-582'225	466'000	74'193		74'193	22'600	517'593
201236	piétonnier	20123601	Savagnier, trottoirs et chemin piétonnier - Route	23.05.2011 : CHF 150'000 19.03.2012 : CHF 60'000	0	210'000	155'408	54'592	0	5'305		5'305	0	5'305
201200	piotorinio				0								71050	
T-1-1-004004		20123602	Savagnier, trottoirs et chemin piétonnier - Eau potable	08.03.2012	0	190'000	161'897	28'103	148'935	4'912		4'912	7'850	
Total 20123						400'000	317'305	82'695		10'216		10'216	7'850	
201237	Hauts-Geneveys, mesure 1c PGEE	20123701	Hauts-Geneveys, mesure 1c PGEE - Etude	29.06.2009	0	49'750	56'519		39'419		20'933	i i	i i	
		20123702	Hauts-Geneveys, mesure 1c PGEE - Réalisation	26.04.2010	0	1'154'000	688'497	465'503	638'797		245'209	(245'209)		376'288
Total 201237						1'203'750	745'016	458'734	678'216		266'142	(266'142)	23'000	389'074
201220	Assainissement de l'éclairage public de Dombresson	20123901	Assainissement de l'éclairage public de Dombresson	19.12.2011	0	147'000	147'859	-859	140'459		64'085	(64'085)	7'400	68'974
Total 201239		20123901	Assamissement de reclamage public de Dombresson	19.12.2011	U	147'000	147 659 147'859				64'085	,		
10tai 20123	Réfection immeuble "Temple 1" à					147 000	147 039	-039	140 433		04 003	(04 003)	7 400	00 974
201240	Fontainemelon	20124001	Réfection immeuble "Temple 1" à Fontainemelon	21.09.2010	0	1'500'000	1'492'284	7'716	1'492'284		74'901	(74'901)	0	1'417'384
Total 201240	0					1'500'000	1'492'284		1'492'284		74'901	(74'901)	0	
	Complexe de Savagnier, panneaux		Complexe de Savagnier, panneaux photovoltaïques									,		
201241	photovoltaïques sur toiture	20124101		19.03.2012	0	134'000	133'706	294	127'026		35'293	(35'293)	6'680	85'053
Total 20124	•	20121101			Ü	134'000	133'706	294			35'293	,		
	Remplacement chaudière collège de					101000			121 020		00 200	(30 200)		
201242	Fontaines	20124201	Remplacement chaudière collège de Fontaines	-	0	0	178'810	-178'810	160'930		30'205	(30'205)	8'940	121'785
Total 201242	2					0	178'810	-178'810	160'930		30'205	(30'205)	8'940	121'785
				10.12.2007 : CHF 220'000										
004040	Fontaines - Route de Landeyeux	20424204	Fontaines, route de Landeyeux - Assainissement	23.03.2008 : CHF 210'000 14.09.2009 : CHF 150'000	0	5001000	250555	0001445	00.41000		401000	(401000)	700	200/507
201243 Total 201243	·	20124301	1 Oritaines, Toute de Landeyeux - Assainissement	14.09.2009 . CHF 150 000	U	580'000 580'000	356'555 356'555				43'982 43'982	,		
10tai 20124.	3					380 000	330 333	223 443	334 200		43 302	(43 302)	700	209 307
201244	A4EOVR GsC	20124401	A4EOVR GsC-Assainissement	23.09.2008	(vide)	1'675'000	1'167'232	507'768	869'405		255'528	(255'528)	23'200	590'677
Total 201244	4				(*****)	1'675'000	1'167'232		869'405		255'528	,		
	Les Hauts-Geneveys, viabilisation du		Les Hauts-Geneveys, viabilisation du secteur Le	26.08.2013 : CHF 335'367										
201301	secteur Le Calendrier	20130101		27.04.2015 : CHF -131'549	161'613	203'818	45'682	158'137	9'278	36'403		36'403	0	45'682
			Les Hauts-Geneveys, viabilisation du secteur Le	26.08.2013 : CHF 22'947					_				_	
		20130102	<u> </u>	27.04.2015 : CHF -1'154	17'280	21'793	2'050	19'743	0	2'050		2'050	0	2'050
		20130103	Les Hauts-Geneveys, viabilisation du secteur Le Calendrier-Eau potable	26.08.2013 : CHF 84'926 27.04.2015 : CHF 154'408	38'883	239'334	13'217	226'117	4'464	8'754		8'754	0	13'217
		20130103	Les Hauts-Geneveys, viabilisation du secteur Le		30 003	239 334	13217	220117	4 404	0754		0734	U	13217
		20130104	,	26.08.2013 : CHF 141'361 27.04.2015: CHF 127'123	148'096	268'484	174'691	93'793	5'534	169'157		169'157	0	174'691
Total 20130		20100104	5		170 030	733'429	235'640			216'364		216'364		
1 0 tai 20 100	Mise à niveau de l'éclairage public de					. 00 420	200 070	101 100	10 210	_10004		210004	3	_00 040
201302	Val-de-Ruz	20130201	Mise à niveau de l'éclairage public de Val-de-Ruz	23.08.2013	241'704	914'904	453'009	461'895	190'000	194'751	54'880	139'872	19'000	310'872
Total 201302	2					914'904	453'009	461'895	190'000		54'880			
201401	Collège de Fontainemelon	20140101	Collège de Fontainemelon, isolation toiture	28.04.2014	19'300	125'000	129'067	-4'067	n	129'067	18'700	110'367	0	110'367
Total 20140		20170101			10 000	125'000	129'067	-4'067			18'700		0	
201402	Fotainemelon, immeuble Robert 26	20140201	Fotainemelon, immeuble Robert 26	30.06.2014	23'400		68'126					68'126	0	
201402	. Stanionioni, ininioable Nobelt 20	20140201	- Stalifornoidi, illimouble Robert 20	30.00.2014	23400	100 000	00 120	910/4		00 120		00 120	ا ا	00 120

Commune de Val-de-Ruz

2/3

			T dumin	onie administratii et iiriant										
No. d'objet					Recette invest. estimée		Dépenses cumulées au	Solde du crédit au		Dépenses invest.	Recettes invest.	Invest. net	Amort.	Solde bilan
	Libellé d'objet d'investisement	No. invest.	Libellée investissement	Date vote crédit CG	(voté)	(voté)	31.12.2014	31.12.2014	31.12.2013		2014	2014	2014	31.12.2014
Total 2014	02					160'000	68'126	91'874	0	68'126		68'126	0	68'126
201404	Assinissement du réservoir de Fontainemelon	20140401	Assainissement du réservoir de Fontainemelon	28.04.2014	162'000	810'000	189'324	620'676	0	189'324		189'324	C	189'324
Total 2014	04					810'000	189'324	620'676	0	189'324		189'324	0	189'324
201405	Service du feu, logiciel EAGLE	20140501	Service du feu, logiciel EAGLE	17.02.2014	28'000	56'000	27'600	28'400	0	27'600	13'800	13'800	C	13'800
Total 2014	05					56'000	27'600	28'400	0	27'600	13'800	13'800	0	13'800
201406	PAL Val-de-Ruz	20140601	PAL Val-de-Ruz - Inventaire des zones à bâtir	29.12.2014	0	50'000	42'876	7'124	0	42'876		42'876	C	42'876
		20140602	PAL Val-de-Ruz - Pré-étude	29.12.2014	0	75'000	6'620	68'380	0	6'620		6'620	C	6'620
		20140603	PAL Val-de-Ruz - Etude	29.12.2014	100'000	375'000	0	375'000	0	0		-	0	0
		20140604	PAL Val-de-Ruz - Projet modèle	29.12.2014	175'000	245'000	7'347	237'653	0	7'347	20'008	(12'661)	C	-12'661
Total 2014	06					745'000	56'843	688'157	0	56'843	20'008	36'835	0	36'835
			Cernier, immeuble Epervier 4, remplacement											
201407	Cernier, immeuble Epervier 4	20140701	ascenseur	28.04.2014	0	80'000	75'874					75'874		75'874
Total 2014						80'000						75'874		75'874
Total géné	ral					37'570'476	24'781'382	12'789'095	16'695'274	7'033'129	1'888'479	5'144'649	469'040	21'370'884

Commune de Val-de-Ruz

						Contro	ôle du crédit ac	cordé			Mouvem	ents 2014		
No. d'objet					Recette invest. estimée	invest brut	Dépenses cumulées au		bilan	Dépenses invest.	Recettes invest.	Invest. net		Solde bilan
	Libellé d'objet d'investisement	No. invest.	Libellée investissement	Date vote crédit CG	,	· /		31.12.2014						31.12.2014
201201	Traversée de Cernier	20120101	Traversée de Cernier-Routes	09.01.2012	1'030'000	3'351'000	1'129'811	2'221'189	467'285	662'526		662'526	0	1'129'811
		20120102	Traversée de Cernier-Eau potable Traversée de Cernier-Assainissement	08.03.2012 : CHF 465'000 29.09.2014 : CHF 230'000 08.03.2012	0	695'000 160'000	621'067 166'682	73'933 -6'682	610'366 151'665	10'401 15'018		10'401 15'018	30'500 4'000	590'267 162'682
Total 20120	11	20120103	Travoloco de Comiei Accamicociment	00.00.2012	U	4'206'000	1'917'560	2'288'440		687'945		687'945	34'500	
201202	Traversée de Dombresson	20120201	Traversée de Dombresson-Routes phase 1	02.07.2012	0	1'080'000	738'231	341'769	634'154	104'077		104'077	0	738'231
201202	Traversee de Bernbreesen	20120203	Traversée de Dombresson-Eau potable phase 1	26.04.2012		565'000	482'320	82'680	479'550	2'770		2'770	14'000	468'320
		20120204	Traversée de Dombresson-Assainissement phase 1	26.04.2012		2'365'000	1'770'079	594'921	1'718'164	51'915		(654'825)	0	1'063'339
		20120205	Traversée de Dombresson-Routes phase 2	29.04.2013	353'000	742'272	1'800'018	-1'057'746		1'761'378		1'761'378	0	1'800'018
		20120206	Traversée de Dombresson-Eclairage public phase 2	29.04.2013	0	288'267	173'083	115'184	972	172'111		172'111	0	173'083
		20120207	Traversée de Dombresson-Eau potable phase 2	29.04.2013	36'000	775'792	610'900	164'892	56'812	554'089		554'089	0	610'900
		20120208	Traversée de Dombresson-Assainissement phase 2	29.04.2013	486'000	1'823'668	1'165'086	658'583		1'026'585		1'026'585	0	1'165'086
Total 20120	2					7'640'000	6'739'717	900'283	3'066'793	3'672'924	706'740	2'966'184	14'000	6'018'977
				02.07.2012 : CHF										
201203	Réfection rue du Bois Noir à Cernier	20120301	Réfection rue du Bois Noir à Cernier-Routes	1'530'000	630'000	1'810'000	195'515	1'614'485	117'253	78'261		78'261	0	195'515
		20120302	Réfection rue du Bois Noir à Cernier-Eau potable	28.06.2010	0	570'000	15'924	554'076	0	15'924		15'924	0	15'924
		20120303	Réfection rue du Bois Noir à Cernier-Assainissement	28.06.2010	671'250	2'150'000	344'656	1'805'344	24'045	320'611		320'611	0	344'656
		20120304	Réfection rue du Bois Noir à Cernier-Déchets	28.06.2010	0	0	0	0	0	0		-	0	0
Total 20120	3					4'530'000	556'094	3'973'906	141'298	414'796		414'796	0	556'094
	Réfection route de Fontaines à			1'071'000									-	
201204	Fontainemelon	20120401	Réfection route de Fontaines à Fontainemelon-Routes	06.03.2015 : CHF -175'659	0	895'341	896'191	-850	598'990	283'201		283'201	22'400	859'791
			Réfection route de Fontaines à Fontainemelon-Eau	03.11.2011 : CHF 105'000			İ							
		20120402		06.03.2015 : CHF 109'179	0	214'179	214'067	112	111'444	102'423		102'423	4'280	209'587
			Réfection route de Fontaines à Fontainemelon-	1'345'000										
		20120403	Assainissement	06.03.2015 : CHF 248'830	409'600	1'593'830	1'593'830	0	834'785	726'445		726'445	40'000	1'521'230
Total 20120	4					2'703'350	2'704'087	-737	1'545'218	1'112'069		1'112'069	66'680	2'590'607
	Réfection route du Mont-Racine aux		Réfection route du Mont-Racine aux Geneveys-sur-											
201205	Geneveys-sur-Coffrane	20120501	Coffrane-Routes + EP	19.04.2012	300'000	1'100'000	894'663	205'337	778'422	116'241		116'241	0	894'663
			Réfection route du Mont-Racine aux Geneveys-sur-											
		20120503	Coffrane-Eau potable	26.04.2012	0	446'500	249'771	196'729	645'385	-395'613		(395'613)	5'000	244'771
			Réfection route du Mont-Racine aux Geneveys-sur-											
		20120504	•	26.04.2012	83'375	333'500	306'995	26'505	224'532	82'463	42'477	39'987	0	264'518
Total 20120	5	20120001			000.0	1'880'000	1'451'429	428'571		-196'909		(239'386)	5'000	
- Otal 20120			_							100 000		` '	0 000	1 100 000
201220	Smart-meters	20122001	Smart-meters	12.09.2011	75'000	80'000	5'000	75'000	5'000		5'000	(5'000)	0	
Total 20122						80'000	5'000	75'000	5'000		5'000	(5'000)	0	0
	Réfection façades et isolation													
201222	bâtiments La Fontenelle	20122201	Réfection façades et isolation bâtiments La Fontenelle	09.12.2009	0	4'693'000	3'114'450	1'578'550		4'720		(129'580)		2'618'150
Total 20122						4'693'000	3'114'450	1'578'550	2'896'730	4'720	134'300	(129'580)	149'000	2'618'150
	Assainissement collège primaire de				_									
201223	Cernier	20122301	Assainissement collège primaire de Cernier	12.09.2011	0	1'650'000	1'473'262	176'738			100'299	(100'299)	63'500	1'206'583
Total 20122						1'650'000	1'473'262	176'738	1'370'382		100'299	(100'299)	63'500	1'206'583
	Réfection de l'anneau d'athlétisme du		Réfection de l'anneau d'athlétisme du centre sportif											
204.220	centre sportif des Geneveys-sur- Coffrane	20422004	des Geneveys-sur-Coffrane	10.04.2012	_	4001000	440000	01220	440,000		0014.40	(00/440)	01050	70/000
201226		20122601	uca Geneveya-aur-Gonnane	19.04.2012	0	120'000	110'680	9'320	110'680		22'142	(22'142)	8'850	79'688
Total 20122		_				120'000	110'680	9'320			22'142	(22'142)		79'688
201227	Place de jeux du Pâquier	20122702	Place de jeux du Pâquier - Place	01.11.2011	0	16'000	15'969	31	13'631	2'338		2'338	1'460	14'509
Total 20122						16'000	15'969	31	13'631	2'338		2'338	1'460	14'509
	Plan directeur des eaux régionales		51 11 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1				I T							<u>.</u> 1
201229	(PDER)	20122901	Plan directeur des eaux régionales (PDER)	03.11.2011	0	50'000	26'858	23'142	24'177	4501000		4501000	2'680	21'497
				13.09.2012	170'000	425'000	150'000	275'000	0	150'000		150'000	0	150'000

Commune de Val-de-Ruz

_			i dilini	ille auministratii et imanc					_					
					Recette									
					invest.		Dépenses	Solde du	Solde	Dépenses	Recettes			
No. d'objet	9 07 0 12 7 02 7	N	19.96	5	estimée		cumulées au			invest.	invest.	Invest. net		Solde bilan
	Libellé d'objet d'investisement	No. invest.	Libellée investissement	Date vote crédit CG	(vote)	\			31.12.2013		2014	2014		31.12.2014
Total 201229						475'000	176'858	298'142	24 177	150'000		150'000	2 000	171'497
	Dombresson, Les Empetières, plan de		Dombresson, Les Empetières, plan de quartier (crédit-											
201233	quartier (crédit-cadre MultiRuz 2012)	20123301	cadre MultiRuz 2012)	19.06.2012	0	313'043	159'799					142'886	4'000	155'799
Total 20123		00100101				313'043	159'799	153'245				142'886	4'000	
201234	Améliorations foncières	20123401 20123403	Améliorations foncières - La Côtière, part communale Améliorations foncières - Engollon, part communale	-	0	0	124'950 127'207	-124'950 -127'207	100'750 118'707	21'000		21'000	2'600 6'000	119'150 112'707
		20123403	Améliorations foncières - Engollon, part communale Améliorations foncières - Engollon, part propriétaire		0	0	123'213	-127 207		19'107		19'107	10'000	92'181
		20120404	Améliorations foncières - Savagnier-Dombresson, part		J	J	120210	120210	00010	13 107		13 107	10 000	32 101
		20123405		-	0	0	154'700	-154'700	124'200	22'700		22'700	3'300	143'600
			Améliorations foncières - Savagnier-Dombresson, part											
		20123406	propriétaire	-	0	0	52'155	-52'155	39'269	11'386		11'386	700	49'955
Total 201234	4					0	582'225	-582'225	466'000	74'193		74'193	22'600	517'593
201236	piétonnier	20123601	Savagnier, trottoirs et chemin piétonnier - Route	23.05.2011 : CHF 150'000 19.03.2012 : CHF 60'000	0	210'000	155'408	54'592	0	5'305		5'305	0	5'305
201200	piotorinio				0								71050	
T-1-1-004004		20123602	Savagnier, trottoirs et chemin piétonnier - Eau potable	08.03.2012	0	190'000	161'897	28'103	148'935	4'912		4'912	7'850	
Total 20123						400'000	317'305	82'695		10'216		10'216	7'850	
201237	Hauts-Geneveys, mesure 1c PGEE	20123701	Hauts-Geneveys, mesure 1c PGEE - Etude	29.06.2009	0	49'750	56'519		39'419		20'933	i i	i i	
		20123702	Hauts-Geneveys, mesure 1c PGEE - Réalisation	26.04.2010	0	1'154'000	688'497	465'503	638'797		245'209	(245'209)		376'288
Total 201237						1'203'750	745'016	458'734	678'216		266'142	(266'142)	23'000	389'074
201220	Assainissement de l'éclairage public de Dombresson	20123901	Assainissement de l'éclairage public de Dombresson	19.12.2011	0	147'000	147'859	-859	140'459		64'085	(64'085)	7'400	68'974
Total 201239		20123901	Assamissement de reclamage public de Dombresson	19.12.2011	U	147'000	147 659 147'859				64'085	,		
10tai 20123	Réfection immeuble "Temple 1" à					147 000	147 039	-039	140 433		04 003	(04 003)	7 400	00 974
201240	Fontainemelon	20124001	Réfection immeuble "Temple 1" à Fontainemelon	21.09.2010	0	1'500'000	1'492'284	7'716	1'492'284		74'901	(74'901)	0	1'417'384
Total 201240	0					1'500'000	1'492'284		1'492'284		74'901	(74'901)	0	
	Complexe de Savagnier, panneaux		Complexe de Savagnier, panneaux photovoltaïques									,		
201241	photovoltaïques sur toiture	20124101		19.03.2012	0	134'000	133'706	294	127'026		35'293	(35'293)	6'680	85'053
Total 20124	•	20121101			Ü	134'000	133'706	294			35'293	,		
	Remplacement chaudière collège de					101000			121 020		00 200	(30 200)		
201242	Fontaines	20124201	Remplacement chaudière collège de Fontaines	-	0	0	178'810	-178'810	160'930		30'205	(30'205)	8'940	121'785
Total 201242	2					0	178'810	-178'810	160'930		30'205	(30'205)	8'940	121'785
				10.12.2007 : CHF 220'000										
004040	Fontaines - Route de Landeyeux	20424204	Fontaines, route de Landeyeux - Assainissement	23.03.2008 : CHF 210'000 14.09.2009 : CHF 150'000	0	5001000	250555	0001445	00.41000		401000	(401000)	700	200/507
201243 Total 201243	·	20124301	1 Ortaliles, Toute de Landeyeux - Assaillissement	14.09.2009 . CHF 150 000	U	580'000 580'000	356'555 356'555				43'982 43'982	,		
10tai 20124.	3					380 000	330 333	223 443	334 200		43 302	(43 302)	700	209 307
201244	A4EOVR GsC	20124401	A4EOVR GsC-Assainissement	23.09.2008	(vide)	1'675'000	1'167'232	507'768	869'405		255'528	(255'528)	23'200	590'677
Total 201244	4				(*****)	1'675'000	1'167'232		869'405		255'528	,		
	Les Hauts-Geneveys, viabilisation du		Les Hauts-Geneveys, viabilisation du secteur Le	26.08.2013 : CHF 335'367										
201301	secteur Le Calendrier	20130101		27.04.2015 : CHF -131'549	161'613	203'818	45'682	158'137	9'278	36'403		36'403	0	45'682
			Les Hauts-Geneveys, viabilisation du secteur Le	26.08.2013 : CHF 22'947					_				_	
		20130102	<u> </u>	27.04.2015 : CHF -1'154	17'280	21'793	2'050	19'743	0	2'050		2'050	0	2'050
		20130103	Les Hauts-Geneveys, viabilisation du secteur Le Calendrier-Eau potable	26.08.2013 : CHF 84'926 27.04.2015 : CHF 154'408	38'883	239'334	13'217	226'117	4'464	8'754		8'754	0	13'217
		20130103	Les Hauts-Geneveys, viabilisation du secteur Le		30 003	209 004	13217	220117	4 404	0754		0734	U	13217
		20130104	,	26.08.2013 : CHF 141'361 27.04.2015: CHF 127'123	148'096	268'484	174'691	93'793	5'534	169'157		169'157	0	174'691
Total 20130		20100104	5		170 030	733'429	235'640			216'364		216'364		
1 0 tai 20 100	Mise à niveau de l'éclairage public de					. 00 420	200 070	101 100	10 210	_10004		210004	3	_00 040
201302	Val-de-Ruz	20130201	Mise à niveau de l'éclairage public de Val-de-Ruz	23.08.2013	241'704	914'904	453'009	461'895	190'000	194'751	54'880	139'872	19'000	310'872
Total 201302	2					914'904	453'009	461'895	190'000		54'880			
201401	Collège de Fontainemelon	20140101	Collège de Fontainemelon, isolation toiture	28.04.2014	19'300	125'000	129'067	-4'067	n	129'067	18'700	110'367	0	110'367
Total 20140		20170101			10 000	125'000	129'067	-4'067			18'700		0	
201402	Fotainemelon, immeuble Robert 26	20140201	Fotainemelon, immeuble Robert 26	30.06.2014	23'400		68'126					68'126	0	
201402	. Stanionioni, ininioable Nobelt 20	20140201	- Stalifornoidi, illimouble Robert 20	30.00.2014	23400	100 000	00 120	910/4		00 120		00 120	ا ا	00 120

Commune de Val-de-Ruz

2/3

			T dumin	onie administratii et iiriant										
No. d'objet					Recette invest. estimée		Dépenses cumulées au	Solde du crédit au		Dépenses invest.	Recettes invest.	Invest. net	Amort.	Solde bilan
	Libellé d'objet d'investisement	No. invest.	Libellée investissement	Date vote crédit CG	(voté)	(voté)	31.12.2014	31.12.2014	31.12.2013		2014	2014	2014	31.12.2014
Total 2014	02					160'000	68'126	91'874	0	68'126		68'126	0	68'126
201404	Assinissement du réservoir de Fontainemelon	20140401	Assainissement du réservoir de Fontainemelon	28.04.2014	162'000	810'000	189'324	620'676	0	189'324		189'324	C	189'324
Total 2014	04					810'000	189'324	620'676	0	189'324		189'324	0	189'324
201405	Service du feu, logiciel EAGLE	20140501	Service du feu, logiciel EAGLE	17.02.2014	28'000	56'000	27'600	28'400	0	27'600	13'800	13'800	C	13'800
Total 2014	05					56'000	27'600	28'400	0	27'600	13'800	13'800	0	13'800
201406	PAL Val-de-Ruz	20140601	PAL Val-de-Ruz - Inventaire des zones à bâtir	29.12.2014	0	50'000	42'876	7'124	0	42'876		42'876	C	42'876
		20140602	PAL Val-de-Ruz - Pré-étude	29.12.2014	0	75'000	6'620	68'380	0	6'620		6'620	C	6'620
		20140603	PAL Val-de-Ruz - Etude	29.12.2014	100'000	375'000	0	375'000	0	0		-	0	О
		20140604	PAL Val-de-Ruz - Projet modèle	29.12.2014	175'000	245'000	7'347	237'653	0	7'347	20'008	(12'661)	C	-12'661
Total 2014	06					745'000	56'843	688'157	0	56'843	20'008	36'835	0	36'835
			Cernier, immeuble Epervier 4, remplacement											
201407	Cernier, immeuble Epervier 4	20140701	ascenseur	28.04.2014	0	80'000	75'874					75'874		75'874
Total 2014						80'000						75'874		75'874
Total géné	ral					37'570'476	24'781'382	12'789'095	16'695'274	7'033'129	1'888'479	5'144'649	469'040	21'370'884

Commune de Val-de-Ruz



Fonctionnelle	No. de	Unité administrative	Commontaires
Fonctionnelle 0110	compte 3099000	(UA) Chancellerie	Commentaires Sortie annuelle du Conseil général.
	3102000	Chancellerie	Frais de publications liés au dépôt de trois référendums en 2014.
	3102000	Chancellerie	CHF 48'516.00 pour l'achat d'une page dans chaque édition de Val-de-Ruz info. Le solde concerne les autres publications (arrêtés soumis à référendums,
0120	24.054.00	Characallanta	arrêtés de circulation, faire-part,).
	3105100	Chancellerie	Frais liés aux réceptions du Conseil communal, ainsi que l'achat de terrines de fleurs pour les jubilés. Le dépassement est notamment dû au fait que la Commune a "rendu la politesse" aux autres villes du canton, c'est-à-dire en recevant les Exécutifs de La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Milvignes, Neuchâtel, Val-de-Travers (qui avaient tous invités le Conseil communal en 2013), mais également avec la réception des parlementaires fédéraux pour la promotion du projet modèle ainsi que la municipalité de Sonvilier pour évoquer le futur parc éolien des Quatre Bornes.
	3130000	Chancellerie	Les deux dépenses de ce compte concernent la production du court-métrage sur le tri des déchets, par l'Association Cliftown, et la participation d'un conseiller communal à un séminaire de l'Association des communes suisses sur l'attractivité économique d
	3134000	Finances	Voir commentaire sous rubrique 3134000-120210
	3150000	Chancellerie	Il a été procédé à la réparation de deux horloges se trouvant dans les locaux occupés par le Conseil communal.
-	3439400 3636000	Finances Chancellerie	Voir commentaire sous rubrique 3134000-120210 Subventionnement de manifestations à la place de l'organisation d'un vin d'honneur, en application du règlement protocolaire.
	4260000	Chancellerie	Jetons de présence, indemnités, vacations touchés par le Conseil communal et le chancelier dans le cadre de représentations (ACN, RUN, CDC, CCNC, Vadec,).
	3102000	Comptabilité	Frais d'envoi des rappels par le centre d'impression de Fleurier
0210		générale	
	3130000	Comptabilité générale	Frais d'envoi des e-factures pour CHF 4'112.90
	3130001	Comptabilité générale	Commission de CHF 27'420.15 à la société Debitors pour le recouvrement de CHF 120'770 de créances impayées, malgré les rappels communaux. Le solde étant des frais facturés par l'Office de perception pour l'encaissement des impôts. Les frais de poursuites récupérés sur les créances sont enregistrés sous la rubrique 4309001.
	3134000	Finances	Lors de l'établissement du budget 2014, toutes les informations liées aux assurances n'étaient pas encore consolidées. De ce fait, la répartition entre cette nature et la nature 3439400 (patrimoine financier) n'était pas idéale. Le budget 2014 de cette nature, de CHF 298'000, est légèrement supérieur aux comptes, qui présentent un solde de CHF 276'200. La nature 3439400, budgétée à CHF 60'375, présente une charge globale de CHF 71'264. Pour ces 2 natures cumulées, les comptes 2014 s'avèrent inférieurs au budget pour CHF 11'000.
	3158000	Comptabilité	Licence du logiciel Finance Active, nécessaire à la gestion des emprunts communaux
	3160000	générale Gérance du	Pas de budget; il s'agit ici d'imputations internes pour les surfaces utilisées par les finances à Epervier 4. Il s'agit d'une facture que nous nous payons à nous-
	3170000	patrimoine Finances	mêmes et dont la contrepartie se trouve dans 179630 4430000 Frais de déplacements et de repas pour le cours que l'administrateur de l'unité administravie du développement économique et des finances a suivi à
-	3439400	Finances	l'IDHEAP à Lausanne Voir commentaire sous rubrique 3134000-120210
	4039000	Finances	Notre mandataire gérant notre portefeuille d'assurances nous rétrocède une partie de sa commission, que nous n'avons pas prévue au budget.
	4260000	Comptabilité générale	Frais de 2ème rappel à raison de CHF 25/rappel.
	4309001	Comptabilité générale	Récupération des frais de procédures de poursuites, principalement engagées par l'Etat pour la perception de l'impôt communal.
	2000000		
0220	3090000	Ressources humaines	Les frais de formation du personnel se sont avérés légèrement supérieur aux prévisions. Le différentiel peut être compensé par les recettes des allocations d'initiation au travail reçues de la CCNAC dévolues à la formation des nouveaux collaborateurs.
	3091000	Ressources humaines	Les coûts relatifs au recrutement du personnel se sont avérés nettement moins conséquent que prévu. Durant l'année 2014 passablement de recrutements ont put être effectués via les emplois temporaire et le guichet social ce qui a permis de diminuer les coûts de ce poste.
	3099000	Chancellerie Gérance du	Frais de repas.
		patrimoine	Il avait été prévu des cours de gérant d'immeuble au budget 2014, cours qui n'ont pas eu lieu compte tenu de la réorganisation de la gérance d'où une économie d'environ CHF 5'500
		Ressources humaines	Un montant insuffisant a été prévu au budget 2014 pour cette rubrique. Celle-ci comprend notamment les coûts de la fête du personnel ainsi que les cadeaux pour divers événements du personnel (naissance, départ, etc.). En effet, la fête du personnel a rencontré un grand succès et le nombre de participants qui avait été sous-évalué a donc augmenté les coûts. la différence de ce compte peut être compensée par les recettes des allocations d'initiation au travail.
	3100000	Chancellerie	Acquisition de matériel protocolaire (blocs-notes A5, stylos et pins).
	3102000	Aménagement du territoire, urbanisme	A l'origine, les frais liés aux imprimés, publications et copies devaient être comptabilisés de manière centralisées, dans le compte 0220.315000. Avec la mise en place d'Abacus, il a été convenu de redistribuer les frais et de créer un compte unique pour l'ensemble des services techniques (travaux publics, forêts, sécurité, aménagement, urbanisme et transports) puisque les photocopieurs sont utilisés indistinctement par les unités administratives concernées.
		Chancellerie Contrôle de I'habitant et état civil	Frais de photocopies de la chancellerie + inscriptions dans les pages blanches et les pages jaunes. Le leasing du copieur multifonctions, les photocopies et la machine à affranchir étaient auparavant comptabilisés par la chancellerie.
		Gérance du patrimoine Organisation interne et système	Le dépassement du budget s'explique par l'introduction d'une nouvelle façon d'imputer les photocopies au sein des services de la gérance du patrimoine et de Culture et Sports. Cette façon de procéder a été décidée ultérieurement à la création du budget. Notamment les inscriptions dans local.ch
	2102000	d'information	Abonnements à la Feuille officielle et à l'Express + acquisition de divers ouvrages spécialisés.
	3103000 3110000	Chancellerie Chancellerie	Acquisition de matériel pour la mise en œuvre d'un welcome-kit (porte-clés, stylos, autocollants) + achat d'étagères pour le nouveau local d'archives.
	3111000	Chancellerie	Les dépenses de ce compte concernent la mise en place d'une détection incendie dans le nouveau local d'archives.
	3113000	Organisation interne et système	Achat de matériel informatique pour l'ensemble de l'administration communale et acquisition de nouveaux téléphones
	3118000	d'information Organisation interne et système	Les dépenses principales sont les suivantes : 1) acquisition du nom de domaine www.val-de-ruz.ch ; 2) mise en œuvre du portail collaboratif Echo ; 3) développement d'une application pour smartphones
	3130000	d'information Aménagement du territoire, urbanisme	A l'origine, les frais liés aux prestations de services de tiers (notamment la téléphonie) devaient être comptabilisés de manière centralisées, dans le compte 0220.315000. Avec la mise en place d'Abacus, il a été convenu de redistribuer les frais et de créer un compte unique pour l'ensemble des services techniques (travaux publics, forêts, sécurité, aménagement, urbanisme et transports) puisque - par exemple - le pool téléphonique concerne l'ensemble des services techniques.

		Unité administrative	
Fonctionnelle	·	(UA)	COMMentaires CUE 51161 FF neur l'archivere (v. compris CUE 21951 20 neur le reprise des archives du Cheur d'hommes des Consumus sur Coffrenc et Coffrence L'OUT
0220	3130000	Chancellerie	CHF 51'161.55 pour l'archivage (y compris CHF 2'851.20 pour la reprise des archives du Chœur d'hommes des Geneveys-sur-Coffrane et Coffrane) + CHF 5'851.60 pour les cotisations à l'ACN ainsi qu'au Forum transfrontalier + CHF 1'593.00 pour l'achat de cinq oriflammes + CHF 3'801.65 pour la nouvelle signalétique du Bureau communal des Geneveys-sur-Coffrane. Le solde, soit CHF 67'582.50, concerne l'affranchissement postal.
		Finances	Cotisations à la société des administrateurs et fonctionnaires des communes neuchâteloises des 2 employés de l'unité administrative du développement économique et des finances
		Gérance du	Aucune intervention de tiers durant l'année 2014 donc aucune dépense à imputer
		patrimoine	
		Organisation interne et système	Frais de téléphonie IP
		d'information	
		Ressources	Les frais de cotisation à l'ORFNE pour nos apprentis du domaine commercial ont été budgété dans le compte 3099000. Néanmoins l'imputation comptable a
	3132000	humaines Gérance du	été réalisée sur le compte de prestations de services de tiers. Cotisation à la Chambre immobilière (CHIN) CHF 500.00; honoraires architecte pour collège Vilars CHF 1'676.70. Moins de dépenses que ce qu'il avait été
	3132000	patrimoine	estimé préalablement
		Organisation	Audit des logiciels Plaged et Therefore, pour la gestion électronique de documents
		interne et système d'information	
		Ressources humaines	Une provision pour un cas litigieux a été provisionné en 2013. Ce cas a été bouclé et les coûts y relatifs se sont avéré moins coûteux que prévu, la provision a donc été dissoute en positif du compte. Aucun frais de nouvelle procédure n'a été engendré en 2014.
	3134000	Finances	Voir commentaire sous rubrique 3134000-120210
	3150000	Ressources	Des réparations ont dû être réalisées sur une chaise de bureau de par une usure naturelle du mobilier devant un peu âgé.
	3158000	humaines Organisation interne et système	Notamment les redevances auprès du SIEN et du CEG ainsi que les abonnements pour les adresses Internet
		d'information	
		Ressources humaines	La répartition de ces coûts a été intégrée au budget 2014 dans le dicastère de l'organisation mais elle a finalement été comptabilisé dans le dicastère des Ressources humaines. Le montant correspond aux prévisions.
	3160000	Gérance du	Il s'agit ici de factures que nous nous payons à nous-mêmes afin de mieux refléter la réalité des coûts soit : Imputation interne relative au décompte de
		patrimoine	charges 2013 pour les surfaces administratives à Epervier 6 de CHF 15'830.50; à mettre en relation avec 170290 447900 + facture pour les locaux des Ressources humaines à Epervier 4 pour CHF 7'440.00. A mettre en relation avec 179630
	3162000	Chancellerie	Mensualités de leasing pour le photocopieur installé à la chancellerie.
		Organisation	Derniers leasings pour trois photocopieurs situés dans des locaux utilisés précédemment par les anciennes Communes. Ces photocopieurs ont été restitués à
		interne et système d'information Ressources	leur propriétaire avant l'été 2014 Les directives concernant l'imputation des coûts inhérents aux frais de mensualité de leasing des photocopieurs n'ont pas été clairement communiquées
		humaines	auprès des services dès lors ces frais n'ont pas été budgété pensant que ceux-ci était gérés par le dicastère de l'organisation. Néanmoins ils correspondent au montant prévu.
	3170000	Chancellerie	Dédommagements des employés de la chancellerie pour leurs déplacements professionnels + indemnités téléphoniques.
		Ressources	Lors de l'établissement du budget 2014 les frais de déplacement du Conseil communal ont été intégrés dans les comptes de la chancellerie. Néanmoins en
		humaines	cours d'année l'administration de finances à pris la décision de reporter les charges du Conseil communal dans le dicastères des ressources humaines. Un dépassement de l'ordre de CHF 6'600 est dès lors imputable à cette opération.
	3192001	Chancellerie	Redevances obligatoires auprès de la fédération des utilisateurs de droits d'auteurs et voisins. Le budget était prévu dans le compte 3199000.
	3400000	Ressources humaines	Des intérêts ont dû être payé à l'office de l'impôt à la source sur des arriérés 2010 provenant du cercle scolaire de la Fontenelle.
	3635000	Ressources	Un montant de CHF 100 a été versé au CPLN comme don permettant à cette école d'offre des prix au meilleures élèves terminant leur formation.
	3800000	humaines	Ce montant correspond à notre apport supplémentaire 2014 pour la provision à la réserve de fluctuation de valeur de la caisse Prévoyance.ne. Les montants
	3800000	Ressources humaines	ont été adaptés sur l'année 2014 en fonction de la variation des salaires entre les années 2013 et 2014.
	4240000	Contrôle de	Les recettes des copies étaient auparavant comptabilisées dans les émoluments du contrôle des habitants.
		l'habitant et état civil	
	4309000	Ressources humaines	Ce compte comprend les différents remboursement de taxe CO2 de la CCNC ainsi qu'un montant de l'ordre de CHF 17'000 d'allocation d'initiation au travail reçues de la CCNAC pour différents engagements de personnel provenant du chômage. Ces allocations sont dévolues à la formation de ces personnes dans leur nouvelle activité et n'étaient dès lors nullement prévisibles. Concernant les redistributions de taxe CO2 celles-ci n'ont prévue au budget.
	3101000	Gérance du	A mettre en balance avec les locations des salles et complexes polyvalents 230290 4470000. A noter que CHF 1'660.40 concernent des achats pour la création
0290	242525	patrimoine	de l'économat communal, montant non connu lors de l'élaboration du budget 2014.
	3105000 3111000	Loisirs, sports Gérance du	Achat de café pour la Rebatte à Chézard-St-Martin. La recette des ventes de café apparaît dans le compte 230290.4240000. Budget non dépensé en totalité. Il a été uniquement remplacé le nécessaire soit un lave-linge à Champs-Robert 1 pour CHF 2'430 Un four d'occasion a
		patrimoine	également dû être changé à la Rebatte pour CHF 2'800
		Loisirs, sports	Remplacement de matériel de sport en mauvais état.Remplacement de micros plus aux normes dans des salles de spectacle.
			- Salle de spectacles de Fontainemelon : achat d'un ordinateur portable et installation d'internet-wifi pour les régisseurs, ceci pour répondre à la demande
			croissante des locataires.
			 Achat de petit matériel divers pour les différentes salles. Une économie budgétaire a été réalisée pour compenser le dépassement du compte 3151000-232170.
	3120000	Gérance du	Budget réuni en un seul poste à l'élaboration. En ce qui concerne l'achat d'eau et la gestion des déchets, les salles polyvalentes représentent à elles seules CHF
		patrimoine	10'662.15 sur un total annuel de CHF 24'603.60. Ce montant important doit être mis en relation avec les recettes locatives facturées par culture et Sports. Ces
	3120001	Gérance du	frais sont difficilement estimables vu qu'ils dépendent des conditions climatiques. Factures d'électricité pour les salles polyvalentes (CHF 24'943.35) ainsi que pour les autres immeubles administratifs (CHF 20'225.65) soit un total de CHF
	2420002	patrimoine	45'169
	3120002	Gérance du patrimoine	Factures de chauffage pour les salle polyvalentes (CHF 50'163.80) et pour les autres immeubles administratifs (CHF 46'981.20) pour un total de CHF 97'145.40
	3130000	Gérance du	L'immeuble administratif sis à la rue Epervier 6 est géré par la fiduciaire Admimmob et fait partie du patrimoine administratif donc les contrats de
		patrimoine	maintenance, de conciergerie, d'entretien et d'honoraires sont imputés dans ce compte à hauteur de CHF 28'868.15 qui explique à lui seul une bonne partie du dépassement constaté; en effet, à la création du budget ces imputations étaient prévues dans le patrimoine financier. Il faut également tenir compte des frais relatifs aux contrats de maintenance pour CHF 8'372.55. A noter que CHF 1'166.40 concernent les frais de surveillance EGS pour Epervier 6!
	3132000	Gérance du	Il était prévu lors de l'élaboration du budget 2014 le début de l'évaluation du patrimoine. Celle-ci débutant en 2015, aucune dépense d'évaluation du
	3134000	patrimoine Finances	patrimoine administratif n'a dû être consentie. Voir commentaire sous rubrique 3134000-120210
		Gérance du	Aucun montant prévu au budget. Une facture ECAP a dû être imputée dans ce compte car l'immeuble sis à la rue de l'Epervier 6, géré par Admimmob (ex
		patrimoine	Moy) pour CHF 2'627.60 est le seul immeuble sous gérance ressortant du patrimoine administratif donc l'affectation sous 179630 3439400 ne peut être utilisée ici.
	3144000	Gérance du patrimoine	Divers travaux d'entretien pour les salles polyvalentes et les immeubles administratifs. Ne contient pas les frais d'entretien courant de chauffage. Budget pas utilisé en totalité.
	3151000	Gérance du	Contient les factures d'entretien pour les ascenseurs et lifts communaux, les machines à laver louées dans les salles polyvalentes (Rebatte et Corbes 7) ainsi
		patrimoine	que pour l'entretien des cloches à Charles-L'Epplatenier 1 aux GSC et l'entretien des extincteurs. Le budget a été sous-estimé.

	No. de	Unité administrative	
Fonctionnelle	compte 3151000	(UA) Loisirs, sports	- Contrat de maintenance annuelle dans les salles de sport pour garantir la sécurité des utilisateurs.
	3131000	2013113, 300113	- Maintenance et entretien des installations de la salle de spectacles de Fontainemelon.
			- Tous les collèges ont été reclassés dans le chapitre 232170, ce qui n'était pas le cas lors de l'élaboration du budget.
0290	3170000	Gérance du	- Une économie budgétaire a été réalisée pour compenser le dépassement du compte 3151000-232170. Pas de budget prévu comprenant les frais de déplacement mensuels. Nouvelle règle d'imputation.
	327000	patrimoine	
	4240000	Loisirs, sports	Le budget 2014 a été réalisé selon extrapolation des chiffres 2013. A quelques rares exceptions et ceci uniquement pour une question d'uniformisation, les
	4260000	Loisirs, sports	tarifs de location n'ont pas changé et les différences sont dues à une reclassification comptable de certains bâtiments. Remboursement de tiers suite à des dégâts à la salle de sports de Dombresson.
	4470000	Gérance du	Erreur de budgétisation des différents loyers à encaisser selon le modèle des anciennes Communes. Ce n'est qu'à partir de 2015 qu'une logique spécifique
		patrimoine	d'imputation des loyers a été décidée et appliquée avec différenciation claire entre le patrimoine financier et administratif. Une partie de cette importante différence se trouve dans les comptes de recette du patrimoine financier sous 179630 4430000. Ce compte recense les loyers encaissés dans les immeubles
			administratifs à Epervier 6 (1 locataire d'appartement et 2 locataires de garages) et à Charles-Epplattenier 1 aux GSC (appartement de fonction du voyer chef).
			CHF 11'660.00 ont été versés par erreur sur Epervier 6 au lieu d'Epervier 4! Le correctif se fera par la gérance Admimmob lors du 1er trimestre 2015. Total facturé : CHF 73'600.00
		Loisirs, sports	Le budget 2014 a été réalisé selon extrapolation des chiffres 2013. A quelques rares exceptions et ceci uniquement pour une question d'uniformisation, les
			tarifs de location n'ont pas changé et les différences sont dues à une reclassification comptable de certains bâtiments.
	4472000	Loisirs, sports	Le budget 2014 a été réalisé selon extrapolation des chiffres 2013. A quelques rares exceptions et ceci uniquement pour une question d'uniformisation, les tarifs de location n'ont pas changé et les différences sont dues à une reclassification comptable de certains bâtiments.
	4479000	Gérance du	Ce compte recense les charges ou recettes relatives aux décomptes de charges. Les encaissements de CHF -15'078.30 se répartissent ainsi : - Recette de CHF -
		patrimoine	15'830.50 (décompte de charges 2013 pour les surfaces administratives à Epervier 6 - à mettre en relation avec 170220 3160000) + Charge de CHF 752.20 qui consiste en un remboursement de décomptes de charge 2013 au locataire de l'appartement sis à Epervier 6.
	4631000	Gérance du	Erreur de budgétisation pour le subventionnement d'appartements à prix modérés. Lesdits bâtiments appartements appartenant au patrimoine financier aucune dépense n'a été imputé dans ce compte.
		patrimoine	aucune dépense n'a été imputé dans ce compté.
1110	3111000	Sécurité	Matériel pour patrouilleurs et mise en place du mandat avec le SDP La Chaux-de-Fonds, compensés par le compte 3102000 Imprimés, publications et copies
1110	3112000	Sécurité	Les frais d'équipement pour la mise en place du mandat avec le SDP La Chaux-de-Fonds sont compensé avec le compte 3110000 Acquisition de meubles,
	3120001	Gérance du	machines et appareils de bureau. Erreur de budgétisation. Aucune dépense en 2015 vu que la PONE n'a plus de contrat avec la Commune de Val-de-Ruz.
	3120001	patrimoine	Erredi de Budgetsution. Adedite depense en 2015 va que la 1 0NE n'a plus de contrat avec la commune de var de Ruz.
	2420400	Sécurité	Frais d'électricité des radars de Villiers
	3130100	Sécurité	Contrats de prestations avec la PONE (y compris la gestion administrative des radars), contrats avec EGS (Cernier Centre et la Fontenelle) et mandat avec le SDP La Chaux-de-Fonds pour le contrôle des mesures hivernales en novembre et décembre 2014.
	3134000	Finances	Voir commentaire sous rubrique 3134000-120210
	3151000 4210000	Sécurité Sécurité	Contrôles et certifications annuels des installations radars Les permissions tardives délivrées aux établissements publics ont été pratiquement inexistantes en 2014.
	4270000	Sécurité	Part communale sur les amendes d'ordre (en règle générale 50 %)
	3099000	Contrôle de l'habitant et état	L'administrateur du contrôle des habitants et état civil participe aux assemblées fédérales et cantonales professionnelles dans un but de formation continue.
1400		civil	
	3110000	Contrôle de l'habitant et état	L'introduction du nouveau système NAVIG pour l'établissement des cartes d'identité a nécessité une configuration spécifique pour le scannage des documents, ainsi qu'un signpad permettant la saisie informatique de la signature au guichet.
		civil	documents, amsi qu'un signpau permettant la saisie informatique de la signature au guichet.
	3130000	Contrôle de	Il s'agit essentiellement de la destruction sécurisée des documents de l'état civil et du contrôle des habitants et de la décoration de la salle des mariages par
		l'habitant et état civil	des arrangements floraux (un par saison).
		Loisirs, sports	- Budgété CHF 7'000.00 dans le compte 233420-3130000.
			- Ces dépenses concernent les frais à la charge de la commune pour l'organisation des deux foires de Dombresson et celle de Coffrane (électricité, parcage, autorisations, etc.).
	3134000	Finances	Voir commentaire sous rubrique 3134000-120210
	3158000	Contrôle de l'habitant et état	Les coûts d'exploitation du logiciel fédéral Infostar (registre informatisé de l'état civil), refacturés par les cantons au prorata du nombre d'habitants, ont connu une augmentation. Le budget avait été établi sur la base des coûts moyens des années précédentes.
		civil	and dagmentation. Le sauget avait etc étasis sur la susc des couts moyens des années précédentes.
	3170000	Contrôle de l'habitant et état	La fermeture des guichets décentralisés a entraîné la réduction attendue des frais de déplacement.
		civil	
	3601000	Aménagement du	A l'origine, un budget de CHF 8'000 est prévu dans le compte 1400.360100, soit : CHF 5'000 pour les frais d'exploitation numérique du cadastre (SITN) et CHF 3'000 pour la mise à jour du cadastre numérique (Engollon III). Pour 2014, les frais d'exploitation du cadastre numérique se montent à CHF 5'023.40.
		territoire, urbanisme	Les CHF 3'000 d'acompte pour Engollon III n'ont pas été réclamés par le service cantonal de la géomatique, qui a estimé que la somme d'acomptes versés
		Carta Ala da	par les anciennes communes est suffisante pour assurer le travail de mise à jour.
		Contrôle de l'habitant et état	Par rapport à 2013, nous avons enregistré une diminution du nombre de renouvellement de documents d'identité - CHF 3'000 et de permis étrangers - CHF 6'000 2013 était en effet une année d'échéance à 10 ans pour les nouvelles cartes d'identité 03 ainsi que la deuxième vague d'échéances des permis
		civil	étrangers depuis la fin du statut de saisonnier et le début de la libre circulation des personnes dans l'Union Européenne.
	4210000	Contrôle de	Même remarque que ci-dessus. Par ailleurs, les recettes 2013 étaient encore améliorées par le rattrapage de l'encaissement de permis établis pour le compte
		l'habitant et état	des anciennes communes.
	4240000	civil Loisirs, sports	- Budgété CHF 7'000.00 dans le compte 233420-4240000.
			- Ces revenus concernent l'organisation des deux foires de Dombresson et celle de Coffrane (électricité, parcage, autorisations, etc.). Les revenus sont
	4250000	Contrôle de	identiques à 2013. Parmi les diverses prestations de guichet, il y a la vente de livres des anciennes communes, des brochures chemins chouette, etc.
	1230000	l'habitant et état	a unit les diverses prestations de galeirei, il y à la vente de inves des ancientes communes, des arochares ancientifications de galeirei, il y à la vente de inves des ancientes communes, des arochares ancientifications de galeirei, il y à la vente de inves des ancientes communes, des arochares ancientes de inves des arochares ancientes de inves des arochares ancientes de inves de la vente de inves des arochares ancientes de inves de la vente de inves de la vente de inves de la vente de inves de la vente de inves de la vente de inves de la vente de inves de la vente de inves de la vente de inves de la vente de inves de la vente de inves de la vente de inves de la vente de inves de la vente de inves de la vente de inves de la vente de inves de la vente de inves de la vente de inves de la vente de inves de la vente de la ven
	4611000	civil Contrôle de	Les 2èmes notifications de commandements de payer sont malheureusement en augmentation; 1833 actes de poursuites ont été notifiés aux débiteurs.
	1011000	l'habitant et état	255 25555555555555
	4612000	civil	Part à la gestion de l'office régional d'état civil facturée à Valangin à reison de CUE 9 par hebitent
	4612000	Contrôle de l'habitant et état	Part à la gestion de l'office régional d'état civil facturée à Valangin à raison de CHF 8 par habitant.
		civil	
	3090000	Sécurité	Les soldes pour les exercices et la formation des sapeurs-pompiers figurent maintenant dans le compte 3092000. Dans ce compte on trouve les formations
1500	200000	64	organisées hors canton, les locations de la piste du feu à Couvet, les formations pour le permis C1.
	3099000 3099036	Sécurité Sécurité	Frais de subsistance lors des exercices et des interventions, repas annuels du SDI et des sections Frais des contrôles médicaux obligatoires pour les membres du SDI VdR, montant compensé avec le compte 3099000 (autres charges de personnel)
	3100000	Sécurité	Petit matériel de bureau et encre pour les imprimantes des détachements de premiers secours (DPS), compensé avec le compte 3102000 - Imprimés, publications, copies
	3101000	Sécurité	Prise en charge d'une facture non transmise en 2013 mais due
	3101001	Sécurité	Carburant pour l'ensemble du SDI VdR, compensé sur le compte 3151000 Entretien machines, matériel et véhicules (nouvelle nature créée en 2014)
		j	

	No. de	Unité administrative	
Fonctionnelle	compte	(UA)	Commentaires
	3102000	Comptabilité	Frais d'envoi des factures de taxe pompe par le centre d'impression de Fleurier
1500	2444000	générale	Les nouvelles acquisitions ont 4th limitées en 2014
	3111000 3111036	Sécurité Sécurité	Les nouvelles acquisitions ont été limitées en 2014. Sur ce montant, la majeure partie du matériel (CHF 31'204.80) bénéficie d'une subvention de 50 % de l'ECAP.
	3112000	Sécurité	Les frais d'équipements individuels sont presque intégralement subventionnés à hauteur de 50 % par l'ECAP.
	3120000	Gérance du	Les consommations énergétiques liées au service du feu sont imputées par la gérance suite à des discussions entre les UA Sécurité et Gérance du patrimoine.
		patrimoine	Il n'y avait aucun montant prévu pour cela au budget 2014. La consommation d'eau concerne uniquement le hangar du feu sis à Chasseral 3a à Cernier.
	2420004	6′	
	3120001	Gérance du patrimoine	Dito 3120000; concerne les hangars de Vilars, Cernier et Fontainemelon
	3130000	Sécurité	Le détail de ce compte se présente comme suit : cotisations FSSP (Fédération suisse des sapeurs-pompiers) : CHF 2'473; cotisations FSPN (Fédération des
			sapeurs-pompiers neuchâtelois): 2'618; OFCOM (Office fédéral de la communication): CHF 1'624.20; réseau Polycom: CHF 7'128; le solde représente les
			frais d'abonnements Swisscom.
	3134000	Finances	Voir commentaire sous rubrique 3134000-120210
	3137000	Finances	Lors de l'établissement du budget 2014, toutes les informations liées aux véhicules n'étaient pas encore consolidées. Budget établi sur la base des factures payées en 2013. Lors de la réception des factures du SCAN, bon nombre d'immatriculations ont été taxées différemment de 2013, raison pour laquelle les
			charges 2014 sont moins élevées que le budget. Dans sa globalité, le budget présente un total de CHF 34'000, alors que les comptes font état de CHF 27'100. Il
			faut encore ajouter que le budget 2014 tenait compte d'achats de vignettes et d'expertises, comptabilisées dans les différentes unités administratives.
	3160000	Gérance du	Imputation interne pour le loyer du Centre de secours à Fontainemelon (CHF 30'500.00) ainsi que pour les locaux du chef du service du feu pour le 1er
	3170000	patrimoine Sécurité	semestre à Fontainemelon (CHF 900) et pour l'autre semestre à Epervier 6 (CHF 825.00). Déplacements et indemnités de natel pour les astreints
	3611000	Sécurité	La contribution annuelle par habitant pour les missions de renfort (chimiques) se montait auparavant à CHF 5.60 par habitant. Elle a été facturée par le SSCM
			prorata temporis du 1er janvier au 24 mars 2014, date de l'adoption du règlement d'application de la LPDIENS par le Conseil d'Etat (CHF 20'793.80). A partir
			du 25 mars 2015, la participation aux missions de secours est facturée par l'ECAP. Pour la période du 25 mars au 31 décembre 2014, la participation par
			habitant s'est élevée à CHF 10.05, soit un total de CHF 162'528.60. Selon toute vraisemblance, ce montant devrait être revu à la baisse en fonction des
			analyses en cours et des synergies que les SIS devront trouver dans le cadre de leur réorganisation.
	4200000	Sécurité	La facturation pour l'année 2014 a été envoyée le 9 décembre 2014 pour un montant de CHF 356'293.36, en tenant compte de la modification des modalités
			de perception de l'arrêté du Conseil général du 30 juin 2014. Concernant la facturation pour l'année 2013, de nombreux correctifs ont été effectués durant
			l'année comptable 2014, au vu du nombre des réclamations à traiter. La perte des rentrées de la taxe est compensée par les rentrées supplémentaires sur les
			amendes d'ordre (CHF 322'553.05) et les charges en moins dans le compte 3612000 - 194220 - participation au services sanitaires (ambulances) (- CHF
	4240000	Sécurité	143'848.70). Par rapport à l'année dernière, les interventions permettant d'établir une facturation ont été moins nombreuses. En 2013, les orages de juin avaient généré
	4240000	Securite	beaucoup de factures.
	4612000	Sécurité	La participation de Valangin aux coûts de fonctionnement du SDI VdR est plus basse enn fonction notamment de frais de fonctionnement plus faibles que
			prévus (engagement du commandant à partir du 1er août 2014 par exemple).
	4631000	Sécurité	Le détail des subventions pour l'année 2014 se présente comme suit : Missions de secours CHF 1'627.10 / Frais d'instruction CHF 18'221.85 / Equipements et
			matériel de lutte contre l'incendie CHF 27'642.65 / FSSP et entretien du matériel CHF 3'213 Les subventions sont moins élevées que prévu car les achats de
			matériel et frais de formation pour les missions de secours ont été nettement moins élevés qu'en 2013 au vu du changement de législation en cours en matière de missions de secours.
			principal de missiono de seconia.
	3111000	Gérance du	Pas de budget : achat thermomètre et hygromètre pour le STPA
1610	3120000	patrimoine Gérance du	Pas de budget prévu initialement. En cours d'année il a été décidé de centraliser toutes les dépenses relatives aux entretiens des immeubles à la gérance du
	3120000	patrimoine	patrimoine peu importe l'affectation réelle du lieu (TP - PC - école, etc.). Ce poste recense les achats d'eau pour le STPA. Achat à mettre en relation avec le
		, , , , ,	montant perçu pour la location du STPA par l'armée - voir compte 171610 447200.
	3120001	Gérance du	Dito remarque ci-dessus quant à l'absence de budget. Ce compte comprend les factures d'électricité pour le STPA ainsi que pour les stands de tir communaux.
		patrimoine	
	3120002	Gérance du patrimoine	Dito pour absence budget. Achat de 7000 litres de mazout pour le STPA
	3130000	Gérance du	Pas de budget prévu initialement. En cours d'année il a été décidé de centraliser toutes les dépenses relatives aux entretiens des immeubles à la gérance du
	020000	patrimoine	patrimoine. Ce poste recense les frais de téléphones du STPA pour CHF 1'244.20; les travaux liés à l'alarme incendie pour CHF 7'855.90; un système de clé
			Safos a été ajouté pour CHF 1'890 dont CHF 500 de subvention (voir 171610 4631000). Les autres dépenses concernent l'entretien de la toiture ainsi que le
			ramonage du STPA.
	3131000	Gérance du patrimoine	Erreur de correction - aurais dû être imputé dans 3151000
	3134000	Finances	Voir commentaire sous rubrique 3134000-120210
	3144000	Gérance du	2 factures pour le stand de tir de Savagnier (CHF 1'549.10 pour réfection de la toiture suite à un vol de chenaux; CHF 125 rhabillage WC) pour un total de CHF
		patrimoine	1'674.10 sur un budget estimé à CHF 15'000
	4472000	Gérance du	Loyers du STPA pour 2014. Malheureusement ce loyer ne couvre par les frais d'entretien de l'ouvrage.
	4631000	patrimoine	Subvention SAFOS à mottre en relation avec la dénance de CHF 1/900, du compte 21/2000 17/16/10
	4631000	Gérance du patrimoine	Subvention SAFOS à mettre en relation avec la dépense de CHF 1'890 du compte 3130000 171610
1620	3090000	Sécurité	Les soldes figurent dans le compte 3092000 et les frais de subsistance lors des cours dans le compte 3099000.
	3092000	Sécurité Sécurité	Ce compte comprend également les soldes pour le bicentenaire, remboursées au travers du compte 4240000. Divers frais de subsistance lors des cours d'OPC, auparavant comptabilisés dans le 3090000.
	3099000 3100000	Sécurité Sécurité	Les frais de bureau sont compensés par le compte 3101000 Matériel d'exploitation, fournitures.
	3101000	Gérance du	Pas de budget. Achat de fournitures uniquement pour l'abri public de Villier
		patrimoine	
	3101001	Sécurité	Jusqu'en 2014, les frais d'essence et de carburant étaient englobés dans le compte 3151000 Entretien de machines, appareils et véhicules. Ce montant est par
	2402000	C f a with f	conséquent compensé par ledit compte.
	3102000 3111000	Sécurité Sécurité	Les frais d'imprimés, publications et copies sont compensés par le compte 3101000 Matériel d'exploitation, fournitures. Acquisition de matériel divers, dont des pompes submersibles. Elles permettront d'intervenir dans des situations de locaux inondés, d'intempéries, en appui
	3111000	Securite	au SDI VdR si nécessaire.
	3120000	Gérance du	Pas de budget prévu initialement. Ce n'est que durant l'année qu'il a été défini que toutes les factures relatives aux immeubles seraient imputées par la
		patrimoine	gérance du patrimoine afin d'avoir une meilleure vision sur l'entretien des immeubles communaux. Concerne les achats d'eau pour les différents abris PC
	2120001	Gáranca d::	(Villiers - Geneveys-Sur-Coffrane - Montmollin - Hauts-Geneveys - Dombresson et Coffrane).
	3120001	Gérance du patrimoine	Factures d'électricité pour les abris PC autres que les centre de commandement et les abris subventionnés qui sont gérés directement par le service de la sécurité étant donné que les frais desdits locaux doivent être refacturés et font l'objet de subventions par le canton.
		Sécurité	Il s'agit des frais d'électricité des abris protégés.
	3120002	Gérance du	Achat de combustible de chauffage pour les abris publics de la protection civile (tous les abris autre que les centre de commandements et les abris
		patrimoine	subventionnés). Tous les abris sont alimentés en gaz sauf celui de Coffrane (pellets).
	3130000	Gérance du	Frais de téléphones pour les abris publics uniquement. Egalement imputé dans ce compte le contrôle électrique de l'abri PC des Geneveys-sur-Coffrane
	3134000	patrimoine Finances	Voir commentaire sous rubrique 3134000-120210
	3137000	Finances	Voir commentaire sous rubrique 3137000-121500
	3144000	Gérance du	Divers petites réparations électriques dans les abris PC publics des Hauts-Geneveys et des Geneveys-sur-Coffrane
		patrimoine	
	3160000	Gérance du	Loyers par imputation interne pour poste chef PC à Fontainemelon de janvier à juin pour le 1er semestre et ensuite à Epervier 6 pour le second semestre afin
	3611000	patrimoine Sécurité	de tenir compte du déménagement qui a eu lieu à fin juin. Contribution au fonds cantonal de la protection civile à hauteur de CHF 14 par habitant
	2021000		The second secon

"	No. de	Unité administrative	
Fonctionnelle	compte 4470000	(UA) Gérance du	Commentaires Part de salaire du concierge résidant à Coffrane dont une quote-part de son travail est dévolu à l'entretien de l'abri PC sis dans le bâtiment du collège.
1620	1170000	patrimoine	There are suitaine and controlling a restraint a contraine done and quote part are son at a value and a rentrection are rush in a six daily i
	4472000	Gérance du	Reprise facturation débiteurs - erreur de comptabilisation des finances car concerne le STPA donc devrait se retrouver sous 171610 44720000 et non sous
	4630000	patrimoine	171620 4472000
	4630000 4631000	Sécurité Sécurité	Subvention de la Confédération pour l'entretien des constructions protégées Subvention du Fonds cantonal de la protection civile aux frais de fonctionnement de l'OPC VdR
2111	3090000	Ecoles	De nombreuses formations ont été prises en charge par la Haute école pédagogique.
	3100000	Ecoles	Les dépenses de matériel pour l'enseignement avaient été initialement budgétées dans les comptes 3101000 et 3104000 uniquement. Pour plus de clarté, elles ont été ventilées dans les comptes 3100000 à 3104000.
	3101000	Ecoles	Les dépenses de matériel pour l'enseignement avaient été initialement budgétées dans les comptes 3101000 et 3104000 uniquement. Pour plus de clarté,
			elles ont été ventilées dans les comptes 3100000 à 3104000.
	3102000	Ecoles	Les dépenses de matériel pour l'enseignement avaient été initialement budgétées dans les comptes 3101000 et 3104000 uniquement. Pour plus de clarté, elles ont été ventilées dans les comptes 3100000 à 3104000.
	3103000	Ecoles	Les dépenses de matériel pour l'enseignement avaient été initialement budgétées dans les comptes 3101000 et 3104000 uniquement. Pour plus de clarté,
	212122		elles ont été ventilées dans les comptes 3100000 à 3104000.
	3104000	Ecoles	Les dépenses de matériel pour l'enseignement avaient été initialement budgétées dans les comptes 3101000 et 3104000 uniquement. Pour plus de clarté, elles ont été ventilées dans les comptes 3100000 à 3104000.
	3110000	Ecoles	La réutilisation de matériel disponible dans d'autres collèges a permis d'économiser sur ce poste.
	3130000	Ecoles	Budget en partie prévu pour les frais de leasing des photocopieurs comptabilisés dans le compte 202111.3162000
	3132000	Ecoles	Les frais d'orthophonie ont été budgétés initialement dans les honoraires de conseillers externes. Pour plus de clarté, ils ont été comptabilisés dans un compte distinct (202192.3130042).
	3134000	Finances	Voir commentaire sous rubrique 3134000-120210
	3150000	Ecoles	Le budget a été surévalué.
	3160000 3162000	Ecoles Ecoles	Montant des locations 2013 et 2014 de deux salles de la Fondation Borel. Ces salles sont utilisées par des classes de 1ère et 2e année. Les frais de leasing des photocopieurs ont été budgétés dans le compte 202111.3130000.
	3171000	Ecoles	En début d'année 2014, certaines dépenses ont été comptabilisées au net (coût brut - participation des parents), ce qui explique en partie le solde disponible.
	3612000	Ecoles	Coût des élèves de Val-de-Ruz qui sont scolarisés dans d'autres cercles, notamment à l'éorén. Le budget prévu pour les 3 cycles (frs. 2'800'000) n'a pas été
	4230000	Ecoles	dépassé. Ce budget était prévu pour l'écolage facturé à Valangin qui a finalement été imputé dans le compte 202111.4612000.
	4260000	Ecoles	Participation financière des parents pour les activités hors cadre.
	4612000	Ecoles	Sont comptabilisés dans ce compte, les écolages facturés à Valangin pour 2013 et 2014, ainsi que les décomptes 2013 de l'éorén.
2120	3090000	Ecoles	De nombreuses formations ont été prises en charge par la Haute école pédagogique.
	3100000	Ecoles	Les dépenses de matériel pour l'enseignement avaient été initialement budgétées dans les comptes 3101000 et 3104000 uniquement. Pour plus de clarté,
	2101000	Ecoles	elles ont été ventilées dans les comptes 3100000 à 3104000. Les dépenses de matériel pour l'enseignement avaient été initialement budgétées dans les comptes 3101000 et 3104000 uniquement. Pour plus de clarté,
	3101000	Ecoles	elles ont été ventilées dans les comptes 3100000 à 3104000.
	3102000	Ecoles	Les dépenses de matériel pour l'enseignement avaient été initialement budgétées dans les comptes 3101000 et 3104000 uniquement. Pour plus de clarté,
	24.02.000	Facility	elles ont été ventilées dans les comptes 3100000 à 3104000.
	3103000	Ecoles	Les dépenses de matériel pour l'enseignement avaient été initialement budgétées dans les comptes 3101000 et 3104000 uniquement. Pour plus de clarté, elles ont été ventilées dans les comptes 3100000 à 3104000.
	3104000	Ecoles	Les dépenses de matériel pour l'enseignement avaient été initialement budgétées dans les comptes 3101000 et 3104000 uniquement. Pour plus de clarté,
	2440000		elles ont été ventilées dans les comptes 3100000 à 3104000.
	3110000 3130000	Ecoles Ecoles	La réutilisation de matériel disponible dans d'autres collèges a permis d'économiser sur ce poste. Budget en partie prévu pour les frais de leasing des photocopieurs comptabilisés dans le compte 202120.3162000
	3132000	Ecoles	Les frais d'orthophonie ont été budgétés initialement dans les honoraires de conseillers externes. Pour plus de clarté, ils ont été comptabilisés dans un compte
			distinct (202192.3130042).
	3134000 3150000	Finances Ecoles	Voir commentaire sous rubrique 3134000-120210 Le budget a été surévalué.
	3162000	Ecoles	Les frais de leasing des photocopieurs ont été budgétés dans le compte 202120.3130000.
	3171000	Ecoles	En début d'année 2014, certaines dépenses ont été comptabilisées au net (coût brut - participation des parents), ce qui explique en partie le solde disponible.
	3612000	Ecoles	Coût des élèves de Val-de-Ruz qui sont scolarisés dans d'autres cercles, notamment à l'éorén. Le budget prévu pour les 3 cycles (frs. 2'800'000) n'a pas été
			dépassé.
-	4230000	Ecoles Ecoles	Ce budget était prévu pour l'écolage facturé à Valangin qui a finalement été imputé dans le compte 202120.4612000. Participation financière des parents pour les activités hors cadre, devoirs surveillés, etc.
	4260000 4612000	Ecoles	Sont comptabilisés dans ce compte, les écolages facturés à Valangin pour 2013 et 2014, ainsi que les décomptes 2013 de l'éorén.
	4630000	Ecoles	Encaissement des subsides Jeunesse et Sport.
2120	2000000	Feeles	Frais de collegues internes Budget prévu dens le compte 202120 2120000
2130	3099000 3100000	Ecoles Ecoles	Frais de colloques internes. Budget prévu dans le compte 202130.3130000. Les dépenses de matériel pour l'enseignement avaient été initialement budgétées dans les comptes 3101000 et 3104000 uniquement. Pour plus de clarté,
			elles ont été ventilées dans les comptes 3100000 à 3104000.
	3101000	Ecoles	Les dépenses de matériel pour l'enseignement avaient été initialement budgétées dans les comptes 3101000 et 3104000 uniquement. Pour plus de clarté,
	3102000	Ecoles	elles ont été ventilées dans les comptes 3100000 à 3104000. Les dépenses de matériel pour l'enseignement avaient été initialement budgétées dans les comptes 3101000 et 3104000 uniquement. Pour plus de clarté,
			elles ont été ventilées dans les comptes 3100000 à 3104000.
	3103000	Ecoles	Les dépenses de matériel pour l'enseignement avaient été initialement budgétées dans les comptes 3101000 et 3104000 uniquement. Pour plus de clarté, elles ont été ventilées dans les comptes 3100000 à 3104000.
	3104000	Ecoles	Les dépenses de matériel pour l'enseignement avaient été initialement budgétées dans les comptes 3101000 et 3104000 uniquement. Pour plus de clarté,
			elles ont été ventilées dans les comptes 3100000 à 3104000.
	3118000 3130000	Ecoles Ecoles	Aucun achat de logiciels ou licences en 2014. Budget en partie prévu pour les frais de leasing des photocopieurs (202130.3162000), pour les frais de colloques (202130.3099000) et pour les prestations de
	3130000	Leoles	service de tiers de la direction (202190.3130000).
	3132000	Ecoles	Les frais d'orthophonie ont été budgétés initialement dans les honoraires de conseillers externes. Pour plus de clarté, ils ont été comptabilisés dans un compte
-	3134000	Finances	distinct (202192.3130042). Voir commentaire sous rubrique 3134000-120210
	3150000	Ecoles	Le budget a été surévalué.
	3153000	Ecoles	Coût pour la maintenance matérielle et logicielle (frs. 300/ordinateur) et pour l'utilisation du réseau pédagogique neuchâtelois.
	3158000 3162000	Ecoles Ecoles	Redevances pour serveurs et applications utilisés par la bibliothèque. Les frais de leasing des photocopieurs ont été budgétés dans le compte 202130.3130000.
	3171000	Ecoles	En début d'année 2014, certaines dépenses ont été comptabilisées au net (coût brut - participation des parents), ce qui explique en partie le solde disponible.
	3612000	Ecoles	Coût des élèves de Val-de-Ruz qui sont scolarisés dans d'autres cercles, notamment à l'éorén. Le budget prévu pour les 3 cycles (frs. 2'800'000) n'a pas été dépassé.
	4230000	Ecoles	Ce budget était prévu pour l'écolage facturé à Valangin qui a finalement été imputé dans le compte 202130.4612000.
	4260000	Ecoles	Participation financière des parents pour les activités hors cadre, cours d'économie familiale, devoirs surveillés, etc.
	4612000 4630000	Ecoles Ecoles	Sont comptabilisés dans ce compte, les écolages facturés à Valangin pour 2013 et 2014, ainsi que les décomptes 2013 de l'éorén. Encaissement des subsides Jeunesse et Sport.
	+030000	Leoics	
	3101000	Gérance du	Achat de matériel et fournitures pour l'entretien normal des salles de classes et autres locaux. Economie de CHF 22'000 par rapport aux comptes 2013.
2170		patrimoine	

	No. de	Unité administrative	
onctionnelle	compte 3101000	(UA)	Commentaires - Achat de matériel et fournitures nour l'exploitation de la piscipe de la Fontepelle
2170		Loisirs, sports Gérance du	 - Achat de matériel et fournitures pour l'exploitation de la piscine de la Fontenelle. - Une économie budgétaire a été réalisée pour compenser le dépassement des compte 3151000-232170 et 3101072-232170. Ce compte qui regroupe les achats d'essence ou de diesel pour véhicules et machines était inexistant lors de l'élaboration du budget. L'année précédente les
		patrimoine	achats d'essence passaient par le compte 3101000
	3101072	Loisirs, sports	- Traitements nécessaires au bon fonctionnement de la piscine de la Fontenelle Ce poste budgétaire a été oublié lors de l'élaboration du budget 2014. Le dépassement budgétaire est compensé par des économies dans le compte 232170-3101000.
	3111000	Gérance du patrimoine	Achat d'un tracteur (CHF 5'663) et d'une tondeuse (CHF 2'379) ainsi qu'une cuisine d'occasion pour CHF 5'000 expliquent ce dépassement.
		Loisirs, sports	- Remplacement de matériel de sport en mauvais état. - Achat de petit matériel divers pour les différentes salles.
	2112000	Gérance du	- Une économie budgétaire a été réalisée pour compenser le dépassement du compte 3151000-232170.
	3112000	patrimoine	Le budget relatif aux achats de vêtements et habits n'a pas été utilisé en totalité. Les achats ont été limité au maximum.
	3120000	Gérance du patrimoine	Le budget global pour les dépenses énergétiques des bâtiments scolaires a été sous-estimé à CHF 350'000 pour l'eau, électricité et le combustible de chauffage. Il a été décidé durant l'année afin d'avoir une meilleure vision des différentes charges énergétiques, de diviser le budget en eau et déchets, électricité et combustibles de chauffage. Il faut donc considérer les 3 comptes suivants afin de le comparer au budget. Le total des achats d'eau se monte à CHF 156'288.50. L'achat d'eau pour la piscine de la Fontenelle se monte à lui à CHF 65'814.80 pour l'année 2014. A noter que la facture pour la piscine de la Fontenelle, pour la période juillet à décembre 2013, se retrouve également dans ce compte pour CHF 35'060.80. Soit un final une facture totale de CHF 100'875.60 ce qui représente les 2/3 de la facture annuelle totale uniquement pour la piscine de la Fontenelle! Peu de latitudes quant aux potentielles économies à réaliser.
	3120001	Loisirs, sports Gérance du	Le traitement de cette rubrique incombe à la gérance et les dépenses sont ventilées dans le chapitre 172170. Fourniture d'électricité pour les différents bâtiments scolaires communaux. Total annuel CHF 150'771.90. Sur ce total CHF 62'357 concerne uniquement le
	3120002	patrimoine Gérance du	collège de la Fontenelle soit le 41% du total des bâtiments scolaires. Dépense totale CHF 445'493.10 répartit ainsi :
		patrimoine	 - Achat de gaz : CHF296'800 soit 66% - Achat de mazout : CHF 19'600 soit 4% - Achat de pellets : CHF 129'093 soit 30% La facture pour l'achat de gaz et de pellets pour le collège de la Fontenelle se monte à elle-seule à CHF 205'329.20 soit quasi 50% de la facture annuelle.
	3130000	Gérance du patrimoine	Budget clairement sous-estimé. Les postes composant ce comptes sont par ordre d'importance : - frais d'entretien régulier des chauffages
			 - contrats de maintenances - heures payées aux concierges externes - les abonnements téléphoniques CMN pour les concierges ainsi que pour les alarmes bâtiments - ramonage
	3132000	Gérance du	- contrôles électriques obligatoires, etc. A noter qu'une économie de CHF 6'000 a été réalisée par rapport aux comptes 2013. Honoraires payés à Me Heinis pour le suivi du litige lié au collège de Vilars. Ce montant fait l'objet d'une provision dans les comptes 2012 de la Commune de
	3134000	patrimoine Finances	Fenin-vilars-Saules. Voir commentaire sous rubrique 3134000-120210
	3141000	Gérance du	Erreur de correctif de la comptabilité générale
	3144000	patrimoine Gérance du patrimoine	Facture pour relier la Fontenelle et le collège primaire au CAD Cernier-Fontainemelon, montant non budgété de CHF 25'704 Rénovation d'une salle de classe à Chézard. Le dépassement s'explique principalement par les nombreuses pannes de chauffages (interventions extraordinaires) auxquelles la gérance a dû faire face durant le premier semestre 2014, montants difficilement prévisibles. Le budget a été nettement sous-évalué compte tenu de l'état général des différents collèges communaux. Le total des dépenses annuelles correspond parfaitement au compte 2013 si l'on omet les frais de raccordement au CAD dont il est fait mention ci-dessus.
		Loisirs, sports	Entretien minimum des infrastructures existantes.
	3151000	Gérance du patrimoine	Entretien des ascenseurs, des lifts, des extincteurs ainsi que du matériel lourd se trouvant dans les bâtiments scolaires (frigos, machines à laver, cuisinières). Economie de CHF 16'000 par rapport aux comptes 2013.
		Loisirs, sports	 Contrat de maintenance annuelle dans les salles de sport pour garantir la sécurité des utilisateurs. Les installations de la piscine de la Fontenelle sont en fin de vie et nécessitent un important entretien annuel. Tous les collèges ont été reclassés dans le chapitre 232170, ce qui n'était pas le cas lors de l'élaboration du budget. Le dépassement budgétaire est compensé par des économies dans les comptes 230290-3111000, 230290-3151000, 232170-3101000 et 232170-3111000.
	3160000	Gérance du patrimoine	Location de classes au collège de Valangin
	3199000	Gérance du	Paiement de franchise lors de sinistres
	4240000	patrimoine Loisirs, sports	Le budget 2014 a été réalisé selon extrapolation des chiffres 2013. A quelques rares exceptions et ceci uniquement pour une question d'uniformisation, les tarifs de location n'ont pas changé et les différences sont dues à une reclassification comptable de certains bâtiments.
	4260000	Gérance du patrimoine	Remboursement de la Mobilière pour remplacements de vitres au collège des Geneveys-sur-Coffrane et à la Fontenelle
	4470000	Loisirs, sports Gérance du	Remboursement de tiers suite à des dégâts à la salle de spectacles de Boudevilliers. Retenue de salaire pour appartements de fonction à Cernier et Fontainemelon + rbmt EORéN pour la location du collège de Vilars, Fontaines et de Montmollin
	4470000	gerance du patrimoine	pour CHF 178'894.35.
	4472000	Loisirs, sports Gérance du	Le budget 2014 a été réalisé selon extrapolation des chiffres 2013. A quelques rares exceptions et ceci uniquement pour une question d'uniformisation, les tarifs de location n'ont pas changé et les différences sont dues à une reclassification comptable de certains bâtiments. Location annuelle de salles dans les collèges de Cernier, Chézard-Saint-Martin, Fontainemelon et Geneveys-sur-Coffrane)- Budget global sous 0290.447000
		patrimoine Loisirs, sports	- Le budget 2014 a été réalisé selon extrapolation des chiffres 2013. A quelques rares exceptions et ceci uniquement pour une question d'uniformisation, les tarifs de location n'ont pas changé et les différences sont dues à une reclassification comptable de certains bâtiments.
			 Piscine de la Fontenelle : 6 abonnements de saison (4 de septembre à décembre 2013). 899 entrées payantes (313 de septembre à décembre en 2013). Nous constatons une augmentation réjouissante de la fréquentation, ceci grâce notamment à l'abonnement découverte qui permet de se rendre dans les 3 piscines communales.
2180	3099000 3100000	Parascolaire Parascolaire	Ce compte comprend les contributions au Fonds social qui ont été budgétées dans le compte 3130000. Comptes 3100000, 3101000, 3102000 et 3104000 : ces différents comptes ont été budgété sous un seul compte à savoir le 3101000. Les frais en lien aux diverses impressions du service n'ont pas été budgetés. Les directives concernant l'imputation des coûts inhérents aux frais de mensualité de leasing des photocopieurs n'ont pas été clairement communiquées auprès des services dès lors ces frais n'ont pas été budgété pensant que ceux-ci était gérés par le dicastère de l'organisation. Néanmoins ce montant peut être absorber dans le budget global du service.
	3101000	Gérance du	Produits de nettoyage pour parascolaire de Fontaines
	3105000	patrimoine Parascolaire	La différence de ce compte en rapport au budget 2014 s'explique par l'augmentation constante du nombre d'enfants fréquentant nos accueils notamment suite à l'ouverture en continu de ceux-ci. Il est également à considéré la reprises de l'accueil parascolaire du Côtillon au 1er septembre 2014 qui a fait l'objet d'un rapport circonstancié auprès du Conseil général. Ces différentes dispositions n'ont pas pu être prévues dans le cadre du budget.
	3134000 3137000	Finances Parascolaire	Voir commentaire sous rubrique 3134000-120210 Ce compte comprend les coûts relatifs aux autorisations délivrées par le canton pour l'exploitation des accueils parascolaires. Cette dépense a été budgétées dans le compte 3130000.

	No. de	Unité administrative	
Fonctionnelle	compte	(UA)	Commentaires
2180	3158000	Parascolaire	Les coûts inhérents à la maintenance du logiciel ETIC-AEF, n'ont malheureusement pas pu être intégrés au budget. Lors de l'établissement du budget les coûts relatifs à ce programme n'étaient pas connus et il a dès lors été impossible d'évaluer un éventuel montant à intégrer au budget sur la base des informations dont nous étions en possession à ce moment là. Les coûts y relatifs s'élèvent à CHF 86 par place d'accueil.
2100	3160000	Gérance du patrimoine	Imputations internes pour locaux parascolaires à Ht-Geneveys-Fontainemelon-Cernier-Vilars-Fontaine
	3635000	Parascolaire	Lors de l'établissement du budget la part communale à nos propres accueils a été budgété au net soit après déductions des revenus du compte 4612000. Sur la base de ces éléments nous pouvons constaté que pour 2014 le montant net du compte est dès lors moins élevé que le montant prévu au budget de prêt de CHF 70'000
	4309000	Parascolaire	Les recettes provenant de la part des parents ont été plus conséquentes que prévu de l'ordre de CHF 150'000 ceci provient notamment par l'augmentation de la fréquentation de nos accueils mais également suite à la reprises de l'accueil du Côtillon.
	4630000	Parascolaire	Les subventions fédérales n'ont pas encore été perçues. Celles-ci sont calculés au moyen d'une pondération sur le nombre de places occupées soit la fréquentation effective ainsi que sur le nombre de jours d'ouverture de l'accueil. Il est par conséquent difficile d'évaluer le montant à recevoir pour l'année 2014.
	4631000	Parascolaire	Les subventions cantonales ont été quelques peu sous évaluées. Ceci provient notamment de l'augmentation du nombre de places à l'accueil parascolaire de Fontaines qui a donné droit à une augmentation du montant des subventions.
2190	3090000	Ecoles	Formation d'un membre de la direction. Budget dans les comptes formation des cycles 1-3 (202111-212120-202130).
	3130000	Ecoles	Frais de téléphonie et cotisations à des associations professionnelles. Budget prévu dans le compte 202130.3130000.
	3134000	Finances	Voir commentaire sous rubrique 3134000-120210
	3137000	Finances	Voir commentaire sous rubrique 3137000-121500
	3105000	Ecoles	Achats des boissons pour l'automate et des repas pour les élèves du cycle 3. Les recettes correspondantes sont comptabilisées dans le compte
2192			202192.425000.
	3130041	Ecoles	Le programme d'économie pour les transports n'a pas pu être mis en place dès 2014.
	3130042	Ecoles	Les frais d'orthophonie ont été budgétés dans le compte 3132000 de chaque cycle (202111-202120-202130).
	3132000	Ecoles	Dans le cadre de la réorganisation des transports scolaires, un mandat a été confié au RUN à fin 2014.
	3134000	Finances	Voir commentaire sous rubrique 3134000-120210
	4250000	Ecoles	Vente d'un minibus et recettes des ventes de boissons et repas. Subvention pour les transports scolaires
	4631000	Ecoles	Subvention pour les transports scolaires.
2200	3611000	Ecoles	Participation communale 2013 et 2014 pour les élèves scolarisés dans des écoles spéciales hors canton.
	3614000	Ecoles	Les prix de la journée des écoles spéciales (Perce Neige, CERAS, etc.) ont augmenté de 5%. Une partie des écolages a été payée directement par la commune au lieu d'être refacturé par l'éorén.
2300	3614000	Ecoles	Ecolage Académie de Meuron.
	3101000	Culture	Les dépenses liées aux bibliothèques publiques ont été ventilées sur les comptes 310100 et 310300. Le budget initial de CHF 10'000.00 est dépassé d'environ
3210	3103000	Cultura	CHF 1'000.00 et est compensé par l'économie sur le compte 319000 figurant au budget initial à hauteur de CHF 1'000.00.
	3103000	Culture	Les dépenses liées aux bibliothèques publiques ont été ventilées sur les comptes 310100 et 310300. Le budget initial de CHF 10'000.00 est dépassé d'environ CHF 1'000.00 et est compensé par l'économie sur le compte 319000 figurant au budget initial à hauteur de CHF 1'000.00.
	3130000	Culture	Bibliobus: CHF 7.70 par habitant (4'859 personnes) + CHF 50.00 de cotisation fixe. Concerne les villages de Boudevilliers, Dombresson, Engollon, Fenin-Vilars-Saules, Fontainemelon, Les Hauts-Geneveys, Montmollin et Villiers.
	3134000 3199000	Finances Culture	Voir commentaire sous rubrique 3134000-120210 Les dépenses liées aux bibliothèques publiques ont été ventilées sur les comptes 310100 et 310300. Le budget initial de CHF 10'000.00 est dépassé d'environ CHF 1'000.00 et est compensé par l'économie sur le compte 319000 figurant au budget initial à hauteur de CHF 1'000.00.
	4240000	Culture	Revenus des bibliothèques publiques de Fontainemelon et des Geneveys-sur-Coffrane. Le montant est quasiment identique aux comptes 2013; le budget 2014 était sous-évalué par manque de connaissances.
	4631000	Culture	Subvention pour la bibliothèque publique de Fontainemelon.
3290	3101000	Culture	La comptabilité des festivités du Bicentenaire 2014 a été intégrée à la comptabilité générale. Le rapport de gestion apporte un commentaire sur l'ensemble des dépenses et des recettes.
-	3105100	Culture	2 apéritifs ont été offerts par le chef de dicastère pour les Jardins Musicaux et le Bicentenaire. Bicentenaire : se référer aux commentaires du compte 3101000-223290.
-	3130000 3131000	Culture Culture	Bicentenaire : se référer aux commentaires du compte 3101000-223290. Bicentenaire : se référer aux commentaires du compte 3101000-223290.
	3134000	Finances	Voir commentaire sous rubrique 3134000-120210
	3170000	Culture	Frais de déplacement et autres frais pour le personnel administratif et technique.
	3199000	Culture	Le budget de CHF 50'000.00 du compte 3199000 a été utilisé sous le compte 3199051.
	3199051	Culture	- Fête nationale : CHF 93'753.05.
			 - Poésie en arrosoir : CHF 5'000.00. - Connaissance du Monde : CHF 8'151.90. - Divers : CHF 954.75.
			- Remarques concernant la Fête nationale : dès 2014, les charges et revenus liés à la partie "food" sont intégrées dans la comptabilité communale, ce qui
	3636000	Culture	n'était pas le cas avant. La charge communale reste stable et se situe aux alentours de CHF 50'000.00. - Jardins musicaux : CHF 25'000.00.
	3030000	Culture	- Sociétés locales : CHF 26'300.00. - Marche du 1er-Mars : CHF 3'238.25.
	4250000	Culture	- Divers projets culturels : 17'117.85. - Connaissance du Monde (entrées) : CHF 8'058.00. - Le solde des recettes concerne le Bicentenaire.
	4309000	Culture	- Connaissance du Monde (cantine) : CHF 628.60
			 - Fête nationale : CHF 35'957.80. - Divers : CHF 4'799.27. - Remarques concernant la Fête nationale : dès 2014, les charges et revenus liés à la partie "food" sont intégrées dans la comptabilité communale, ce qui n'était pas le cas avant. Comme par le passé, le bénéfice des ventes "food" (environ CHF 15'000.00 en 2014.) est reversé aux sociétés locales travaillant (875 hourse en 2014) durant la manifectation.
	4611000	Culture	heures en 2014) durant la manifestation. Bicentenaire : se référer aux commentaires du compte 3101000-223290.
	20025		
3410	3099000 3101000	Loisirs, sports Loisirs, sports	Indemnité de repas pour les garde-bains de la piscine d'Engollon. - Achat de matériel et fournitures pour l'exploitation des piscines d'Engollon et des Geneveys-sur-Coffrane. - Achat de matériel d'exploitation et fournitures divers pour le centre sportif aux Geneveys-sur-Coffrane, le terrain de football à Fontainemelon et la salle de sports à Dombresson. - Une économie budgétaire a été réalisée pour compenser le dépassement du compte 3151000.
	3101001	Loisirs, sports	Ouverture d'un compte en 2014 pour les frais d'essence. Le budget était prévu dans le compte 3101000.
	3101072	Loisirs, sports	Traitements nécessaires au bon fonctionnement des piscines d'Engollon et des Geneveys-sur-Coffrane.
	3111000	Loisirs, sports	 L'achat budgété d'une monobrosse pour la piscine d'Engollon n'a pas été nécessaire car nous empruntons un appareil de la Fontenelle. Achat d'un taille haies selon budget. Achat d'une civière pour la piscine d'Engollon car l'ancienne était hors d'usage.
	3112000	Loisirs, sports	 - Achat d'habits pour le personnel de la piscine d'Engollon (vestes contre la pluie). - Achat d'habits divers pour le personnel des piscines d'Engollon et des Geneveys-sur-Coffrane (pantalons, gants, etc.).

	No. de	Unité administrative	
Fonctionnelle	compte	(UA)	Commentaires
	3120000	Loisirs, sports	- Répartition des dépenses:
			- 45 % pour le centre sportif des Geneveys-sur-Coffrane 49 % pour la piscine d'Engollon.
			- 5 % pour le terrain de football de Fontainemelon.
			- 1 % pour la salle de sport de Dombresson.
			- Le budget global des chapitres 3120000-3120001-3120002 était devisé à CHF 210'000.00 et les dépenses finales sont inférieures au budget La saison d'été
3410			très morose a permis de réaliser des économies concernant le fonctionnement de la piscine d'Engollon.
	3120001	Loisirs, sports	- Répartition des dépenses:
			- 54 % pour le centre sportif des Geneveys-sur-Coffrane 40 % pour la piscine d'Engollon.
			- 2 % pour le terrain de football de Fontainemelon.
			- 4 % pour la salle de sport de Dombresson.
	3120002	Loisirs, sports	- Répartition des dépenses:
			- 72 % pour le centre sportif des Geneveys-sur-Coffrane.
			- 24 % pour la piscine d'Engollon. - 4 % pour le terrain de football de Fontainemelon.
	3130000	Loisirs, sports	Contrats d'entretien, téléphones, dépannages.
	3134000	Finances	Voir commentaire sous rubrique 3134000-120210
	3137000	Comptabilité	REDIP sur le chapitre 3410 "sports" assujettis à la TVA, mais dont le déficit est couvert par la caisse générale de la commune. Dès lors, il y a lieu de réduire la
		générale	récupération de la TVA dans les mêmes proportions, selon les règles de la loi sur la TVA (LTVA)
	3144000	Loisirs, sports	- Répartition des dépenses:
			- 24 % pour le centre sportif des Geneveys-sur-Coffrane 39 % pour la piscine d'Engollon.
			- 35 % pour le terrain de football de Fontainemelon.
			- 2 % pour la salle de sport de Dombresson.
	3151000	Loisirs, sports	- Répartition des dépenses:
			- 27 % pour le centre sportif des Geneveys-sur-Coffrane.
			- 65 % pour la piscine d'Engollon. - 1 % pour le terrain de football de Fontainemelon.
			- 7 % pour la salle de sport de Dombresson.
	3170000	Loisirs, sports	Frais de déplacement et autres frais pour le personnel administratif et technique.
	3199000	Loisirs, sports	Compte bloqué, ceci afin de ventiler le plus précisément possible les dépenses.
	3636000	Loisirs, sports	- Sociétés locales : CHF 35'650.00.
			- V2R Bouge: CHF 2'200.00.
			- Roadmovie ciné itinérant : CHF 1'147.00 Divers projets sportifs : 7'643.00.
	4250000	Loisirs, sports	- La météo catastrophique de l'été a fortement péjoré les recettes de la piscine d'Engollon.
			- Piscine Engollon :
			- 689 abonnements de saison (574 en 2013 et 656 en moyenne sur les 10 dernières années). Point positif : l'abonnement découverte plaît à la population et
			les ventes sont en augmentation.
			- 9'775 entrées payantes (21'400 en 2013 et 18'497 en moyenne sur les 10 dernières années).
			- Piscine des Geneveys-sur-Coffrane : - 61 abonnements de saison (65 en 2013).
			- 1'193 entrées payantes (1'324 en 2013).
			- Nous constatons une augmentation réjouissante de la fréquentation, ceci grâce notamment à l'abonnement découverte qui permet de se rendre dans les 3
			piscines communales.
	4260000	Loisirs, sports	- Selon convention passée avec la Commune de Valangin, leurs habitants bénéficient des tarifs indigènes pour fréquenter nos piscines communales. La
			participation de la Commune de Valangin aux coûts des infrastructures est fixée à CHF 22.00 par habitant et par année Décompte de charges PPE Commune - FC Fontainemelon.
			becompte de charges 11 E commune 1 e Fontamenteion.
	4470000	Loisirs, sports	Le budget 2014 a été réalisé selon extrapolation des chiffres 2013. A quelques rares exceptions et ceci uniquement pour une question d'uniformisation, les
			tarifs de location n'ont pas changé et les différences sont dues à une reclassification comptable de certains bâtiments.
	4472000	Loisirs, sports	Le budget 2014 a été réalisé selon extrapolation des chiffres 2013. A quelques rares exceptions et ceci uniquement pour une question d'uniformisation, les
			tarifs de location n'ont pas changé et les différences sont dues à une reclassification comptable de certains bâtiments.
	3101000	Loisirs, sports	- Remplacement d'une balançoire à Cernier.
			- Achat de matériel d'exploitation et fournitures divers.
3420			- Une économie budgétaire a été réalisée pour compenser le dépassement du compte 233420-3140000.
	3120000	Loisirs, sports	- Consommation d'eau pour la place de jeux de la Bornicante à Fontainemelon.
	3120001 3130000	Loisirs, sports Loisirs, sports	- Consommation d'électricité pour les places de jeux de Vilars et de la Bornicante à Fontainemelon Prestations de services de tiers diverses.
	3130000	2013113, 300113	- La ventilation des charges liées à l'organisation des deux foires de Dombresson et Coffrane a été déplacée dans le compte 231400-3130000.
	3134000	Finances	Voir commentaire sous rubrique 3134000-120210
	3140000	Loisirs, sports	- Entretien des places de jeux existantes en fonction du budget et des priorités.
	3199000	Loisirs, sports	Compte revu, afin de ventiler le plus précisément possible les dépenses.
	4240000 4250000	Loisirs, sports Loisirs, sports	- La ventilation des revenus liées à l'organisation des deux foires de Dombresson et Coffrane a été déplacée dans le compte 231400-4240000. Participation communale pour la vente des abonnements de ski du Crêt-du-Puy pour l'hiver 2013-2014.
	4260000	Loisirs, sports	Remboursement des frais avancés par la Commune de Val-de-Ruz dans le cadre de la vente du terrain de football de Boudevilliers-Valangin à la Commune de
		20.00, 0,000	Valangin.
3500	3101000	Culture	La gestion des temples incombe à la gérance et les dépenses sont ventilées dans le chapitre 173500.
		Gérance du	Le budget a été initialement imputé dans le service Culture et Sports à hauteur de CHF 2'500 et il a été décidé, après la validation du budget 2014 que la
	3111000	patrimoine Culture	gérance allait gérer tout ce qui concerne les immeubles à vocation religieuse. Achat de bougies et de produits anti-insectes. La gestion des temples incombe à la gérance et les dépenses sont ventilées dans le chapitre 173500.
	3111000	Gérance du	Le budget a été initialement imputé dans le service Culture et Sports à hauteur de CHF 1'000et il a été décidé, après la validation du budget 2014 que la
		patrimoine	gérance allait gérer tout ce qui concerne les immeubles religieux. Achat d'un pot hydroculture pour temple Dombresson.
	3120000	Culture	La gestion des temples incombe à la gérance et les dépenses sont ventilées dans le chapitre 173500.
		Gérance du	Le budget a été initialement imputé dans le service Culture et Sports à hauteur de CHF 40'000 pour toutes les dépenses énergétique (eau-électricité, gaz,
		patrimoine	mazout) et il a été décidé, après la validation du budget 2014 que la gérance allait gérer tout ce qui concerne les immeubles religieux. Achat d'eau pour les divers temples communaux.
	3120001	Gérance du	Le budget a été initialement imputé dans le service Culture et Sports à hauteur de CHF 40'000 pour toutes les dépenses énergétique (eau-électricité, gaz,
		patrimoine	mazout) et il a été décidé, après la validation du budget 2014 que la gérance allait gérer tout ce qui concerne les immeubles religieux. Achat électricité en
			baisse par rapport à 2013.
	3120002	Gérance du	Le budget a été initialement imputé dans le service Culture et Sports à hauteur de CHF 40'000 pour toutes les dépenses énergétique (eau-électricité, gaz,
		patrimoine	mazout) et il a été décidé, après la validation du budget 2014 que la gérance allait gérer tout ce qui concerne les immeubles religieux
	3130000	Culture	Rétribution aux organistes pour les cultes (80 cultes à CHF 90.00). Les autres dépenses liées à la gestion des temples sont ventilées dans le chapitre 173500.
	0.20000		2. 1. 2. 2. 2. 2. 2. 2. 2. 2. 2. 2. 2. 2. 2.
		Gérance du	Budget chez culture et sports à hauteur de CHF 27'000 dont il faut soustraire CHF 7'000 pour le traitement de l'organiste. Dépenses d'entretien des temples
		patrimoine	et entretien courant des chauffages moins élevées que prévu initialement.
	3144000	Gérance du	Budget de CHF 15'000; dépenses d'entretien des temples à hauteur de CHF 19'715.45. Rosace cassée au temple de Coffrane (remboursement de l'assurance
	3151000	patrimoine Culture	sur compte 4260000 173500. Divers autres travaux d'entretien lourd Poste consacré à l'entretien des orgues. Seul l'orgue de Chézard-St-Martin a nécessité un entretien.
Commune de Val-	-de-Ruz		Commentaires du compte de résultats 2014 Page 8/14

	No. de	Unité administrative	
Fonctionnelle	compte	(UA)	Commentaires
3500	3151000	Gérance du patrimoine	Pas de budget prévu pour la gérance mais à Culture et Sports. Entretien des cloches + chauffage hors contrat de maintenance (fournitures de pièces).
	3635000	Culture	Concerne subvention à la paroisse catholique. Les dépenses sont ventilées dans le compte 223501-3635000.
	4260000	Culture Gérance du	Remboursement de tiers suite à des dégâts au temple de Dombresson. Pas de budget toutefois 2 remboursements de tiers soit : EREN CHF 115.50 et Mobilière en règlement du sinistre du temple de Coffrane (rosace) à hauteur de
		patrimoine	CHF 2'443.10
	4472000	Culture	Location par des habitants externes à la Commune de Val-de-Ruz; les habitants de Val-de-Ruz sont exonérés de l'émolument.
3501	3635000	Culture	Budgété CHF 45'000.00 dans le compte 223500-3635000. Subvention de CHF 10.701 par paroissien (4'377 personnes).
4220	3612000	Sécurité	Le SIS de Neuchâtel a facturé un montant de CHF 27.67 par habitant pour l'année 2014, soit CHF 447'486.25 dont à déduire le bonus des comptes 2013 de CHF 188'854.95.
4330	3130200	Ecoles	Budget prévu également pour les dentistes scolaires (204331.313200).
4331	3130200	Ecoles	Budget prévu dans le compte 204330.3130200.
4340	3170000	Sécurité	Cotisations à l'association suisse des contrôleurs de champignons (VAPKO) et heures effectuées par la contrôleuse officielle. En 2014, 32 récoltes ont été contrôlées, dont 25 contenaient des champignons impropres à la consommation.
5310	3134000	Finances	Voir commentaire sous rubrique 3134000-120210
	3130000	Prévoyance sociale	PRESTATIONS SERVICES DE TIERS (journée des aînés et journée de réflexion)
5330		·	Dépenses: CHF 50'157.25. Budget: CHF 60'000 Changement d'affectation: CHF 6'300 (engagement assistante sociale suite au départ de la responsable de l'aide sociale.
	3611000	Prévoyance sociale	ALFAS pour personnes sans activité lucrative
5410			Dépenses : CHF 171'654.60. Régularisation principe d'échéance : CHF 82'584.65. Budget : CHF 151'572Excédent dépenses : CHF 102'667.25
	3636000	Culture	- Déplacement des ventilations par rapport au budget de CHF 58'000.00.
			- CHF 16'000.00 : centre de jeunesse passé sous 235440-3636000.
			- CHF 17'100.00 : fêtes jeunesse et Noël passé sous 235440.3636000. - CHF 22'000.00 : Noctambus passé sous 236231.3636000.
5440			CHF 2'900.00 : divers et imprévus.
		Loisirs, sports	Budget de frs. 33'100 prévu dans le compte 225440.3636000.
5451	3635000	Parascolaire	Le résultat de ce compte démontre que le placement d'enfants dans les structures d'accueil préscolaires dans les diverses institutions du canton à augmenté en regard de l'année précédente et au montant 2014 budgété y relatif. Cet élément difficilement quantifiable.
	3611000	Prévoyance sociale	MIP Mesures intégration professionnelle
5590			Dépenses: CHF 509'712.10. Régularisation principe d'échéance: CHF 151'837.30. Budget: CHF 538'421 Excédent dépenses: CHF 123'128.40
5600	3611000	Gérance du patrimoine	Erreur d'imputation; Pas de dépense malgré un budget de CHF 25'000
	3160000	Gérance du	Loyers et fermages des bien-fonds par imputation interne pour les Service sociaux à Epervier 4. Ecriture sans décaissement avec contrepartie sous rubrique
5790	310000	patrimoine	179630
	3611000	Prévoyance sociale	AIDE MATERIELLE
			Dépenses: CHF6'454'419.45. Budget : CHF 6'294'600 Excédent dépenses : CHF 159'819.45 Dépenses communales + bouclement provisoire du DEAS selon courrier du 27.01.2015
			PROGRAMME D'INSERTION
			Dépenses : CHF 158'562.50. Régularisation principe d'échéance : CHF 2002.20. Budget : CHF 164'800
			Excédent revenus : CHF 4'235.30. FRAIS DE PERSONNEL DES SERVICES SOCIAUX (Pot-commun)
			Dépenses : CHF 99'758.55. Budget : CHF 200'000 Excédent de revenus : CHF 100'241.45
	3635000	Prévoyance sociale	SUBVENTIONS AUX ENTREPRISES PRIVEES (CENTRE VUE)
			Dépenses : CHF 3'124 Budget : CHF 2'500 sous CF 3130000. Excédent dépenses : CHF 624.20 Facturation : Charges divisées en deux et refacturées une moitié à l'habitant et l'autre aux nombres d'interventions auprès des malvoyants.
	4612000	Prévoyance sociale	DEDOMMAGEMENTS DES COMMUNES ET DES SYNDICATS
			Recettes: CHF 37'213.50. Budget: CHF 49'400 Manco: CHF 12'186.50
			Différence due aux faible nombres de dossiers d'aide sociale pour Rochefort et Brot-Dessous et à l'augmentation exponentielle des dossiers à Val-de-Ruz et à l'excédent de revenu des frais de personnel des services sociaux (100'000).
6150	3101000	Gérance du patrimoine	Matériel exploitation, fournitures pour entretien des différents hangars TP communaux.
6130		Travaux publics	CHF 24'775.00 signalisation, solde fournitures diverses pour le fonctionnement du service.
	3101001	Travaux publics	Carburant pour les véhicules communaux.
	3101072 3102000	Travaux publics Travaux publics	Javel pour nettoyage des fontaines communales. Réalisation d'autocollant pour les véhicules communaux.
	3111000	Travaux publics	Achat d'une planche à neige, d'une saleuse, d'une découpeuse à disques et d'une tronçonneuse. Autres matériels à savoir récepteur à ordures, chaînes à neige
	3120000	Gérance du	Budget global de CHF 200'000 dans l'UA Travaux publics pour la totalité des dépenses énergétiques (eau - électricité et achat combustible). Factures achat eau
	3120001	patrimoine Energie	et déchets pour les immeubles utilisés par les travaux publics Remarque général liée au chapitre Energie : Ce chapitre a été profondément remanié lors de la mise en place du MCH2 sur le plan cantonal; dès lors les
	3120001	Lifergie	comparaisons budget/comptes sont difficiles.
			Dès le 1er janvier 2016, l'énergie de l'éclairage public sera facturée au compteur et non plus à forfait.
		Gérance du patrimoine	Electricité pour les immeubles utilisés par les travaux publics
		Travaux publics	CHF 45'000.00 équipement en éclairage public du passage piétonnier sortie de Cernier direction Fontaines. Obligation selon normes VSA. Solde frais électricité
		·	pour les miroirs chauffants répartis dans les différents villages.
	3120002	Gérance du patrimoine	Achat de combustible pour les immeubles dédiés aux travaux publics.
	3130000	Gérance du	Contrôles de toiture à Savagnier, Montmollin et Chézard-Saint-Martin
		patrimoine	
	3132000	Travaux publics Travaux publics	Frais téléphones, travaux entretien donnés à des tiers : taille, fleurs Contrat Nibux - infrastructures routières (2 ans).
	3132000	Travaux publics Travaux publics	Appuis juridiques pour demandes indemnisations et/ou litiges avec des privés.
	3134000	Finances	Voir commentaire sous rubrique 3134000-120210
	3137000	Finances	Voir commentaire sous rubrique 3137000-121500

	No. de	Unité administrative	
Fonctionnelle	compte	(UA)	Commentaires
	3141000	Travaux publics	CHF 190'000.00 déneigement (dont CHF 29'294.00 reliquat 2012/2013 - Cernier).
			CHF 27'000.00 achat de sel (env. 107t.).
			C11 27 000.00 actial de 3ct (c114. 1071.).
			CHF 360'000.00 réfection des routes - gravillonnage, taconnage.
			CHF 30'000.00 éparage des routes.
			CHF 12'500.00 marquage des routes et passages piétonniers.
6150			CHF 13'400.00 location balayeuse (8 mois).
	3144000	Gérance du	Diverses petites réparations sur locaux TP dans plusieurs villages
	3151000	patrimoine Gérance du	Entretien du lift et des extincteurs de la Bayarda sise à la Ruz Chasseran + dépannage lampe flasch hangar de Chézard.
		patrimoine	
	3159000 4472000	Travaux publics	Réparation et déplacement de candélabres. Location occasionnelle de la Bayarda à Dombresson.
	4631000	Loisirs, sports Travaux publics	CHF 20'000.00 Dernière participation de l'Etat pour le déneigement de la route de Tête-de-Ran -> reversé directement au déneigeur, compense le
		<u> </u>	3141000.256150.
	3130000	Transports	Snowbus 2014 (7 en janvier, 16 en février, 2 en mars et 2 en décembre). L'activité était gérée auparavant par la Région Val-de-Ruz, raison pour laquelle aucun
	3130000	Transports	budget n'a été prévu. Toutefois, cette charge de fonctionnement est sans influence sur les comptes communaux puisque les recettes enregistrées dans les
6220			comptes 306220.4260000/4631000/4632000/4635000/4636000 font apparaître un gain général de CHF 911
	3159000 4260000	Transports Transports	Montant non budgété. Réparation du bouton-pressoir de l'arrêt de bus facultatif d'Evologia à Cernier. Voir commentaire compte 306220.3130000
	4631000	Transports	Voir commentaire compte 306220.3130000
	4632000	Transports	Voir commentaire compte 306220.3130000
	4635000 4636000	Transports Transports	Voir commentaire compte 306220.3130000 Voir commentaire compte 306220.3130000
	1000000		
	3611000	Transports	Le budget d'un montant de CHF 985'305 était prévu à l'origine dans le compte 306220/3611000; la dépense a été enregistrée dans un autre compte
			correspondant à la nature de la dépense. L'indemnité pour l'année d'horaire 2014 concernant l'ensemble du trafic régional et local des entreprises de transport concessionnaires (ETC) a été fixée à CHF 55'910'046.65. L'Etat prend en charge 46 % de la part cantonale de la subvention (indemnité) concernant le
			trafic régional, à savoir CHF 11'390'544.38; le solde de CHF 44'519'502.27 est supporté à raison de 50 % par l'Etat et de 50 % par la commune.
6230			
6231	3636000	Loisirs, sports	- Budgété CHF 22'000.00 dans le compte 225440-3636000.
	3130000	Contrôle de l'habitant et état	Nous procédons annuellement à l'acquisition de 6 jeux de cartes journalières CFF à CHF 12'900
6290		civil	
	3134000	Finances	Voir commentaire sous rubrique 3134000-120210
	4250000	Contrôle de l'habitant et état	La vente au guichet de 2138 cartes journalières CFF représente le 97.63 % des 2190 cartes disponibles. Ce résultat démontre que la prestation est très appréciée de la population.
		civil	арргестее ие та роригатiоп.
7100	3090000 3099000	Eaux Eaux	Formation remise à niveau SSIGE - MM. Tock et Richard. Journées au vert pour le service et journées techniques.
	3100000	Eaux	Frais postaux - remboursés au responsable eaux potable
	3101000	Eaux	Petites fournitures pour le fonctionnement des installations (raccords, bouchons etc).
		Gérance du patrimoine	Cart de sécurité Miauton pour réservoir communal
	3101001	Eaux	Frais liés à l'essence pour les deux véhicules.
	3101071	Eaux	Achat d'eau au SIVAMO (Syndicat intercommunal pour l'alimentation en eau du Val-de-Ruz et des montagnes neuchâteloises) et au SECH (Syndicat pour l'alimentation en eau potable des fermes de la Chaîne du Chasseral).
			raimentation en eau potable des fermes de la Chame du Chasseral).
			Forte consommation dans à la Montagne, le réseau est vétuste et de nombreuses fuites ont été détectées durant l'année 2014. Les investigations se
	3101072	Eaux	poursuivent en 2015. Produits chimiques, le budget 2014 a été surévalué.
	3102000	Comptabilité	Frais d'envoi des factures d'eau par le centre d'impression de Fleurier
		générale	
	3103000	Eaux Eaux	Frais pour publication dans la Feuille officielle pour les mises à ban et frais pour avis mortuaire. Frais abonnements annuels SSIGE (Société suisse de l'industrie du gaz et de l'eau) et ARPEA (Association romande pour la protection de l'eaux et de l'air).
	3103000	Luux	Trais about territoria di materio soste de l'industrie da gaz et de l'eda, et l'industrie da gaz et l'eda, et l'industrie da gaz et l'industrie da gaz et l'eda, et l'industrie da gaz et l'eda, et l'industrie da gaz et l'industrie d
	3111000	Eaux	Frais pour le remplacement des cadenas et clés des réservoirs et ouvrages et achat de compteurs pour la campagne 2015 CHF 20'510.00.
	3112000 3120000	Eaux Eaux	Remplacement de vêtement de travail pour les collaborateurs. Comptes 3120000 et 3120001 : frais liés à la consommation d'eau pour le bâtiment des Près-Royer et à la consommation d'électricité des ouvrages.
		Gérance du patrimoine	Achat eau pour les réservoir et station alimentation
	3120001	Gérance du	Electricité pour les station d'alimentation en eau potable et pour les réservoirs communaux
		patrimoine	
	3120002	Gérance du patrimoine	Combustible pour les station d'alimentation en eau potable et pour les réservoirs communaux
	3130000	Eaux	Factures Swisscom relatives à la location des lignes téléphoniques de tous les ouvrages de l'eau potable. Et CHF 7'300.00 de travaux de tiers pour remise en
			état propriété abîmée lors d'intervention.
			CHF 44'280.00 Frais de pose pour le bouclage d'eau potable au Forchaux-Mantel (Héliotropes) non prévu au budget des investissement et inconnu lors de l'établissement du budget de fonctionnement.
			CHF 6'325.00 Rhabillage de la place devant garage à Fontainemelon, engagement pris par l'ancien Multiruz et non connu au moment de l'établissement du
		Gáranas do	budget de fonctionnement.
		Gérance du patrimoine	Contrôle électrique pompage Coffrane
	3132000	Eaux	Frais d'analyse du laboratoire Sitec - analyse des échantillons d'eau - et factures Newis pour le relever du cadastre souterrain.
	2122001	Faux	CHF 35'727.00 Frais Viteos pour personnel mis à disposition pour le groupe de travail chargé du Plan directeur. Appuis juridiques sur les dossiers "revendication financière suite à perte exploitation" durant les chantiers communaux.
	3132001 3134000	Eaux Finances	Voir commentaire sous rubrique 3134000-120210
	3137000	Finances	Voir commentaire sous rubrique 3137000-121500
	3143000	Eaux	Frais de génie-civil et sanitaire liés aux fuites et interventions sur le réseau. Au total 50 fuites en 2014.
			Les CHF 450'000.00 au budget 2014 concernant le compte 3143000 comprennent également les comptes de fonctionnements : 3143071, 3143072, 3143073,
	24.420=		3143074
	3143071 3143072	Eaux Eaux	Interventions liées aux conduites d'eau. Participation à la remise en état de la fontaine d'Engollon. Frais liés aux interventions sur les réservoirs.

Page 10/14

	No. de	Unité administrative	
Fonctionnelle	compte	(UA)	Commentaires
7100	3143073	Eaux	Frais liés aux interventions sur les bornes hydrantes et contrat annuel de maintenance pour CHF 26'400.00.
	3143074	Eaux	Frais liés aux travaux de maintenance sur les STAP (station de pompage).
	3144000	Gérance du	Entretien robinet arrosage VyFonte Fontainemelon
		patrimoine	
	3150000	Eaux	Frais de maintenance des bornes hydrantes CHF 22'395.00.
	3151000	Eaux	Frais liés à l'entretien des machines et à l'expertise de la jeep pour CHF 2'300.00.
		Gérance du	Entretien de chauffage (fourniture de pièce) des Station d'alimentation en eau potable (STAP) et autres réservoirs.
		patrimoine	
	3158000	Eaux	Contrat annuel de maintenance, hébergement logiciel cadastre souterrain.
	3170000	Eaux	Frais de déplacement avec véhicules privés pour le compte du service.
	3190000	Eaux	Indemnité pour passage de conduite d'eau sur domaine privé.
	3701000	Eaux	Redevance de CHF 0.70 ct pour 836'047 m3 / déduction d'un transitoire 2013 pour 414'197 m3.
	3940000	Comptabilité	Imputation de la part d'intérêts passifs à supporter par le chapitre de l'eau potable, calculée selon les données au 01.01.2014. Il s'agit de la valeur résiduelle
		générale	des installations au bilan, moins les réserves, multiplié par le taux moyen de la dette de 2.11%.
	4240071	Eaux	Location compteur de chantier
	4240073	Eaux	CHF 0.03 par m3 ECAP et par an.
	4250071	Eaux	Recette sur la consommation de vente d'eau CHF 2.40/m3 HT.
	4250072	Eaux	Taxe de base compteurs.
	4631000	Eaux	Subvention pour mise en place du Multiruz CHF 40'000.00 et CHF 17'000.00 subvention pour pose de collecteur.
7200	3090000	Eaux	Journées techniques pour le personnel exploitation formation continue et séminaire pour l'ingénieur.
	3099000	Eaux	Journée au vert pour le service.
	3101000	Eaux	Budget non utilisé, le changement des filtres a été reporté en attendant les informations pour les micropolluants et fournitures diverses pour le
			fonctionnement courant.
	3101001	Eaux	Essence pour le véhicule.
	3101072	Eaux	Economie de fournitures chimiques, optimisation des réglages par le surveillant.
	3102000	Comptabilité	Frais d'envoi des factures d'eau par le centre d'impression de Fleurier
	244.55	générale	First 11/4 A Hardraft dlaw washing at allow 5 / Company at allow 5 / Com
	3111000	Eaux	Frais liés à l'achat d'un moteur et d'un fréquenceur CHF 11'216.00.
	3112000	Eaux	Remplacement d'habits pour le personnel.
	3120000	Eaux	Frais liés au traitement des boues de dégrilleur.
		Gérance du	Eaux et déchets relatif aux STEP
	2420004	patrimoine	Electricité neur les stations d'énuration
	3120001	Gérance du	Electricité pour les stations d'épuration
-	2120002	patrimoine	Frais liés à l'huile de chauffage pour le digesteur.
	3120002	Eaux	
	3130000	Eaux Gérance du	CHF 415'000.00 au budget à répartir également dans les comptes suivants, 3131000, 3132001, 3142000 Contrat de maintenance alarme incendie et extincteurs
		patrimoine	Contrat de maintenance diarme incendie et extincteurs
	3134000	Finances	Voir commentaire sous rubrique 3134000-120210
	3138000	Eaux	Obtention autorisation pour le contrôle des installations électriques.
	3143000	Eaux	CHF 480'000.00 au budget à répartir également dans les comptes suivants, 3143071, 3143075
	3144000	Gérance du	Mise en conformité des installation électriques à la STEP de Boudevilliers
		patrimoine	
	3151000	Eaux	Frais fortement diminués, grâce à l'engagement du personnel dans la mesure des possibilités. La majorité des travaux de maintenance sont réalisés par leurs
	010100		soins.
	3170000	Eaux	Frais de déplacement avec véhicules privés pour le compte du service.
	3192001	Eaux	Provision pour litige en cours.
	3612000	Eaux	Participation de la commune de Val-de-Ruz aux frais d'exploitation de la Step de la Saunerie pour le village de Montmollin CHF 49'200.00. Participation pour
			les villages de Coffrane, Boudevilliers et les Geneveys-sur-Coffrane aux frais d'exploitation de la station d'épuration des eaux usées de Neuchâtel CHF
			305'956.00. Avec quelques déductions, reclassement pour un montant de -CHF 21'877.80.
	3940000	Comptabilité	Imputation de la part d'intérêts passifs à supporter par le chapitre de l'assainissement, calculée selon les données au 01.01.2014. Il s'agit de la valeur
		générale	résiduelle des installations au bilan, moins les réserves, multiplié par le taux moyen de la dette de 2.11%.
	4240000	Eaux	(vide)
	4240100	Eaux	Recette pour installations diverses, traitement boues etc
	4240171	Eaux	Recette pour location compteurs de chantiers.
	4250071	Eaux	Recette sur la taxe d'assainissement de CHF 3.30/HT sur les m3 facturés.
	4250072	Eaux	La taxe de base pour location de compteur.
	4250074	Eaux	Taxe de drainage à CHF 30.00/ha pour un total de 2458 ha
		l	
	3101000	Environnement	Uniformisation des clés des déchèteries, remplacement couvercle de molok.achat molok pour la Rue de la Côte et les Héliotropes. (impossibilité de poser des
7301	2102000	Comptabilité	containers). Frais d'appoi des factures de taye déchets par le centre d'impression de Flourier.
	3102000	Comptabilité générale	Frais d'envoi des factures de taxe déchets par le centre d'impression de Fleurier
	3111000	Environnement	La différence au budget est due à la non livraison en 2014 des moloks commandés pour des nouveaux quartiers et repoussée à 2015.
	3111000	Environnement	Les employés de déchèterie n'ont pas eu besoin de renouveler leur équipement.
	3112000	Environnement	La tournée est facturée à l'heure, d'où une différence entre le budget et les comptes. Selon les mois le nombre de sacs varie fortement ce qui allonge ou
	3130070	Lavironnement	raccourci la durée du temps de ramassage. (base budget 2014 12 mois à CHf 47'500.00).
	3130079	Environnement	Frais liés au ramassage des encombrants et du pastique. Impossible à estimer avec exactitude
	3130080	Environnement	Frais liés au ramassage des déchets verts dans tous les villages, varient en fonction des conditions météorologiques.
	3130084	Environnement	Frais liés aux transports et ramassage du papier carton dans les déchèteries et les écopoints. Forte augmentation de la récupération du carton (+75%).
			(· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	3134000	Finances	Voir commentaire sous rubrique 3134000-120210
	4240176	Environnement	Recette liée la facturation de la taxe ménage, soit 7329 ménages taxés en 2014.
	4260076	Environnement	Rétribution Vadec sur la vente des sacs NEVA 2014.
	4260077	Environnement	Récupération sur la livraison du verre et du papier/carton.
	4270000	Environnement	Recette provenant des dénonciations de sacs noirs.
7303	3130073	Environnement	Frais liés à l'incinération des déchets (CHF 180.00/t HT).
	4240177	Environnement	Recette liée à la facturation de la taxe de base déchets entreprises, soit 724 entreprises, dont 471 taxées au sac et 253 au poids.
	4240178	Environnement	Recette lié à la facturation de la taxe déchets au poids, soit 253 entreprises.
		1	
	3101000	Travaux publics	CHF 9'896.00 agrandissement du colombarium de Dombresson et CHF 3'868.55 achat de plaques pour fermer les niches. Non prévisible au moment de la
7710	0.1		réalisation du Budget 2014.
	3120000	Travaux publics	Eau pour alimenter les cimetières.
	3130000	Contrôle de	Le compte contient les frais de gravage des plaques cinéraires, mais pas les dépenses d'entretien du cimetière qui sont gérées par l'administration des travaux
		l'habitant et état	publics.
	2464000	Civil	Frais nour la groupage de 9 tembre que lle secretale de la companyor
	3161000	Travaux publics Contrôle de	Frais pour le creusage de 8 tombes sur l'ensemble de la commune. Les frais de gravage des plaques cinéraires sont refacturés aux familles ainsi que les taxes d'inhumation des personnes non domiciliées dans la commune.
	4240000	l'habitant et état	Tees Trais de gravage des piaques cineralies sont relactures aux ramilles amsi que les taxes à innumation des personnes non domicillees dans la commune.
		civil	
		CIVII	

	No. de	Unité administrative	
Fonctionnelle	compte	(UA)	Commentaires
	3102000	Aménagement du territoire,	A l'origine, les frais liés aux imprimés, publications et copies devaient être comptabilisés de manière centralisées, dans le compte 0220.315000. Avec la mise en place d'Abacus, il a été convenu que les unités administratives prennent en charge leurs propres frais. Dans le cas présent, il s'agit de copies de plans pour
		urbanisme	le service, de publications dans la feuille officielle de modification de plans d'aménagement locaux ou de mises à l'enquête publiques. L'entier des frais
			concernant la publication des permis de construire de minime importance (CHF 1'460) est récupéré par le biais du compte 297900.4260000
7900	242222	. ,	(remboursement de tiers)
	3103000	Aménagement du territoire,	Non prévu au budget. Inscription, en janvier 2014, à l'association suisse pour l'aménagement du territoire (ASPAN). L'ASPAN est une plateforme de conseils; elle organise régulièrement des séminaires et envoie régulièrement une publication relative aux dernières nouveautés en matière d'aménagement du
		urbanisme	territoire.
	3105100	Aménagement du	Création d'un compte ad hoc pour les frais de réception. A l'origine, le budget est enregistré dans le compte 297900.3170000 (frais de déplacements et autres
		territoire,	frais) pour un montant de CHF 3'000 Ledit compte fait état d'un disponible de CHF 1'475.50 : le dépassement réel pour les frais de réception n'est ainsi que
	3130000	urbanisme Aménagement du	de CHF 228.50. Le budget de CHF 241250 d'origine comprend les émoluments du canton en matière de permis de construire ainsi que les frais d'architecte-conseil. Ces
	3130000	territoire,	derniers ont été imputé au compte 297900.3132000 (honoraires de conseillers externes. Ainsi, ne reste dans ce compte que les émoluments cantonaux, qui
		urbanisme	sont récupérés intégralement par le biais du compte 297900.4260000 (remboursement de tiers).
	3132000	Aménagement du	Architecte-conseil: CHF 1'686; géomètre-conseil: CHF 24'570; ingénieur-conseil: CHF 8'726.10; aménagiste-conseil: CHF 31'363.65. Une partie des frais
		territoire, urbanisme	est récupérée par le biais du compte 297900.4260000 (remboursement de tiers)
	3132001	Aménagement du	Création d'un compte ad hoc dans la bonne unité fonctionnelle. A l'origine, le budget est enregistré dans le compte 291100.3132001 pour un montant de CHF
		territoire,	20'000 Le dépassement réel est de CHF 1'424.40.
		urbanisme	
	3134000 3170000	Finances Aménagement du	Voir commentaire sous rubrique 3134000-120210 Voir commentaire du compte 297900.3105100 (frais de réception).
	3170000	territoire,	voii commentaire du compte 237300.3103100 (mais de reception).
		urbanisme	
	3199000	Aménagement du	Non budgété. Frais de dépens à payer par la commune dans le cadre d'un dossier d'urbanisme aux Hauts-Geneveys, initié par l'ancienne commune; le Conseil
		territoire, urbanisme	d'Etat a annulé une décisions des autorités des Hauts-Geneveys et alloue des dépens aux personnes concernées à payer par la commune de Val-de-Ruz.
	3635000	Aménagement du	Le budget du compte comprend la cotisation au RUN (CHF 40'750) et la cotisation au Parc Chasseral (CHF 26'400). Seule reste dans ce compte la
		territoire,	cotisation au RUN (16'172 habitants à CHF 2.50); la part du Parc Chasseral est comptabilisée dans le compte 297900.3636000.
		urbanisme	
	3636000	Aménagement du	Voir commentaire du compte 297900.3635000 (subventions aux entreprises privées); dépense conforme au budget. Cotisation du Parc Chasseral : 6'519
		territoire, urbanisme	habitants à CHF 4 (villages de Cernier, Chézard-Saint-Martin, Dombresson, Villiers et Le Pâquier).
	4210000	Aménagement du	Diverses décisions communales en matière d'urbanisme, notamment : 138 sanctions (59 en procédure définitive et 79 en minime importance), 36 décisions
		territoire,	négatives (28 en procédure définitive et 8 en minime importance), 80 autorisations de chauffage. Il y a lieu de relever que la commune de Val-de-Ruz a
		urbanisme	plafonné à CHF 1'000 l'émolument administratif en matière de permis de construire; si ce plafond avait été fixé à CHF 5'000, la commune aurait reçu une
			recette supplémentaire de CHF 26'118.50. Ainsi, la recette totale aurait été de CHF 111'488.11 et aurait été conforme au budget 2014 (CHF 113'750), basé sur les moyennes 2011 et 2012 des anciennes communes.
	4260000	Aménagement du	Remboursement des émoluments cantonaux, des frais de publication dans la feuille officielle, des frais d'architecte-conseil, de géomètre-conseil et de juriste-
		territoire,	conseil, etc.
		urbanisme	
8200	3101000	Forêt, agriculture	Frais liés à l'achat de fourniture pour le fonctionnement du service, dont CHF 93'755.35 uniquement pour le sentier du Bicentenaire.
5255	3101000	Forêt, agriculture	Frais essence pour le véhicule de l'équipe forestière, dont CHF 710.00 pour le sentier du Bicentenaire.
	3102000	Forêt, agriculture	Frais liés à la publication d'arrêté pour la fermeture de routes lors de coupe.
	3111000	Forêt, agriculture	Achat d'un véhicule d'occasion pour le service forestier CHF 9'000.00.
	3130000 3130091	Forêt, agriculture Forêt, agriculture	Frais liés aux transports de bois tant par camion que par wagons, ainsi que les frais téléphoniques liés aux ventes. Frais de façonnage et de débardage au total x m2
	3134000	Finances	Voir commentaire sous rubrique 3134000-120210
	3137000	Comptabilité	TVA au forfait à verser à l'Administration fédérale des contributions sur les ventes de bois
		générale Finances	Voir commentaire sous rubrique 3137000-121500
		Forêt, agriculture	Frais de douane liés à la vente de bois à nos prestataires français.
	3145000	Forêt, agriculture	Frais liés aux soins culturaux (augmentation des coupes).
	3145092	Forêt, agriculture	Frais liés à l'entretien des chemins forestiers. Un prélèvement non prévu au budget de CHF 8'000.00 a été fait pour réparer le toit de la cabane de la
	3151000	Forêt, agriculture	Guillemette devenu perméable. Peu de frais liés à l'entretien des machines (en 2016 ! Expertise du nouveau véhicule).
	3161000	Forêt, agriculture	Contribution forestière 2014 au salaire de l'ingénieur de l'arrondissement.
	3170000	Forêt, agriculture	Frais de déplacement des gardes avec leur véhicule privé.
	3199000	Forêt, agriculture	Frais liés aux prestations A et au Fonds du bois.
	4250000 4250091	Forêt, agriculture Forêt, agriculture	Recette de la cantine du sentier du Bicenteraire CHF 3'296.60. Produit des ventes.
	4250091	Forêt, agriculture	Produit des ventes. Produit des ventes.
	4250093	Forêt, agriculture	Produit des ventes.
	4250094	Forêt, agriculture	Produit des ventes.
	4472000 4511000	Forêt, agriculture Forêt, agriculture	Location des abris forestiers. Prélèvement à la réserve pour
	4631000	Forêt, agriculture	Subventions Etat pour les forêts dont CHF 42962.00 pour le sentier du Bicentenaire et de la Commune CHF 10'000.00.
	4632000	Forêt, agriculture	Prestatation sylviculture pour la commune de Valangin (frais liés au garde forestier).
	4635000	Forêt, agriculture	Subventions "sponsors" entreprises pour le sentier du Bicentenaire.
	4636000	Forêt, agriculture	Subventions "sponsors" entités à but non lucratif pour le sentier du Bicentenaire.
	3601000	Culture	Selon entente avec Tourisme NE, leur service facture les taxes de séjour aux propriétaires et nous reverse la quote-part communale de 15% (228400-
8400			4601900). Ce compte ne contient aucune charge.
	3634000	Culture	Part à Tourisme NE de CHF 3.00 par habitant (16'172 personnes).
	3636000 4601900	Culture Culture	Subvention aux chemins Chouettes pour la pose de 10 posters. Revenus provenant des taxes de séjour des touristes (voir commentaire compte 228400-3601000). Les revenus sont identiques à 2013.
8500	3110000	Loisirs, sports	Achat de stylos pour expositions (Val-de-Ruz Expo, Fête la Terre) et divers.
	3111000 3130000	Loisirs, sports Développement	Achat de matériel pour stand d'exposition (Val-de-Ruz Expo, Fête la Terre) et divers. Les réseaux d'acteurs ont été lancés en 2014, à la suite des ateliers de 2013. Pour les préparer, les lancer, les accompagner, les coordonner et les animer, le
	3130000	économique	Conseil communal a mandaté le Réseau Urbain Neuchâtelois (RUN). Celui-ci a présenté une offre de quelque CHF 40'000, que l'Exécutif a validé. Le coût final
		- ccomonnique	de cette opération se monte à CHF 45'526.60. A cela s'ajoutent les cotisations au Swiss Creative Center pour CHF 2'000 et à Neuchâtel Tourisme Vert pour
			CHF 500.Enfin, cette rubrique comprend quelques frais de repas pour CHF 611.10.
	3160000	Loisirs, sports	Production de matériel pour stand d'exposition (Val-de-Ruz Expo, Fête la Terre) et divers.
	3160000 4511000	Loisirs, sports Développement	Location emplacement pour stand communal à Val-de-Ruz Expo. Le résultat des comptes 2014 ne nécessite pas l'utilisation de la réserve constituée pour le développement régional (2911002), comme prévu au budget.
	.511000	économique	and the provided by the second of the second
8710	3134000	Finances	Voir commentaire sous rubrique 3134000-120210
	4601100	Energie	La redevance pour l'utilisation du sol est encaissée et reversée par Groupe E.

	No. de	Unité administrative	
Fonctionnelle	compte	(UA)	Commentaires
8713	3120001	Energie	Il s'agit du comptage de l'énergie produite par les installations photovoltaïques de Savagnier, bâtiment communal et Cernier, école primaire (budget sous 318710).
0/13	3130000	Energie	L'installation photovoltaïque de Cernier a dû faire l'objet d'un rapport de sécurité, exigé par l'inspection fédérale.
	4250000	Energie	Vente à EWZ de l'énergie produite par les installations photovoltaïques de Savagnier et Cernier.
	4601100	Energie	En 2014 nous avons bénéficié du rattrapage des redevances sur le gaz (budget 2014 CHF 88'700 sous 318790). En effet, au moment de la fusion, certaines conventions étaient échues et Viteos SA avait suspendu le versement des redevances sur les ventes de gaz dans ces villages. Une nouvelle convention a maintenant été signée, prévoyant une réduction progressive jusqu'à 1% du chiffre d'affaire, mais sur l'ensemble du territoire.
8720			
8790	3105100	Energie	Le meeting de clôture du projet européen Solution s'est déroulé à Val-de-Ruz. Une partie des frais ont été partagés avec le coordinateur du projet.
	3132000 3143000	Energie Energie	Mandats attribués au coordinateur européen pour l'établissement du rapport final et du suivi du monitoring du projet Solution. Travaux de génie civil réalisés pour l'installation d'une borne de recharge MOVE au sud de l'Hôtel de Ville à Cernier.
	3702000	Energie	La redistribution des subventions Solution relatives aux projets réalisés par les tiers a été effectuée par la Commune.
	4638000	Energie	Subventions européennes Solution reçues pour le financement des projets communaux.
	4708000	Energie	Encaissement des subventions Solution pour les projets de tiers, redistribués sous 3702000.
	3120001	Gérance du	Erreur d'imputation du correctif par la comptabilité générale. Aurais du être extourné dans 318791 3120002. Le correctif sera effectué sur 2015.
8791	3120002	patrimoine Gérance du	Erreur d'imputation du correctif par la comptabilité générale. Ce compte devrait être à 0 si le correctif avait été bien passé. Le correctif sera passé sur les
	3120002	patrimoine	comptes 2015 mais dans l'UA 318791.
	3134000	Finances	Voir commentaire sous rubrique 3134000-120210
	3144000	Energie Gérance du	Des amortisseurs de bruit ont dû être installés dans la cheminée de la chaufferie de Coffrane à la suite de réclamations du voisinage. Des adaptations techniques ont également été apportées à la chaudière pour son exploitation. Aucun budget mais décision de centraliser les interventions relatives aux immeubles des CAD à charge de la gérance du patrimoine durant l'année 2014. La
		patrimoine	principale dépense concerne la modification de l'installation technique pour répondre aux normaes actuelles de ramonage et de maintenance courante pour CHF 24'073.20. Les autres factures concernent de petites interventions sur les CAD communaux.
	3940000	Comptabilité	Imputation de la part d'intérêts passifs à supporter par le chapitre chauffage à distance, calculée selon les données au 01.01.2014. Il s'agit de la valeur
		générale	résiduelle des installations au bilan, moins les réserves, multiplié par le taux moyen de la dette de 2.11%.
	4250000	Energie	Les ventes ont été inférieures aux prévisions en raison des conditions météo clémentes en 2014. Cette année restera dans les annales comme l'année la plus
			chaude en Suisse depuis le début des mesures. Le premier semestre été extrêmement doux. Même chose pour l'automne qui apparaît comme le deuxième le plus chaud en 151 ans de mesures (source : Météosuisse)
	4000000	Finances	L'augmentation de l'impôt sur le revenu des personnes physiques est dû à l'augmentation des contribuables et non à l'augmentation du revenu imposable. En effet, selon les tableaux de bord de l'Etat, nous constatons une augmentation du nombre de contribuables d'environ 220, alors que le revenu moyen, toutes
9100	4000100	Finances	catégories confondues, n'augmente que de CHF 54. Le budget de l'impôt sur le revenu des personnes physiques des années précédentes (1998 à 2012) ne peut être calculé précisément, car nous n'avons aucun moyen de connaître la part des contribuables qui ne sont pas taxés au moment de son établissement.
	4000200	Finances	Nous ne pouvons établir un budget des rappels d'impôts, pour les mêmes raisons que celles évoquées sous rubrique 4000100-129100.
	4001000	Finances	Voir commentaire sous rubrique 4000000-129100
	4001200	Finances	Voir commentaire sous rubrique 4000200-129100
	4002000	Finances	Le budget 2014 a été calculé en fonction de l'évolution de cette rubrique entre 2011 et 2012 et nous ne connaissions pas encore la recette 2013, laquelle s'est avérée nettement supérieure au budget 2013. Cette forte augmentation se poursuit, raison de la sous-évaluation du budget 2014.
	4003000	Finances	Cette rubrique varie fortement d'une année à l'autre et nous n'avons aucun moyen d'en connaître l'ampleur au moment de l'établissement du budget.
	4005000	Finances	Un suivi de l'impôt sur les frontaliers n'a pas encore été mis sur pieds et nous ne pouvons dès lors pas estimer très précisément son évolution annuelle, raison de la différence entre le budget et les comptes
	4010000	Finances	Le budget 2014 a été calculé sur la base des tableaux de bord de l'Etat et avec l'assistance du service des communes. Toutefois, durant l'année 2014, les taxations définitives 2013 des personnes morales se sont avérées nettement moindres que ce qui ressortait au bouclement 2013, d'où ce résultat 2014 très loin du budget et des comptes 2013.
	4010100	Finances	Le budget de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales des années précédentes (1998 à 2012) ne peut être calculé précisément, car nous n'avons aucun
	4019000	Finances	moyen de connaître la part des entreprises qui ne sont pas taxés au moment de son établissement. Selon la nouvelle répartition des impôts des personnes morales, 70% des recettes fiscales est versé à la commune sur le territoire de laquelle est implantée la personne morale. Le 30% restant est réparti à raison de 15% en fonction du nombre d'habitants et 15% en fonction du nombre d'emploi. Cette nouvelle méthode n'était pas encore en vigueur lors de l'établissement du budget 2014, raison pour laquelle celui-ci est enregistré sous rubrique 4601000-129100.
	4040400	Finance	Cette rubrique est donc le résultat de la répartition en fonction du nombre d'habitants.
	4019100 4601000	Finances Finances	Voir remarque sous rubrique 4019000-129100. Cette rubrique est le résultat de la répartition en fonction du nombre d'emplois. Voir remarque sous rubrique 4019000/4019100-129100.
	3601000	Contrôle de l'habitant et état	Sur la base du fichier ANIS la Commune verse à l'Etat la part cantonale de la taxe des chiens; 1295 chiens à CHF 30
9101	4021000	civil	Le hudget 2014 a été établi sur la base de la liste cantonale de l'impât foncier
	4021000 4033000	Finances Contrôle de I'habitant et état civil	Le budget 2014 a été établi sur la base de la liste cantonale de l'impôt foncier Sur le territoire communal nous adressons des factures pour 1284 chiens à CHF 120 et 34 chiens partiellement exonérés, au titre de chiens de garde d'habitations isolées, à CHF 75
9300	4622700	Finances	Le budget est calculé par le service cantonal des communes et nous avons l'obligation d'inscrire le montant qu'il nous donne. Dans les informations du canton destinées à la préparation du budget, il est précisé : "En vertu de l'article 7 du règlement d'application de la loi sur la péréquation financière intercommunale, la péréquation horizontale estimée en 2014 est basée d'une part sur les indices des ressources fiscales et des charges structurelles de 2012 et, d'autre part, sur les tableaux de bord des personnes physiques et morales édités à fin août 2013 pour l'indice des ressources fiscales 2013 et pour l'indice des charges fiscales 2013, ce dernier incluant notamment les modifications des coefficients d'impôt intervenus cette année dans les communes. Elle comprend également, pour le calcul de l'indice des ressources fiscales (IRF), l'impôt foncier 2012". Exception faite des impôts des personnes morales, toutes les autres données nécessaires à la calculation de la péréquation financière se sont avérées meilleures que celles utilisées pour le calcul du budget.
9500	4120000	Comptabilité générale	Part de la commune sur les ventes des boissons alcoolisées, les appareils et les distributeurs automatiques et produit des patentes d'établissements publics.
9610	3401000	Comptabilité générale	Intérêts sur les dettes à court terme (contrat taux fixe <1 ans). L'encours moyen 2014 de ces emprunts s'est élevé à CHF 1'008'219 pour un taux moyen de 0.2%.
	3406000	Comptabilité	Intérêts sur les dettes à moyen et long terme (contrat taux fixe >= 1 ans). L'encours moyen 2014 des emprunts à moyen et long terme s'est élevé à CHF
	4420000	générale Comptabilité générale	99'901'256 pour un taux moyen de 2.15%. Dividendes sur les actions des différentes sociétés, principalement de Vidéo 2000, Groupe-E et Viteos.
	4610000	Comptabilité	Prise en charge des intérêts d'un emprunt de Multiruz par la Confédération.
	4611000	générale Comptabilité	Prise en charge des intérêts d'un emprunt par l'Office cantonal du logement, en relation avec la réfection d'un immeuble.
	4940000	générale Comptabilité	Voir explications sous rubrique 3940000, chapitres 7100, 7200, 8791.
		générale	

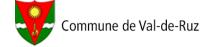
Fonctionnelle	No. de compte	Unité administrative (UA)	Commentaires
. onctionnelle	сопірсе	(57)	
9630	3134000 3170000	Finances Gérance du	Voir commentaire sous rubrique 3134000-120210 Frais déplacements des concierges communaux qui s'occupent de biens du patrimoine financier.
	3170000	patrimoine	rrais deplacements des concierges communaux qui s'occupent de biens du patrimoine financier.
	3431000	Gérance du patrimoine	Budget de CHF 350'000 et dépenses totale de CHF 421'431.65 soit un excédent de CHF 71'431.65! Comprend toutes les dépenses d'entretien relatives aux locatifs communaux qu'ils soient gérés à l'interne ou par les gérances externes soit: conciergerie externe, réparation de l'immeuble, ramonage, entretien des chauffages et des alentours, contrats de maintenance, etc). Les dépenses principales sont: - CHF 33'048.55 réfection appartement Bois-Noir 19 à Cernier - CHF 44'512.80 réfection appartements Temple 1 - CHF 21'079.40 réfection appartement Bassins 5 Fontaines
			- CHF 17'330.25 remplacement chaudière Gd-Rue 8 Chézard-Saint-Martin - CHF 12'636.40 réfection appartement Stand 4 Cernier - CHF 9'185.40 Pré Raguel : changement fenêtres suite déprédations - CHF 9'076.90 changement des luminaires ferme Matile
	3431200	Gérance du patrimoine	Ce montant s'explique comme suit : achat de 3 lave-vaisselle pour CHF 5'381.80, Achat de 6 frigos pour CHF 8'572.00, remplacement d'un séchoir et lave-linge CHF 3'265.95; achat d'un appareil de comptage pour machines à laver pour CHF 2'209.80
	3431300	Gérance du patrimoine	Divers appareil ménagers se trouvant dans les locatifs communaux sont souvent anciens et nécessitent des réparations fréquentes. Ce compte comprend aussi les contrats d'entretien tels que : ascenseurs, lave-linges communs à pièces, révision des extincteurs, etc Les frais d'entretien 2014 correspondent aux comptes 2013.
	3439196	Gérance du patrimoine	Budget annuel CHF 200'000.00 pour l'achat d'eau, électricité et charges de chauffages. La dépense totale 2014 pour l'achat d'eau se monte à CHF 86'969 Ces montants sont remboursés par les locataires à titre de décompte de charges
	3439197	Gérance du	Dépense totale de CHF 35'897.40. Ce compte recense toutes les dépenses d'électricité pour les biens du patrimoine financier donc non nécessaires à
		patrimoine	l'activité de la commune comme les locatifs, les métairies, etc. A noter que nous n'avons qu'une marge de manœuvre très limitée pour faire des économies, si ce n'est par le biais d'économies d'énergie. Il convient aussi de mentionner que les consommations d'électricité font l'objet de décomptes de charges pour les locatifs loués et donc ces montants sont en grande partie remboursés par les locataires en place.
	3439198	Gérance du patrimoine	Dépense totale de CHF 163'315 Ce compte recense toutes les dépenses de chauffage pour les biens du patrimoine financier donc non nécessaires à l'activité de la commune comme les locatifs, les métairies, etc. A noter que nous n'avons qu'une marge de manoeuvre très limitée pour faire des économies d'énergie. Il convient aussi de mentionner que les consommations de mazout/gaz/pellet, font l'objet de décomptes de charges pour les locatifs loués et donc sont remboursés par les locataires en place.
	3439200	Gérance du patrimoine	2 factures Diviza suite à débarras appartement
	3439300	Gérance du patrimoine	Taxes de drainage 2014 pour CHF 5'338.10
	3439400 3439500	Finances Gérance du	Voir commentaire sous rubrique 3134000-120210 Comprend les honoraires de gérances pour :
		patrimoine	 Littoral gérance qui gère les immeubles de Fenin-Vilars-Saules sous forme de mandat restreint. Gérance Moy pour les immeubles de Cernier et des Hauts-Geneveys Gérance Naef pour les immeubles de Fontainemelon. Les autres dépenses concernent les frais de publicité, les frais postaux ainsi que les frais divers des différentes gérances ci-dessus. CHF 11'000 d'économie par rapport aux comptes 2013.
		Loisirs, sports	- Contrat de maintenance annuelle dans les salles de sport pour garantir la sécurité des utilisateurs Remplacement de matériel de sport en mauvais état.
	4240000	Gérance du patrimoine	Aucune dépense compte tenu du fait que, durant l'année écoulée, l'administrateur de la comptabilité a émis la directive selon laquelle les recettes de buanderie doivent être imputées dans le compte 179630 4439100.
	4260000	Gérance du	Remboursements de factures par des tiers
	4309000	patrimoine Gérance du	Vente d'un vélomoteur découvert lors du débarras d'un appartement suite à un décès.
	4440000	patrimoine	
	4410000	Gérance du patrimoine	Vente d'un bien immobilier pour CHF 2'500 et octroi d'un droit de superficie à la FSG Savagnier et à la Société des amis de la patinoire concernant le local des pansements sis sur le bien-fonds 3477 du cadastre de Savagnier. Montant non prévu lors de l'élaboration du budget 2014.
	4411000	Gérance du patrimoine	Vente d'une parcelle à M. Michel Glauser de Montmollin pour adjonction à sa propre parcelle. Décision du CG du 17.02.2014 sanctionné par le Conseil d'Etat le 02.07.2014. Sitôt la sanction du Conseil d'Etat obtenue, il a été possible de procéder à la vente devant notaire. Un montant de CHF 33'250 non prévu initialement au budget de fonctionnement a pu être ainsi passé dans les comptes 2014. La surface définitive prise en compte est de 133m2 à CHF 250
	4430000	Gérance du patrimoine	Loyers et fermages, bien-fonds PF: comprend les locations des immeubles du PF ainsi que les revenus liés aux baux à fermes. Total des loyers facturés en 2014: 3'254'465.80 alors que le budget estimait un revenu de CHF 1'232'000 Suite à la réorganisation des imputations fonctionnelles, beaucoup d'immeubles appartenant précédemment au patrimoine administratif (PA) ont été imputés dans le PF d'où de grosses différences dans les comptes de revenu concernés. A noter que les loyers facturés sont de CHF 48'000 plus importants que le résultat obtenu dans les comptes 2013.
	4432000	Loisirs, sports	Le budget 2014 a été réalisé selon extrapolation des chiffres 2013. A quelques rares exceptions et ceci uniquement pour une question d'uniformisation, les tarifs de location n'ont pas changé et les différences sont dues à une reclassification comptable de certains bâtiments.
	4439000	Gérance du patrimoine	Ce compte comprend tous les remboursements et paiements relatifs aux décomptes de charges des immeubles du patrimoine financier. Le budget prévoyait un revenu de CHF 15'000 et le compte boucle avec une charge de CHF 8'877.15 soit une différence de CHF 23'877.15 qui s'explique par le fait que trop de charges ont été encaissées. qu'il a fallu plus rembourser aux locataires.
	4439100	Gérance du patrimoine	Ce compte comprend : les remboursements d'assurance lors de sinistres des biens du patrimoine financier, les recettes de buanderie, les remboursement des frais de conciergerie payés par la Commune pour les immeuble de Fontainemelon,
	4601100	Gérance du patrimoine	Conventions d'affichage Villiers (CHF 150) et Fontainemelon (CHF 250)
	4630000	Gérance du	Subventions de l'office fédéral du logement pour les immeubles sis à Tombet 3 à Villiers et à Grand-Rue 8 à Chézard-Saint-Martin.
	4631000	patrimoine Gérance du patrimoine	Subventions de l'office du logement cantonale pour les immeubles Tombet 3 à Villiers et Grand-Rue 8 à Chézard-Saint-Martin
9690	3181000	Comptabilité générale	Pertes sur débiteurs sur les créances des anciennes communes
3030	4290000	Comptabilité générale	Récupérations sur les ADB des anciennes communes.
		,	



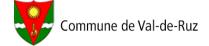
Commentaires du compte des investissements

No. d'objet		No. de	Commentaires
d'invest.	Libellé d'objet d'investisement	compte	
201201	Traversée de Cernier	5010000 5031000	Comptes 5010000, 5031000, 5032000. Traversée de Cernier : Investissement repris de la commune de Cernier. Les travaux sont terminés en octobre 2014. Pour 2015, il reste le marquage routier et l'aménagement floral. Crédit supplémentaire voté par le Conseil général de la commune de Val-de-Ruz le 29 septembre 2014 pour réparer la
201202	Traversée de Dombresson	5010000	conduite d'eau potable à la Rue de Neuchâtel et la traversée de Cernier. Comptes 5010000, 5010500, 5031000, 5032000. Traversée de Dombresson : Investissement voté par le Conseil général de la commune de Val-de-Ruz en date du 29 avril 2013. Demande d'un crédit complémentaire de CHF 3'600'000.00 pour la
			réfection des réseaux d'eau potable, d'assainissement dans la RC 1003 Dombresson et des aménagements publics. Fin du dernier tronçon en 2015.
201203	Réfection rue du Bois Noir à Cernier Réfection façades et isolation bâtiments	5010000 6300000	Comptes 5010000, 5031000, 5032000. Réfection de la rue du Bois-Noir : Investissement repris de la commune de Cernier, crédit voté le 28 juin 2010, toujours en cours, fin automne 2015. Réfection des façades et isolation des bâtiments de La Fontenelle : la presque totalité des factures nous a été transmise,
201222	La Fontenelle	6300000	après vérification et validation par le bureau d'architecte Bär SA qui est chargé de la surveillance des travaux. Il reste encore une facture de l'entreprise Setimac d'environ CHF 4'200 qui devra être imputée sur les comptes 2015. Ensuite, le dossier pourra être clos définitivement. A noter que 3 subventions ont été reçues en 2014 soit : - CHF 30'840 pour le bâtiment E - CHF 42'480 pour le bâtiment B - CHF 60'980 pour le bâtiment C - Soit au total une subvention de CHF 134'300
201223	Assainissement collège primaire de Cernier	6380000	Le Projet Européen Solution a versé plusieurs subventions non prévues initialement au budget 2014. Au départ, le Projet Solution concernait uniquement le village de Cernier. a l'initiative de la Commune, d'autres projets subventionnables ont pu être pris en considération sur l'entier du territoire communal. Ainsi, les subventions ci-dessous, liées à des travaux réalisés avant la fusion, ont pu être obtenues. CHF 100'298.85 pour l'assainissement du collège primaire de Cernier sis à Chasseral 1; travaux suivis par le bureau d'architecte Biancolin et Barzé. Crédit de CHF 1'650'000 du 12.09.2011 : Réfection des façades et de l'isolation périphérique du collège primaire de Cernier ainsi que remise à niveau de la sécurité incendie (crédit complémentaire CHF 175'000en mars 2012).Le dossier est terminé.
201229	Plan directeur des eaux régionales (PDER)	5031000	PDER : Investissement repris du Multiruz, actuellement l'étude est toujours en cours.
201233	Dombresson, Les Empetières, plan de quartier (crédit-cadre MultiRuz 2012)	5032000	Viabilisation des Empétières à Dombresson : investissement repris du Multiruz, crédit-cadre de CHF 360'000.00 voté le 19 juin 2012. Les travaux ont été retardés suite à la découverte de carsts. Les bassins de rétention seront finalisés en 2015.
201234	Améliorations foncières	5030000	Améliorations foncières : montants imputés en 2014 : CHF 95'192.95 ce qui aboutit à CHF 199'142.95 pour un budget estimé à CHF 297'100 Comprend toutes les dépenses liés aux 3 syndicats d'amélioration foncières existants soit : Côtière - Engollon - Sav
201240	Réfection immeuble "Temple 1" à Fontainemelon	8380000	Projet Solution assainissement enveloppe Temple 1 : subvention reçue pour l'amélioration énergétique apportée à l'immeuble Riant-Val situé à Temple 1 à Fontainemelon.
201241	Complexe de Savagnier, panneaux photovoltaïques sur toiture	6380000	Le Projet Européen Solution a versé plusieurs subventions non prévues initialement au budget 2014. Au départ, le Projet Solution concernait uniquement le village de Cernier. A l'initiative de la Commune, d'autres projets subventionnables ont pu être pris en considération sur l'entier du territoire communal. Ainsi, les subventions ci-dessous, liées à des travaux réalisés avant la fusion, ont pu être obtenues. CHF 35'293.32 pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du collège de Savagnier à la rue des Corbes 9
201242	Remplacement chaudière collège de Fontaines	6380000	Le Projet Européen Solution a versé plusieurs subventions non prévues initialement au budget 2014. Au départ, le Projet Solution concernait uniquement le village de Cernier. A l'initiative de la Commune, d'autres projets subventionnables ont pu être pris en considération sur l'entier du territoire communal. Ainsi, les subventions ci-dessous, liées à des travaux réalisés avant la fusion, ont pu être obtenues. CHF 30'204.72 pour le changement de chaudière et l'alimentation du collège de Fontaines au Chauffage à distance (CAD).
201301	Les Hauts-Geneveys, viabilisation du secteur Le Calendrier	5010000	Comptes 5010000, 5010500, 5031000, 5032000. Viabilisation du secteur le Calendrier, les Hauts-Geneveys, crédit de CHF 584'600.00 voté par le Conseil général de la commune de Val-de-Ruz le 26 août 2013 : La dépense enregistrée correspond aux frais honoraires et premiers travaux sur le chantier. Poursuite des travaux en 2015.
201302	Mise à niveau de l'éclairage public de Val- de-Ruz	5034000	Assainissement de l'éclairage public dans les localités de Chézard-Saint-Martin et Fenin-Vilars-Saules. Il s'agit de la deuxième étape du crédit cadre relatif à l'assainissement de 700 luminaires à la vapeur de mercure.
201401	Collège de Fontainemelon	5040000	Rénovation de l'étanchéité de la toiture du collège de Fontainemelon; crédit de CHF 125'000 pour la rénovation de l'étanchéité de la toiture du collège de Fontainemelon accepté par le CG le 28.04.2014 : les travaux ont pu être réalisés en totalité sur l'année 2014 pour un montant total de CHF 129'067.45 alors que le crédit voté se monte à CHF 125'000 ; une subvention a été reçue à hauteur de CHF 18'700 en lieu et place des CHF 19'300 attendus. Dossier terminé.
		6310000	Subvention de l'Etat pour la rénovation de la toiture du collège Fontainemelon sis à Robert 28 : une subvention a été reçue à hauteur de CHF 18'700 en lieu et place des CHF 19'300 attendus.
201402	Fotainemelon, immeuble Robert 26	7040000	Facades Robert 26: rapport du CC au CG à l'appui d'une demande d'un crédit de CHF 160'000 pour la rénovation et l'isolation des façades du bâtiment sis à l'Avenue Robert 26 à Fontainemelon; accepté par le CG le 30 juin 2014. Les travaux sont prévus sur les années 2014 et début 2015. La première partie des travaux a été exécutée pour une dépense totale de CHF 68'125.90. Il est prévu de terminer les travaux à la fin du printemps 2015. A suivre en 2015.
201404	Assinissement du réservoir de Fontainemelon	5031000	Assainissement du réservoir de Fontainemelon : Crédit de CHF 810'000.00, voté par le Conseil général de la commune de Valde-Ruz en date du 28 avril 2014 . La dépense correspond aux travaux d'étanchéité et travaux spéciaux.
201406	PAL Val-de-Ruz	5090000	Comptes 5090000, 5290000 et 6300000. Remarque générale : le crédit-cadre pour la création du PAL de Val-de-Ruz a été adopté par le Conseil général en date du 29 septembre 2014. Les montants inscrits au budget 2014 (CHF 140'000 de charges et CHF 40'000 de recettes) ont été estimés dans le courant du deuxième semestre 2013; les chiffres ont donc été affinés depuis. Le budget relatif à la création du PAL est mentionné en page 32 du rapport du Conseil communal au Conseil général (CHF 110'000 de charges et CHF 20'000 de recettes). Le crédit-cadre est actuellement scindé en trois groupes permettant de cerner au mieux le type de dépense : l'inventaire de la zone à bâtir, la pré-étude et le projet-modèle.

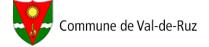
			Commentaires
No. d'objet		No. de	
d'invest.	Libellé d'objet d'investisement	compte	
201406	PAL Val-de-Ruz	5090000	Pré-étude pour la création d'une zone d'activités économiques : CHF 6'220.10 (budget 2014 : CHF 15'000). La pré-étude pour l'ensemble du territoire, budgétée à CHF 25'000 pour 2014, débutera en réalité en 2015.
		5290000	Prestations du RUN dans le cadre du projet-modèle : CHF 5526.60 (budget 2014 : CHF 10'000); réception des étudiants de l'UNIL et de l'UNIGE dans le cadre du projet-modèle : CHF 1'820.20. Le projet-modèle du Parc Chasseral n'ayant pas été retenu, la participation de CHF 10'000 prévue dans le budget 2014 tombe.
			Travail relatif à l'inventaire de la zone à bâtir. Budget : CHF 50'000 Le travail doit encore être finalisé sur 2015, le solde sera payé en conséquence.
		6300000	Subvention de la Confédération dans le cadre du projet-modèle pour l'année 2014. Conforme au budget.
201407	Cernier, immeuble Epervier 4	7040000	Ascenseur Epervier 4 : Rapport du CC au CG relatif à une demande d'un crédit d'engagement de CHF 80'000 pour le remplacement de l'ascenseur dans le bâtiment communal Epervier 4 à Cernier ; accepté par le CG le 28.04.2014. Le but était de remplacer l'ascenseur durant le 2e semestre 2014. Les travaux se sont terminés à l'entière satisfaction des utilisateurs du site. Les dépenses totales se montent à CHF 75'873.55 et se révèlent donc inférieures au crédit octroyé.



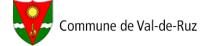
	Bilan détaillé	situation au 01.01.2014	Débit	Crédit	situation au 31.12.2014
1	ACTIF	189'523'412.75	246'519'883.00	-263'404'881.27	172'638'414.48
10	Patrimoine financier	77'880'585.98	238'717'013.82	-255'174'145.29	61'423'454.51
100	Disponibilités et placements à court terme	22'017'734.99	111'698'641.89	-126'019'115.09	7'697'261.79
1000	Liquidités	317'068.54	492'765.45	-491'367.35	318'466.64
100000		735.45	304'491.45	-301'038.95	4'187.95
100000		1'734.70	8'981.70	-8'980.75	1'735.65
100009	Dépenses de caisses à ventiler		25'133.40	-24'433.40	700.00
100009		0001074.54	14'405.60	-14'405.60	0001074 54
100009 100009		308'271.54 0.05		-0.05	308'271.54
	Caisses anciennes communes Caisse secondaire parascolaire	450.25	876.00	-1'326.25	
	2 Caisse secondaire OPC	208.30	12'601.20	-12'426.95	382.55
	3 Caisse secondaire piscine Engollon		66'397.80	-66'397.80	
100010	4 Caisse secondaire piscine Geneveys-sur-Coffrane	202.50	7'636.50	-7'639.00	200.00
	5 Caisse du Cercle scolaire	5'279.90	47'681.70	-50'236.50	2'725.10
	 Caisse de la biliothèque publique de Fontainemelon Caisse secondaire piscine de la Fontenelle 	65.85 120.00	973.00 2'294.50	-950.00 -2'294.50	88.85 120.00
100010		120.00	1'292.60	-2 294.50 -1'237.60	55.00
100010	o dalose bibliotrioque des jeunes i oritainemeter		1 202.00	1 207 .00	00.00
1001	La Poste	4'504'506.96	9'250'694.24	-13'645'595.78	109'605.42
100100	0 CCP Val-de-Ruz 12-719487-3	755'427.33	9'077'044.99	-9'831'629.73	842.59
	1 CCP Boudevilliers 20-371-6	16'205.85	1.30	-16'207.15	
	7 CCP Engollon 20-4716-0	12'891.93	5.55		12'897.48
	8 CCP Fenin-Vilars-Saules 20-1698-7	58'254.20	4.60	-58'258.80	
100101	0 CCP Fontainemelon 12-735029-3 1 CCP Fontainemelon 20-753-5	7'700.45 27'172.85	2.25 55'318.30	-7'702.70 -82'491.15	
	2 CCP Fontaines 20-2556-5	37'047.53	16'069.35	-49'210.60	3'906.28
	3 CCP le Pâquier 20-1654-1	40'132.07	356.45	-39'000.00	1'488.52
	0 CCP SPVDRN 17-628880-8	12'012.90	5.10	-11'024.00	994.00
100102		121'856.66	100'657.60	-222'514.26	
	2 CCP SPVDRO 17-174873-1	16'745.49	4.15	-16'749.64	
	3 CCP La Fontenelle 20-9323-1	2'974.65	0.85	-2'975.50	
100110	0 E-Deposito Boudevilliers 92-611365-7 1 E-Deposito Engollon 92-98850-9	763'533.20 101'063.75	241.80 189.95	-763'775.00 -12'000.00	89'253.70
	2 E-Deposito Engolion 92-90000-9 2 E-Deposito Fenin-Vilars-Saules 92-492117-3	1'008'058.05	317.30	-1'008'375.35	09 233.70
100110	·	1'033'714.30	319.30	-1'034'033.60	
100110	·	55'138.65	17.45	-55'156.10	
100110		434'354.65	137.55	-434'492.20	
	6 E-Deposito Fontaines 92-534576-6	0.45	0.40		0.45
100110	7 E-Deposito le Pâquier 92-627866-2	222.00	0.40		222.40
	Banque	17'196'159.49	101'955'182.20	-111'882'151.96	7'269'189.73
100200		14'872'206.36	90'821'897.67	-99'876'965.45	5'817'138.58
100203		820'017.60	2'123'282.11	-2'622'698.80	320'600.91
100205 100205	- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	65'605.55	59'418.60 42'987.35	-125'024.15	
100205	, ,	61'174.20 86'266.65	59'403.45	-104'161.55 -145'670.10	
100205	•	199'807.55	150'654.05	-350'461.60	
100205	, ,	3'602.10	26'885.10	-30'487.20	
100205		1'083.95	33'327.65	-34'410.80	0.80
100205	•	32'564.05	30'511.00	-63'075.05	
100206			524'770.05	-521'396.33	3'373.72
100206		37'544.60	3.00	-37'547.60	
100206 100206		638.65 1'196.20	50'970.25 215'502.00	-51'608.90 -216'698.20	
100200		12'645.57	142'117.38	-154'762.95	
100207		1'565.25		-1'565.25	
100207	•	893.95	0.25	-894.20	
100207	1 27	3'053.70	1'250.90	-4'304.60	
100207	1 27	2'315.30	0.60	-2'315.90	
100207		1'164.70	0.15	-1'164.85	
100207 100207		2'420.75 10'729.95	0.60 671.70	-2'421.35 -11'401.65	
100207	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	10129.93	59'754.75	-49'386.85	10'367.90
100208			197'906.15	-176'558.00	21'348.15
100208	•		121'348.80	-106'044.80	15'304.00
100208	•		24'966.80	-16'239.25	8'727.55
100208	, i		117'734.00	-105'650.60	12'083.40
100208	, i		429'635.65	-396'012.50	33'623.15
100208	6 CC Raiffeisen Fid. Moy Epervier 6 - 32355.94		45'792.50	-23'325.80	22'466.70



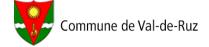
В	ilan détaillé	situation au 01.01.2014	Débit	Crédit	situation au 31.12.2014
1002103	CE Boudevilliers E0015.29.18 Fds d'assistance	30'974.05	61.95	-0.85	31'035.15
1002120	Raiffeisen CE Boudevilliers 42034.04	3'904.55	5.90		3'910.45
1002121 1002122	, i	7'711.10 9'409.40	15.40 14.10		7'726.50 9'423.50
1002123	42034.60 Raiffeisen CE 2 Boudevilliers 42034.02	44'395.10	66.60		44'461.70
1002124	Raiffeisen CE Chézard CES 4166.13	1.65	001700 40	04.4.00	1.65
1002125	Raiffeisen CE soc. Chézard 4166.19 "Fds Debrot"	26'990.90	30'762.40	-214.20	57'539.10
	Raiffeisen CE Dombresson 20109.26	8'961.55 266'112.84	17.90	106.40	8'979.45 266'477.64
1002127 1002128	Raiffeisen CE Fenin 15288.14 Raiffeisen CE CSVR 20649.89 - Fds de réserve	178'125.65	561.20 1'348.00	-196.40 -471.80	179'001.85
1002120		170 123.03	6'641'287.15	-6'641'287.15	179 001.03
1002799	BCN Cernier (EUR) - Projet Solution	403'076.07	249.09	-7'727.28	395'597.88
101 C	réances	15'555'491.45	122'847'478.97	-122'116'580.41	16'286'390.01
1010 C	réances résultant de livraisons et de prestations en faveur de tiers	5'572'664.09	37'901'910.91	-37'846'035.84	5'628'539.16
1010000	Débiteurs eau et assainissement SAINet	2'115'089.80	8'018'467.08	-7'854'204.02	2'279'352.86
1010001	Débiteurs bois SAINet	154'154.40	1'743'803.19	-1'730'934.33	167'023.26
1010002	Débiteurs déchets SAINet	1'148'870.25	1'323'422.55	-1'307'963.25	1'164'329.55
1010004		19'390.00	161'303.30	-162'878.30	17'815.00
1010005	Débiteurs service du feu et OPC (yc taxes pompes) SAINet	814'299.00	412'299.66	-981'494.46	245'104.20
1010006	Débiteurs loyers SAINet	481'416.15	1'720'097.55	-1'794'000.15	407'513.55
1010007		11'392.05	161'013.20	-159'837.07	12'568.18
1010008	Débiteurs urbanisme SAINet	25'832.65	1'053'245.90	-712'079.55	366'999.00
1010009		-47'030.00	293'821.00	-206'197.65	40'593.35
1010010	Débiteurs accueil parascolaire SAINet	50'573.50	669'484.75	-586'885.10	133'173.15
1010011	Débiteurs culture, loisirs, sports (yc locations de salles) SAINet	68'784.90	618'092.85	-551'750.00	135'127.75
1010012	3	145'492.45	122'069.95	-199'135.25	68'427.15
1010050	Débiteurs Boudevilliers	20'238.35	147.60	-5'219.00	15'166.95
1010051	Débiteurs Cernier	209'864.55	5'418.95	-72'375.55	142'907.95
1010052		37'005.75	1'455.55	-18'190.00	20'271.30
1010053	Débiteurs Coffrane	4'078.85		-1'838.05	2'240.80
1010054		12'216.95	158.85	-3'491.35	8'884.45
1010055	Débiteurs Engollon	6'953.95		-5'321.35	1'632.60
1010056	Débiteurs Fenin-Vilars-Saules	83'574.10	1'330.20	-70'832.80	14'071.50
1010057	Débiteurs Fontainemelon	39'880.70	4'801.20	-44'086.35	595.55
1010058	Débiteurs Fontaines	50'511.86	1'115.70	-45'327.76	6'299.80
1010059	Débiteurs le Pâquier	16'073.75		-1'697.95	14'375.80
1010060	Débiteurs Les Hauts-Geneveys	54'092.70	1'201.35	-9'586.50	45'707.55
1010061	Débiteurs Les Geneveys-sur-Coffrane	96'088.44	63'652.55	-102'129.38	57'611.61
1010062		2'336.35	41400.05	-1'464.00	872.35
1010063	Débiteurs Savagnier	-2'569.35	4'169.85	-826.55	773.95
1010064		1'705.45	200.05	-1'533.45	172.00
1010065	Débiteurs MultiRuz	146'075.75	386.85	-110'375.10	36'087.50
1010066	Débiteurs La Fontenelle Débiteurs SPVDRN	-16'883.00	28'753.00	-11'870.00	01070.05
1010068 1010090		8'072.95	5'890.00 54'762.45	-5'890.00	8'072.95
	Débiteurs divers (cimetières, émoluments chancellerie et autres non détaillés) SAINet	9'250.90		-36'650.56	27'362.79
1010091	Débiteurs manuels Val-de-Ruz	36'714.80	768'276.63	-392'551.10	412'440.33
1010098	Reprise débiteurs SAINet 2014	2001000 00	20'581'507.80	-20'581'507.80	2001000 00
1010099	Réévaluation de créances résultant de livraisons et de prestations (Ducroire)	-300'000.00			-300'000.00
1010100	Créances résultant de l'impôt anticipé	69'115.14	81'761.40	-75'912.11	74'964.43
	omptes courants avec des tiers	4'099'393.60	39'846'291.90	-39'290'682.44	4'655'003.06
1011000	Acompte impôts	4'114'011.45	37'075'733.42	-38'052'872.00	3'136'872.87
1011001	•	-2'484.90	2'894.90	-410.00	
	c/c Fid. Moy Epervier 2	-2'029.95	2'029.95		
1011003	c/c Fid. Moy Beausite 2	-3'461.15	3'461.15		
1011004		-13'939.45	73'431.45	-1'320.00	58'172.00
	c/c Fid. Moy Epervier 6	-3'195.45	3'579.05	-383.60	
	c/c Fid. Moy Stand 4	-918.60	918.60		
1011007		-274.15	701.75	-427.60	
1011008	c/c Fid. Moy - Cpte interimmeuble	11'685.80	76'482.75	-88'168.55	
1011015	Acomptes fonds SIPM		2'607'058.88	-1'147'100.69	1'459'958.19
1012 C	réances fiscales	5'125'601.74	40'663'924.59	-40'480'950.53	5'308'575.80
1012100	Débiteurs SIPP année en cours	5'325'913.79	35'772'123.95	-35'310'694.47	5'787'343.27
1012200		-60'954.24	1'299'819.08	-1'513'726.33	-274'861.49
1012202		· · ·	2'633'725.84	-2'607'071.57	26'654.27
1012299	Réévaluation de créances résultant des impôts communaux	-264'923.80	322.20.01	351 51 1101	-264'923.80
1010000	généraux (Ducroire) SIPM Débiteurs ISIS	1/107/100	743'879.22	740'040 50	10/502.05
1012300	Débiteurs contentieux SIPM	14'674.29		-740'049.56 -16'680.85	18'503.95
1012400		18'841.90	2'488.30	-16'680.85	4'649.35
1012500	Débiteurs impôts fonciers SAINet	92'049.80	211'888.20	-292'727.75	11'210.25



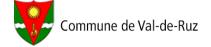
Bilan détaillé	situation au 01.01.2014	Débit	Crédit	situation au 31.12.2014
1013 Acomptes à des tiers		1'186.80		1'186.80
1013101 Avances sur salaires admin.+technique		1'186.80		1'186.80
1015 Comptes courants internes	488'929.58	4'035'243.32	-3'942'143.86	582'029.04
1015000 Compte-courant GSR	433'910.59	3'620'000.00	-3'454'193.17	599'717.42
1015001 Compte-courant A4EOVR	7'911.67	377'162.98	-402'763.03	-17'688.38
1015002 Compte-courant Fonds "Challandes"	480.00	-480.00		
1015003 Cc Débiteurs Report Solde	2.40	38'310.32	-38'312.72	
1015004 Cc Débiteurs Report frais		250.02	-250.02	
1015099 Bilan d'ouverture - Actifs à répartir	46'624.92		-46'624.92	
1017 Comptes d'attentes		68'465.75	-42'603.50	25'862.25
1017000 Avances camps école		68'465.75	-42'603.50	25'862.25
1019 Autres créances	268'902.44	330'455.70	-514'164.24	85'193.90
1019001 Dépôt de loyer, aide sociale	2'759.40			2'759.40
1019200 Impôt préalable de la TVA, CR sports		8'674.70	-8'674.70	
1019202 Impôt préalable de la TVA, CR eau potable		-6'046.55	6'046.55	
1019203 Impôt préalable de la TVA, CI eau potable		-8'651.70	8'651.70	
1019204 Impôt préalable de la TVA, CR assainissement		-530.20	530.20	
1019205 Impôt préalable de la TVA, CI assainissement		-37'028.90	37'028.90	
1019206 Impôt préalable de la TVA, CR déchets		-770.05	770.05	
1019299 TVA Décomptée	266'143.04	374'808.40	-558'516.94	82'434.50
104 Actifs de régularisation	5'794'110.15	3'518'738.86	-6'683'617.53	2'629'231.48
1040 Charges de personnel	62'441.65	5'644.00	-74'571.65	-6'486.00
1040000 RG Charges de personnel	62'441.65	5'644.00	-74'571.65	-6'486.00
1044 Charges do highe at carvings at autres charges d'avaloitation	6061765 70	424'918.07	-606'765.70	424'049 07
1041 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	606'765.70			424'918.07
1041000 RG Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	606'765.70	424'918.07	-606'765.70	424'918.07
1042 Impôts	1'545'896.29	2'468.05	-1'545'896.29	2'468.05
1042000 RG Impôts	1'545'896.29	2'468.05	-1'545'896.29	2'468.05
1043 Transferts du compte de résultats	2'704'972.96	2'490'002.56	-3'525'577.96	1'669'397.56
1043000 RG Transferts du compte de résultats	2'704'972.96	2'490'002.56	-3'525'577.96	1'669'397.56
1044 Charges financières/revenus financiers	282'759.50	5'890.90	-282'759.50	5'890.90
1044000 RG Charges financières/revenus financiers	282'759.50	5'890.90	-282'759.50	5'890.90
1045 Autres revenus d'exploitation	358'751.50	514'342.90	-358'751.50	514'342.90
1045000 RG Autres revenus d'exploitation	358'751.50	514'342.90	-358'751.50	514'342.90
1046 Actifs de régularisation, compte des investissements		18'700.00		18'700.00
1046000 Actifs de régularisation, compte des investissements		18'700.00		18'700.00
1049 Autres actifs de régularisation, compte de résultats	22252255	56'772.38	2001204.02	
	232'522.55	30 / / 2.36	-289'294.93	
1049000 Autres actifs de régularisations, Boudevilliers	6'483.20		-6'483.20	
1049001 Autres actifs de régularisations, Cernier 1049005 Autres actifs de régularisations, Engollon	44'110.00		-44'110.00	
1049005 Autres actifs de régularisations, Engollon1049006 Autres actifs de régularisations, Fenin-Vilars-Saules	166.00 43'631.96	30'952.84	-166.00 -74'584.80	
1049008 Autres actifs de régularisations, Fontaines	57'661.23	30 332.04	-57'661.23	
1049010 Autres actifs de régularisations, Les Hauts-Geneveys	5'143.40		-5'143.40	
1049011 Autres actifs de régularisations, Les Geneveys-sur-Coffrane	56'527.27	6'614.73	-63'142.00	
1049012 Autres actifs de régularisations, Montmollin	-3.01	3.01	00 142.00	
1049014 Autres actifs de régularisations, Villiers	-6'108.30	7'920.50	-1'812.20	
1049015 Autres actifs de régularisations, MultiRuz	2'000.00	. 020.00	-2'000.00	
1049016 Autres actifs de régularisations, La Fontenelle	22'303.65	6'659.35	-28'963.00	
1049018 Autres actifs de régularisations, GSR	1'895.90	2 230.00	-1'895.90	
1049020 Autres actifs de régularisations, SPVDRN	-4'621.95	4'621.95		
1049021 Autres actifs de régularisations, SPVDRO	0.76		-0.76	
1049022 Autres actifs de régularisations, OPC	3'332.44		-3'332.44	
106 Stocks, fournitures et travaux en cours	1'296.00	34'286.65	-35'582.65	
1060 Articles de commerce	1'296.00	34'286.65	-35'582.65	
1060001 Stocks d'articles de commerce	1'296.00	34'286.65	-35'582.65	
107 Placements financiers	45'560.00	28'796.40	-30'000.00	44'356.40
			30 000.00	
1070 Actions et parts sociales	4'560.00	28'796.40		33'356.40
1070003 Actions Sucrerie d'Aarberg-Frauenfeld	840.00			840.00



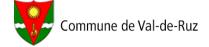
	Bilan détaillé	situation au 01.01.2014	Débit	Crédit	situation au 31.12.2014
107000	4 Actions Bugnenets-Savagnières SA	3'120.00			3'120.00
107000	5		23'560.00		23'560.00
107000			236.40		236.40
	0 Parts sociales Raiffeisen	600.00	=1000		600.00
107020	Parts sociales abattoir des Ponts-de-Martel		5'000.00		5'000.00
1071	Placements à intérêts	41'000.00		-30'000.00	11'000.00
107110		10'000.00		00 000.00	10'000.00
	2 Bons de caisse la société de Tir les Mélèzes Fontainemelon	1'000.00			1'000.00
107111	Placement à long terme à la Raiffeisen	30'000.00		-30'000.00	
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)	34'466'393.39	589'071.05	-289'249.61	34'766'214.83
1080	Terrains PF	1'686'343.05	76'399.60	-5'278.50	1'757'464.15
108000		1'135'718.40	76'399.60	-5'278.50	1'206'839.50
108000		550'624.65	. 0 000.00	0 2. 0.00	550'624.65
	Bâtiments PF	32'770'050.34	512'671.45	-283'971.11	32'998'750.68
108400		30'927'954.34	380'000.45	-207'571.51	31'100'383.28
108400	1 Domaines, loges, métairies	1'842'096.00	132'671.00	-76'399.60	1'898'367.40
1089	Autres immobilisations corporelles PF	10'000.00			10'000.00
	0 Autres immobilisations corporelles PF	10'000.00			10'000.00
	Deleterate administratif	4440401000 77	710001000 40	010001705 00	44410441050.07
14	Patrimoine administratif	111'642'826.77	7'802'869.18	-8'230'735.98	111'214'959.97
140	Immobilisations corporelles du PA	110'917'715.47	7'686'164.58	-8'198'621.98	110'405'258.07
1400	Torraina BA non hâtia	437'936.85		-18'720.00	4401246 95
140000	Terrains PA non bâtis 0 Terrains d'utilité publique	437 936.85		-18/720.00	419'216.85 419'216.85
140000	o Terrains d'utilité publique	437 930.03		-10720.00	419210.03
1401	Routes / voies de communication	10'346'133.93	3'416'304.52	-620'541.90	13'141'896.55
140100		9'070'998.68	3'047'392.00	-408'997.00	11'709'393.68
140100	0 1	690'247.40	368'912.52	-170'694.90	888'465.02
140100	2 Trafic régional	584'887.85		-40'850.00	544'037.85
1403	Autres ouvrages de génie civil	38'697'452.10	3'545'590.19	-3'293'295.65	38'949'746.64
140306		47'201.05		-4'340.00	42'861.05
140307			16'643.90	-2'310.00	14'333.90
140308	1 Améliorations foncières	477'488.20	74'192.95	-22'700.00	528'981.15
140310		9'902'614.75	303'658.63	-461'610.00	9'744'663.38
140310	•	1'467'662.75	189'324.35	-75'100.00	1'581'887.10
140310	,	54'437.90	0/505/000 77	-3'500.00	50'937.90
140320 140320		22'633'663.00 3'533'595.55	2'535'080.77	-2'129'927.35 -468'700.00	23'038'816.42 3'064'895.55
140320	•	48'860.45		-17'300.00	31'560.45
140350		531'928.45	426'689.59	-107'808.30	850'809.74
1404	Pâtimente du DA (terraine hâtie)	48'451'818.14	460'481.82	-3'868'780.21	4E10421E40.7E
140400	Bâtiments du PA (terrains bâtis) 2 Bâtiments administratifs/polyvalents	8'087'009.99	400 401.02	-788'290.59	45'043'519.75 7'298'719.40
140401	' '	1'079'371.21	324'356.47	-275'001.00	1'128'726.68
140401	5 1 1	1'612'467.79		-61'400.00	1'551'067.79
140402	1 Collèges	28'621'597.43	133'787.35	-1'676'043.57	27'079'341.21
140403	4 Infrastructures de sports et loisirs	6'224'572.96	2'338.00	-604'764.68	5'622'146.28
140403	,	807'386.30		-62'730.00	744'656.30
		1'020'1E1 0E		-367'356.47	1'462'795.39
140406	- J	1'830'151.86			
	7 Cimetières	16'643.90 172'616.70		-16'643.90 -16'550.00	156'066.70
140406 140407 140408	7 Cimetières 12 Bâtiments forestiers	16'643.90 172'616.70		-16'643.90 -16'550.00	
140406 140407 140408 1405	7 Cimetières 12 Bâtiments forestiers Forêts	16'643.90 172'616.70 10'406'105.85		-16'643.90 -16'550.00 -4'431.95	10'401'673.90
140406 140407 140408 1405	7 Cimetières 12 Bâtiments forestiers	16'643.90 172'616.70		-16'643.90 -16'550.00 -4'431.95 -4'431.95	
140406 140407 140408 140500 1406	7 Cimetières 12 Bâtiments forestiers Forêts 11 Forêts Biens mobiliers PA	16'643.90 172'616.70 10'406'105.85 10'406'105.85 1'526'918.00		-16'643.90 -16'550.00 -4'431.95 -4'431.95 -229'220.32	10'401'673.90 10'401'673.90 1'297'697.68
140406 140407 140408 1405 140500 1406 140600	7 Cimetières 12 Bâtiments forestiers Forêts 11 Forêts Biens mobiliers PA 19 Equipements divers	16'643.90 172'616.70 10'406'105.85 10'406'105.85 1'526'918.00 33'278.40		-16'643.90 -16'550.00 -4'431.95 -4'431.95 -229'220.32 -9'957.00	10'401'673.90 10'401'673.90 1'297'697.68 23'321.40
140406 140407 140408 1405 140500 140600 140601	7 Cimetières 12 Bâtiments forestiers Forêts 11 Forêts Biens mobiliers PA 19 Equipements divers 4 Matériel, machines, véhicules du feu	16'643.90 172'616.70 10'406'105.85 10'406'105.85 1'526'918.00 33'278.40 13'271.95		-16'643.90 -16'550.00 -4'431.95 -4'431.95 -229'220.32 -9'957.00 -3'000.00	10'401'673.90 10'401'673.90 1'297'697.68 23'321.40 10'271.95
140406 140407 140408 1405 140500 140600 140601 140602	7 Cimetières 2 Bâtiments forestiers Forêts 11 Forêts Biens mobiliers PA 19 Equipements divers 4 Matériel, machines, véhicules du feu 11 Equipements scolaires et parascolaires	16'643.90 172'616.70 10'406'105.85 10'406'105.85 1'526'918.00 33'278.40 13'271.95 53'875.60		-16'643.90 -16'550.00 -4'431.95 -4'431.95 -229'220.32 -9'957.00 -3'000.00 -15'320.00	10'401'673.90 10'401'673.90 1'297'697.68 23'321.40 10'271.95 38'555.60
140406 140407 140408 1405 140500 140600 140601 140602 140603	7 Cimetières 2 Bâtiments forestiers Forêts 1 Forêts Biens mobiliers PA 19 Equipements divers 4 Matériel, machines, véhicules du feu 11 Equipements scolaires et parascolaires 14 Equipements sportifs	16'643.90 172'616.70 10'406'105.85 10'406'105.85 1'526'918.00 33'278.40 13'271.95 53'875.60 52'389.50		-16'643.90 -16'550.00 -4'431.95 -4'431.95 -229'220.32 -9'957.00 -3'000.00 -15'320.00 -10'670.00	10'401'673.90 10'401'673.90 1'297'697.68 23'321.40 10'271.95 38'555.60 41'719.50
140406 140407 140408 1405 140500 140600 140601 140602 140603 140606	7 Cimetières 2 Bâtiments forestiers Forêts 1 Forêts Biens mobiliers PA 19 Equipements divers 4 Matériel, machines, véhicules du feu 11 Equipements scolaires et parascolaires 14 Equipements sportifs 15 Machines, véhicules TP	16'643.90 172'616.70 10'406'105.85 10'406'105.85 1'526'918.00 33'278.40 13'271.95 53'875.60 52'389.50 405'000.00		-16'643.90 -16'550.00 -4'431.95 -4'431.95 -229'220.32 -9'957.00 -3'000.00 -15'320.00 -10'670.00 -66'100.00	10'401'673.90 10'401'673.90 1'297'697.68 23'321.40 10'271.95 38'555.60 41'719.50 338'900.00
140406 140407 140408 1405 140500 140600 140601 140602 140603 140606 140610	7 Cimetières 12 Bâtiments forestiers Forêts 11 Forêts Biens mobiliers PA 19 Equipements divers 4 Matériel, machines, véhicules du feu 11 Equipements scolaires et parascolaires 14 Equipements sportifs 15 Machines, véhicules TP 16 Equipements eau potable	16'643.90 172'616.70 10'406'105.85 10'406'105.85 1'526'918.00 33'278.40 13'271.95 53'875.60 52'389.50 405'000.00 807'657.00		-16'643.90 -16'550.00 -4'431.95 -4'431.95 -229'220.32 -9'957.00 -3'000.00 -15'320.00 -10'670.00 -66'100.00 -78'000.00	10'401'673.90 10'401'673.90 1'297'697.68 23'321.40 10'271.95 38'555.60 41'719.50 338'900.00 729'657.00
140406 140407 140408 1405 140500 140600 140601 140602 140603 140606	Forêts Forêts Biens mobiliers PA 19 Equipements divers 4 Matériel, machines, véhicules du feu 15 Equipements scolaires et parascolaires 16 Equipements sportifs 17 Cimetières 18 Bâtiments FA 19 Equipements divers 19 Equipements scolaires et parascolaires 19 Equipements sportifs 10 Machines, véhicules TP 10 Equipements eau potable 10 Equipements déchets	16'643.90 172'616.70 10'406'105.85 10'406'105.85 1'526'918.00 33'278.40 13'271.95 53'875.60 52'389.50 405'000.00		-16'643.90 -16'550.00 -4'431.95 -4'431.95 -229'220.32 -9'957.00 -3'000.00 -15'320.00 -10'670.00 -66'100.00	10'401'673.90 10'401'673.90 1'297'697.68 23'321.40 10'271.95 38'555.60 41'719.50 338'900.00
140406 140407 140408 140500 140600 140600 140603 140606 140610 140630 140640	Forêts Biens mobiliers PA Sequipements divers Matériel, machines, véhicules du feu Sequipements scolaires et parascolaires Equipements sportifs Machines, véhicules TP Sequipements eau potable Sequipements déchets Sequipements photovoltaïques	16'643.90 172'616.70 10'406'105.85 10'406'105.85 1'526'918.00 33'278.40 13'271.95 53'875.60 52'389.50 405'000.00 807'657.00 34'419.50 127'026.05		-16'643.90 -16'550.00 -4'431.95 -4'431.95 -9'957.00 -3'000.00 -15'320.00 -10'670.00 -66'100.00 -4'200.00 -4'200.00 -41'973.32	10'401'673.90 10'401'673.90 1'297'697.68 23'321.40 10'271.95 38'555.60 41'719.50 338'900.00 729'657.00 30'219.50 85'052.73
140406 140407 140408 140500 140600 140600 140603 140606 140610 140630 140640	Forêts Forêts Biens mobiliers PA Sequipements divers Matériel, machines, véhicules du feu Equipements scolaires et parascolaires Equipements sportifs Machines, véhicules TP Equipements eau potable Equipements déchets Equipements photovoltaïques Autres immobilisations corporelles	16'643.90 172'616.70 10'406'105.85 10'406'105.85 1'526'918.00 33'278.40 13'271.95 53'875.60 52'389.50 405'000.00 807'657.00 34'419.50	263'788.05 45'821.15	-16'643.90 -16'550.00 -4'431.95 -4'431.95 -229'220.32 -9'957.00 -3'000.00 -15'320.00 -10'670.00 -66'100.00 -78'000.00 -4'200.00	10'401'673.90 10'401'673.90 1'297'697.68 23'321.40 10'271.95 38'555.60 41'719.50 338'900.00 729'657.00 30'219.50



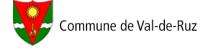
Bilan détaillé		situation au 01.01.2014	Débit	Crédit	situation au 31.12.2014
1409079 Aménagemer	nt du territoire	414'134.00	67'966.90	-88'391.95	393'708.95
1409100 Eau potable		493'663.00	150'000.00	-62'860.00	580'803.00
1409200 Assainisseme	ent	136'152.60		-10'680.00	125'472.60
142 Immobilisations	s incorporelles	15'714.30	27'600.10	-19'864.00	23'450.40
1420 Logiciels			27'600.00	-13'800.00	13'800.00
1420000 Logiciels			27'600.00	-13'800.00	13'800.00
1429 Autres immobil	isations incorporelles	15'714.30	0.10	-6'064.00	9'650.40
	oilisation à amortir	15'714.30	0.10	-6'064.00	9'650.40
144 Prêts		2'250.00		-2'250.00	
1447 Prêts aux ména	qes	2'250.00		-2'250.00	
1447000 Prêts pour bo		2'250.00		-2'250.00	
145 Participations,	capital social	707'147.00	8'500.00		715'647.00
1455 Participations a	ux entreprises privées	692'147.00	8'500.00		700'647.00
1455000 Participation		43'000.00			43'000.00
1455001 Actions Group	pe E SA	318'710.00	5'500.00		324'210.00
1455002 Actions Video	2000 SA	93'000.00			93'000.00
1455003 Actions Viteo	s SA	151'001.00			151'001.00
1455004 Actions Vade	c SA	63'503.00			63'503.00
1455005 Part sociale \	/al-de-Ruz Info	1'000.00			1'000.00
1455006 Actions TRN	SA	20'933.00			20'933.00
1455007 Parts coopéra	ative Interface PME	1'000.00			1'000.00
1455008 Eoliennes La	Joux-du-Plâne-L'Echelette Sàrl		3'000.00		3'000.00
	ux organisations privées à but non lucratif	15'000.00			15'000.00
1456000 Fondation Ma	aison Chasseral-Les Savagnières	15'000.00			15'000.00
146 Subventions d'i	nvestissement		80'604.50	-10'000.00	70'604.50
1466 Subventions d'i	nvestissement aux organisations privées à but noi	n	80'604.50	-10'000.00	70'604.50
1466000 Subventions on lucratif	d'investissement aux organisations privées à but		80'604.50	-10'000.00	70'604.50



	Bilan détaillé	situation au 01.01.2014	Débit	Crédit	situation au 31.12.2014
2	PASSIF	-189'523'412.75	161'892'564.43	-145'007'566.16	-172'638'414.48
20	Capitaux de tiers	-132'439'849.41	161'483'960.88	-142'826'109.57	-113'781'998.10
•••••	-				
200	Engagements courants	-8'075'624.53	129'627'396.89	-127'909'320.35	-6'357'547.99
2000	Engagements courants provenant de livraisons et de prestations de tiers	-7'978'815.77	52'324'113.32	-50'594'165.20	-6'248'867.65
200000		41007.05	43'630'754.70	-49'875'291.20	
200000 200001		1'097.65 -21'485.20	21'485.20	-1'097.65	
	16 Créanciers MultiRuz	279.55	21 400.20	-279.55	
200009	O1 Créanciers manuels Val-de-Ruz	-1'793.00	161'498.35	-164'036.50	-4'331.15
	22 Créanciers Val-de-Ruz SAINet	-7'956'914.77	7'960'712.72	-3'797.95	
200009	99 Créanciers en attente d'imputation		549'662.35	-549'662.35	
2001	Comptes courants avec des tiers	67'745.74	38'370'714.50	-38'463'488.45	-25'028.21
200100		-65.65	26'632.55	-17'758.20	8'808.70
	2 Compte-courant gérance Naef	6'293.65	691'275.35	-682'657.60	
	Compte-courant Littoral Gérance	44'260.25	286'813.80	-288'529.50	
	Compte-courant acomptes eau potableCompte-courant acomptes assainissement	230.00 250.00	1'843'860.00 1'709'650.00	-1'845'850.00 -1'711'630.00	
	16 Compte courant Debitors	2'632.90	89'336.64	-91'969.54	-1730.00
	17 Compte courant Abonnements de ski	_ 0000	86'730.00	-86'730.00	
	8 Compte d'attente Debitors			-806.90	-806.90
	00 Compte-courant AVS/AC/APG/ALFA	94'377.12	3'505'608.16	-3'691'626.32	
	O1 Compte-courant Prévoyance.ne	-59'759.65	5'311'646.85	-5'261'301.77	
	O2 Compte-courant maladie et accidents	-2'297.68	522'687.90	-514'441.82	
200110	O3 Compte-courant salaires O4 Compte-courant retenues au personnel	13'175.90 -31'351.10	22'456'964.05 255'398.80	-22'459'861.30 -226'215.10	
200110		-31331.10	1'285'059.15	-1'285'059.15	
	06 Compte-courant Caisse de remplacement		299'051.25	-299'051.25	
		4501057 45	410001005.00	224242	001004 00
2002	Impôts	-158'657.15	1'029'805.63	-964'040.36	-92'891.88
	Dette fiscale de la TVA, CR sports Dette fiscale de la TVA, CR eau potable		12'194.89 87'004.32	-12'194.89 -87'004.32	
	Dette fiscale de la TVA, CR assainissement		310'462.96	-310'462.96	
200220			96'053.97	-96'053.97	
20022			9'040.34	-9'040.34	
200229	99 TVA décomptée à payer à l'AFC	-158'657.15	515'049.15	-449'283.88	-92'891.88
2005	Comptes courants internes	-5'897.35	4'593'211.46	-4'578'074.36	9'239.75
200509		-297.35	297.35		
200509	99 Compte d'attente	-5'600.00	4'592'914.11	-4'578'074.36	9'239.75
2007	Comptes d'attente		33'309'551.98	-33'309'551.98	
200700			31'226'508.35 10'361.95	-31'226'508.35 -10'361.95	
200700	O1 Compte de compensation débiteurs O2 Compte de reclassement d'écritures		2'072'681.68	-2'072'681.68	
	'				
201	Engagements financiers à court terme	-4'340'862.00	4'340'862.00		
2010	Engagements envers des intermédiaires financiers	-4'340'862.00	4'340'862.00		
201020	0 0	-340'862.00	340'862.00		
201030	24 Engagements à court terme envers VZ Depotbank AG	-4'000'000.00	4'000'000.00		
204	Passifs de régularisation	-4'993'973.33	5'042'595.83	-5'927'411.99	-5'878'789.49
2040	Charges de personnel	-57'885.30	57'885.30		
204000	00 RG Charges de personnel	-57'885.30	57'885.30		
2041	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-20'435.41	20'435.41	-209'378.31	-209'378.31
204100		-20'435.41	20'435.41	-209 378.31	-209'378.31
_5 .100	d'exploitation	20 100.71	20 100.71	_00 07 0.01	200 070.01
2042	Impôts	-190'611.00	190'611.00	-193'202.30	-193'202.30
204200		-190'611.00	190'611.00	-193'202.30	-193'202.30
2043	Transferts du compte de résultats	-3'259'213.90	3'306'850.90	-3'748'381.17	-3'700'744.17
2043	<u>.</u>	-3'259'213.90	3'306'850.90	-3'748'381.17	
	·				
2044	Charges financières/revenus financiers	-899'547.90	899'547.90	-996'548.34	-996'548.34



	Bilan détaillé	situation au 01.01.2014	Débit	Crédit	situation au 31.12.2014
204400	RG charges financières/revenus financiers	-899'547.90	899'547.90	-996'548.34	-996'548.34
2045	Autres revenus d'exploitation	-492'526.17	492'526.17	-566'874.12	-566'874.12
	RG Autres revenus d'exploitation	-492'526.17	492'526.17	-566'874.12	-566'874.12
2046	Passifs de régularisation, compte des investissements	-74'012.45	74'012.45	-212'042.25	-212'042.25
204600		-74'012.45	74'012.45	-212'042.25	-212'042.25
2049	Autres passifs de régularisation, compte de résultats	258.80	726.70	-985.50	
204900			100.00	-100.00	
204901			21.00	-21.00	
204901	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	364.50	500.00	-864.50	
204902	O Autres passifs de régularisations, SPVDRO	-105.70	105.70		
205	Provisions à court terme	-1'964'296.51	1'100'875.65	-378'574.74	-1'241'995.60
2050	Provisions à court terme provenant de prestations supplémentaires du personnel	-265'238.10	265'238.00	-262'574.74	-262'574.84
205000	Provisions à court terme provenant de prestations	-265'238.10	265'238.00	-262'574.74	-262'574.84
	supplémentaires du personnel				
2051	Provisions à court terme pour autres droits du personnel	-26'971.60	26'971.60		
	Provisions à court terme pour autres droits du personnel	-26'971.60	26'971.60		
2052	Provisions à court terme pour procès	-233'451.35	50'217.55	-50'000.00	-233'233.80
205200		-233'451.35	50'217.55	-50'000.00	-233'233.80
2055	, · · ·	7001005 40	4001440.50	001000 00	6401400.00
2055 205500	Provisions à court terme pour autre activité d'exploitation	-768'635.46 -25'000.00	188'448.50 25'000.00	-66'000.00 -22'000.00	-646'186.96
205500		-25 000.00	25 000.00	-44'000.00	-22'000.00 -44'000.00
205509		-743'635.46	163'448.50	-44 000.00	-580'186.96
2058	Provisions à court terme du compte des investissements	-670'000.00	570'000.00		-100'000.00
205800	Provisions à court terme pour des immobilisations corporelles	-670'000.00	570'000.00		-100'000.00
	du compte des investissements				
206	Engagements financiers à long terme	-103'847'990.70	16'861'169.95	-8'016'700.00	-95'003'520.75
	Engagements financiers à long terme Emprunts	-103'847'990.70	16'861'169.95 16'700.00	-8'016'700.00 -16'700.00	-95'003'520.75
2063		-103'847'990.70			-95'003'520.75
2063 206300	Emprunts 5 Emprunts à long terme LIM 2015		16'700.00 16'700.00	-16'700.00 -16'700.00	
2063 206300 2064	Emprunts 5 Emprunts à long terme LIM 2015 Prêts	-103'847'990.70	16'700.00 16'700.00 16'844'469.95	-16'700.00	-95'003'520.75
2063 206300 2064 206400	Emprunts 5 Emprunts à long terme LIM 2015 Prêts 0 Prêts à long terme envers Prévoyance.ne	-103'847'990.70 -2'659'827.00	16'700.00 16'700.00 16'844'469.95 2'139'522.00	-16'700.00 -16'700.00	-95'003'520.75 -520'305.00
2063 206300 2064 206400 206400	Emprunts 5 Emprunts à long terme LIM 2015 Prêts 0 Prêts à long terme envers Prévoyance.ne 1 Prêts à long terme envers La Raiffeisen	-103'847'990.70 -2'659'827.00 -8'228'718.00	16'700.00 16'700.00 16'844'469.95 2'139'522.00 2'077'000.00	-16'700.00 -16'700.00	-95'003'520.75 -520'305.00 -6'151'718.00
2063 206300 2064 206400 206400 206400	Emprunts 5 Emprunts à long terme LIM 2015 Prêts 0 Prêts à long terme envers Prévoyance.ne 1 Prêts à long terme envers La Raiffeisen 2 Prêts à long terme envers La BCN	-103'847'990.70 -2'659'827.00 -8'228'718.00 -32'961'585.70	16'700.00 16'700.00 16'844'469.95 2'139'522.00	-16'700.00 -16'700.00	-95'003'520.75 -520'305.00 -6'151'718.00 -24'371'597.75
2063 206300 2064 206400 206400	Emprunts 5 Emprunts à long terme LIM 2015 Prêts 0 Prêts à long terme envers Prévoyance.ne 1 Prêts à long terme envers La Raiffeisen 2 Prêts à long terme envers La BCN 3 Prêts à long terme envers l'UBS	-103'847'990.70 -2'659'827.00 -8'228'718.00	16'700.00 16'700.00 16'844'469.95 2'139'522.00 2'077'000.00 8'589'987.95	-16'700.00 -16'700.00	-95'003'520.75 -520'305.00 -6'151'718.00
2063 206300 2064 206400 206400 206400 206400	Emprunts 5 Emprunts à long terme LIM 2015 Prêts O Prêts à long terme envers Prévoyance.ne 1 Prêts à long terme envers La Raiffeisen 2 Prêts à long terme envers La BCN 3 Prêts à long terme envers l'UBS 4 Prêts à long terme envers Kommunal Kredit	-103'847'990.70 -2'659'827.00 -8'228'718.00 -32'961'585.70 -3'865'000.00	16'700.00 16'700.00 16'844'469.95 2'139'522.00 2'077'000.00 8'589'987.95 865'000.00	-16'700.00 -16'700.00	-95'003'520.75 -520'305.00 -6'151'718.00 -24'371'597.75 -3'000'000.00
2063 206300 2064 206400 206400 206400 206400 206400	Emprunts 5 Emprunts à long terme LIM 2015 Prêts O Prêts à long terme envers Prévoyance.ne 1 Prêts à long terme envers La Raiffeisen 2 Prêts à long terme envers La BCN 3 Prêts à long terme envers l'UBS 4 Prêts à long terme envers Kommunal Kredit 5 Prêts à long terme LIM	-103'847'990.70 -2'659'827.00 -8'228'718.00 -32'961'585.70 -3'865'000.00 -2'700'000.00	16'700.00 16'700.00 16'844'469.95 2'139'522.00 2'077'000.00 8'589'987.95 865'000.00 60'000.00	-16'700.00 -16'700.00	-95'003'520.75 -520'305.00 -6'151'718.00 -24'371'597.75 -3'000'000.00 -2'640'000.00
2063 206300 2064 206400 206400 206400 206400 206400 206400	Emprunts Emprunts à long terme LIM 2015 Prêts Prêts Prêts à long terme envers Prévoyance.ne Prêts à long terme envers La Raiffeisen Prêts à long terme envers La BCN Prêts à long terme envers l'UBS Prêts à long terme envers Kommunal Kredit Prêts à long terme LIM Prêts à long terme envers la Caisse de Pension de La Poste	-103'847'990.70 -2'659'827.00 -8'228'718.00 -32'961'585.70 -3'865'000.00 -2'700'000.00 -6'005'210.00	16'700.00 16'700.00 16'844'469.95 2'139'522.00 2'077'000.00 8'589'987.95 865'000.00 60'000.00	-16'700.00 -16'700.00	-95'003'520.75 -520'305.00 -6'151'718.00 -24'371'597.75 -3'000'000.00 -2'640'000.00 -5'555'200.00
2063 206300 2064 206400 206400 206400 206400 206400 206400 206400	Emprunts 5 Emprunts à long terme LIM 2015 Prêts O Prêts à long terme envers Prévoyance.ne 1 Prêts à long terme envers La Raiffeisen 2 Prêts à long terme envers La BCN 3 Prêts à long terme envers l'UBS 4 Prêts à long terme envers Kommunal Kredit 5 Prêts à long terme LIM 6 Prêts à long terme envers la Caisse de Pension de La Poste 7 Prêts à long terme envers la SUVA	-103'847'990.70 -2'659'827.00 -8'228'718.00 -32'961'585.70 -3'865'000.00 -2'700'000.00 -6'005'210.00 -5'000'000.00	16'700.00 16'700.00 16'844'469.95 2'139'522.00 2'077'000.00 8'589'987.95 865'000.00 60'000.00 450'010.00	-16'700.00 -16'700.00	-95'003'520.75 -520'305.00 -6'151'718.00 -24'371'597.75 -3'000'000.00 -2'640'000.00 -5'555'200.00 -5'000'000.00
2063 206300 206400 206400 206400 206400 206400 206400 206400	Emprunts 5 Emprunts à long terme LIM 2015 Prêts O Prêts à long terme envers Prévoyance.ne 1 Prêts à long terme envers La Raiffeisen 2 Prêts à long terme envers La BCN 3 Prêts à long terme envers l'UBS 4 Prêts à long terme envers Kommunal Kredit 5 Prêts à long terme envers la Caisse de Pension de La Poste 7 Prêts à long terme envers la SUVA 8 Prêts à long terme envers l'Etat de Neuchâtel 9 Prêts à long terme envers les Rentes Genevoises	-103'847'990.70 -2'659'827.00 -8'228'718.00 -32'961'585.70 -3'865'000.00 -2'700'000.00 -6'005'210.00 -5'000'000.00 -7'850'000.00	16'700.00 16'700.00 16'844'469.95 2'139'522.00 2'077'000.00 8'589'987.95 865'000.00 60'000.00 450'010.00	-16'700.00 -16'700.00 -8'000'000.00	-95'003'520.75 -520'305.00 -6'151'718.00 -24'371'597.75 -3'000'000.00 -2'640'000.00 -5'555'200.00 -5'000'000.00 -7'150'000.00
2063 206300 206400 206400 206400 206400 206400 206400 206400 206400	Emprunts 5 Emprunts à long terme LIM 2015 Prêts O Prêts à long terme envers Prévoyance.ne 1 Prêts à long terme envers La Raiffeisen 2 Prêts à long terme envers La BCN 3 Prêts à long terme envers l'UBS 4 Prêts à long terme envers Kommunal Kredit 5 Prêts à long terme envers la Caisse de Pension de La Poste 7 Prêts à long terme envers la SUVA 8 Prêts à long terme envers les Rentes Genevoises 9 Prêts à long terme envers les Rentes Genevoises 9 Prêts à long terme envers PostFinance	-103'847'990.70 -2'659'827.00 -8'228'718.00 -32'961'585.70 -3'865'000.00 -2'700'000.00 -6'005'210.00 -5'000'000.00 -7'850'000.00 -12'500.00	16'700.00 16'700.00 16'844'469.95 2'139'522.00 2'077'000.00 8'589'987.95 865'000.00 60'000.00 450'010.00 700'000.00 12'500.00	-16'700.00 -16'700.00 -8'000'000.00	-95'003'520.75 -520'305.00 -6'151'718.00 -24'371'597.75 -3'000'000.00 -2'640'000.00 -5'555'200.00 -5'000'000.00 -7'150'000.00
2063 206300 206400 206400 206400 206400 206400 206400 206400 206400 206400	Emprunts 5 Emprunts à long terme LIM 2015 Prêts O Prêts à long terme envers Prévoyance.ne 1 Prêts à long terme envers La Raiffeisen 2 Prêts à long terme envers La BCN 3 Prêts à long terme envers l'UBS 4 Prêts à long terme envers Kommunal Kredit 5 Prêts à long terme envers la Caisse de Pension de La Poste 7 Prêts à long terme envers la SUVA 8 Prêts à long terme envers les Rentes Genevoises 9 Prêts à long terme envers les Rentes Genevoises 1 Prêts à long terme envers PostFinance 1 Prêts à long terme envers la Caisse de pension de Swatch	-103'847'990.70 -2'659'827.00 -8'228'718.00 -32'961'585.70 -3'865'000.00 -2'700'000.00 -6'005'210.00 -5'000'000.00 -7'850'000.00 -12'500.00 -4'500'000.00	16'700.00 16'700.00 16'844'469.95 2'139'522.00 2'077'000.00 8'589'987.95 865'000.00 60'000.00 450'010.00 700'000.00 12'500.00 250'000.00	-16'700.00 -16'700.00 -8'000'000.00	-95'003'520.75 -520'305.00 -6'151'718.00 -24'371'597.75 -3'000'000.00 -2'640'000.00 -5'555'200.00 -5'000'000.00 -7'150'000.00
2063 206300 206400 206400 206400 206400 206400 206400 206400 206401 206401	Emprunts 5 Emprunts à long terme LIM 2015 Prêts O Prêts à long terme envers Prévoyance.ne 1 Prêts à long terme envers La Raiffeisen 2 Prêts à long terme envers La BCN 3 Prêts à long terme envers l'UBS 4 Prêts à long terme envers Kommunal Kredit 5 Prêts à long terme envers La Caisse de Pension de La Poste 6 Prêts à long terme envers la SUVA 8 Prêts à long terme envers la SUVA 9 Prêts à long terme envers les Rentes Genevoises 10 Prêts à long terme envers les Rentes Genevoises 10 Prêts à long terme envers la Caisse de pension de Swatch 11 Groupe 12 Prêts à long terme envers la BCGE	-103'847'990.70 -2'659'827.00 -8'228'718.00 -32'961'585.70 -3'865'000.00 -2'700'000.00 -6'005'210.00 -5'000'000.00 -7'850'000.00 -12'500.00 -4'500'000.00 -19'212'150.00 -90'000.00	16'700.00 16'700.00 16'844'469.95 2'139'522.00 2'077'000.00 8'589'987.95 865'000.00 60'000.00 450'010.00 700'000.00 12'500.00 1'024'450.00	-16'700.00 -16'700.00 -8'000'000.00	-95'003'520.75 -520'305.00 -6'151'718.00 -24'371'597.75 -3'000'000.00 -2'640'000.00 -5'555'200.00 -5'000'000.00 -7'150'000.00 -8'250'000.00 -22'187'700.00 -80'000.00
2063 206300 206400 206400 206400 206400 206400 206400 206400 206400 206401 206401	Emprunts 5 Emprunts à long terme LIM 2015 Prêts O Prêts à long terme envers Prévoyance.ne 1 Prêts à long terme envers La Raiffeisen 2 Prêts à long terme envers La BCN 3 Prêts à long terme envers l'UBS 4 Prêts à long terme envers Kommunal Kredit 5 Prêts à long terme envers La Caisse de Pension de La Poste 6 Prêts à long terme envers la SUVA 8 Prêts à long terme envers la SUVA 9 Prêts à long terme envers les Rentes Genevoises 10 Prêts à long terme envers les Rentes Genevoises 10 Prêts à long terme envers la Caisse de pension de Swatch 11 Groupe 12 Prêts à long terme envers la BCGE	-103'847'990.70 -2'659'827.00 -8'228'718.00 -32'961'585.70 -3'865'000.00 -2'700'000.00 -5'000'000.00 -7'850'000.00 -12'500.00 -4'500'000.00 -19'212'150.00 -90'000.00	16'700.00 16'700.00 16'700.00 16'844'469.95 2'139'522.00 2'077'000.00 8'589'987.95 865'000.00 60'000.00 450'010.00 700'000.00 12'500.00 250'000.00 1'024'450.00 10'000.00	-16'700.00 -16'700.00 -8'000'000.00	-95'003'520.75 -520'305.00 -6'151'718.00 -24'371'597.75 -3'000'000.00 -2'640'000.00 -5'555'200.00 -5'000'000.00 -7'150'000.00 -8'250'000.00 -22'187'700.00 -80'000.00
2063 206300 206400 206400 206400 206400 206400 206400 206400 206401 206401 206401	Emprunts 5 Emprunts à long terme LIM 2015 Prêts O Prêts à long terme envers Prévoyance.ne 1 Prêts à long terme envers La Raiffeisen 2 Prêts à long terme envers La BCN 3 Prêts à long terme envers l'UBS 4 Prêts à long terme envers Kommunal Kredit 5 Prêts à long terme envers La Caisse de Pension de La Poste 6 Prêts à long terme envers la SUVA 8 Prêts à long terme envers la SUVA 9 Prêts à long terme envers les Rentes Genevoises 10 Prêts à long terme envers les Rentes Genevoises 10 Prêts à long terme envers la Caisse de pension de Swatch 11 Groupe 12 Prêts à long terme envers la BCGE	-103'847'990.70 -2'659'827.00 -8'228'718.00 -32'961'585.70 -3'865'000.00 -2'700'000.00 -6'005'210.00 -5'000'000.00 -7'850'000.00 -12'500.00 -4'500'000.00 -19'212'150.00 -90'000.00	16'700.00 16'700.00 16'700.00 16'844'469.95 2'139'522.00 2'077'000.00 8'589'987.95 865'000.00 60'000.00 450'010.00 700'000.00 12'500.00 250'000.00 1'024'450.00 10'000.00	-16'700.00 -16'700.00 -8'000'000.00	-95'003'520.75 -520'305.00 -6'151'718.00 -24'371'597.75 -3'000'000.00 -2'640'000.00 -5'555'200.00 -5'000'000.00 -7'150'000.00 -8'250'000.00 -22'187'700.00 -80'000.00
2063 206300 206400 206400 206400 206400 206400 206400 206400 206401 206401 206401	Emprunts 5 Emprunts à long terme LIM 2015 Prêts 0 Prêts à long terme envers Prévoyance.ne 1 Prêts à long terme envers La Raiffeisen 2 Prêts à long terme envers La BCN 3 Prêts à long terme envers l'UBS 4 Prêts à long terme envers Kommunal Kredit 5 Prêts à long terme LIM 6 Prêts à long terme envers la Caisse de Pension de La Poste 7 Prêts à long terme envers la SUVA 8 Prêts à long terme envers l'Etat de Neuchâtel 9 Prêts à long terme envers les Rentes Genevoises 0 Prêts à long terme envers PostFinance 1 Prêts à long terme envers la Caisse de pension de Swatch Groupe 2 Prêts à long terme envers la BCGE 4 Prêts à long terme envers le Fonds Challandes Provisions à long terme	-103'847'990.70 -2'659'827.00 -8'228'718.00 -32'961'585.70 -3'865'000.00 -2'700'000.00 -6'005'210.00 -5'000'000.00 -7'850'000.00 -12'500'000.00 -19'212'150.00 -90'000.00 -10'668'000.00 -95'000.00	16'700.00 16'700.00 16'700.00 16'844'469.95 2'139'522.00 2'077'000.00 8'589'987.95 865'000.00 450'010.00 700'000.00 12'500.00 250'000.00 1'024'450.00 10'000.00	-16'700.00 -16'700.00 -8'000'000.00 -4'000'000.00 -4'000'000.00	-95'003'520.75 -520'305.00 -6'151'718.00 -24'371'597.75 -3'000'000.00 -2'640'000.00 -5'555'200.00 -5'000'000.00 -7'150'000.00 -8'250'000.00 -82'187'700.00 -80'000.00 -10'002'000.00
2063 206300 206400 206400 206400 206400 206400 206400 206401 206401 206401 206401 206401	Emprunts 5 Emprunts à long terme LIM 2015 Prêts O Prêts à long terme envers Prévoyance.ne 1 Prêts à long terme envers La Raiffeisen 2 Prêts à long terme envers La BCN 3 Prêts à long terme envers l'UBS 4 Prêts à long terme envers Kommunal Kredit 5 Prêts à long terme envers La Caisse de Pension de La Poste 7 Prêts à long terme envers la SUVA 8 Prêts à long terme envers la SUVA 9 Prêts à long terme envers les Rentes Genevoises 10 Prêts à long terme envers les Rentes Genevoises 10 Prêts à long terme envers la Caisse de pension de Swatch 11 Groupe 12 Prêts à long terme envers la BCGE 14 Prêts à long terme envers la BCGE 15 Prêts à long terme envers la BCGE 16 Prêts à long terme envers la BCGE 17 Prêts à long terme envers la BCGE 18 Prêts à long terme envers le Fonds Challandes	-103'847'990.70 -2'659'827.00 -8'228'718.00 -32'961'585.70 -3'865'000.00 -2'700'000.00 -6'005'210.00 -5'000'000.00 -12'500.00 -12'500.00 -19'212'150.00 -90'000.00 -10'668'000.00 -95'000.00 -5'543'942.68	16'700.00 16'700.00 16'700.00 16'844'469.95 2'139'522.00 2'077'000.00 8'589'987.95 865'000.00 450'010.00 700'000.00 12'500.00 250'000.00 1'024'450.00 10'000.00	-16'700.00 -16'700.00 -8'000'000.00 -4'000'000.00 -4'000'000.00	-95'003'520.75 -520'305.00 -6'151'718.00 -24'371'597.75 -3'000'000.00 -2'640'000.00 -5'555'200.00 -5'000'000.00 -7'150'000.00 -8'250'000.00 -8'250'000.00 -80'000.00 -10'002'000.00 -95'000.00
2063 206300 206400 206400 206400 206400 206400 206400 206400 206401 206401 206401 206401 206401	Emprunts 5 Emprunts à long terme LIM 2015 Prêts 0 Prêts à long terme envers Prévoyance.ne 1 Prêts à long terme envers La Raiffeisen 2 Prêts à long terme envers La BCN 3 Prêts à long terme envers l'UBS 4 Prêts à long terme envers Kommunal Kredit 5 Prêts à long terme envers la Caisse de Pension de La Poste 7 Prêts à long terme envers la SUVA 8 Prêts à long terme envers l'Etat de Neuchâtel 9 Prêts à long terme envers les Rentes Genevoises 10 Prêts à long terme envers la Caisse de pension de Swatch Groupe 2 Prêts à long terme envers la Caisse de pension de Swatch Groupe 2 Prêts à long terme envers la Caisse de pension de Swatch Groupe 2 Prêts à long terme envers la BCGE 4 Prêts à long terme envers le Fonds Challandes Provisions à long terme Provisions pour cautions et garanties O Provisions pour cautions et garanties	-103'847'990.70 -2'659'827.00 -8'228'718.00 -32'961'585.70 -3'865'000.00 -2'700'000.00 -6'005'210.00 -5'000'000.00 -12'500.00 -12'500.00 -19'212'150.00 -90'000.00 -10'668'000.00 -95'000.00 -5'543'942.68 -50.00	16'700.00 16'700.00 16'700.00 16'844'469.95 2'139'522.00 2'077'000.00 8'589'987.95 865'000.00 60'000.00 450'010.00 700'000.00 12'500.00 250'000.00 1'024'450.00 10'000.00 4'263'274.63	-16'700.00 -16'700.00 -8'000'000.00 -4'000'000.00 -4'000'000.00	-95'003'520.75 -520'305.00 -6'151'718.00 -24'371'597.75 -3'000'000.00 -2'640'000.00 -5'555'200.00 -5'000'000.00 -7'150'000.00 -8'250'000.00 -8'250'000.00 -10'002'000.00 -95'000.00 -1'864'910.54 -50.00
2063 206300 206400 206400 206400 206400 206400 206400 206401 206401 206401 206401 206401 206401 206401 2084	Emprunts 5 Emprunts à long terme LIM 2015 Prêts 0 Prêts à long terme envers Prévoyance.ne 1 Prêts à long terme envers La Raiffeisen 2 Prêts à long terme envers La BCN 3 Prêts à long terme envers l'UBS 4 Prêts à long terme envers Kommunal Kredit 5 Prêts à long terme envers la Caisse de Pension de La Poste 7 Prêts à long terme envers la SUVA 8 Prêts à long terme envers les Rentes Genevoises 9 Prêts à long terme envers les Rentes Genevoises 10 Prêts à long terme envers la Caisse de pension de Swatch 10 Groupe 1 Prêts à long terme envers les Rentes Genevoises 1 Prêts à long terme envers la Caisse de pension de Swatch 1 Groupe 2 Prêts à long terme envers la BCGE 4 Prêts à long terme envers le Fonds Challandes Provisions à long terme Provisions pour cautions et garanties O Provisions pour cautions et garanties Provisions provenant d'une autre activité d'exploitation	-103'847'990.70 -2'659'827.00 -8'228'718.00 -32'961'585.70 -3'865'000.00 -2'700'000.00 -6'005'210.00 -5'000'000.00 -12'500.00 -12'500.00 -19'212'150.00 -90'000.00 -10'668'000.00 -5'543'942.68 -50.00 -50.00	16'700.00 16'700.00 16'700.00 16'844'469.95 2'139'522.00 2'077'000.00 8'589'987.95 865'000.00 60'000.00 450'010.00 700'000.00 12'500.00 250'000.00 1'024'450.00 10'000.00 4'263'274.63	-16'700.00 -16'700.00 -8'000'000.00 -4'000'000.00 -4'000'000.00	-95'003'520.75 -520'305.00 -6'151'718.00 -24'371'597.75 -3'000'000.00 -2'640'000.00 -5'555'200.00 -5'000'000.00 -7'150'000.00 -8'250'000.00 -8'250'000.00 -80'000.00 -10'002'000.00 -95'000.00 -1'864'910.54
2063 206300 206400 206400 206400 206400 206400 206400 206400 206401 206401 206401 206401 206401	Emprunts 5 Emprunts à long terme LIM 2015 Prêts 0 Prêts à long terme envers Prévoyance.ne 1 Prêts à long terme envers La Raiffeisen 2 Prêts à long terme envers La BCN 3 Prêts à long terme envers l'UBS 4 Prêts à long terme envers Kommunal Kredit 5 Prêts à long terme envers la Caisse de Pension de La Poste 7 Prêts à long terme envers la SUVA 8 Prêts à long terme envers les Rentes Genevoises 9 Prêts à long terme envers les Rentes Genevoises 10 Prêts à long terme envers la Caisse de pension de Swatch 10 Groupe 1 Prêts à long terme envers les Rentes Genevoises 1 Prêts à long terme envers la Caisse de pension de Swatch 1 Groupe 2 Prêts à long terme envers la BCGE 4 Prêts à long terme envers le Fonds Challandes Provisions à long terme Provisions pour cautions et garanties O Provisions provenant d'une autre activité d'exploitation O Provisions LT "Transports"	-103'847'990.70 -2'659'827.00 -8'228'718.00 -32'961'585.70 -3'865'000.00 -2'700'000.00 -6'005'210.00 -5'000'000.00 -12'500.00 -12'500.00 -19'212'150.00 -90'000.00 -10'668'000.00 -95'000.00 -5'543'942.68 -50.00	16'700.00 16'700.00 16'700.00 16'844'469.95 2'139'522.00 2'077'000.00 8'589'987.95 865'000.00 60'000.00 450'010.00 700'000.00 12'500.00 250'000.00 1'024'450.00 10'000.00 4'263'274.63	-16'700.00 -16'700.00 -8'000'000.00 -4'000'000.00 -4'000'000.00	-95'003'520.75 -520'305.00 -6'151'718.00 -24'371'597.75 -3'000'000.00 -2'640'000.00 -5'555'200.00 -5'000'000.00 -7'150'000.00 -8'250'000.00 -8'250'000.00 -10'002'000.00 -95'000.00 -1'864'910.54 -50.00
2063 206300 206400 206400 206400 206400 206400 206400 206401 206401 206401 206401 206401 2084 2084 2084 2084	Emprunts 5 Emprunts à long terme LIM 2015 Prêts 0 Prêts à long terme envers Prévoyance.ne 1 Prêts à long terme envers La Raiffeisen 2 Prêts à long terme envers La BCN 3 Prêts à long terme envers l'UBS 4 Prêts à long terme envers Kommunal Kredit 5 Prêts à long terme envers la Caisse de Pension de La Poste 7 Prêts à long terme envers la Caisse de Pension de La Poste 8 Prêts à long terme envers la SUVA 9 Prêts à long terme envers les Rentes Genevoises 9 Prêts à long terme envers les Rentes Genevoises 10 Prêts à long terme envers la Caisse de pension de Swatch 10 Groupe 1 Prêts à long terme envers la Caisse de pension de Swatch 1 Groupe 2 Prêts à long terme envers la BCGE 4 Prêts à long terme envers le Fonds Challandes Provisions à long terme Provisions pour cautions et garanties 1 Provisions pour cautions et garanties 2 Provisions provenant d'une autre activité d'exploitation 2 Provisions LT "Transports" 3 Provisions LT "Environnement"	-103'847'990.70 -2'659'827.00 -8'228'718.00 -32'961'585.70 -3'865'000.00 -2'700'000.00 -6'005'210.00 -5'000'000.00 -12'500.00 -12'500.00 -19'212'150.00 -90'000.00 -10'668'000.00 -5'543'942.68 -50.00 -538'622.45 -158'004.40	16'700.00 16'700.00 16'700.00 16'844'469.95 2'139'522.00 2'077'000.00 8'589'987.95 865'000.00 60'000.00 450'010.00 700'000.00 12'500.00 250'000.00 1'024'450.00 10'000.00 4'263'274.63	-16'700.00 -16'700.00 -8'000'000.00 -4'000'000.00 -4'000'000.00	-95'003'520.75 -520'305.00 -6'151'718.00 -24'371'597.75 -3'000'000.00 -2'640'000.00 -5'555'200.00 -5'000'000.00 -7'150'000.00 -8'250'000.00 -8'250'000.00 -80'000.00 -10'002'000.00 -95'000.00 -1'864'910.54 -50.00 -380'618.05
2063 206300 206400 206400 206400 206400 206400 206400 206400 206401 206401 206401 2085 208506 208506	Emprunts 5 Emprunts à long terme LIM 2015 Prêts 0 Prêts à long terme envers Prévoyance.ne 1 Prêts à long terme envers La Raiffeisen 2 Prêts à long terme envers La BCN 3 Prêts à long terme envers l'UBS 4 Prêts à long terme envers Kommunal Kredit 5 Prêts à long terme envers la Caisse de Pension de La Poste 7 Prêts à long terme envers la Caisse de Pension de La Poste 8 Prêts à long terme envers la SUVA 9 Prêts à long terme envers les Rentes Genevoises 9 Prêts à long terme envers les Rentes Genevoises 10 Prêts à long terme envers la Caisse de pension de Swatch 11 Groupe 12 Prêts à long terme envers la BCGE 14 Prêts à long terme envers la BCGE 15 Prêts à long terme envers la BCGE 16 Prêts à long terme envers la BCGE 17 Prêts à long terme envers la BCGE 18 Prêts à long terme envers la BCGE 19 Prêts à long terme envers la Fonds Challandes Provisions pour cautions et garanties 10 Provisions pour cautions et garanties 10 Provisions LT "Transports" 10 Provisions LT "Environnement"	-103'847'990.70 -2'659'827.00 -8'228'718.00 -32'961'585.70 -3'865'000.00 -2'700'000.00 -5'000'000.00 -12'500.00 -12'500.00 -19'212'150.00 -90'000.00 -19'668'000.00 -5'543'942.68 -50.00 -538'622.45 -158'004.40 -300'000.00	16'700.00 16'700.00 16'700.00 16'844'469.95 2'139'522.00 2'077'000.00 8'589'987.95 865'000.00 60'000.00 450'010.00 700'000.00 12'500.00 250'000.00 1'024'450.00 10'000.00 4'263'274.63	-16'700.00 -16'700.00 -8'000'000.00 -4'000'000.00 -4'000'000.00	-95'003'520.75 -520'305.00 -6'151'718.00 -24'371'597.75 -3'000'000.00 -2'640'000.00 -5'555'200.00 -5'000'000.00 -7'150'000.00 -8'250'000.00 -8'250'000.00 -8'250'000.00 -10'002'000.00 -95'000.00 -1'864'910.54 -50.00 -380'618.05 -300'000.00
2063 206300 206400 206400 206400 206400 206400 206400 206400 206401 206401 206401 2085 208506 208506	Emprunts 5 Emprunts à long terme LIM 2015 Prêts O Prêts à long terme envers Prévoyance.ne 1 Prêts à long terme envers La Raiffeisen 2 Prêts à long terme envers La BCN 3 Prêts à long terme envers l'UBS 4 Prêts à long terme envers Kommunal Kredit 5 Prêts à long terme envers la Caisse de Pension de La Poste 7 Prêts à long terme envers la SUVA 8 Prêts à long terme envers la SUVA 9 Prêts à long terme envers lest de Neuchâtel 9 Prêts à long terme envers les Rentes Genevoises 10 Prêts à long terme envers la Caisse de pension de Swatch 9 Groupe 1 Prêts à long terme envers la Caisse de pension de Swatch 9 Groupe 2 Prêts à long terme envers la BCGE 4 Prêts à long terme envers le Fonds Challandes Provisions à long terme Provisions pour cautions et garanties O Provisions pour cautions et garanties Provisions provenant d'une autre activité d'exploitation O Provisions LT "Transports" O Provisions LT "Environnement" O Provisions Dour engagements de prévoyance O Provisions pour réserve de fluctuation de valeurs à	-103'847'990.70 -2'659'827.00 -8'228'718.00 -32'961'585.70 -3'865'000.00 -2'700'000.00 -5'000'000.00 -12'500.00 -12'500.00 -4'500'000.00 -19'212'150.00 -90'000.00 -10'668'000.00 -5'543'942.68 -50.00 -50.00 -538'622.45 -158'004.40 -300'000.00 -80'618.05	16'700.00 16'700.00 16'700.00 16'844'469.95 2'139'522.00 2'077'000.00 8'589'987.95 865'000.00 60'000.00 12'500.00 250'000.00 1'024'450.00 10'000.00 4'263'274.63	-16'700.00 -16'700.00 -8'000'000.00 -4'000'000.00 -4'000'000.00	-95'003'520.75 -520'305.00 -6'151'718.00 -24'371'597.75 -3'000'000.00 -2'640'000.00 -5'555'200.00 -5'000'000.00 -7'150'000.00 -8'250'000.00 -8'250'000.00 -80'000.00 -10'002'000.00 -95'000.00 -1'864'910.54 -50.00 -380'618.05
2063 206300 206400 206400 206400 206400 206400 206400 206400 206401 206401 206401 2084 2084 2084 2084 2085 2085 2085 208508	Emprunts 5 Emprunts à long terme LIM 2015 Prêts O Prêts à long terme envers Prévoyance.ne 1 Prêts à long terme envers La Raiffeisen 2 Prêts à long terme envers La BCN 3 Prêts à long terme envers l'UBS 4 Prêts à long terme envers Kommunal Kredit 5 Prêts à long terme envers Kommunal Kredit 6 Prêts à long terme envers la Caisse de Pension de La Poste 7 Prêts à long terme envers la SUVA 8 Prêts à long terme envers les Rentes Genevoises 9 Prêts à long terme envers les Rentes Genevoises 10 Prêts à long terme envers la Caisse de pension de Swatch Groupe 1 Prêts à long terme envers la BCGE 4 Prêts à long terme envers la BCGE 5 Prêts à long terme envers le Fonds Challandes Provisions à long terme Provisions pour cautions et garanties 10 Provisions provenant d'une autre activité d'exploitation 11 Provisions LT "Transports" 12 Provisions LT "Economie publique" Provisions pour engagements de prévoyance 12 Provisions pour réserve de fluctuation de valeurs à Prévoyance.ne	-103'847'990.70 -2'659'827.00 -8'228'718.00 -32'961'585.70 -3'865'000.00 -2'700'000.00 -5'000'000.00 -12'500.00 -4'500'000.00 -19'212'150.00 -90'000.00 -10'668'000.00 -5'543'942.68 -50.00 -538'622.45 -158'004.40 -300'000.00 -80'618.05	16'700.00 16'700.00 16'700.00 16'844'469.95 2'139'522.00 2'077'000.00 8'589'987.95 865'000.00 60'000.00 700'000.00 12'500.00 250'000.00 1'024'450.00 10'000.00 4'263'274.63	-16'700.00 -16'700.00 -8'000'000.00 -4'000'000.00 -4'000'000.00	-95'003'520.75 -520'305.00 -6'151'718.00 -24'371'597.75 -3'000'000.00 -2'640'000.00 -5'555'200.00 -5'000'000.00 -7'150'000.00 -8'250'000.00 -8'250'000.00 -80'000.00 -10'002'000.00 -95'000.00 -1'864'910.54 -50.00 -380'618.05



Bilan détail	lé	situation au 01.01.2014	Débit	Crédit	situation au 31.12.2014
	nts envers les financements spéciaux et les fonds comme capitaux de tiers	-3'673'159.66	247'785.93	-9'860.00	-3'435'233.73
2091 Engagemer	nts envers les fonds enregistrés comme capitaux de tiers	-3'673'159.66	247'785.93	-9'860.00	-3'435'233.73
	mpensatoires pour locaux de la protection civile	-3'243'875.30		-9'860.00	-3'253'735.30
	projets Concerto III	-429'284.36	247'785.93		-181'498.43
29 Capitaux pr	opres	-57'083'563.34	408'603.55	-2'181'456.59	-58'856'416.38
290 Financeme	nts spéciaux, engagements (+) et avances (-)	-4'042'131.51	315'205.02	-468'543.50	-4'195'469.99
2900 Financeme	nts spéciaux enregistrés comme capitaux propres	-4'042'131.51	315'205.02	-468'543.50	-4'195'469.99
	nent spécial eau potable	-2'003'792.73		-468'543.50	-2'472'336.23
2900200 Financen	nent spécial, traitement des eaux usées	-1'659'018.92	217'885.78		-1'441'133.14
	nent spécial, déchets ménages	-436'065.22	11'301.93		-424'763.29
	nent spécial, entreprise électrique	-97'202.00			-97'202.00
	nent spécial, élimination des déchets entreprises	54'628.85	21'474.59		76'103.44
	nent spécial chauffage à distance	99'318.51	64'542.72		163'861.23
291 Fonds		-10'235'559.96	93'398.53	-919'209.89	-11'061'371.32
	gistrés comme capitaux propres	-9'783'753.20	77'833.53	-904'209.89	-10'610'129.56
2910000 Taxes co	mpensatoires pour places de stationnement	-43'548.15		-15'000.00	-58'548.15
2910200 Fonds fo		-1'342'035.60		-102'391.00	-1'444'426.60
2910100 Taxes d'e	équipement	-4'232'793.20	63'941.80	-381'465.50	-4'550'316.90
2910101 Taxe unio	que eau potable et défense incendie	-44'694.50	7'510.48	-149'471.14	-186'655.16
	que assainissement	-120'569.25	6'268.75	-255'882.25	-370'182.75
	que défense incendie	-112.50	112.50		
2910900 Réserve	de réorganisation	-4'000'000.00			-4'000'000.00
2911 Legs et fon capitaux pr	dations sans personnalité juridique enregistrés comme opres	-451'806.76	15'565.00	-15'000.00	-451'241.76
	ebrot Chézard-St-Martin	-58'089.10	382.00		-57'707.10
2911002 Fonds AF		-169'098.11			-169'098.11
2911003 Fonds so	cial et culturel "O. Guyot" Boudevilliers	-46'912.45			-46'912.45
2911004 Fonds ré	créatif et social Boudevilliers	-7'698.60			-7'698.60
2911005 Fonds po	our les structures d'accueil parascolaires	-80'359.80	1'989.75	-15'000.00	-93'370.05
	r Centre sportif GSC	-72'515.55			-72'515.55
2911007 Fonds Co	ommission Culture-Loisirs Fontainemelon	-642.20			-642.20
2911020 Fonds CI	ES .	-16'490.95	13'193.25		-3'297.70
299 Excédent/d	écouvert du bilan	-42'805'871.87		-793'703.20	-43'599'575.07
	umulés des années précédentes	-42'805'871.87		-793'703.20	-43'599'575.07
2999000 Résultats	cumulés des années précédentes	-42'805'871.87		-793'703.20	-43'599'575.07



Annexe no. 1 - Tableau des immobilisations

					Valeurs					
Grpe MCH2	Sous-Grpe MCH2	Titre de compte MCH2	No de compte MCH2	Libellé de compte MCH2	Solde 31.12.2013 Augmei	nt Invest 2014	Diminution invest 2014	Amartiacament 2014	Vente 2014	Solde 31.12.2014
Gipe MCH2	108 Immobilisations corporelles	Titre de compte MCH2	No de compte MCH2	IVICHZ	Solde 31.12.2013 Augmen	nt. invest. 2014	Diminution invest. 2014	Amonissement 2014	Vente 2014	Solde 31.12.2014
10 Patrimoine financier	PF	1080 Terrains PF	1080000	Champs, pâturages	1'212'118			0	5'279	1'206'840
			Total 1080000		1'212'118			0	5'279	
			1080001 Total 1080001	Terrain à bâtir	550'625			0		550'625
			Total 1080001		550'625			0		550'625
		Total 1080 Terrains PF			1'762'743			0	5'279	1'757'464
		1084 Bâtiments PF	1084000	Immeubles du PF	31'031'284	143'999				31'100'383
			Total 1084000	<u> </u>	31'031'284	143'999	74'901			31'100'383
			1084001 Total 1084001	Domaines, loges, méta	1'898'367 1'898'367			0		1'898'367 1'898'367
		Total 1084 Bâtiments Pl			32'929'652	143'999	74'901	-		32'998'751
		1089 Autres			02 323 002	140 000	14301			02 030 701
		immobilisations								
		corporelles PF	1089000	Autres immobilisations				0		10'000
			Total 1089000		10'000			0		10'000
			bilisations corporelles PF		10'000			0		10'000
Total 40 Detrimedine	Total 108 Immobilisations corpo	orelles PF			34'702'394	143'999				
Total 10 Patrimoine		1400 Terrains PA non			34'702'394	143'999	74'901	0	5'279	34'766'215
14 Patrimoine administratif	140 Immobilisations corporelles du PA	bâtis	1400000	Terrains d'utilité public	437'937			1'300	17'420	419'217
administratii	Gu i / i	batto	Total 1400000	Terraino a atinte public	437'937			1'300		
		Total 1400 Terrains PA	non bâtis		437'937			1'300		
		1401 Routes / voies de								
		communication	1401000	Routes communales	9'070'999	3'047'392		408'997		11'709'394
			Total 1401000		9'070'999	3'047'392		408'997		11'709'394
			1401001 Total 1401001	Eclairage public	690'247	368'913		51'730		888'465
			1401002	Tastia at aire al	690'247 584'888	368'913	118'965			888'465 544'038
			Total 1401002	Trafic régional	584 888 584'888			40'850 40'850		544 038 544'038
		Total 1401 Routes / voice			10'346'134	3'416'305	118'965			13'141'897
		1403 Autres ouvrages de								
		génie civil	1403061	Fontaines	47'201			4'340		42'861
			Total 1403061		47'201			4'340		42'861
			1403077 Total 1403077	Cimetières	16'644			2'310		14'334
				Améliorations foncière	16'644 477'488	74'193		2'310 22'700		14'334 528'981
			1403081 Total 1403081	Ameliorations fonciere	477'488	74 193 74'193		22'700 22'700		528'981
			1403100	Conduites eau potable		303'659		461'610		9'744'663
			Total 1403100		9'902'615	303'659		461'610		9'744'663
			1403101	Réservoirs eau potabl		189'324		75'100		1'581'887
			Total 1403101		1'467'663	189'324		75'100		1'581'887
			1403102 Total 1403102	Hydrants	54'438			3'500		50'938
			1403200	Collecteurs eaux usée	54'438	2'535'081	4!24.4!067	3'500		50'938 23'038'816
			Total 1403200	Collecteurs eaux usee	22'633'663 22'633'663	2'535'081				23'038'816
			1403201	Stations d'épuration	3'533'596	2 000 001	1014001	468'700		3'064'896
			Total 1403201	Cidiono a oparanon	3'533'596			468'700		3'064'896
			1403300	Elimination des déche				17'300		31'560
			Total 1403300		48'860			17'300		31'560
			1403500 Total 1403500	Chauffages à distance				56'887		850'810
		Total 4402 Autres surre			907'697	214 021257	410441067	56'887		850'810
		Total 1403 Autres ouvra	1404002	Bâtiments administrati	39'089'864 7'660'319	3'102'257	1'314'867	1'927'507 361'600		38'949'747 7'298'719
		1404 TETTAITIS DAUS	Total 1404002	Dannents dunninstrati	7'660'319			361'600		7'298'719
			1404015	Hangars des pompiers	1'167'727			39'000		1'128'727
			Total 1404015		1'167'727			39'000		1'128'727
			1404016	Défense civile et milita				61'400		1'551'068
			Total 1404016		1'612'468			61'400		1'551'068
						4001707	0001504	1120215 10		27'070'244
			1404021 Total 1404021	Collèges	28'621'597	133'787				27'079'341
			1404021 Total 1404021 1404034	Collèges Infrastructures de spoi	28'621'597	133 787 133'787 2'338	283'504	1'392'540		27'079'341

Total 140 Immobilisations corpo		bilisations corporelles		110'601'110	6'861'529	1'799'779	5'176'501	81'101	110'405'259
	Total 1409 Autres immo			136'153 1'102'272	206'843	20'008	10'680 137'600		125'473 1'151'507
		1409200 Total 1409200	Assainissement	136'153			10'680		125'473
		Total 1409100		493'663	150'000		62'860		580'803
		1409100	Eau potable	493'663	150'000	20 000	62'860		580'803
		1409079 Total 1409079	Aménagement du terri	414'134 414'134	56'843 56'843	20'008 20'008	57'260 57'260		393'709 393'70 9
		Total 1409000	Amána sassast du tami	58'322	5010.40	001000	6'800		51'522
	corporelles	1409000	Autres immobilisations	58'322			6'800		51'522
	immobilisations								
	1409 Autres			. 520 010		-10 233	100 027		, 20, 000
	Total 1406 biens meuble			1'526'918		40'293	188'927		1'297'698
		Total 1406400	Equipernents priotovor	127 026		35 293 35'293	6'680		85'053
		1406400	Equipements photovol	127'026		35'293	6'680		85'053
		Total 1406300	Equipements decnets	34'420 34'420			4'200 4'200		30'220 30'220
		1406300	Equipements déchets	34'420			4'200		30'220
		Total 1406100	Equipements eau pota	807'657 807'657			78'000 78'000		729'657 729'657
		1406100	Equipements agui nota	807'657			78'000		729'657
		1406062 Total 1406062	Machines, véhicules T	405'000 405'000			66'100 66'100		338'900 338'90 0
			Machinas váhisulas T						
		1406034 Total 1406034	Equipements sportifs	52'390 52'390			10'670 10'670		41'720 41'72 0
		Total 1406021	Faving and a service	53'876			15'320		38'556
		1406021 Tatal 4406024	Equipements scolaires	53'876			15'320		38'556
		Total 1406014		13'272			3'000		10'272
		1406014	Matériel, machines, vé	13'272			3'000		10'272
	1400 biciis ilicabics i A	Total 1406009	Equipernents divers	33'278		5'000	4'957		23'321
		1406009	Equipements divers	33'278		5'000	4'957	4432	23'321
	Total 1405 Forêts	10.001		10'406'106			0	4'432	10'401'674
	1405 Forêts	1405001 Total 1405001	Forêts	10'406'106 10'406'106			0	4'432 4'432	10'401'674 10'401'67 4
	Total 1404 Terrains bâtis		Facilia	47'691'879	136'125	305'645	2'419'590	59'249	45'043'521
	T-1-14404 T' 1-20'			172'617	4001405	2051245	16'550	5010.40	156'067
		1404082 Total 1404082	Bâtiments forestiers	172'617			16'550		156'067
		Total 1404061		1'505'795			43'000		1'462'79
		1404061	Hangars des TP	1'505'795			43'000		1'462'795
		Total 1404035		807'387			62'730		744'657
		1404035	Temples	807'387			62'730		744'657
du PA	1404 Terrains bâtis	Total 1404034		6'143'968	2'338	22'142	442'770	59'249	5'622'146

Réorganisations du bilan

					Valeurs					
ous-Grpe MCH2	Nouveau compte 2014	Ancien compte 2013	Libellé Immobilisation	Village	Solde 31.12.2013	Augment. Invest. 2014 Di	iminution invest. 2014	Amortissement 2014	Amort. Suppl. ou vente 2014	Solde 31.12.2014
08 Immobilisations										
orporelles PF	1080000	1084001	Domaine	Engollon	76'400			0		76'400
·	1084000	1404015	HANGAR DES POMPIERS FENIN	Fenin-Vilars-Saules	1	İ		0		1
			Hangar pompiers	Fenin-Vilars-Saules	236'000	İ		0		236'000
	1084001	1084000	Fornel - chauffage à plaquettes	Le Pâquier	63'400			0		63'400
			Réf. Intérieur Fornel du haut	Le Pâquier	7'500	İ		0		7'500
			Réf. Toit du chargeoir	Le Pâquier	12'600			0		12'600
			Réf. Toit Fornel du haut	Le Pâquier	49'171			0		49'17'
otal 108 Immobilisati	ions corporelles PF				445'072			0		445'072
40 Immobilisations										
orporelles du PA	1403077	1404077	Cimetière	Chézard-Saint-Martin	2			0		2
			Jardin du souvenir	Engollon	8'242			910		7'332
			Travaux au cimetière (columbarium et désaffectation)	Dombresson	8'400			1'400		7'000
	1403500	1404002	Centrale de chauffe	Chézard-Saint-Martin	426'690			14'400		412'290
	1404035	1404002	REFECTION MUR DE SOUTENEMENT + PORCHE	Chézard-Saint-Martin	1			0		1
	1404015	1404061	Bâtiment technique – sapeurs-pompiers	Dombresson	324'356			8'100		316'256
	1409000	1403500	Etude CAD Cernier-Fontainemelon	Divers	41'046			4'100		36'946
			Etude Chauffage à distance	Le Pâquier	9'875			1'000		8'875
otal 140 Immobilisati	ions corporelles du PA				818'612			29'910		788'702
46 Subventions										
'investissement	1466000	1404034	Agrandissement vestiaires FC Dombresson	Dombresson	80'605			10'000		70'605
ions d'investisseme	nt				80'605			10'000		70'605
otal général					1'344'288			39'910		1'304'378



Annexe no. 2 - Tableau des participations

									Valeur	
									nominale	Part au
					Valeur au bilan	Valeur au bilan	Nbre de titres	Nbre de titres	totale	capital
No. compte de bilan	_ Libellé compte bilan	Raison sociale	Nature juridiqu	e Capital total	31.12.2013 CHF	31.12.2014 CHF	au 31.12.2013	au 31.12.2014	31.12.2014	31.12.2014 %
1015099	Bilan d'ouverture - Actifs à répartir	FMN	(vide)	-	15'000	0	15	-	fr	
1070003	Actions Sucrerie d'Aarberg-Frauenfeld	Zuckerfabriken Aarberg und Frauenfeld AG	SA	17'040'000	840	840	84	84	fr. 840	0.00%
1070004	Actions Bugnenets-Savagnières SA	Bugnenets-Savagnières SA	SA	380'900	3'120	3'120	312	312	fr. 3'120	0.82%
1070005	Actions BKW AG	BKW AG	SA	132'000'000	9'667	23'560	800	800	fr. 2'000	0.00%
1070006	Action Swisslife Holding AG	Swisslife Holding AG	SA	163'613'375	9'667	236	1	1	fr. 5	0.00%
1070200	Parts sociales Raiffeisen	Raiffeisen	Coopérative	-	600	600	3	3	fr. 600	
1070201	Parts sociales abattoir des Ponts-de-Martel	Abattoir régional Les Ponts-de-Martel	Coopérative	-	0	5'000	-	10	fr. 5'000	
	Bons de caisse la société de Tir les Mélèzes									
1071102	Fontainemelon	Bon de caisse "Société de Tir les Mélèzes"	Société	-	1'000	1'000	10	10	fr. 1'000	
1455000	Participation à NEODE	Neode Parc scientifique et technologique Neuchâtel SA	SA	500'000	43'000	43'000	43'000	43'000	fr. 43'000	8.60%
1455001	Actions Groupe E SA	Groupe E SA	SA	68'750'000	328'377	324'210	14'075	14'075	fr. 140'750	0.20%
1455002	Actions Video 2000 SA	Video 2000 SA	SA	1'000'000	93'000	93'000	25	25	fr. 25'000	2.50%
1455003	Actions Viteos SA	Viteos SA	SA	106'614'000	151'001	151'001	131	131	fr. 131'000	0.12%
1455004	Actions Vadec SA	Vadec SA	SA	180'000'000	63'503	63'503	8'101	8'101	fr. 810'100	0.45%
1455005	Part sociale Val-de-Ruz Info	Val-de-Ruz Info	Coopérative	-	1'000	1'000	10	10	fr. 1'000	
1455006	Actions TransN SA	TransN SA	SA	13'678'030	20'933	20'933	25'610'800	25'610'800	fr. 256'108	1.87%
1455007	Parts coopérative Interface PME	Interface PME	Coopérative	-	1'000	1'000	10	10	fr	
1455008	Eoliennes La Joux-du-Plâne-L'Echelette Sàrl	Eoliennes La Joux-du-Plâne-L'Echelette Sàrl	Sàrl	69'000	0	3'000	-	1	fr. 3'000	4.35%
1456001	Fondation Maison Chasseral-Les Savagnières	Fondation Maison Chasseral - Les Savagnières	Fondation	60'000	15'000	15'000			fr	25.00%
Total général					756'707	750'003	25'677'377	25'677'373	fr.1'422'523	

N.B.: un travail de retraitement a eu lieu en 2014, concernant des postes des anciennes communes. Les seuls mouvements réels en 2014 sont les acquisitions de 10 parts sociales des abattoirs des Ponts-de-martel et d'une part sociale de la société La Joux-du-Plâne-l'Echelette Sàrl, pour un total de CHF 8'000.--.



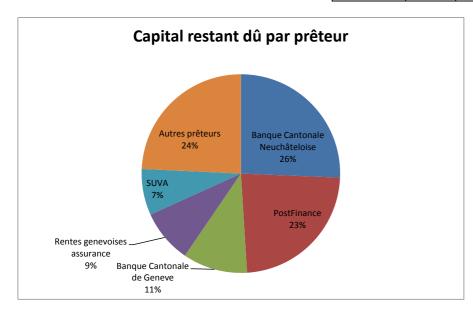
Annexe no. 3 - Tableau des emprunts

Référence	Référence banque	Prêteur	Capital restant dû	Date de fin	Durée résiduelle	Taux	Prochaine échéance	Montant prochaine échéance	Date de réalisation	Date de signature	Montant initial	Risque de taux
Fontaines (révisable) B20640.14		AUTRE	95'000	10.05.2015	0.36	Taux fixe à 3.25 %	10.05.2015	96'115	10.05.2010	10.05.2010	95'000	Variable
		Total AUTRE	95'000									
Savagnier B20640.12	22.221.16	BCGe	2'000'000	28.12.2018	3.99	Taux fixe à 2.84 %	31.12.2015	56'800	25.12.2008	25.12.2008	2'000'000	Fixe
Multiruz B20640.12 - 5027.69.91	5027.69.91	BCGe	8'002'000	30.06.2026	11.50	Taux fixe à 2.64 %	30.03.2015	52'813	30.06.2011	30.06.2011	10'000'000	Fixe
		Total BCGe	10'002'000									
Syndicat d'épuration des eaux B20640.02 - 1013.73.93.7	1013.73.93.7	BCN	25'000	30.06.2015	0.50	Taux fixe à 1.53 %	30.06.2015	25'191	30.06.2011	30.06.2011	200'000	Fixe
Centre scolaire B20640.02/1 - A 0232.64.28	A 0232.64.28	BCN	47'000	30.09.2016	1.75	Taux fixe à 2.25 %	30.06.2015	17'529	01.10.2005	01.10.2005	370'000	Fixe
Dombresson B20640.02 - 1020.19.56.0	1020.19.56.0	BCN	48'000	28.12.2015	0.99	Taux fixe à 4.48 %	28.06.2015	35'075	28.12.2000	28.12.2000	1'000'000	Fixe
Hauts Geneveys B20640.02 - 1009.18.53.7	1009.18.53.7	BCN	116'250	30.06.2015	0.50	Taux fixe à 2.26 %	30.06.2015	117'564	12.11.2009	12.11.2009	241'250	Fixe
SPIVAL B20640.02 - 1013.78.15.3	1013.78.15.3	BCN	159'238	25.09.2016	1.73	Taux fixe à 1.85 %	30.06.2015	6'473	25.09.2011	25.09.2011	189'238	Fixe
Centre scolaire B20640.02/6 - 1013.42.33.1	1013.42.33.1	BCN	160'000	31.12.2016	2.00	Taux fixe à 2.25 %	30.06.2015	11'800	25.05.2011	25.05.2011	230'000	Fixe
Le Pâquier B20640.02/5 - 1008.12.92.0	1008.12.92.0	BCN	225'000	30.06.2017	2.50	Taux fixe à 2.99 %	30.06.2015	10'864	31.12.2009	31.12.2009	300'000	Fixe
Dombresson B20640.02 - S 3532.38.29	S 3532.38.29	BCN	230'000	30.04.2026	11.33	Taux fixe à 3.25 %	30.06.2015	13'738	30.04.2006	30.04.2006	400'000	Fixe
Le Pâquier B20640.02/2 - S3523.92.52	S3523.92.52	BCN	237'500	31.03.2019	4.25	Taux fixe à 2.92 %	30.06.2015	15'968	18.03.2009	18.03.2009	387'500	Fixe
Le Pâquier B20640.02/3 - C 3528.74.35	C 3528.74.35	BCN	270'400	31.03.2019	4.25	Taux fixe à 2.92 %	30.06.2015	11'148	18.03.2009	18.03.2009	356'800	Fixe
Multiruz B20640.02/1 - 1013.63.63.4	Z 3523.34.33	BCN	300'000	31.12.2017	3.00	Taux fixe à 2.9 %	30.06.2015	54'350	01.01.2009	01.12.2008	900'000	Fixe
Fontaines B20640.02/1 - 1020.19.54.0	1020.19.54.0	BCN	401'500	31.05.2020	5.42	Taux fixe à 2.66 %	31.05.2015	77'180	31.05.2005	31.05.2005	1'000'000	Fixe
Les Geneveys-sur-Coffrane B20640.02 - 1020.19.52.0	112.222	BCN	406'000	15.06.2020	5.46	Taux fixe à 2.55 %	15.06.2015	76'353	15.06.2005	15.06.2005	1'000'000	Fixe
SPIVAL B20640.02/2 - R 3505.63.88	R 3505.63.88	BCN	638'276	31.12.2015	1.00	Taux fixe à 2.8 %	30.06.2015	18'936	01.12.2005	01.12.2005	818'276	Fixe
Les Geneveys-sur-Coffrane B20640.02 - 1013.73.52.0	1013.73.52.0	BCN	900'000	30.06.2016	1.50	Taux fixe à 1.78 %	30.06.2015	8'010	30.06.2011	30.06.2011	900'000	Fixe
Hauts Geneveys B20640.02/2 - 1011.04.50.2	1011.04.50.2	BCN	954'000	31.12.2015	1.00	Taux fixe à 1.95 %	30.06.2015	34'302	31.12.2010	31.12.2010	1'154'000	Fixe
Fontaines B20640.02/2 - 1020.19.50.0	1020.19.50.0	BCN	1'000'000	31.05.2015	0.42	Taux fixe à 2.73 %	31.05.2015	1'027'300	31.05.2005	31.05.2005	1'000'000	Fixe
Centre scolaire B20640.02/2 - E 232.64.35	E 232.64.35	BCN	1'021'434	30.09.2016	1.75	Taux fixe à 2.25 %	30.06.2015	26'491	31.12.1994	31.12.1994	4'700'000	Fixe
Les Geneveys-sur-Coffrane B20640.02/1 - 1020.19.48.7	112.951	BCN	1'116'000	20.10.2026	11.80	Taux fixe à 3.12 %	20.10.2015	127'819	20.10.2006	20.10.2006	1'860'000	Fixe
Centre scolaire B20640.02/5 - 1010.83.90.2	1010.83.90.2	BCN	1'700'000	31.08.2015	0.67	Taux fixe à 1.84 %	30.06.2015	15'640	31.08.2010	31.08.2010	1'700'000	Fixe
Chézard B20640.02 - 1020.19.46.7	1020.19.46.7	BCN	1'896'000	20.12.2022	7.97	Taux fixe à 3.5 %	20.12.2015	138'360	20.12.2007	20.12.2007	2'400'000	Fixe
Centre scolaire B20640.02/5 - 1010.83.90.2-2		BCN	2'600'000	31.05.2016	1.42	Taux fixe à 2.25 %	30.06.2015	29'250	27.05.2011	27.05.2011	2'600'000	Fixe
Cernier B20640.02/1 - A 3534.63.19	A 3534.63.19	BCN	3'720'000	01.12.2015	0.92	Taux fixe à 3 %	30.06.2015	110'800	01.12.2006	01.12.2006	4'800'000	Fixe
Fenin B20640.02/1	1014.70.06.5	BCN	6'200'000	30.06.2015	0.50	Taux fixe à 0.82 %	30.06.2015	6'225'420	30.06.2012	30.06.2012	6'200'000	Fixe
		Total BCN	24'371'598									
Centre scolaire B20640.00/1		C. P. Etat Neuchâtel	9'805	30.06.2015	0.50	Taux fixe à 3 %	30.06.2015	10'099	30.06.2005	30.06.2005	98'050	Fixe
Hauts Geneveys B20640.00/2		C. P. Etat Neuchâtel	12'500	30.04.2015	0.33	Taux fixe à 3 %	30.04.2015	12'875	30.04.2005	30.04.2005	125'000	Fixe
Dombresson B20640.00	22.221.02	C. P. Etat Neuchâtel	18'000	30.04.2016	1.33	Taux fixe à 3 %	30.04.2015	9'540	30.04.2006	30.04.2006	90'000	Fixe
Hauts Geneveys B20640.00/3 - 1827	1827	C. P. Etat Neuchâtel	30'000	31.01.2016	1.08	Taux fixe à 3 %	31.01.2015	15'900	31.01.2006	31.01.2006	150'000	Fixe
Les Geneveys-sur-Coffrane B20640.00	221.31	C. P. Etat Neuchâtel	42'500	28.02.2015	0.16	Taux fixe à 3 %	28.02.2015	43'775	28.02.2005	28.02.2005	425'000	Fixe
Hauts Geneveys B20640.00 - 1845		C. P. Etat Neuchâtel	97'500	31.03.2017	2.25	Taux fixe à 3.25 %	31.03.2015	35'669	31.03.2007	31.03.2007	325'000	Fixe
Chézard B20640.00/2 - 1838	1838	C. P. Etat Neuchâtel	110'000	31.08.2016	1.67	Taux fixe à 3.5 %	31.08.2015	58'850	31.08.2006	31.08.2006	550'000	Fixe
Le Pâquier B20640.00 - 1831	1831	C. P. Etat Neuchâtel	200'000	31.05.2016	1.42	Taux fixe à 3.5 %	31.05.2015	7'000	31.05.2006	31.05.2006	200'000	Fixe
		Total C. P. Etat Neuchâtel	520'305									
Val-de-Ruz B20640.06 - CH0209960936	CH0209960936	C. Pensions Poste	5'000'000	28.03.2028	13.24	Taux fixe à 1.8 %	30.03.2015	90'000	28.03.2013	28.03.2013	5'000'000	Fixe
		Total C. Pensions Poste	5'000'000									
Le Pâquier B20640.05/2	243.05.023/4	Conféd Helvétique	9'000	31.12.2023	9.00	Taux fixe à 0 %	31.12.2015	1'000	30.06.1999	30.06.1999	25'000	Fixe
Villiers B20640.05 - 243.01.009/7	243.01.009/7	Conféd Helvétique	28'160	31.12.2032	18.00	Taux fixe à 0 %	31.12.2015	1'570	31.12.2002	31.12.2002	47'000	Fixe
Cernier B20640.05/2	243.01.013/9	Conféd Helvétique	31'200	31.12.2040	26.00	Taux fixe à 0 %	31.12.2015	1'200	31.12.2010	31.12.2010	36'000	Fixe

Référence	Référence banque	Prêteur	Capital restant dû	Date de fin	Durée résiduelle	Taux	Prochaine échéance	Montant prochaine échéance	Date de réalisation	Date de signature	Montant initial	Risque de taux
Chézard B20640.05/1	243.05.022/6	Conféd Helvétique	36'400	31.12.2016	2.00	Taux fixe à 0 %	31.12.2015	18'200	31.12.2001	31.12.2001	273'000	Fixe
Cernier B20640.05/3	243.01.010/5	Conféd Helvétique	49'400	31.12.2040	26.00	Taux fixe à 0 %	31.12.2015	1'900	31.12.2010	31.12.2010	57'000	Fixe
Villiers B20640.05		Conféd Helvétique	53'185	31.12.2034	20.00	Taux fixe à 0 %	31.12.2015	2'535	22.11.2004	22.11.2004	76'000	Fixe
Engollon B20640.05/1	243.02.002/1	Conféd Helvétique	59'800	31.12.2037	23.00	Taux fixe à 0 %	31.12.2015	2'600	30.06.2008	30.06.2008	78'000	Fixe
Le Pâquier B20640.05/1	243.05.032/5	Conféd Helvétique	73'800	31.12.2036	22.00	Taux fixe à 0 %	31.12.2015	3'400	30.06.2007	30.06.2007	101'000	Fixe
Savagnier B20640.05/1	243.03.007/9	Conféd Helvétique	87'000	31.12.2029	15.00	Taux fixe à 0 %	31.12.2015	5'800	14.03.2000	14.03.2000	174'000	Fixe
Dombresson B20640.05/2	243.06.015/9	Conféd Helvétique	114'000	31.12.2039	25.00	Taux fixe à 0 %	31.12.2015	4'600	31.12.2009	31.12.2009	137'000	Fixe
Cernier B20640.05	243.01.008/9	Conféd Helvétique	115'900	31.12.2033	19.00	Taux fixe à 0 %	31.12.2015	6'100	17.03.2004	17.03.2004	183'000	Fixe
Centre scolaire B20640.05	243.06.003/5	Conféd Helvétique	132'600	31.12.2022	8.00	Taux fixe à 0 %	31.12.2015	16'700	30.10.1992	30.10.1992	500'000	Fixe
Fontainemelon B20640.05	243.03.005/3	Conféd Helvétique	148'200	31.12.2030	16.00	Taux fixe à 0 %	31.12.2015	9'200	30.06.2001	30.06.2001	277'000	Fixe
Savagnier B20640.05/2	243.08.007/4	Conféd Helvétique	188'155	31.12.2031	17.00	Taux fixe à 0 %	31.12.2015	11'065	30.06.2002	30.06.2002	332'000	Fixe
Multiruz B20640.05/1	243.05.025/9	Conféd Helvétique	222'200	31.12.2028	14.00	Taux fixe à 0 %	31.12.2015	15'800	31.12.1998	31.12.1998	475'000	Fixe
Chézard B20640.05	243.07.004/2	Conféd Helvétique	236'800	31.12.2017	3.00	Taux fixe à 0 %	31.12.2015	79'200	31.12.1993	31.12.1993	1'900'000	Fixe
SPIVAL B20640.05	243.06.007/6	Conféd Helvétique	259'200	31.12.2026	12.00	Taux fixe à 0 %	31.12.2015	21'600	01.06.2002	01.06.2002	540'000	Fixe
Dombresson B20640.05	243.01.012/1	Conféd Helvétique	288'600	31.12.2034	20.00	Taux fixe à 0 %	31.12.2015	14'440	31.12.2004	31.12.2004	433'000	Fixe
Savagnier B20640.05/3	243.01.011/3	Conféd Helvétique	305'000	31.12.2034	20.00	Taux fixe à 0 %	31.12.2015	15'300	31.12.2004	31.12.2004	458'000	Fixe
Centre scolaire B20640.05/1	243.03.006/1	Conféd Helvétique	488'500	31.12.2029	15.00	Taux fixe à 0 %	31.12.2015	32'500	28.01.2000	28.01.2000	976'000	Fixe
Multiruz B20640.05/2	243.05.026/7	Conféd Helvétique	527'500	31.12.2029	15.00	Taux fixe à 0 %	31.12.2015	35'100	31.12.1999	31.12.1999	1'054'000	Fixe
Multiruz B20640.05	243.05.021/8	Conféd Helvétique	642'200	31.12.2028	14.00	Taux fixe à 0 %	31.12.2015	45'800	31.12.1998	31.12.1998	1'375'000	Fixe
Dombresson B20640.05/1	243.06.014/2	Conféd Helvétique	716'600	31.12.2038	24.00	Taux fixe à 0 %	31.12.2015	29'900	31.12.2008	31.12.2008	896'000	Fixe
Multiruz B20640.05/3	243.05.029/1	Conféd Helvétique	741'800	31.12.2030	16.00	Taux fixe à 0 %	31.12.2015	46'300	31.12.2000	31.12.2000	1'390'000	Fixe
Widiliaz Bzooro.co/o	240.00.020/1	Total Conféd		01.12.2000	10.00	Taax iixo a o 70	01.12.2010	40 000	01.12.2000	01.12.2000	1 000 000	TIAC
		Helvétique	5'555'200									
Cernier B20640.11 REVISABLE	268700	cpk	80'000	31.12.2022	8.00	Taux fixe à 2.5 %	30.06.2015	6'000	24.08.1972	24.08.1972	500'000	Fixe
		Total cpk	80'000									
Dombresson B20640.04/1	22.222.30	KommunalKredit	2'640'000	16.05.2023	8.38	Taux fixe 2.84% à barrière 4.25% sur Libor CHF 12 M(Postfixé)	18.05.2015	136'434	16.05.2008	16.05.2008	3'000'000	Barrière
		Total KommunalKredit	2'640'000									
Cernier B20640.10/3	PF.000861	Postfinance	214'000	02.12.2016	1.92	Taux fixe à 2.49 %	02.12.2015	26'329	03.12.2008	03.12.2008	340'000	Fixe
Cernier B20640.10/2	PF.000475	Postfinance	361'200	18.09.2017	2.71	Taux fixe à 3.5 %	18.09.2015	21'042	18.09.2007	18.09.2007	420'000	Fixe
Multiruz B20640.10 - PF.000822	PF.000822	Postfinance	375'000	28.09.2018	3.74	Taux fixe à 3.38 %	31.03.2015	28'169	31.10.2008	31.10.2008	1'000'000	Fixe
Fontaines B20640.10	PF.001396	Postfinance	1'000'000	07.12.2017	2.93	Taux fixe à 2.47 %	07.12.2015	24'700	07.12.2009	07.12.2009	1'000'000	Fixe
Fontainemelon B20640.10/1	PF.002258	Postfinance	1'237'500	02.07.2032	17.50	Taux fixe à 1.7 %	02.07.2015	89'788	02.07.2012	02.07.2012	1'375'000	Fixe
Val de ruz B20640.10 - PF.002800	PF.002800	Postfinance	2'500'000	30.07.2027	12.58	Taux fixe à 1.98 %	31.07.2015	49'500	31.07.2013	31.07.2013	2'500'000	Fixe
Val de ruz B20640.10 - PF.002802	PF.002802	Postfinance	2'500'000	31.07.2028	13.58	Taux fixe à 2.07 %	31.07.2015	51'750	31.07.2013	31.07.2013	2'500'000	Fixe
Val de ruz B20640.10 - PF.003126	PF.003126	Postfinance	4'000'000	31.01.2025	10.08	Taux fixe à 1.87 %	30.01.2015	74'800	31.01.2014	31.01.2014	4'000'000	Fixe
Val de ruz B20640.10 - PF.002799	PF.002799	Postfinance	5'000'000	29.06.2026	11.49	Taux fixe à 1.88 %	29.06.2015	94'000	28.06.2013	28.06.2013	5'000'000	Fixe
Val de Ruz B20640.10 - PF.002743	PF.002743	Postfinance	5'000'000	28.05.2027	12.41	Taux fixe à 1.79 %	29.05.2015	89'500	29.05.2013	29.05.2013	5'000'000	Fixe
		Total Postfinance	22'187'700									
Cernier B20640.01/1 - 14118.86	14118.86	Raiffeisen	24'000	20.12.2016	1.97	Taux fixe à 3.5 %	30.06.2015	418	20.12.2006	20.12.2006	80'000	Fixe
Cernier B20640.01/2 - 14118.18	14118.18	Raiffeisen	68'250	30.04.2018	3.33	Taux fixe à 3.8 %	30.04.2015	11'047	01.05.2008	01.05.2008	195'000	Fixe
Cernier B20640.01/3 - 14118.25	14118.25	Raiffeisen	77'000	05.01.2015	0.01	Taux fixe à 2.625 %	05.01.2015	77'029	17.11.2009	17.11.2009	140'000	Fixe
Hauts Geneveys B20640.01/4 - 41066.93	41066.93	Raiffeisen	183'000	30.06.2015	0.50	Taux fixe à 1.83 %	31.03.2015	837	30.06.2010	30.06.2010	183'000	Fixe
Cernier B20640.01 - 14118.04	14118.04	Raiffeisen	189'500	05.01.2015	0.01	Taux fixe à 2.625 %	05.01.2015	189'572	17.11.2009	17.11.2009	614'500	Fixe
Coffrane B20640.01/2 - 2415.08	2415.08	Raiffeisen	600'000	28.02.2016	1.16	Taux fixe à 3 %	28.02.2015	9'000	28.02.2006	28.02.2006	600'000	Fixe
Coffrane B20640.01 - 2415.69	2415.74	Raiffeisen	802'968	28.06.2017	2.49	Taux fixe à 2.55 %	31.03.2015	5'119	28.06.2011	28.06.2011	1'027'968	Fixe
Dombresson B20640.01/1 - 20109.91	20109.91	Raiffeisen	827'000	05.12.2015	0.93	Taux fixe à 3.1 %	30.06.2015	12'819	05.12.2005	05.12.2005	827'000	Fixe
Centre scolaire B20640.01 - 20649.88	20649.88	Raiffeisen	880'000	31.10.2017	2.83	Taux fixe à 3.8 %	30.06.2015	26'720	31.10.2007	31.10.2007	1'000'000	Fixe
Dombresson B20640.01 - 20108.59	20109.59	Raiffeisen	1'000'000	31.10.2015	0.83	Taux fixe à 3.1 %	30.06.2015	15'500	31.10.2005	31.10.2005	1'000'000	Fixe
Coffrane B20640.01/1 - 2415.42	2415.74	Raiffeisen	1'500'000	28.06.2017	2.49	Taux fixe à 2.565 %	31.03.2015	9'619	28.06.2010	28.06.2010	1'500'000	Fixe
2		Total Raiffeisen	6'151'718				22.2010	3310			. 555 500	
Val-de-Ruz B20640.09		Rentes genevoises as	4'000'000	02.07.2029	14.50	Taux fixe à 1.98 %	02.07.2015	279'200	02.07.2014	02.07.2014	4'000'000	Fixe
Multimus D00040 00	TF- 5M-30/06/2011-	Rentes genevoises	410501000	20.00.0004	40.50	Taux five 3 0.70 %	20.00.0045	000/575	20.00.0044	20.00.0044	FIGORIOSS	Fire
Multiruz B20640.09	2031	as	4'250'000	30.06.2031	16.50	Taux fixe à 2.79 %	30.06.2015	368'575	30.06.2011	30.06.2011	5'000'000	Fixe

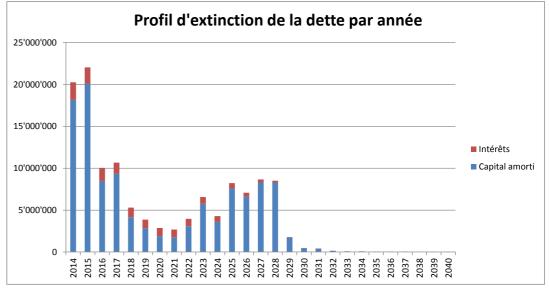
Référence	Référence banque	Prêteur	Capital restant dû	Date de fin	Durée résiduelle	Taux	Prochaine échéance	Montant prochaine échéance	Date de réalisation	Date de signature	Montant initial	Risque de taux
		Total Rentes genevoises as	8'250'000									
Dombresson B20640.07	23203100	SUVA	450'000	02.03.2017	2.17	Taux fixe à 3.04 %	02.03.2015	13'680	02.03.2007	02.03.2007	500'000	Fixe
Fontaines B20640.07/2	23284101	SUVA	700'000	18.09.2017	2.71	Taux fixe à 3.55 %	18.09.2015	24'850	18.09.2007	18.09.2007	1'000'000	Fixe
Val-de-Ruz SUVA B20640.07 - 40000617	40000617	SUVA	2'000'000	28.03.2023	8.24	Taux fixe à 1.51 %	28.03.2015	30'200	28.03.2013	28.03.2013	2'000'000	Fixe
Val-de-Ruz SUVA B20640.07 - 40000618	40000618	SUVA	2'000'000	28.03.2024	9.24	Taux fixe à 1.6 %	28.03.2015	32'000	28.03.2013	28.03.2013	2'000'000	Fixe
Val-de-Ruz SUVA B20640.07 - 40000619	40000619	SUVA	2'000'000	28.03.2025	10.24	Taux fixe à 1.71 %	28.03.2015	34'200	28.03.2013	28.03.2013	2'000'000	Fixe
		Total SUVA	7'150'000									
Multiruz B20640.03 - 267901.90Y	243-267901.90Y	UBS	75'000	09.03.2015	0.19	Taux fixe à 2.76 %	09.03.2015	75'391	15.03.2005	15.03.2005	3'000'000	Fixe
Les Geneveys-sur-Coffrane B20640.03/3 - 384720.90F	290-384720.90F 0002	UBS	87'500	15.03.2018	3.21	Taux fixe à 3.75 %	31.03.2015	7'070	30.04.2008	30.04.2008	250'000	Fixe
Les Geneveys-sur-Coffrane B20640.03/1 - 384720.90H	290-384720.90H 0004	UBS	337'500	20.02.2019	4.14	Taux fixe à 2.7 %	31.03.2015	21'028	27.02.2009	27.02.2009	750'000	Fixe
Cernier B20640.03/2 - 50318790J	50318790J	UBS	395'000	31.03.2015	0.25	Taux fixe à 3.25 %	31.03.2015	398'209	31.03.2006	31.03.2006	570'000	Fixe
Les Geneveys-sur-Coffrane B20640.03/2 - 384720.90A	290-384720.90A 0005	UBS	750'000	04.11.2019	4.84	Taux fixe à 2.85 %	31.03.2015	17'844	18.11.2009	18.11.2009	1'000'000	Fixe
Savagnier B20640.03 - 546520.90R	22.221.15	UBS	1'355'000	13.03.2017	2.20	Taux fixe à 2.98 %	31.03.2015	25'095	27.03.2007	27.03.2007	1'820'000	Fixe
		Total UBS	3'000'000									

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx,Ann uel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de contrats
		8 ans et 4		
95'003'521 CHF	2.14%	mois	6 ans et 7 mois	96



Total général

95'003'521





Annexe no. 4 - Tableau des provisions

							Mouvement 2014 -	
						Mouvement 2014 -	Augmentation	Solde au
No. Compte de bilan	Libellé Compte de bilan	Libellé de la provision	Fonctionnelle	Nature	Solde au 31.12.2013	Dissolution provision	provision	31.12.2014
	Réévaluation de créances résultant de	0			2001000			2001000
1010099 Total 1010099	livraisons	Provision sur débiteurs Val-de-Ruz			-300'000 -300'000	0		-300'000 -300'000
10tal 101003.	Réévaluation de créances résultant des				-300 000	0	U	-300 000
1012099	impôts communaux	Provision pour pertes sur débiteurs impôts			-264'924	0	0	-264'924
Total 1012099		Trovision pour percessur desireurs imposs			-264'924	0		
	Provisions à court terme provenant de	Provision pour le solde des vacances et des heures supplémentaires au				-		
2050000	prestations supplémentaires du personnel	31.12.2013	Divers	3010800	-265'238	265'238		0
		Provision pour le solde des vacances et des heures supplémentaires au						
		31.12.2014	Divers	3010800	0		-262'575	-262'575
Total 2050000					-265'238	265'238	-262'575	-262'575
	Provisions à court terme pour autres droits du	Provision l'organisation d'un événement à l'attention du personnel, en						
2051000	personnel	remerciement du travail effectué en 2013	0220	3099000	-20'000	20'000	1	0
		Provision pour le litige avec le personnel d'une ancienne commune	0220	3132000	-6'972	6'972		0
Total 2051000)				-26'972	26'972		0
				3132001				
2052000	Provisions à court terme pour litiges	Litige concernant des déchets à Villiers		4309000	-27'840	27'840		0
		Litige sur le domain assainissement au Pâquier	7200	3132000	-30'000	754		-29'246
		Litique bassin de rétention à Chézard-Saint-Martin			-50'000	0	0	-50'000
		Provision affaires juridiques			-20'000	01000		-20'000
		Provision honoraires d'avocats dus par la commune de Coffrane	7900	3132001	-3'000	3'000	1	0
		Provision litige "Verger Bonhôte"		2422000	-5'140			-5'140
		Dravision nour lities DAI Chémard Coint Moutin	7000	3132000	-42'369	16'100		20171
		Provision pour litige PAL Chézard-Saint-Martin Réparation des radars de Villiers		3132001 3132001	-42 369 -45'102	16'198 2'425		-26'171 -42'677
		Provision pour litige domaine des eaux à Savagnier	1110	3132001	-45 102 0	2 425	-50'000	-50'000
		Litige concernant la construction d'un parking et la réfection de la route			U		-30 000	-30 000
		communale le bordant, à Montmollin			-10'000			-10'000
Total 2052000)	communate to bordant, a Montmonin			-233'451	50'217	-50'000	-233'234
	Provisions à court terme administration							
2055000	générale	Provision pour l'audit des comptes 2013	0210	3132000	-25'000	25'000	1	0
	-	Provision pour l'audit des comptes 2014		3132000	0		-22'000	-22'000
Total 2055000					-25'000	25'000	-22'000	-22'000
2055020	Provisions CT "Formation"	Provision Médecins scolaires 2014	4330	3130200	0	0	-17'000	-17'000
		Provision part. communale pour des élèves scolarisés dans des écoles spéciales	2200	3611000	0	0		-27'000
Total 2055020	0				0			-44'000
2055090	Provisions CT "Finance et impôts"	Provision débiteurs/créanciers anciennes communes		3499000	-400'000	150'000		-250'000
T		Provision pour différence de caisse de la Fontenelle	0210	3132001	-343'635	13'449		-330'187
Total 2055090					-743'635	163'449		-580'187
	Provisions à court terme pour des							
2050000	immobilisations corporelles du compte des	Providence of Attack distinguishment of Attack Design and Company	7.00	5024000	427500	427500		
2058000	investissements	Provision coût additionnel route du Mont-Racine aux Geneveys-sur-Coffrane	/100	5031000	-427'500	427'500 0		-100'000
		Provision factures nouveau collège de Vilars			-100'000	U	0	-100 000
		Provision pour le litige de la route du Mont-Racine aux Geneveys-sur-Coffrane	6150	5010000	-142'500	142'500	1	0
1		i rovision pour le litige de la route du Mont-Nacille aux Geneveys-Sur-Confane	0120	POTOTO	-142 300	142 500	•	٥Į

								Mouvement 2014 -	
							Mouvement 2014 -	Augmentation	Solde au
No. Compt	te de bilan	Libellé Compte de bilan	Libellé de la provision	Fonctionnelle	Nature	Solde au 31.12.2013	Dissolution provision	provision	31.12.2014
	Total 2058000					-670'000	570'000	0	-100'000
2085060		Provisions LT "Transports"	Entretien du chemin du Breuil à Coffrane	9690	4290000	-158'004	158'004		0
	Total 2085060					-158'004	158'004		0
2085070		Provisions LT "Environnement"	Provision pour la dépollution de l'ancienne STEP			-300'000			-300'000
	Total 2085070					-300'000			-300'000
2085080		Provisions LT "Economie publique"	Réserve chemins AF			-26'621			-26'621
			Réserve ouvrages AF			-53'997			-53'997
	Total 2085080					-80'618			-80'618
		Provision réserve de fluctuation de valeurs à			3800000				
2086000		Prévoyance.ne	Provision réserve de fluctuation de valeurs à Prévoyance.ne	Divers	2086001	-4'104'311	4'104'311		0
	Total 2086000					-4'104'311	4'104'311		0
		Provision pour l'apport supplémentaire à							
2086001		Prévoyance.ne	Provision pour l'apport supplémentaire 2019 à Prévoyance.ne	-	2086000	-900'959		-53'083	-954'043
	Total 2086001					-900'959		-53'083	-954'043
		Provision pour la recapitalisation de							
2086002		prévoyance.ne "2039"	Provision pour la recapitalisation de prévoyance.ne "2039"	0220	3052001	0	0	-530'200	
Total 2086	002					0	0	-530'200	-530'200
	Total général	<u> </u>	<u> </u>			-8'073'113	5'363'191	-961'858	-3'671'780



Annexe no. 5 - Tableau des garanties

			Montant CHF	Montant CHF
		Date Valeur	31.12.2013	31.12.2014
	En application de l'art. 9 de la Loi instituant une caisse de pension unique pour la fonction publique du canton de			
	Neuchâtel, la commune garantit les prestations dues au personnel communal, soit le montant total du découvert			
1 Prévoyance.ne	technique lié à la commune de Val-de-Ruz.	01.01.2013	voir annexe	voir annexe
2 Fondation La Pomologie	Cautionnement accordé par la commune de Cernier, arrivant à échéance en 2015		3'500'000	3'500'000
3 Tennis Club du Val-de-Ruz	Cautionnement accordé par la commune de Cernier		25'000	25'000
4 FC Coffrane	Cautionnement accordé par la commune de Coffrane, arrivant à échéance le 18.01.2021	18.01.2001	79'000	79'000

Annexe au tableau des garanties, concernant la caisse de pension

La caisse de pension prévoyance.ne des collaborateurs de la commune de Val-de-Ruz est financée sous le régime de la capitalisation partielle, ce qui signifie que, en raison de la garantie de l'Etat, la caisse n'est pas contrainte de couvrir tous ses engagements par des actifs, et donc de disposer d'un taux de couverture de 100%. Elle affiche un découvert technique de CHF 2'544'099'826 au 1^{er} janvier 2014. La part de ce découvert attribuable à la commune de Val-de-Ruz s'élève à **CHF 34'158'400.**

Le parlement fédéral a adopté le 17 décembre 2010 une réforme de la LPP, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2012, qui implique, entre autres, que les institutions LPP de droit public devront atteindre un taux de couverture de 80% à une échéance de 40 ans, soit en 2052. Des bornes intermédiaires de 60% au 1^{er} janvier 2020 et de 75% au 1^{er} janvier 2013 ont également été fixées.

Le 26 juin 2013, le Grand Conseil neuchâtelois a adopté un loi portant modification de la Loi sur la caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub) qui comprend les mesures de recapitalisation suivantes :

- Augmentation des cotisations ordinaires à 24.5% (60% à charge de l'employeur, 40% à charge de l'assuré)
- Rééchelonnement des cotisations et des rappels selon l'âge
- Passage de l'âge de la retraite de 62 à 64 ans
- Demi-indexation des rentes si le chemin de croissance est respecté
- Constitution d'une réserve de fluctuation de valeur de CHF 270 millions à charge des employeurs, valeur 1^{er} janvier 2014.
- Contribution unique d'assainissement de CHF 60 millions à charges des employeurs, valeur 1^{er} janvier 2019

Il est par ailleurs prévu que la caisse de pension institue un plan de prévoyance de base en primauté de cotisation dès que son taux de couverture atteindra 80%, mais au plus tard au 1^{er} janvier 2039. Le découvert résiduel à la date du changement de primauté sera réparti entre les employeurs. Le montant attribuable à la commune de Val-de-Ruz au 1^{er} janvier 2014 est de **CHF 13'255'000**, à considérer comme un engagement à provisionner.

Afin de se préparer au changement de primauté en 2039, la commune de Val-de-Ruz a crée en 2014 une provision « Provision recapitalisation prévoyance.ne "2039" » alimentée à hauteur CHF 530'200 par an de 2014 à 2038. L'objectif est de disposer en 2039 d'une provision à la hauteur de l'estimation du 1^{er} janvier 2014 de prévoyance.ne du montant à payer, soit CHF 13'255'000. Le montant du versement annuel à la provision sera adapté au fur et à mesure de l'évolution des estimations de prévoyance.ne.

Pour Val-de-Ruz, les provisions relatives aux engagements de prévoyance sont les suivantes :

	31.12.2013 CHF	31.12.2014 CHF
Constitution d'une réserve de fluctuation de valeur	4'104'310.81	0
Contribution unique d'assainissement	900'959.42	954'042.49
Provision pour un changement de primauté	0	530'200.00
Total	5'005'270.23	1'484'242.49

L'Etat garantit aux employés de la commune de Val-de-Ruz, les prestations en vertu de la LCPFPub durant 3 ans dès l'entrée en vigueur de la loi, soit jusqu'en 2016.



Annexe no. 6 -Tableau des flux de trésorerie

	Année 2014 (en CHF)
Activités d'exploitation	
Bénéfice (+) / Perte(-) du compte de résultats	793'648
+ Amortissements du PA et subventions d'investissements	5'192'565
+ Réévaluations emprunt PA et participations PA	0
- Augmentation / + diminution des créances ou des engagements courants	-730'899
- Augmentation / + diminution marchandises, approvisionnements, travaux en cours	1'296
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	3'164'879
- Augmentation / + diminution des prêts	2'250
+ Pertes / - bénéfices sur vente du PF ou pertes / bénéfices de change	7'615
+ Augmentation / - diminution des engagements courants (CC, créanciers)	-1'718'077
+ Augmentation / - diminution des provisions du compte de résultat	-3'831'333
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	884'816
+ Attributions / - prélèvements d'engagements pour les FS,	
fonds, préfinancements et divers comptes de réserve des capitaux de tiers	-237'926
+ Attributions / - prélèvements d'engagements pour les FS,	0.7.7.700
fonds, préfinancements et divers comptes de réserve du capital propre	255'729
+ Ventilation divers postes	-2'781
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation(cash flow)	3'781'784
Activités d'investissement	
Dépenses	-6'889'129
dont:	
- Immobilisations corporelles	-6'808'700
Recettes	1'813'579
dont:	
- Subventions acquises	1'813'579
+ Augmentation / - diminution des provisions du compte des investissements	-570'000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (cash drain)	-5'645'551
Découvert de financement	-1'863'767
Activités de financement	
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	-8'844'470
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	-4'340'862
+ Augmentation / - diminution des fonds enregistrés comme capitaux propres	723'420
+ Diminution / - augmentation des immobilisations corporelles et financières du PF (à court terme)	0
+ Diminution / - augmentation des immobilisations corporelles et financières du PF (à long terme)	-67'895
+ Vente de biens du PA	81'101
+ Augmentation / - diminution des participations du PA	-8'000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement (cash drain)	-12'456'706
Variation nette des liquidités (Changement du fonds "Argent")	
Entrée nette de liquidités	0
Sortie nette de liquidités	-14'320'473
Disponibilités au 01.01.	22'017'735
Disponibilities au 01.01.	011 100
Disponibilités au 31.12.	7'697'262